LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

35 CENTS

Vol. LXXIV — No 41 | Ciel variable. Maximum −4 **(détail en page 34)** | Montréal, samedi 19 février 1983 | (Côte-Nord, **45 cents;** Nouveau-Brunswick, **50 cents;** Iles-de-la-Madeleine, **90 cents)**

juliette gréco
jujube chez Stanké

Le taux annuel d'inflation diminue à 8.3 %

par Paule des Rivières

OTTAWA — Pour la première fois depuis fort longtemps, le prix baissent. À 8.3 % le mois dernier, le taux d'inflation n'a jamais été aussi bas en trois ans. Il s'agit d'un déclin de 1 % par rapport au mois précédent, ce qui n'est pas négligeable.

Pour le mois de janvier, Statistique Canada a noté une baisse de .3 % dans les prix au pays. Par sa modestie, cette bonne nouvelle nous a possiblement échappé; elle n'en réflète pas moins une tendance porteuse d'espoir.

Au gouvernement, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, s'est empressé de s'attribuer les mérites de cette nouvelle qu'il a qualifiée de « fort encourageante » en disant qu'elle prouvait une fois de plus que la politique de restrictions des 6 % et 5 % avait eu de bons résultats.

Le ministre des Finances doit présenter dans les prochaines semaines son budget pour l'année fiscale 1983-84, qui commence le premier avril. À ce sujet tout et chacun y va de diverses spéculations.

Avant-hier, le ministre a justifié le déficit record de $27.2 milliards de son gouvernement en parlant de la nécessité de ne pas rater le train de la relance. La seule autre indication qu'il a laissé tomber pour l'année à venir était que les dépenses augmenteraient de 9.6 %... soit plus du taux de l'inflation, même les gouvernements au Canada tentent de ne pas le dépasser.

L'indice des prix à la consommation (IPC) publié mensuellement par Statistique Canada est calculé à partir du coût d'un « panier » formé des biens courants de consommation.

Celui d'hier, s'il indique une baisse globale de .3 %, révèle d'autre part que la nouvelle vague n'a pas encore atteint les aliments: ces derniers grimpaient de .2 % en janvier. Et il est fort improbable que leur prix baisse en février puisque les responsables de Statistique Canada, qui ont déjà fait leur relevé pour le mois présent, ont dû tenir compte de l'effet sur les fruits et légumes de la grève des camionneurs aux États-Unis..

L'habitation coûtait aussi plus en janvier qu'en décembre. L'IPC publié hier indique une hausse de .1 %.

Qu'est-ce qui a baissé alors? D'abord le prix des vêtements qui a chuté de 2.3 %, ce qui s'explique par les ventes du lendemain des Fêtes, et le prix de l'essence dont les lendemains demeurent imprévisibles parce que soumis aux fluctuations de prix mondiaux.

Le prix des meubles a aussi diminué, ainsi que celui des tarifs aériens, des voyages organisés et des transports en général et des loisirs, de la lecture et de la formation.

En contrepartie, le prix de biens plus terre-à-terre comme les cigarettes et l'alcool a monté de .2 % en janvier. Et les coûts de santé de .4 %.

À Montréal, le déclin mensuel dans les prix a été de .7 %, passablement mieux que la moyenne nationale. Cette baisse est due à l'essence, à certains vêtements et aux dépenses de voyage ainsi qu'aux aliments qui n'ont pas suivi la courbe du pays.

Les rapports mensuels précédents de Statistique Canada révélaient qu'en décembre les prix étaient demeurés semblables à ceux du mois précédent et qu'en novembre ils avaient augmenté de .7 %.

Mais un regard couvrant douze mois est plus sûr. Ainsi le taux annuel d'inflation de 8.3 % annoncé hier inclut une augmentation annuelle des prix des aliments de 6.7 % et celui des services de 9.5 %, alors que pour le mois de janvier 1983, le

Voir page 18: Taux

Laurin promet de sévir dès lundi

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le conseil des ministres pourra mettre en vigueur certaines des mesures les plus sévères de la loi 111, lundi, si les enseignants ne mettent pas fin d'une façon ou d'une autre à leur grève illégale.

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a donné hier cet avertissement qui pourrait, peut-être, se révéler inutile puisque les dirigeants de la CEQ envisageaient entre autres hypothèses hier de recommander une trêve de trois semaines à compter de lundi.

Faisant le bilan de la deuxième journée de grève sous l'empire de la loi 111, M. Laurin a expliqué hier qu'il trouvait insatisfaisant le mouvement de retour au travail. « Notre objectif était d'avoir une reprise complète des cours lundi matin. Si aujourd'hui (hier), on avait eu un mouvement de retour, il n'aurait pas été nécessaire d'envisager la mise en vigueur des mesures les plus sévères de la loi » comme les congédiements massifs, la suspension des droits syndicaux et la perte d'ancienneté.

Il y avait hier, selon le ministère de l'Éducation, une légère amélioration dans les écoles secondaires avec 30.8 % des enseignants en classe mais une dégradation de la situation dans les collèges. Selon la CEQ, on pouvait tout au plus parler de 25 % des enseignants en classe, aux secteurs primaire et secondaire. En réalité, il y a 8,916 enseignants au travail dont les syndicats ne sont pas en grève et 6,896 autres qui, eux, défient leurs syndicats qui sont en grève.

Aux yeux de M. Laurin, le gouvernement n'aurait pas à envisager un durcissement si on avait constaté une présence des enseignants supérieur à 60 % ou 75 %. Tel n'est pas le cas et M. Laurin dit se sentir moralement autorisé à aller plus loin.

Une réunion du conseil des ministres aura lieu lundi matin, ou même dimanche, si la situation l'exigeait, pour faire l'évaluation de la situation. Dans la recommandation qu'il présentera à ses collègues, M. Laurin dit qu'il prendra en compte autant le bilan de présence dans les écoles jeudi et vendredi que les décisions que pourra prendre la CEQ au cours du week-end.

L'hypothèse d'une trêve n'a suscité aucun commentaire de la part du ministre de l'Éducation qui a noté qu'il ne s'agissait que de rumeurs. À la CEQ, on insiste sur le fait qu'il s'agit aussi d'une rumeur, lancée par le gouvernement, dit-on, même si on reconnaît qu'il s'agit d'une hypothèse.

À Washington hier où il a reçu l'appui de la « National Education Association » qui regroupe tous les enseignants américains, M. Yvon Charbonneau a déclaré à propos de trêve: « On va évaluer tout, aucune hypothèse n'est écartée ».

Aucune décision dans un sens ou dans l'autre n'a été prise. Ce sera fait aujourd'hui quand la Commission des enseignants de commissions scolaires (CECS) se réunira pour faire l'évaluation de la situation et voir s'il y a possibilité de poursuivre la grève. « L'heure n'est pas à la trêve », dit-on, en faisant valoir qu'au lieu de s'effriter, le mouvement de grève s'est renforci hier comparativement à jeudi, et que les appuis ne cessent d'affluer de partout.

L'idée d'une trêve de trois semaines pourrait être justifiée par le fait qu'au cours des trois prochaines semaines, à tour de rôle, les commissions scolaires ferment des écoles pour une semaine de relâche. Ainsi à compter de lundi, il y aura 43 commissions scolaires qui font relâche, si bien qu'il y aura techniquement 20,000 enseignants en congé. Selon

Voir page 18: Laurin



Son foulard lui servant de masque et lui garantissant l'anonymat, un enseignant en grève a poursuivi son piquetage à Montréal hier tandis que des policiers, bien casqués, se tenaient prêts à ouvrir un passage à ceux des enseignants qui avaient choisi d'obtempérer à la loi d'exception. (Photo CP)

- **Clément Richard se sent très à gauche**
- **Les parties ont des bilans divergeants**
- **Le non-retour s'intensifie partout**
- **L'inquiétude persiste au sujet de la charte**
- **Chrétien sourit à l'idée d'un désaveu**
- **La FCE institue un fonds d'aide**
- **L'AFPC donne un appui moral**
- **La police intervient à Limoilou**

— pages 2 et 3

culture et société

Jujube, Greco et Juliette...

« Entre Greco, l'image de Greco et Juliette, il y a une très grande distance. Jujube est un personnage, c'est une femme parmi la multitude de femmes que je suis. » Ainsi s'exprime Juliette Greco, qui vient de publier un ouvrage autobiographique intitulé justement *Jujube*. Nathalie Petrowski a interviewé la célèbre chanteuse à Paris.

Page 17





L'art de la mise en scène

Les metteurs en scène écrivent assez peu sur leur art. C'est pourquoi la publication d'un numéro spécial de la revue *Jeu*, consacré entièrement à cette discipline méconnue, constitue un événement dans notre monde théâtral. On constate, dans la mise en scène au Québec, une tendance marquée vers le rejet des schémas anciens et la redécouverte du merveilleux.

Page 17

Le groupe UniMédia acquiert *Le Droit*

par Michel Nadeau

Le groupe UniMédia, une entreprise contrôlée par M. Jacques Francoeur, qui possède *Le Soleil*, de Québec, et *Le Quotidien*, de Chicoutimi, vient de prendre le contrôle du journal *Le Droit*, d'Ottawa.

La Corporation des Pères Oblats de Marie-Immaculée a accepté, il y a quelques jours, la propositin d'UniMédia pour l'achat, à un prix oscillant entre $4 et $5 millions au comptant, de 79.2 % des actions de Le Droit Limitée.

La transaction ne sera pas annoncée avant quelques jours car les deux parties veulent auparavant régler la délicate question des actionnaires minoritaires qui n'ont pas été impliqués dans les négociations.

Cette nouvelle, que LE DEVOIR tient de sources fiables, n'a pu être confirmée par M. Francoeur qui séjourne actuellement en Floride où il possède des intérêts dans une banque de Fort Lauderdale. Son bras droit, M. Jean-Guy Faucher, a déclaré qu'UniMédia a manifesté un intérêt pour *Le Droit* « mais que c'est aux Pères Oblats de prendre les décisions ».

À la Maison provinciale des Pères

Voir page 18: UniMédia

Trudeau fait appel au tribunal du peuple

☐ *pour absoudre deux de ses ministres*

par Michel C. Auger

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, s'en est remis hier au « tribunal de l'opinion publique » pour absoudre ses ministres des accusations de patronage portées par l'opposition.

Pendant presque toute la période des questions, hier à la Chambre des Communes, M. Trudeau a dû répondre une fois de plus aux accusations de conflit d'intérêts portées par l'opposition contre MM. Marc Lalonde et Allan MacEachen pour leur participation dans un projet de liquéfaction du charbon au Cap-Breton, Ce projet est parrainé par l'ex-ministre libéral de l'Energie, M. Alastair Gillespie.

La participation de membres du gouvernement et de M. Gillespie à ce projet — pour lequel des ententes ont été signées en 1980 et 1981 — viole, selon l'opposition, les directives émises par le premier ministre Trudeau en avril 1980 concernant les conflits d'intérêts et le rôle des anciens ministres.

Le député conservateur, M. John Bosley, a commencé le bal en relisant les directives de M. Trudeau, qui spécifient que les ministres doivent s'ssurer, dans leurs rapports avec d'anciens collègues, « que leur conduite ne donne pas à penser, ni même à soupçonner qu'ils participent à un trafic d'influences ou accordent des traitements de faveur ».

Selon M. Bosley, la présence du vice-premier ministre, M. Allan MacEachen, à une conférence de presse annonçant le projet du Cap-Breton, en avril 1981, montre que ces directives n'ont pas été respectées.

Mais, pour le premier ministre, les directives n'ont pas été violées parce qu'il n'y a tout simplement pas eu de traitement de faveur.

« Où est le trafic d'influences? Quand un consortium bien connu et travaillant au grand jour fait une demande au gouvernement pour des fonds venant d'un programme du gouvernement du Canada, programme qui est bénéfique aux Canadiens: où est le trafic d'influences? ».

Mais tour à tour, les députés de l'opposition sont revenus sur cette question de trafic d'influences et de traitement de faveur envers M. Gillespie, ce qui a amené le premier ministre à faire appel au tribunal de l'opinion publique.

« Je ne puis en appeler aux députés de l'autre côté de la Chambre. J'en appelle donc au tribunal de l'opinion publique. Où est le traitement de faveur de la part du ministre (M. Lalonde) ou du vice-premier ministre (M. MacEachen) ou de quiconque quand ils traitent publiquement avec un consortium et non en secret avec l'un de mes anciens ministres, dans le cadre d'une politique qui est bénéfique au Canada », a lancé le premier ministre.

Mais le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent — qui intervenait pour la première fois sur cette question — s'est demandé pourquoi on avait édicté de telles directives sur les conflits d'intérêts, s'il était si facile de les violer.

Selon M. Broadbent, la question n'est pas de savoir s'il y avait eu malhonnêteté ou illégalité de la part de ses ministres, mais s'il y avait eu apparence de conflit d'intérêts, ce qui, selon les traditions du parlementarisme britannique, justifie la démission d'un ministre, même s'il n'y a pas eu d'actions illégales.

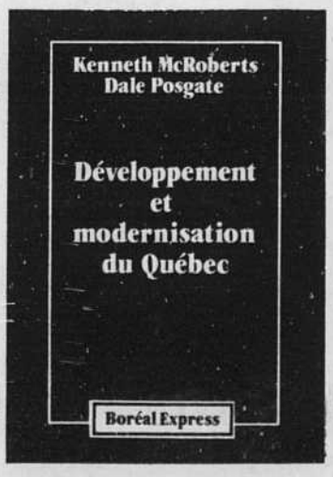
S'il n'y a que l'illégalité qui doive être punie, « nous n'avons pas besoin de directives, mous n'avons besoin que du Code criminel ».

Mais M. Trudeau s'est étonné qu'il faille deux ans à l'opposition pour se rendre compte d'un conflit d'intérêt qui leur apparaît aujourd'hui aussi appa-

Voir page 18: Trudeau



Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a reproché hier aux députés de l'opposition les propos qu'ils ont tenus au sujet de l'affaire Gillespie, et pour bien montrer ce qu'il pensait de ces propos, M. Trudeau a esquissé le geste de se mettre l'index sur la tempe. (Photolaser CP)



Kenneth McRoberts et Dale Posgate

DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION DU QUÉBEC

Publié d'abord en anglais ce livre est considéré à juste titre comme une oeuvre magistrale, à coup sûr comme l'une des analyses les plus remarquables à paraître sur le Québec contemporain depuis au moins dix ans.

Volume de 352 pages, en vente dans toutes les librairies à **18,95 $**

BORÉAL EXPRESS

LA LOI 111

■ Manif des femmes à Montréal

Une centaine de manifestantes appartenant à plusieurs organismes populaires ont défilé hier midi devant l'édifice de l'Hydro-Québec à Montréal, qui abrite les bureaux du premier ministre du Québec. Les femmes protestaient contre les rigueurs de la loi spéciale no 111. Elles appartiennent à la Ligue des femmes du Québec, su Syndicat des sans emploi (CSN), au Mouvement socialiste du Québec, au Sommet populaire de Montréal, à la Ligue des droits et libertés, à l'Action-Travail des femmes, à l'Union des travailleurs accidentés de Montréal, au groupe Au bas de l'échelle, au Regroupement des centres contre le viol, etc. Les manifestantes ont exprimé leur solidarité avec les enseignants en grève, ont réclamé le retrait de la loi 111 et la reprise des négociations avec le gouvernement. Elles ont souligné enfin que les femmes sont les grandes perdantes dans le monde du travail actuellement: elles forment la majorité des non-syndiqués au Québec, de même que des travailleurs payés au salaire minimum.

■ Démission d'un dirigeant de la FCSCQ

Le maire de Blainville, M. Paul Mercier, siège également au conseil des commissaires d'école de Sainte-Thérèse et est membre du conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. LE DEVOIR a appris hier qu'il démissionnera le 8 mars de son poste de commissaire à Sainte-Thérèse et, par conséquent, de la direction de la FCSCQ, car il ne veut ni ne peut, dit-il, participer à la mise en oeuvre de la loi 111, qui «suspend les droits de la personne». Le maire de Blainville est aussi professeur au Cégep Lionel-Groulx et, contrairement à la majorité des professeurs qui ont décidé de défier la loi 111, il a refusé de s'associer «aux grèves illégales». Il estime que la démocratie est actuellement menacée doublement, tant par la désobéissance civile des enseignants que par l'exercice par le gouvernement de «pouvoirs abusifs». M. Mercier reste membre du Parti québécois de son comté.

■ Harguindeguy désavoué par une centaine de fonctionnaires

Une pétition circule parmi les quelque 38,000 fonctionnaires de l'Etat québécois pour que les membres de ce syndicat réclament la démission de leur président et négociateur chef, M. Jean-Louis Harguindeguy. Les protestataires rappellent que l'assemblée générale du 28 janvier dernier avait accordé à la majorité un mandat de grève générale aux dirigeants du syndicat, alors que M. Harguindeguy ratifiait avec l'employeur, le 1er février, une lettre d'entente (au nom du syndicat) qui n'aurait pas été soumise à l'approbation des membres. «Manque de respect flagrant, concluent les 104 signataires(à ce jour), pour la volonté des syndiqués».

■ SCFP: débrayage recommandé pour mercredi

Le bureau de direction du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) a convoqué pour lundi une session extraordinaire de son conseil général élargi afin d'amener ce dernier à se prononcer en faveur d'un débrayage de 24 heures mercredi dans les 325 sections locales du SCFP, qui comprennent 60,000 membres au Québec. Si la résolution est adoptée, les sections locales se prononceront dans les 24 heures sur l'opportunité d'une grève d'appui aux enseignants encore en grève. Les syndiqués du SCFP oeuvrent dans le secteur municipal (20,000 membres), à l'Hydro-Québec (14,700), dans les universités (personnel de soutien, 5,000), dans les communications (2,000) et une autre tranche de 15,000 membres fait déjà partie du Front commun (personnel de soutien des secteurs des affaires sociales et de l'éducation.)

■ La CSD: accepter la médiation ou aller en élection

Le conseil de direction de la Centrale des syndicats démocratiques, par la voix de son président, M. Jean-Paul Hétu, a dénoncé hier la loi 111 comme «injuste, arbitraire et inique». La CSD approuve les syndicats d'enseignants qui ont refusé plus tôt cette semaine la proposition de dernière heure, acceptée par le gouvernement,d'une commission parlementaire pour résoudre le conflit actuel. Celle-ci «ne contenait aucune garantie valable pour en arriver à un règlement», dit la CSD. La Centrale préconise plutôt une médiation spéciale. Si le gouvernement refuse cette dernière solution, il ne lui reste plus, conclut la CSD, à mettre an oeuvre sa menace de déclencher une élection générale.

■ Les parents se mobilisent

Le Comité central des parents d'enfants qui fréquentent les écoles de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal a dénoncé hier la loi 111 comme «vindicative, excessive, destructrice et ne réglant en rien le conflit actuel». Le Comité convoque tous les parents de la commission à une manifestation contre la loi mardi soir à Westmount.

Ancien avocat du front commun

Clément Richard se sent très à gauche

QUÉBEC (PC) — "Je me sens à gauche, très à gauche", affirme le ministre Clément Richard qui, il y a quelques années, défendait les intérêts du Front commun dans l'affrontement avec l'Etat.

"Mon seul ennui, c'est que je me sens appuyé par des gens de droite, pas tous, mais une bonne partie de ceux qui nous appuient (dans l'opinion publique) ne le font pas pour le bon motif", ajoute-t-il au cours d'une entrevue.

Le ministre des Affaires culturelles aura connu les deux côtés de la barricade puisqu'en 1972 il était procureur du Front commun au moment de l'emprisonnement des chefs syndicaux. Onze ans plus tard, il fait partie du gouvernement qui applique graduellement la loi la plus dure à l'égard de syndiqués du Front commun.

M. Richard justifie sa position en affirmant qu'en 1972, le Front commun revendiquait de meilleures conditions de travail pour les bas salariés du secteur, le slogan de l'époque étant d'ailleurs "nous, le monde ordinaire".

Mais, cette fois-ci, dit-il, le contexte n'est pas le même puisque la période des vaches grasses est révolue. Il soutient qu'il s'agit d'une grève de bien-nantis, cette néo-bourgeoisie, comme il l'appelle, tentant de maintenir ses privilèges.

"Il n'y a pas de contradiction dans mon discours. Je me sens de gauche quand je dis que les travailleurs de St.Lawrence Manufacturing, de Dominion Textile, ou le livreur de GoGo Pizza ne doit pas être appelé à payer pour des conditions de travail qu'on ne peut plus s'offrir. Une néo-bougeoisie s'accapare d'un certain nombre de privilèges et dit vous n'y toucherez pas".



Le député de Montmorency associe cette attitude au corporatisme pratiqué par un organisme comme le Barreau par exemple qui invoque parfois l'intérêt public pour défendre ses propres intérêts.

Il va même jusqu'à soutenir que c'est la CEQ qui tient un discours de droite: "Il faut poursuivre la réflexion sur le fait qu'un groupuscule de droite, camouflé sous le couvert de la gauche, défend une position de droite en brimant des libertés pour maintenir ses privilèges. Seuls les groupes organisés, ceux qui ont un rapport de force, arrachent la grosse part du gâteau.".

Au cours de cette entrevue, M. Richard a mentionné qu'il ne pense pas que la loi 111 devrait s'appliquer dans toute sa rigueur et se traduire par des congédiements de professeurs avouant qu'il a encore des "scrupules " à cet égard.

Par contre, ce qu'il décrit comme des "commandos" qui empêcheraient des enseignants de rentrer au travail, ceux-là devraient être mis à pied.

Le ministre Richard ne croit par ailleurs que le recours à une élection générale ou à un référendum pourrait permettre de résorber la crise si le Québec fait face la semaine prochaine à un vaste mouvement de désobéissance civile.

Selon lui, le gouvernement doit affronter la crise, gouverner, une élection ou un référendum "ne donnerait rien".

La FCE créé un un fonds d'aide

OTTAWA (PC) — La Fédération canadienne des enseignants a annoncé la mise sur pied, vendredi à Ottawa, d'un fonds de secours où elle espère recueillir $4.4 millions en faveur des professeurs québécois en grève.

Le président de la fédération, M. Gregory O'Keefe, a déclaré au cours d'une conférence de presse que la FCE avait injecté $25,000 afin de faire démarrer le fonds de secours et qu'elle demanderait à chacun de ses 220,000 cotisants de fournir $20 chacun.

L'argent amassé doit contribuer à payer les amendes et les frais juridiques suscités par la querelle entre les professeurs québécois et le gouvernement Lévesque.

En ce qui a trait à la Loi 111, adoptée cette semaine par l'Assemblée nationale, la FCE l'a qualifiée de "vicieuse et punitive".

Le représentant de l'Association des enseignants protestants du Québec au conseil d'administration de la FCE, M. David Hatfield, de Montréal, a pour sa part comparé la Loi 111 aux mesures sévères adoptées par le gouvernement polonais afin de supprimer le syndicat autonome Solidarité.

Si les enseignants protestants et catholiques de langue anglaise du Québec sont membres de la FCE, la Centrale de lenseignement du Québec, elle, ne l'est pas.

M. O'Keefe a indiqué que l'argent amassé en faveur des enseignants québécois serait versé après consultation avec chacun de ces trois groupes.

Sans doute par crainte des allusions à cet égard, il a affirmé qu'il serait choqué que l'on perçoive le geste de la FCE comme une tentative d'amener la CEQ à joindre ses rangs.

Le désaveu

Jean Chrétien sourit à l'idée

OTTAWA (PC) - Le ministre fédéral Jean Chrétien trouve "ironique" que ce soit les enseignants, traditionnellement associés au Parti québécois, qui réalisent que dans les conflits au Québec, on ait besoin du "grand frère d'Ottawa".

Interrogé hier à la sortie des Communes, le ministre Chrétien, qui a été en charge de la réforme constitutionnelle, a dit "sourire" devant la suggestion de la CEQ de faire revivre le pouvoir fédéral de désaveu d'une législation provinciale, qui, a-t-il dit, n'a pas été invoqué depuis 55 ans.

A la CEQ, le directeur général, M. Gilbert Plante, a confirmé à la Presse Canadienne qu'un comité du syndicat se penchait sur la pertinence d'en appeler à Ottawa pour contrecarrer la loi 111 du gouvernement québécois ordonnant le retour au travail des enseignants et que le bureau national prendrait une décision à ce sujet dès lundi.

Par ailleurs, le ministre Chrétien a déclaré que le fait que les enseignants déplorent que le gouvernement québécois puisse se soustraire à la Charte des droits lui apportait "beaucoup de satisfaction intellectuelle".

"Certaines personnes au Québec réalisent maintenant qu'elles auraient dû regarder beaucoup plus à la substance qu'à la forme du débat constitutionnel", a-t-il déclaré.

M. Chrétien faisait allusion à la clause "nonobstant", qui permet à tout gouvernement provincial de soustraire pour cinq ans une législation particulière aux dispositions de la Charte des droits.

D'autre part, aux Communes, le député néo-démocrate Sid Parker a dénoncé la loi québécoise comme étant "la plus draconienne et la plus immorale contre les travailleurs".

"Comme le gouvernement fédéral, le gouvernement Lévesque (qui révèle ainsi ses racines libérales) a brisé des contrats et volé de l'argent", a lancé M. Parker.

L'AFPC donne appui moral

OTTAWA (PC) — Les 71,000 membres de la Centrale des enseignants du Québec ont dû se contenter, vendredi, d'un vigoureux plaidoyer de la part de l'Alliance de la fonction publique, forte de 200,000 membres. Le président de l'Alliance, Pierre Samson, a affirmé au cours d'une conférence de presse que la Loi 111 adoptée par le gouvernement Lévesque pour obliger les enseignants à rentrer au travail, est "l'une des lois les plus répressives à avoir jamais vu le jour au Canada".

Il a soutenu que ni la Pologne ni le Nicaragua n'imposeraient des menaces d'amende, de congédiement et de perte d'ancienneté comme l'a fait l'Assemblée nationale dans la nuit de mercredi à jeudi.

Tout en condamnant la loi qu'il a qualifiée de sauvage et de "totalement inacceptable dans un pays démocratique", M. Samson n'a cependant pas offert à ses camarades québécois un soutien financier aussi spontané que l'avait fait la veille le président du Syndicat canadien des postiers, Jean-Claude Parrot.

M.Samson a dit qu'il inviterait les sections de l'Alliance de la fonction publique du Canada à offrir une aide financière indéterminée.

Les deux dirigeants syndicaux ont cependant recommandé aux travailleurs de se joindre aux piquets de grève devant les écoles et les collèges du Québec en dépit des menaces d'amende pouvant aller jusqu'a $10,000 pour tout appui physique aux grévistes.

Mais M. Samson a dit que ce sera aux sections elles-mêmes à se prononcer sur toute initiative du genre. Il appartient au conseil de direction de l'Alliance de se prononcer sur une grève de sympathie à l'échelle de la province.Or, aucune réunion de l'exécutif de l'Alliance de la fonction publique du Canada n'est prévue avant la mi-mai.

M. Samson a dit qu'une aide financière provenant d'une déduction à la source pour appuyer les enseignants québécois serait "difficile sur le plan logistique" et qu'il ne croyait pas qu'une telle initiative serait autorisée par le Conseil du Trésor.

Message des évêques

SAN SALVADOR (Reuter) — Les évêques salvadoriens ont demandé mercredi à tous leurs compatriotes de ne pas tenter d'utiliser la visite du pape Jean-Paul II à des fins politiques.

Dans une lettre pastorale, la Conférence épiscopale souligne que le souverain pontife ne viendra pas au Salvador, le 6 mars prochain, pour régler les problèmes politiques du pays.

« Jean-Paul II sait qu'il nous rend visite à un des pires moments de notre histoire », écrivent les évêques. « Mais il sait aussi que le peuple salvadorien a donné des preuves de son désir de paix. Personne ne doit essayer d'utiliser la venue du souverain pontife pour satisfaire ses propres intérêts. »

La police intervient

QUÉBEC (PC) — La situation n'a guère évolué hier dans les écoles de la région de Québec comparativement à celle qui prévalait la veille.

Dans la plupart des commissions scolaires on signalait qu'un peu plus d'élèves s'étaient présentés aux écoles mais en nombre insuffisant pour permettre la reprise des activités d'enseignement.

Au niveau collégial, trois des quatre Cégeps de la région étaient paralysés, les enseignants du collège de Sainte-Foy ayant décidé de rallier le mouvement de grève.

Au Cégep Limoilou, quelque 70 policiers de la Sûreté du Québec et de la police municipale sont intervenus sur une ligue de piquetage composée de quelque 300 enseignants et autres syndiqués venus les appuyer.

Les policiers ont effectué une opération de diversion pour permettre aux cadres et employés de soutien qui le désiraient de pénétrer dans l'édifice par une porte où il n'y avait pas de manifestants et ils se sont ensuite retirés.

A la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) un porte-parole a indiqué que les activités d'enseignement avaient repris dans quatre écoles primaires et deux écoles secondaires sur une possibilité de 35 institutions.

INSTITUT DE PASTORALE

PASTORALE ET FORMATION RELIGIEUSE

Pour les agents de pastorale,
Pour les responsables de formation religieuse et d'éducation permanente.

L'INSTITUT DE PASTORALE de l'Université Saint-Paul d'Ottawa

Offre un programme de formation menant à une maîtrise ès Arts dans les domaines suivants:
—Pastorale en paroisse
—Counseling (individuel et de couple)
—Travail pastoral de groupe avec famille et communauté

Le programme couvre une période de deux ans et commence avec le trimestre d'automne. Par elle-même, la première année mène à un diplôme en sciences pastorales.

Le programme d'études comporte:
—Des connaissances académiques en théologie et sciences humaines
—Un entraînement pratique
—Des ateliers de développement personnel
—Un projet de recherche

Pour renseignements:
L'Institut de pastorale
Université Saint-Paul
223, rue Main
OTTAWA, Ont. K1S 1C4
Tél.: (613) 236-1393

ERRATUM
Cette annonce parue les 12, 14, 15 février aurait dû se lire comme suit:

BIO-ÉNERGIE
GRATUITEMENT
Conversions de fournaises à l'huile — avec octrois fédéral et d'Hydro-Québec.
tél: 937-5010

guérin
l'éditeur qui édite

Principaux paramètres biochimiques dosés dans le sérum humain

Guy Letellier, Ph. D.
Réjean Daigneault, Ph. D.

180 pages **$7.95**



En vente dans toutes les librairies

Un ouvrage de biochimie clinique rédigé à l'intention des médecins, infirmiers et infirmières, technologistes, diététistes, pharmaciens, biochimistes et autres professionnels de la santé.
Environ quatre-vingts paramètres biochimiques importants sont traités. On y décrit pour chacun:
- **l'origine du produit.** D'où vient le cholestérol? Quel est le rôle de la thyroxine? Pourquoi doser le plomb sérique?
- **l'intérêt clinique.** Dans quelle conditions cliniques observe-t-on le plus souvent des augmentations ou des diminutions du calcium, de la bilirubine, de la créatine kinase, de l'albumine?
- **les valeurs de référence** et les seuils thérapeutiques et toxiques exprimés en unités conventionnelles et en unités SI. Existe-t-il des valeurs de référence différentes pour la phosphatase alcaline chez les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées? Quel est le niveau toxique du digoxin, du lithium?
- **les interférences méthodologiques.** L'hémolyse dans un prélèvement interfère-t-elle avec le dosage du potassium et jusqu'à quel point?

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

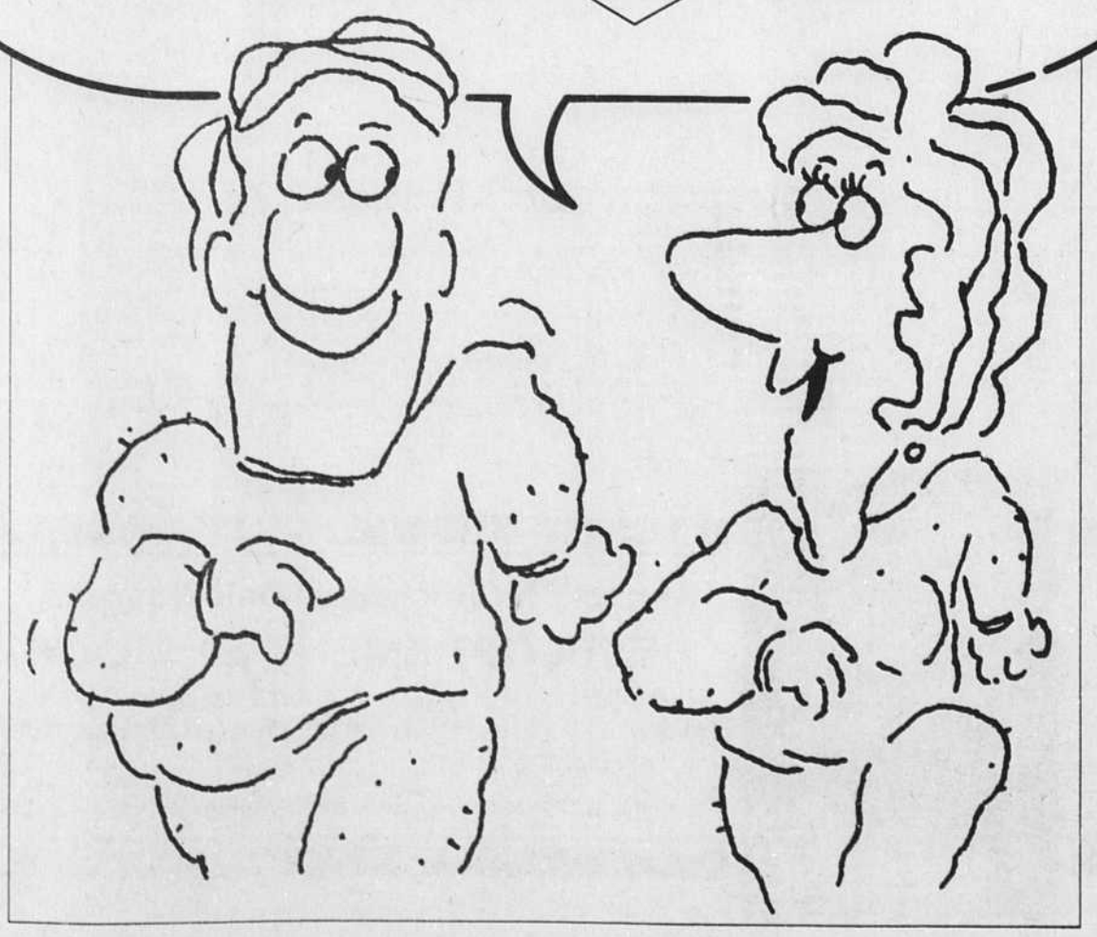
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

En plus de la réduction d'impôts, à la caisse j'obtiens un service de qualité tout en profitant d'un bon taux d'intérêt.

L'ÉPARGNE-RETRAITE

Desjardins, un excellent choix!

la caisse populaire desjardins



LA LOI 111

Dans les écoles

Les parties font un bilan divergeant

par Jean-Pierre Proulx

Le relevé de la situation effectué par le ministère de l'Education hier indiquait une légère amélioration de la situation dans le réseau des écoles primaires et secondaires du Québec. Au total, 30,6 % des enseignants étaient au travail, soit 20,061 sur 65,386.

La situation ressemblait en fait à celle que l'on observe après une panne générale d'électricité. Le réseau met du temps à revenir à la normale. Tout se fait par secteur. On aurait même observé hier le cas de quatre commissions scolaires qui fonctionnaient jeudi mais qui sont retombées en « panne » hier.

Quoiqu'il en soit, le ministère indiquait qu'à 15 h00 hier 51 commissions scolaires sur 248 (soit 21 %) fonctionnaient normalement contre 46 la veille. 181 fonctionnaient partiellement contre 160 la veille et 16 ne fonctionnaient pas du tout contre 33 la veille.

Le MEQ a recensé 911 écoles, sur 3,208, où le personnel était prêt à dispenser l'enseignement. Les élèves sont tous retournés à l'école dans 51 commissions scolaires, partiellement dans 175 et sont tous restés à la maison dans 22.

Le MEQ précise encore que des enseignants ont été « empêchés » de rentrer au travail dans 10 commissions scolaires dont celle de Varennes, Saint-Eustache, Les Ecores, Chambly dans la région métropolitaine.

La CEQ a aussi transmis son bilan en fin d'après-midi. Selon ses calculs, 6,896 enseignants sur 56,785 dont les syndicats avaient voté la poursuite de la grève sont entrés au travail hier, soit environ 12 %. La CEQ en a conclu que le mouvement de grève de ses membres s'était intensifié. A la Provincial Association of Catholic Teachers, 180 des 3,600 enseignants sont entrés au travail.

A la Commission des écoles catholiques de Montréal, on a observé hier une légère diminution des enseignants qui se sont présentés au travail dans le secteur français: 39 % contre 41 % la veille. Dans le secteur anglais, la situation n'a pratiquement pas bougé: 35 professeurs sur 1400 ont travaillé.

D'autre part, 43 commissions scolaires du Québec font relâche la semaine prochaine. On s'en étonne beaucoup un peu partout. En réalité, c'est la pratique depuis au moins l'an passé pour plusieurs commissions scolaires de commencer l'année dès le premier septembre. Les enseignants, eux se présentent à l'école vers le 25 août. La relâche de la semaine prochaine est en réalité un report des vacances d'été.

C'est donc dire que des milliers de grévistes se retrouveront en congé lundi! Leur salaire ne sera pas coupé pour autant tout simplement parce qu'ils sont payés pour 200 jours de travail. Chaque jour de grève entraîne une coupure de 1/200 de salaire, sauf depuis la loi 111 où la coupure est de 1/100, donc du double.

Sur le plan pratique, la situation de la semaine prochaine n'est pas sans causer des maux de têtes aux stratèges syndicaux. Car les uns « devront tenir le fort » pendant que d'autres se prélasseront au soleil du printemps qui vient, soit ici, soit plus au sud où le soleil est évidemment plus chaud . Et parmi ces enseignants en vacance, on retrouve les 6,000 de la CECM. La semaine suivante, les vacanciers de Montréal redeviendront en théorie grévistes pendant que d'autres partiront en vacances. La Commission des enseignants des commissions scolaires de la CEQ où sont élaborées les stratégies syndicales aura en fin de semaine à Québec à résoudre de forts difficiles équations.

Sur l'île de Montréal, seule la commission scolaire Jérôme Le Royer ne fait pas relâche la semaine prochaine parmi les catholiques. Les deux commissions scolaires protestantes, CEPGM et Lakeshore, sont en principe elle aussi en opération.



Ce n'est pas qu'il fait très froid sur les lignes de piquetage à Montréal ces jours-ci, mais cet enseignant en grève, qui faisait les cent pas devant le cegep du Vieux-Montréal, vendredi, ne voulait pas risquer quelque engelure que ce soit. Plusieurs enseignants se couvrent le visage sur les lignes de piquetage de manière à éviter d'être reconnu et, éventuellement, soumis à des mesures disciplinaires prévues dans la loi 111. (Photo CP).

Dans les cégeps

Le non-retour s'intensifie partout

par Rodolphe Morissette

La situation s'aggrave rapidement dans les cégeps du Québec. Hier, seulement une quinzaine d'établissements d'enseignement collégial public sur un total de 50 fonctionnaient normalement.

Jeudi, deux seulement des neuf syndicats de la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CEQ) défiaient la loi spéciale obligeant au retour au travail. Hier, au terme de votes de reconsidération pris la veille, les professeurs de cégep affiliés à la CEQ faisaient grève dans sept établissements. Aux cégeps de Matane et d'Abitibi-Témiscamingue se sont ajoutés en effet ceux de Sherbrooke, Sainte-Foy, Granby, Lennoxville et Drummondville.

Des 41 établissements où les professeurs sont affiliés à la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN) une trentaine ne fonctionnaient pas normalement, en raison de la grève des professeurs, accompagnée en certains endroit du respect rigoureux des lignes de piquetage par le personnel de soutien. Quatre de ces 30 collèges n'étaient pas ouverts hier en raison d'activités autres prévues au calendrier. C'était le fait notamment du Campus de Saint-Lambert-Longueuil (congé prévu jusqu'à lundi), des cégeps de Valleyfield et Gaspé où se tiennent des activités récréatives jusqu'à dimanche et où les enseignants devraient retourner au travail lundi.

Parmi les cégeps où les professeurs sont syndiqués à la CSN, le vote de ralliement de jeudi (à la grève) fut très serré à Saint-Jean-sur-Richelieu (98 à 93), tandis qu'au Cégep de Lévis-Lauzon, une assemblée réunissant 204 professeurs sur 270 se ralliait hier aux grévistes par un vote de 200 à zéro (4 abstentions). A Rivière-du-Loup, on a décidé aussi de se rallier au mouvement de grève.

Les seuls cégeps où les activités étaient à peu près normales (les élèves s'y trouvaient en nombre suffisant) hier étaient ceux de Victoriaville et de Bois-de-Boulogne, chez la CEQ, et, à la FNEEQ, ceux d'Edouard-Montpetit (Longueuil), Bourgchemin (Saint-Hyacinthe), Champlain, St. Lawrence (Québec), F.-Xavier Garneau (Québec), Maisonneuve (Montréal), de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Saint-Laurent, de Sept-Iles, de Shawinigan et de Sorel-Tracy.

Dans une dizaine de collèges, suivant un relevé effectué par la Fédération (patronale) des cégeps du Québec, les employés de soutien et les professionnels non enseignants ont respecté en totalité ou à la majorité les lignes de piquetage des enseignants et ne se sont pas présentés au travail. C'était notamment le fait hier des employés du Cégep André-Laurendeau de LaSalle, dont un employé de soutien nous a confié que le personnel de soutien s'était entendu au préalable «avec la direction du collège» pour respecter les lignes et retirer leur salaire malgré tout. Au fait, le collège était désert hier et jeudi.

Au Cégep de Rosemont, la majorité des professeurs défiaient la loi, mais laissaient entrer les autres personnels. 80 professeurs étaient tout de même au travail, selon la direction, mais très peu d'étudiants. Au Cégep Montmorency de Laval, un cordon de policiers ouvrait, hier comme avant-hier, la ligne de piquetage pour le personnel non enseignant, lequel a travaillé, avec quelque 65 professeurs (15 de plus que la veille) sur 242. Il s'y trouvait hier au plus 200 étudiants (sur 3,004), mais peu de cours ont été donnés.

Toujours à Montmorency, des étudiants de troisième année en techniques infirmières ont demandé et obtenu de la Cour supérieure une injonction temporaire ordonnant au syndicat des professeurs et à ses dirigeants de mettre fin à la grève et d'offrir à compter de lundi matin les cours de techniques infirmières.

Au Cégep Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, qui ne fonctionne pas, un groupe de chômeurs qui y suivent des cours (et doivent le faire pour obtenir leurs prestations) a obtenu une injonction dans le même sens et les cours prévus. Trois étudiants en techniques administratives ont obtenu aussi une injonction ordonnant à leurs professeurs de rentrer.

Au Cégep du Vieux-Montréal, la police est intervenue pour une deuxième journée d'affilée. La majorité du personnel non enseignant, affilié à la CSN, a refusé d'entrer au travail, en plus de voter hier en faveur d'un débrayage de 24 heures pour lundi. La police est intervenue également aux cégeps de Joliette, de Saint-Jérôme et de Limoilou (Québec). En ce dernier lieu, 70 policiers étaient présents.

Au Cégep John-Abbott de Sainte-Anne-de-Bellevue, le personnel non enseignant a décidé hier, en assemblée générale, de débrayer 24 heures lundi prochain.

Enfin, tant les dirigeants de la FNEEQ que ceux de la FEC feront le point de la situation aujourd'hui à Québec.

La suspension de la charte des droits

L'inquiétude persiste chez plusieurs

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Les explications rassurantes du premier ministre et du ministre de la Justice concernant la dérogation, prévue par la loi 111, à la charte canadienne des droits et à la charte des droits et libertés de la personne du Québec, n'ont pas convaincu tout le monde, loin de là. Si les députés péquistes se disent satisfaits des réponses fournies à leurs questions, l'inquiétude persiste dans d'autres milieux.

Ainsi, selon Me Gil Rémillard, professeur de droit constitutionnel à l'Université Laval, ce qui est le plus grave et dangereux, c'est l'absence de critères et de lignes directrices pour juger de la suspension des droits individuels et de sa mise en application.

Quant à Me Herbert Marx, député libéral de D'Arcy McGee (et professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal), il continue de prétendre que la loi et les sanctions prévues sont exorbitantes, et il note qu'aucun autre des onze gouvernements canadiens ne s'est donné une loi aussi arbitraire, pas même Ottawa lors de la crise d'Octobre 70 au Québec.

Pour sa part, la Commission des droits de la personne du Québec, qui a protesté avec vigueur contre la loi, ne désavoue nullement sa dénonciation, même si son ministre responsable, M. Bédard, l'a accusée indirectement de se livrer à un « charriage inqualifiable ». Elle évalue la situation et verra le semaine prochaine s'il y a lieu d'intervenir à nouveau.

Officieusement, on nous a dit à la Commission que l'on est « tracassé » par les propos du ministre responsable de l'application et de la promotion de la charte québécosie. Cette inquiétude incite même à se demander si, à cause de sa prise de position, M. Bédard ne devrait pas laisser cette fonction.

Au Barreau, pas de commentaire officiel non plus. Mais on maintient la déclaration formulée mercredi et qui estime qu'un certain nombre de dispositions de la loi 111 « portent atteinte à nos institutions juridiques qui sont la sauvegarde et la garantie de nos droits et libertés ».

Pour sa part, Me Rémillard ne met nuellement en cause la légalité de la loi. Sur ce plan, elle est inattaquable, dit-il d'emblée, au cours d'un entretien téléphonique avec LE DEVOIR.

Il ne consteste pas non plus la possibilité de suspendre l'application de l'une ou l'autre charte des droits, en prenant en considération l'intérêt de la collectivité. Le problème vient de ce que les chartes ne traitent que des droits individuels, ce qui laisse les gouvernements libres de décider des droits collectifs et du moment où ils priment sur les droits individuels.

Cette suspension est soumise au bon plaisir du gouvernement, du premier ministre en définitive, et c'est cela qui fait problèmes à l'heure actuelle. Dans notre régime parlementaire, où la ligne de parti est inébranlable, il est « extrêmement dangereux » qu'un seul homme, M. Lévesque en l'occurrence, décide s'il y a crise, de son ampleur, des remèdes et sanctions à appliquer. Il n'y a pas de lignes directrices, quant au respect des droits collectifs, des droits d'un groupe, dans ce cas, les enseignants, soumis à l'arbitraire d'un seul homme, en somme.

Cette difficulté fait ressortir, selon l'expert de Laval, la cruelle absence d'une constitution interne qui soit propre au Québec, qui détermine un contrat social communément accepté et appliqué. En période de crise, cette constitution permettrait de légitimer les gestes que le gouvernement estime devoir poser. Elle donnerait des critères objectifs, des points de références, des mécanismes et des normes de sanctions.

Entre le parlementarisme et le totalitarisme, opine même M. Rémillard, la marge de manoeuvre est mince, d'où la nécessité de « guidelines » quand on veut réprimer une crise sociale. Le respect des droits fondamentaux commande la plus grande vigilance, et il y a grave danger quand la démocratie dépend d'un seul homme, qui que ce soit.

Bien sûr, admet-il, les mesures exceptionnelles adoptées dans la nuit de jeudi sont faites au nom de l'efficacité. Mais à ce compte, la recherche de l'efficacité peut mener fort loin, car la démocratie, « c'est un paquet de troubles ».

LA RECHERCHE



L'astrologie et la science
par Jean-Claude Pecker

Le lait maternel
par Bruno Ribadeau-Dumas

L'érosion des plages
par Roland Paskoff

Intelligence artificielle et jeu d'échecs
par Jean-Louis Laurière

La TV par satellite
par Charles Akrich

Le langage des singes
par Jean-Pierre Gautier et Bertrand Deputte

n° 140 $3.25 en vente partout

OFFRE D'ABONNEMENT
Un an: $32.00

Je souscris un abonnement d'un an (11 nos) à la RECHERCHE, au prix de $32.00

Nom..... Profession.....

Adresse..... Code postal.....

Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner accompagné de votre règlement à
Diffusion Dimédia, 539, av. Lebeau Saint-Laurent H4N 1S2

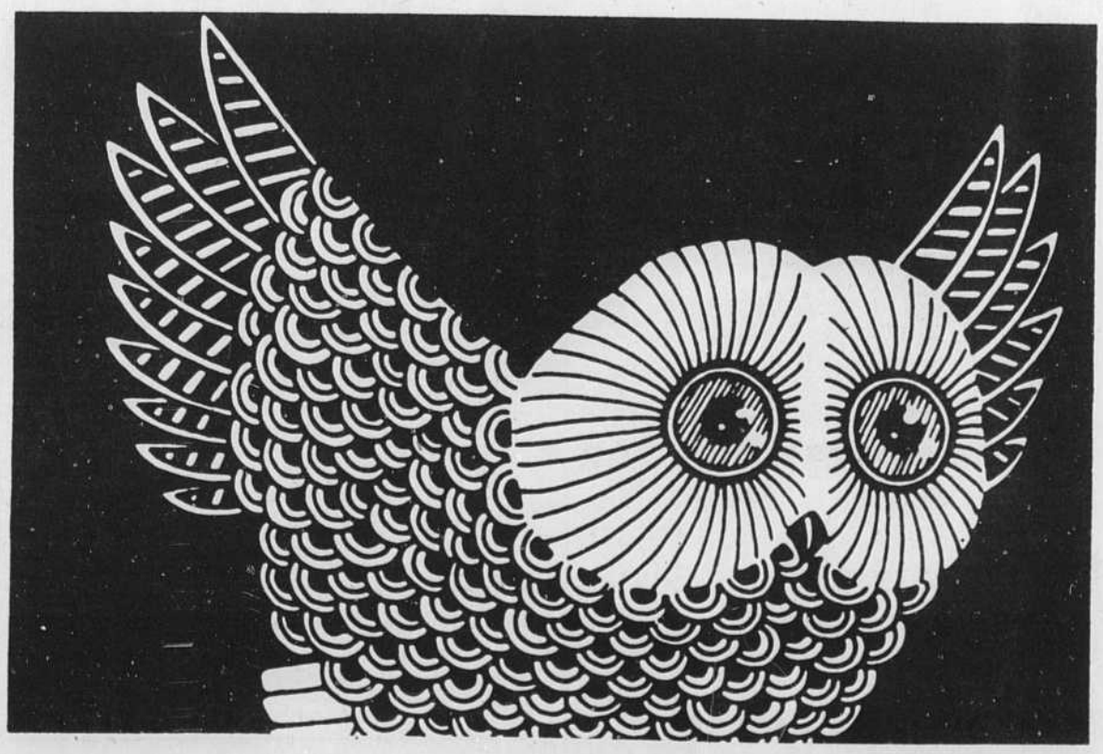
cégep

(enseignement régulier, le jour)
LE 1er MARS 1983
est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la
SESSION "AUTOMNE 1983"
dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby
John Abbott
Joliette
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Montmorency
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vieux Montréal
Institut de technologie agricole et alimentaire

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à votre école, à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM
service régional d'admission du montréal métropolitain
C.P. 70, Succursale Bourassa, Montréal, Québec, H2C 3E7



Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



Étude et réflexion sur:
• l'omniprésence des médias
• ses effets sur l'éducation
• les avenues de l'école parallèle
• les visages d'une nouvelle jeunesse.

Version abrégée
80 p.
EOQ 19350-8
3,95 $

Également offert:
Grandir avec la télévision. La télévision et les valeurs dans le projet éducatif
1982, X+81 p.
EOQ 19260-9
2,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec.

8473

Québec

Namibie: un cessez-le-feu pourrait être signé par Pretoria et Luanda

LE CAP (d'après Reuter et AFP) — Une délégation sud-africaine va probablement rencontrer des diplomates angolais la semaine prochaine au Cap-Vert afin de discuter avec des responsables angolais des conditions d'un éventuel cessez-le-feu en Namibie, a déclaré hier M. Pik Botha.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères a précisé dans un communiqué que la délégation serait dirigée par M. Hans van Dalsen, directeur-général du département des Affaires étrangères.

M. Botha a néanmoins déclaré que les chances de parvenir à un accord étaient minces.

Les propos du chef de la diplomatie sud-africaine surviennent peu après l'annonce du retour en Afrique du Sud de M. Brand Fourie, ambassadeur aux États-Unis, étroitement associé depuis cinq ans aux efforts entrepris afin de trouver un réglement d'indépendance de la Namibie qui soit acceptable pour la communauté internationale.

De source diplomatique, on fait valoir que l'expérience de M. Fourie et sa connaissance du mode de pensée en vigueur à Washington feraient de lui un membre apprécié dans une telle délégation.

Selon des sources diplomatiques occidentales au Cap, ce deuxième round pourrait déboucher sur la conclusion d'un cessez-le-feu qui impliquerait non seulement les troupes sud-africaines et les nationalistes de la SWAPO, mais aussi les guérilleros de l'UNITA en lutte contre le gouvernement de Luanda.

M. Pik Botha avait récemment expliqué à des correspondants étrangers qu'il sagirait en fait d'un « pré-cessez-le-feu » - indépendant du cessez-le-feu prévu par la résolution 435 des Nations unies - qui devrait constituer un test, devant permettre le rétablissement d'une confiance réciproque entre Pretoria et Luanda.

Cet arrêt momentané des hostilités devrait également permettre, estiment généralement les observateurs, de préparer dans le calme le départ d'Angola des quelque 30.000 Cubains qui y sont stationnés à la demande de Luanda. Washington a fait du départ des soldats de Fidel Castro un préalable à l'application du plan de réglement sur la Namibie, rappelle-t-on.

Hier, le groupe des cinq pays occidentaux (États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, RFA) chargé du plan de réglement de la question namibienne, a rencontré à New York M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies. Celui-ci vient d'effectuer une tournée en Afrique et notamment dans les pays de la ligne de front (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) où il s'est entretenu de la question namibienne avec les chefs d'État et de gouvernement des pays respectifs.

Enfin, demain à Harare, les représentants de ces mêmes pays africains doivent se réunir pour faire le point de la situation.

Les forces dirigées par l'Afrique du Sud et les maquisards de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) basés en Angola se combattent depuis longtemps.

Mais, le *Washington Post* signalait jeudi que l'Angola et l'Afrique du Sud observaient un cessez-le-feu « de facto » et que l'on s'attendait e qu'un désengagement officiel intervienne rapidement.

Les observateurs militaires remarquent depuis quelque temps une accalmie prolongée dans l'activité entre forces angolaises et sud-africaines.

Attentat à la bombe en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG (AFP)— Soixante-seize Noirs ont été blessés- dont dix-huit grièvement- hier dans des locaux administratifs de Bloemfontein, lors d'un attentat à la bombe attribué par le chef de la police sud-africaine aux terroristes du Congrès national africain (ANC anti-apartheid).

L'attentat n'avait pas été revendiqué hier en fin d'après-midi.

Dans une déclaration faite en fin d'après-midi à Pretoria, le général Mike Geldenhuys a déclaré que l'ANC a fourni une preuve supplémentaire de sa détermination à s'attaquer à des « personnes innocentes », sans souci des conséquences. Il a qualifié de « balivernes » les affirmations selon lesquelles le mouvement clandestin interdit depuis 1960 par Pretoria choisit ses objectifs de manière à éviter les victimes.

La charge de forte puissance déposée dans des toilettes du bâtiment de la province de l'État libre d'Orange, réservés aux seuls administrés noirs, a explosé vers 10h30 locales déclenchant la panique parmi les centaines de Noirs venus en cette fin de semaine se faire enregistrer comme demandeurs d'emploi ou demander le renouvellement de leurs « pass » sans lesquels ils sont interdits de séjour en zone urbaine blanche.

Cinq d'entre elles- dans un état critique- ont été opérées d'urgence, a-t-on appris auprès de l'hôpital Pelonomi de Bloemfontein.

Bon nombre des autres blessés transportés ne souffraient que de plaies superficielles provoquées par des débris de verre ou des projections diverses. Ils ont pu regagner leurs domiciles après traitement.

Des témoins ont raconté avoir vu de nombreuses chaussures et des chapeaux abandonnés au milieu de flaques de sang dans les bureaux dévastés par l'explosion. Les vitres du bâtiment administratif ont été soufflées sur trois étages et les dégâts matériels s'élèveraient à plusieurs milliers de rands (autant de dollars), a indiqué l'agence sud-africaine Sapa.

D'importantes forces de sécurité ont bouclé le quartier périphérique de Bloemfontein où s'est produit l'attentat, tandis que des artificiers entreprenaient de fouiller les décombres.

A midi, soit 1h30 après l'explosion, le palais de justice de la ville a dû être évacué d'urgence à la suite d'une alerte à la bombe. Les policiers accourus sur place n'ont trouvée aucune charge.

Un important colonel du KGB arrêté en RFA

BONN (AFP) — L'arrestation à Cologne « d'un important agent du KGB » en la personne de « Batachew », annoncée jeudi soir par le ministère de l'Intérieur ouest-allemand, éclaire d'un jour nouveau la « guerre impitoyable pour les technologies de pointe » que livrent les services de renseignement des pays de l'Est, estiment les experts militaires à Bonn.

« Batachew », 42 ans, a été arrêté jeudi devant la cathédrale de Cologne par les agents de l'Office criminel fédéral ouest-allemand (BKA-Bundeskriminalamt) au moment où un Allemand de l'Ouest — complice ou policier, aucune indication n'a encore été fournie — s'apprêtait à lui remettre des appareils de décodage ultra-perfectionnés utilisés par les services secrets ouest-allemands, ont indiqué des sources proches des services de renseignement.

Officiellement simple employé de la mission commerciale soviétique, sans statut diplomatique, « Batachew » figurait sur les listes de la mission comme spécialiste des ordinateurs et était plus particulièrement chargé des « liaisons » avec les firmes d'Etat soviétiques.

« Batachew », selon les mêmes sources, était toutefois discrètement « filé » depuis octobre 1981 par des agents du contre-espionnage ouest-allemand qui savaient qu'il appartenait au KGB.

« Batachew » avait en effet déjà pris des contacts en janvier dernier et avait promis 5,000 marks à un Allemand de l'Ouest contre livraison d'un appareil de décodage, ont précisé ces mêmes sources.

Les services officiels ouest-allemands estiment à 10,000 le nombre d'agents des pays de l'Est — URSS incluse — qui agissent en RFA. Un grand nombre d'entre-eux sont spécialisés dans l'espionnage économique. Secteurs visés: les techniques énergétiques (nucléaire, énergie de remplacement), l'industrie chimique, la micro-électronique et l'informatique.

L'arrestation de « Batachew », qui a été entendu jeudi soir par le juge d'instruction de la cour fédérale de Karlsruhe, intervient au moment où la « valse des espions » bat son plein entre les deux Allemagnes.

Bonn, selon des sources bien informées, est actuellement en pourparlers pour obtenir la libération d'un certain nombre de ses ressortissants en échange du « maître-espion » de la RDA, Lothar Erwin Lutz, ancien fonctionnaire du ministère ouest-allemand de la Défense quand Helmut Schmidt en était le ministre. Lothar Lutz et sa femme Renate, également fonctionnaire dans le même ministère, avaient été condamnés en 1977 à 12 ans d'emprisonnement.

En transmettant à l'Est environ un millier de documents secrets de l'OTAN et notamment les premiers plans du char Leopard-2, les époux Lutz avaient causé « plus de tort que Gunther Guillaume, conseiller à la chancellerie de Willy Brandt », estiment les milieux proches des services de renseignement. Guenther Guillaume et Renate Lutz ont été échangés le 1er octobre 1981.

Les services officiels conservent sur « l'affaire Batachew » un mutisme quasi-total, même s'il a été reconnu que l'agent du KGB représentait une « grosse prise ». De ce fait, estiment les experts, « Batachew » va venir grossir le nombre des espions de l'Est, devenus « monnaie d'échange » eventuelle contre des agents de l'Ouest.

Le dernier de ces échanges a été réalisé en mai 1982, dans le cadre d'une vaste opération internationale. Sept citoyens ouest-allemands (six emprisonnés en RDA pour espionnage et un en Tchécoslovaquie) ainsi qu'un soldat sud-africain prisonnier de la SWAPO à Luanda avaient alors été échangés contre le « maître-espion du KGB », le commandant Alexei Kozlov.

Un diplomate soviétique est impliqué dans l'affaire Pronine

ROME (AFP) — Un diplomate de l'ambassade d'Union soviétique à Rome serait impliqué dans l'affaire d'espionnage qui a conduit à l'inculpation jeudi de M. Viktor Pronine, vice-directeur de la compagnie soviétique Aeroflot à Rome, affirmait hier le quotidien *La Repubblica* (gauche).

Selon le quotidien, qui ne cite pas de sources, le nom de ce diplomate aurait été fourni aux magistrats chargés de l'enquête par M. Azeglio Negrino, l'industriel gênois arrêté le même jour que M. Viktor Pronine alors qu'il s'apprêtait à remettre à ce dernier plusieurs centaines de micro-films touchant des informations couvertes par le secret d'État.

Le quotidien ajoute que le magistrat a demandé l'expulsion de ce diplomate au ministère italien des Affaires étrangères. Hier matin, on se refusait à commenter cette information tant au ministère des Affaires étrangères qu'à l'ambassade d'Union soviétique à Rome.

Toujours selon *Repubblica*, le diplomate serait l'un des cinq premiers par ordre d'importance au sein de l'ambassade d'URSS dans la capitale.

Les autorités soviétiques ont convoqué par ailleurs jeudi l'ambassadeur d'Italie à Moscou pour « protester » contre l'arrestation sous l'accusation d'espionnage de M. Pronine et demander sa libération immédiate, a indiqué le ministère italien des Affaires étrangères.

Selon le ministère, l'ambassadeur a fait valoir que l'indépendance de la magistrature en Italie, garantie par la constitution, « ne permettait en aucune façon au gouvernement d'interférer sur l'action de l'autorité judiciaire ».

D'autre part, le ministère a confirmé l'information selon laquelle deux fonctionnaires de la Marflot (marine marchande soviétique) avaient été expulsés. L'un deux, « invité à quitter le pays au sens de l'article 9 de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques », est déjà parti, a ajouté la Farnesina.

Le deuxième fonctionnaire, qui avait déjà quitté depuis longtemps le territoire italien, s'est vu notifier par les canaux diplomatiques l'interdiction d'y revenir, a-t-on indiqué de même source.

La compagnie Marflot, rappelle-t-on, a ses bureaux à Gênes, ville à quelques kilomètres de laquelle la société Microlito de M. Azeglio Negrino a son siège.

D'autre part, M. Azeglio Negrino, à l'inverse de M. Pronine, semble décidé à collaborer avec la justice, selon ses avocats. Ces derniers ont indiqué à la presse que l'industriel gênois avait commencé à révéler dans le détail l'histoire de sa collaboration avec l'Union soviétique, qui remonterait à un an et demi environ.

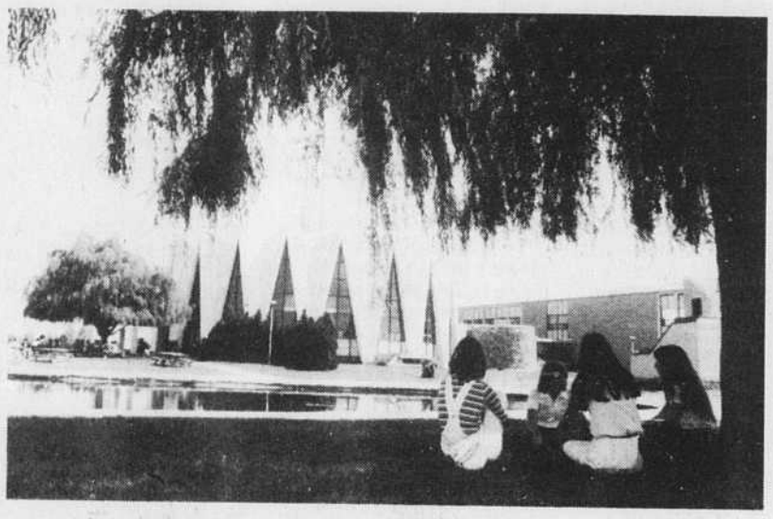
Le contenu des microfilms revendus à M. Pronine, couvert par le secret d'État, reste un mystère. Selon les indiscrétions diffusées par la presse, ces clichés montreraient aussi bien des photos d'officiers de l'armée ou des services secrets que des plans de navire ou d'avion.

HUBERT VAN GIJSEGHEM, PH. D.
PSYCHOLOGUE - PSYCHOTHÉRAPEUTE
ENFANTS - ADOLESCENTS - ADULTES - COUPLES
331-5530
39 boul. Gouin Ouest 388-9182

maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras 844-3361

Collège Marie-Victorin



Être au coeur de l'action étudiante en :
- lettres
- sciences de l'administration
- sciences humaines
- sciences pures et appliquées
- sciences de la santé
- techniques administratives
- techniques d'arts plastiques
- techniques d'éducation spécialisée
- techniques de garderie d'enfants
- techniques du vêtement masculin et féminin

7000, rue Marie-Victorin, Montréal H1G 2J6 325-0150

IQS
Seul moyen de noter intégralement la parole la plus rapide
LA STÉNOTYPIE
s'adapte à toutes les formes du secrétariat; elle assure aussi la prise des conférences, colloques, réunions et congrès; elle garantit le compte rendu intégral des procès, la prise des débats... On la trouve dans les entreprises, organismes nationaux et internationaux.
Inscription ouverte pour mars ou septembre 1983
Institut France Quitard de Sténotypie I. Q. S.
Permis 749666 du ministère de l'Éducation
1290, rue Saint-Denis, Suite 89, Montréal
(Métro Berri, sortie Saint-Denis)
288-2241

CACF otu
Fondation du Ministère Français de l'Éducation.
Organisation sans but lucratif.
SÉJOURS LINGUISTIQUES
ÉTÉ 83
13 — 18 ANS — 18 ANS ET PLUS
ANGLAIS
9 centres en Angleterre
1 centre à Malte
6 centres aux USA
ALLEMAND
3 centres en Autriche
2 centres en Allemagne
ITALIEN
1 centre en banlieue résidentielle de Rome
ESPAGNOL
1 entre à Madrid
Sont inclus dans nos programmes:
l'enseignement,
l'hébergement en famille ou en résidence,
la pension complète, pour la majorité des centres,
les activités socio-culturelles et sportives,
le transport aérien et les transferts.
Durée: 3 ou 4 semaines
Pour certains centres, possibilité de crédits délivrés par un collège de la province.
Pour recevoir notre brochure, écrivez ou téléphonez à
CACF — Comité d'Accueil Canada-France
2115, rue de la Montagne — suite 200
Montréal H3G 1Z8
Tél.: (514) 849-7087 — Québec: (418) 653-3077
Détenteur d'un permis du Québec

■ Vous êtes dans les **secteurs public, parapublic, gestionnaire** ou **professionnel**; ou **cadre du privé** intéressé par les affaires publiques.
Augmentez vos atouts
■ La situation actuelle provoque des **changements** profonds qui déjà comportent des **risques** pour les uns et représentent des **opportunités** pour les autres. Il faut être SOLIDEMENT PRÉPARÉ!
■ **Dès maintenant**, l'ÉNAP vous offre sa **MAÎTRISE PROFESSIONNELLE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE** adaptée aux exigences nouvelles des années '80.
■ À TEMPS PARTIEL et à TEMPS COMPLET, à Montréal et à Québec; et à temps partiel à Hull.
■ **Vous êtes candidat(e)** admissible si vous possédez un diplôme universitaire de premier cycle et quatre années d'expérience OU une expérience de gestion jugée exceptionnelle par le jury de sélection.
■ **SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE** d'ici le 11 mars à Québec et Montréal pour la session d'automne 1983, et d'ici le 30 septembre à Hull pour janvier 1984.
■ **COMMUNIQUEZ AVEC NOUS, nous pouvons vous aider!**
à QUÉBEC
M. Denis Jean
657-2476 (418)
à HULL
M. Raymond Chauvet
776-8340 (819)
à MONTRÉAL
M. Germain Plamondon
382-6270 (514)



École nationale d'administration publique



Métro Vendôme ou Villa Maria
- Collège mixte, privé, déclaré d'intérêt public
- D.E.C. en Sciences, en Sciences humaines, en musique
- Possibilité d'un Musique/Sciences double D.E.C.: Musique/Sciences humaines
- Résidence pour étudiantes
- Service de prêts et bourses
- **INSCRIPTIONS OUVERTES:**
Pour septembre 83: à partir du 15 janvier
"Portes ouvertes" le 22 février de 10h00 à 21h00

Pour information et/ou demande d'admission:
Collège Marguerite-Bourgeoys
4873 ave Westmount
Montréal H3Y 1X9
Tél.: (514) 487-2420 - poste 18

Pour demande d'admission:
Nom.....
Adresse.....
.....No tél.:.....

Le Soudan accuse la Libye d'avoir massé des troupes à sa frontière

KHARTOUM (Reuter) — Le Soudan a accusé hier la Libye d'avoir concentré des troupes, des blindés et des avions à proximité de la frontière dans le cadre d'une entreprise de déstabilisation des pays frontaliers de la Libye.

Selon l'agence soudanaise Suna, on déclare de source autorisée à Khartoum avoir « observé des concentrations de troupes libyennes, de chasseurs, de bombardiers à long rayon d'action et d'unités blindées dirigées contre le Soudan ».

ces sources, qui ne sont pas nommément citées, accusent en outre le colonel Kadhafi de « comploter contre le Soudan comme il l'avait fait en 1976 ».

À cette époque, des responsables de l'opposition soudanaise en exil étaient entrés au Soudan depuis la Libye avec des hommes armés afin de renverser le gouvernement du président Jaafar Nimeiri.

« Nous attirons l'attention du monde entier, des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine sur les complots du colonel Kadhafi visant à déstabiliser et à menacer les pays voisins, dont le Soudan », déclare-t-on de même source.

Les autorités de Khartoum ont arrêté des membres d'un « comité révolutionnaire » entraînes en Libye et qui s'étaient infiltrés au Soudan pour y fomenter des troubles, ajoute-t-on de même source, sans plus de précisions.

De son côté, le représentant de la Libye à l'ONU, M. Ali Triki, a affirmé hier dans une conférence de presse que son pays « ne menaçait en rien le Soudan ou l'Égypte ou quiconque » et « n'avait en aucune façon massé des troupes aux frontières de ces pays ».

M. Triki a ajouté que la Libye « n'avait nullement l'intention de faire quoi que ce soit pour aggraver la situation ». Mais « si la sixième flotte américaine entre dans nos eaux territoriales, nous n'aurons pas d'autre choix que de nous battre », a-t-il ajouté.

À Washington, des responsables de l'administration américaine ont révélé que deux MiG-23 libyens s'étaient approchés du porte-avions américain Nimitz près du golfe de Syrte cette semaine avant que des F-14 ne décollent du porte-avions pour éloigner les appareils libyens.

Les responsables américains se sont refusés à confirmer les informations de la radio et de la télévision selon lesquelles les avions libyens se trouvaient à moins de 100km du Nimitz.

C'est dans ce secteur que des appareils de ce même porte-avions avaient abattu en août 1981 deux SU-22 libyens qui avaient ouvert le feu sur des appareils américains.

Tripoli considère que le golfe de Syrte fait partie de ses eaux territoriales. Washington fait valoir qu'il s'agit des eaux internationales et que les États-Unis ont le droit d'y faire des manoeuvres.

Mercredi soir au cours de sa dernière conférence de presse, le président Ronald Reagan s'était efforcé, tout en confirmant l'envoi en Égypte des AWACS, de dédramatiser les informattons sur la situation régnant à la frontière soudano-libyenne. Jeudi toutefois un très haut fonctionnaire américain avait indiqué que la « politique imprévisible et aventureuse de la Libye » avait provoqué ces jours derniers un « regain de tension » dans la région.

Selon le *New York Times* d'hier les services de renseignements américains avaient eu vent de la préparation d'un raid aérien sur la capitale soudanaise, Khartoum, dans les jours à venir, et de l'envoi d'avions libyens au sud du pays et sur les bases lybiennes dans la bande d'Aouzou, au nord du Tchad.

De son côté, M. Chester Crocker, secrétaire d'État adjoint américain pour l'Afrique, a dénoncé « l'aventurisme » de la Libye qui cherche, selon lui, à étendre « son activité subversive » sur l'ensemble du continent africain.

Dans une interview publiée dans la dernière édition de la revue d'études internationales SAIS de l'université John Hopkins de Baltimore, M. Crocker affirme ainsi que le conflit actuel à la frontière somalo-éthiopienne est « alimenté par l'argent et les armes libyens allant aux groupes de dissidents somaliens ».

Israël et le spectre de la guerre civile

par Victor Cygielman
collaboration spéciale

JERUSALEM — Au moment où toutes les forces de l'ordre, y compris les services spéciaux, recherchent activement l'auteur de l'attentat meurtrier contre Emile Grunzweig, militant de « Paix maintenant », la police prend des mesures extraordinaires pour assurer l'ordre lors des manifestations « pour la démocratie et la liberté d'expression » qui se succèdent dans le pays.

Au ministère de l'Intérieur, apprenons-nous, on est décidé à « faire l'impossible » pour éviter de nouveaux incidents, mais le climat social et politique, en Israël, reste troublé, tendu, et pour la première fois dans l'histoire du pays, le spectre d'une guerre civile est sérieusement évoqué.

« La guerre civile est à l'ordre du jour, devient possible là où des coupures profondes apparaissent au sein du peuple, sur le plan idéologique et sur le plan des principes fondamentaux. Or,c'est le cas, aujourd'hui, en Israël ».

Ce constat inquiétant est du professeur Menahem Amir, éminent criminologue israélien. M. Amir relève, d'une part, les antagonismes croissants entre religieux et laïcs, ashkénazes et sépharades, membres de « Paix maintenant » et partisans inconditionnels du Likoud de M. Begin, « roi d'Israël ».

Depuis l'ouverture des hostilités au Liban, vingt soldats israéliens ont été jugés et condamnés pour refus de porter les armes au Liban et/ou en Cisjordanie occupée. A ce nombre, il faut ajouter plusieurs cas d'officiers, semblables à celui du colonel Eli Gueva, qui ont été libérés de l'armée, sans tambours ni trompettes, pour éviter la publicité, le scandale.

Le mouvement « Il y a des limites », né pendant la guerre au Liban, a fourni ces chifrres lors d'une conférence de presse et a révélé, en outre, qu'il compte dans ses rangs 1,466 militaires de réserve opposés à la guerre au Liban. Un pétition a été lancée demandant aux autorités de libérer les militaires emprisonnés pour « objection de conscience » et de permettre à chaque soldat israélien de « servir la patrie conformément à sa conscience », c'est-à-dire à l'intérieur des frontières de l'État d'Israël d'avant juin 1967. Parmi les signataires de la pétition, il y a 228 officiers de réserve dont trois lieutenants-colonels et neuf majors (commandants).

On sait que les membres de « Paix maintenant » sont, eux aussi, pour la plupart des militaires de réserve, appartenant souvent à des unités d'élite, qui ont fait la campagne du Liban, comme feu Emile Grunzweig, assassiné à la grenade, devant les bâtiments de la présidence du conseil, à Jérusalem.

Jusqu'ici, les membres de « Paix maintenant » se sont abstenus de toute réaction violente et se sont contentés, pendant les réunions publiques, d'opposer une « résistance passive » aux voyous et nervis de la droite nationaliste, qui les harcelaient, les insultaient, leur crachaient à la figure, aux cris de « Begin, roi d'Israël ». Tout au plus répliquaient-ils par des mots d'ordre du type: « Vive la démocratie israélienne », « Le fascisme ne passera pas ».

La question qu'on se pose, dernièrement, tout bas en Israël, et que le pr. Amir pose tout haut est la suivante: pendant combien de temps encore les animateurs de « Paix maintenant » réussiront-ils à faire accepter par leurs membres les consignes de non-violence? Conscient de la gravité de l'heure, le président de l'État, M. Yitzhak Navon, a déjà lancé une mise en garde solennelle, la nuit où Emile Grunzweig fut assassiné: « Je conseille au lanceur de la grenade et à ses commanditaires éventuels de ne pas oublier que dans notre pays tout le monde a des grenades... ».

Phrase terrible. Le pr. Amir est plus précis encore. Il estime qu'après le prochain incident sanglant, des membres de « Paix maintenant » pourraient décider de former des « groupes d'auto-défense », une sorte de « Palmah bis ». (NDLR: la « Palmah », pendant la guerre de l'indépendance, fut un corps d'élite de la Haganah spécialement utilisé dans les opérations de commando et dans les combats de corps à corps).

Pour stopper le processus actuel, l'engrenage fatidique qui débouchent tout droit sur la guerre civile, le pr. Amir estime indispensable l'application « d'urgence » de deux mesures parallèles et complémentaires: d'abord, il faut que le gouvernement et , en premier lieu, Menahem Begin, dénoncent toute violence exercée contre des adversaires politiques et contre ceux qui osent penser différemment et l'expriment sur la place publique. Le premier ministre doit, fermement et constamment, rappeler à l'ordre ses propres partisans. (A part la révulsion exprimée après l'assassinat d'Emile Grunzweig, M. Begin s'est jusqu'ici soigneusement abstenu de faire la leçon à ses partisans, de leur interdire toute tentative de réduire au silence ses adversaires politiques).

Ensuite, il faut que la police protège réellement toute manifestation légale (c'est-à-dire ayant un permis en règle) et réagisse, énergiquement, « au premier crachat », en arrêtant immédiatement le coupable. « La répression destinée à défendre, activement, le droit à critiquer le gouvernement, le droit à la liberté d'expression, vient avant l'éducation, parce que cette dernière est nécessairement une entreprise de longue haleine. D'ailleurs, la défense, par les forces de l'ordre, de nos libertés démocratiques a elle aussi une grande valeur éducative », conclut le criminologue Menahem Amir.

Arafat élargit sa majorité au sein du Conseil national palestinien

ALGER (AFP) — M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a réussi hier à élargir sa majorité au sein du parlement palestinien, à la veille des votes décisifs du Conseil national (CNP), chargé de définir le nouveau programme d'action de la direction palestinienne.

Le président de l'OLP a en effet obtenu, par une manoeuvre de procédure, l'entrée au Conseil national palestinien de vingt militaires, sur lesquels il a autorité en qualité de commandant en chef des forces armées, s'assurant ainsi, selon les observateurs, la certitude de faire prévaloir, par un large consensus, ses options politiques, diplomatiques et militaires pour le réglement de la question palestinienne.

Le parlement palestinien, qui siège depuis lundi à Alger en session publique, était saisi d'une proposition du comité exécutif de l'OLP tendant à faire élire vingt-neuf nouveaux membres, parmi lesquels vingt-trois militaires.

Par une série de votes, et grâce à la majorité dont il disposait déjà au sein du CNP, M. Arafat a réussi à faire modifier le réglement intérieur du parlement, lui permettant de faire approuver les candidatures des militaires lui étant favorables par un vote bloqué.

M. Arafat a justifié le caractère exceptionnel de cette procédure en arguant des « nécessités de la discipline militaire », dont il est responsable en qualité de commandant en chef.

Au cours des débats qui ont été houleux dans l'après-midi, on a pu constater le souci des diverses composantes du CNP, y compris les plus « radicales », de rechercher le consensus le plus large sans pour autant accorder un blanc-seing au président de l'exécutif palestinien.

Selon les observateurs, M. Arafat, par ce succès politique capital, dispose désormais de larges possibilités pour utiliser le poids du CNP dans l'application de la plateforme politique et diplomatique en cours d'élaboration dans les commissions.

Par ailleurs, Abou Daoud, membre du comité central du Fatah, interpellé en janvier 76 à Paris pour sa participation à des opérations terroristes, a été également admis comme membre du Conseil national palestinien.

De diverses sources palestiniennes, il apparaît qu'un consensus se dessine sur les questions les plus controversées notamment l'acceptation du plan arabe de Fès comme base-minimum pour le réglement du conflit israélo-palestinien, l'idée d'une confédération jordano-palestinienne subordonnée à la création d'un État palestinien indépendant, et les relations de l'OLP avec les États arabes, en particulier la Syrie et l'Égypte.

De mêmes sources, il semble également qu'une formule soit en cours d'élaboration sur la manière d'apprécier le plan Reagan, rejeté « catégoriquement » en séance plénière jeudi par les ténors de la tendance « dure » de l'OLP.

Au cours de cette séance, qui s'est déroulée en présence de la presse et des télévisions occidentales, les observateurs ont relevé l'habileté avec laquelle M. Arafat a neutralisé les oppositions qui se manifestaient bruyamment dans les travées de l'hémicycle archi-comble du palais des Nations, à une vingtaine de km d'Alger.

Ainsi, c'est sur sa proposition qu'un des six candidats civils à la députation, en prison en Jordanie depuis « septembre noir » en 1970, a été approuvé à l'unanimité, désarmant ainsi les détracteurs de ses récentes rencontres avec le roi Hussein de Jordanie.

De même, le chef de l'OLP a réussi à faire écarter une liste de candidatures féminines, en dépit des protestations énergiques du petit carré de femmes membres du CNP, animé par Leila Khaled, auteur du premier détournement d'un avion de la compagnie israélienne El Al. Il leur était surtout reproché, selon les spécialistes des questions palestiniennes, leur sympathie à l'égard des thèses « radicales » des tendances minoritaires de l'OLP.

Assam: près de 400 morts en février

NEW DELHI (d'après AP et AFP) — Trente incendies de village et 27 nouvelles victimes ont été recensés hier dans l'Assam, dans le nord-est de l'Inde. Le bilan s'élève maintenant 389 victimes depuis le début des émeutes le 2 février dernier.

Les violences qui se déroulent dans cette province ont également des répercussions politiques, l'opposition a en effet décidé de boycotter l'ouverture de la nouvelle session parlementaire à New Dehli.

Cinq partis non-communistes ont pris cette décision pour protester contre la façon dont le gouvernement de Mme Indira Gandhi a réagi face à la situation dans l'Assam.

Parallèlement, 150 étudiants assamis ont manifesté dans la rue pour protester contre les élections que Mme Gandhi a décidé d'organiser après les demandes des Assamis d'expulser de leur É t au moins un million de personnes considérées comme des étrangers.

Selon des informations officielles parvenues à Gauhati, la principale ville de l'Assam, située à 500km au nord-est de Calcutta, des groupes ont mis le feu à cinq villages des régions centrales de l'Assam au cours de la nuit de jeudi et ont incendié six autres villages vendredi.

Selon ces mêmes informations, plus d'un millier de personnes se sont réfugiées dans les collines situées autour de leurs villages incendiés dans la région de Nowgong.

La police aurait ouvert le feu pour essayer de disperser les émeutiers et les incendiaires et sept personnes au moins auraient été tuées, a affirmé pour sa part l'agence United News of India.

Les Assamis ont décidé de boycotter les élections et selon les services officiels, la participation au vote a été de 35 pour cent au premier jour du scrutin, lundi, et de 15 à 20 pour cent jeudi pour le second jour de vote. Ces élections sont organisées sur trois jours. Le dernier jour de vote est prévu demain et les résultats devraient être connus lundi.

La session budgétaire du Parlement indien s'est ainsi ouverte hier dans une atmosphère de crise sans précédent. L'Assam à feu et à sang, le problème des autonomistes sikhs, la grève du textile de Bombay qui entre dans son quatorzième mois, la hausse des prix vont faire l'objet de débats difficiles pour le gouvernement de Mme Indira Gandhi, estiment les observateurs à New Delhi.

La question sikh, passée au second plan en raison de la violence en Assam, revient également au premier plan de l'actualité. Le 21 février, les parlementaires sikhs du parti Akali Dal démissionneront en bloc si le gouvernement fédéral n'a pas accepté leur demande pour une plus grande autonomie du Pendjab.

À LOUER UN ÉTAGE
dans le
VIEUX-MONTRÉAL
1 500 pieds dans l'immeuble de l'Institut international de la
COMMUNICATION
Libre le 1er avril
Possibilités de services communs. Préférence sera accordée aux associations, corporations professionnelles, organismes à caractère international.
Renseignements:
842-8787
277-7359

ANGLAIS — FRANÇAIS
PROGRAMME D'IMMERSION D'UNE SEMAINE

Le collège de Bois-de-Boulogne offre des semaines d'immersion à l'intention des adultes désireux d'améliorer leur habileté à communiquer en anglais ou en français.

Le programme favorise un apprentissage en milieu authentique. Il comprend des cours en petits groupes, des ateliers et des activités socio-culturelles.

Endroits:
- anglais: Auberge Hovey Manor ou Riple Cove, à North Hatley, dans les Cantons de l'Est
- français: Auberge Handfield, à St-Marc-sur-le Richelieu

Dates:
Les sessions ont lieu toute l'année, une fois par mois, pour chacune des deux langues.
Prochaines sessions:

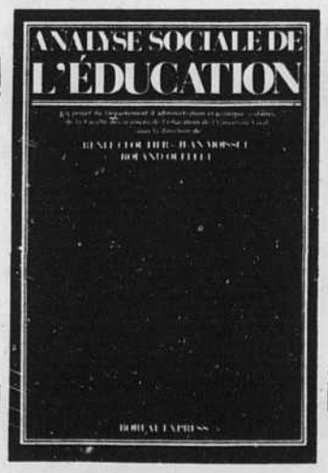
• Français:	• Anglais:
13 au 19 mars 1983	13 au 19 mars 1983
10 au 16 avril 1983	17 au 23 avril 1983
8 au 14 mai 1983	15 au 21 mai 1983

Frais:
750 $, incluants les cours, les ateliers, le matériel pédagogique, les activités, l'hébergement en chambre simple et les repas.

Inscriptions:
En tout temps, sur rendez-vous
Pour tous renseignement:
Téléphoner au Service d'éducation des adultes, 332-3000 poste 353

Collège de Bois-de-Boulogne

Nos régimes d'épargne-retraite offriront toujours PLUS
Les RÉR du Trust Général
12 % (3 ans) 10 3/8 % (1 ans)
Épargne-retraite • Dépôts garantis • Intérêt annuel • Minimum 500 $ • Taux sujets à confirmation
• **Taux d'intérêt élevés**
• **Conseillers hautement qualifiés**
• Aucuns frais d'administration • Aucuns frais de transfert
Vous avez déjà un RÉR dans une autre institution mais notre rendement supérieur vous intéresse? Nous nous chargerons de le transférer, sans frais. Venez rencontrer l'un de nos conseillers ou téléphonez-nous pour en savoir plus.
HEURES D'OUVERTURE SPÉCIALES: 21 février au 1er mars: lundi au vendredi 9h à 21h, samedi 9h à 17h.
DATE LIMITE 1er MARS.
Renseignez-vous sur nos régimes d'épargne-retraite autogérés.
Le Trust Général est un gage de rendement et de sécurité.
TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 1100, University, angle Dorchester, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, angle Côte Ste-Catherine, 739-3265
Laval/Chomedey: 2525, boul Daniel-Johnson, Place du Carrefour, 687-6780
Longueuil: 400, St-Charles ouest, entre Labonté et Quinn, 651-9381
Granby: 398, Principale, angle St-Charles, 378-8461
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec



Sous la direction de
Renée Cloutier, Jean Moisset et Roland Ouellet
ANALYSE SOCIALE DE L'ÉDUCATION
Un instrument d'analyse et de réflexion sur les composantes socio-économiques et politiques de l'éducation.
Volume de 348 pages, en vente dans toutes les librairies à **17,50 $**
BORÉAL EXPRESS

Peter Elzinga présidera le congrès de leadership

Clark ne veut pas se faire doubler

par Pierre O'Neill

La présidence du congrès de leadership des conservateurs sera confiée au nouveau président national du parti, M. Peter Elzinga.

Cette importante décision sera annoncée au terme des délibérations de l'exécutif national qui débute ce matin à Ottawa.Il faudra également s'entendre sur le choix de celui qui devra assumer la fonction de co-président du congrès.L'on croit savoir que l'on désignera un francophone du Québec et que le choix se fera entre l'ancien président du PC-Québec, l'in-



Peter Elzinga

génieur Claude Dupras, et d'autre part, le vice-président de Lavalin et ex-ministre unioniste, M. Marcel Masse.Tous deux , fidèles supporteurs de M.Clark , ont pris leurs distances dès le lendemain du congrès de Winnipeg et se sont montrés réticents à réitérer publiquement leur appui au chef démissionnaire.

Ces nominations font que M.Clark aura l'assurance que ses adversaires ne pourront pas prendre le contrôle de l'organisation du congrès non plus que du déroulement de la campagne de leadership.

En fin de semaine , les membres de l'exécutif national devront en outre décider du lieu et de la date du congrès de leadership . Il appert que ces assises se tiendront du 8 au 11 juin à Ottawa. Il faudra par ailleurs trouver une solution à la situation financière que traverse le parti , à la veille du campagne de leadership qui risque d'être plus coûteuse que celle de 1976.A ce propos, le trésorier national du parti, M. Terry Yates a confirmé qu'il ne reste plus que $200,000 dans la caisse du parti, c'est-à-dire dans le PC-Funds. Et lorsque tous les comptes auront été payés , le Parti conservateur se retrouvera dans le rouge pour quelque $100,000.C'est précisément au cours de la réunion du weekend que la direction nationale du parti aura à étudier et endosser, le cas échéant, les projections budgétaires des organisations provinciales.Les conservateurs de plusieurs provinces, ont la ferme intention de contester les pratiques centralisatrices de la direction nationale.

Entre-temps , M. Clark a offert la direction nationale de sa campagne au leadership à l'un des plus influents ministres du gouvernement Davis, le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry. Déja, le principal organisateur du Parti conservateur ontarien, M. Hugh Segal, avait accepté de se joindre à l'équipe de Joe Clark. Ces deux appuis récents tendent à confirmer que le premier ministre William Davis n'a pas l'intention d'être candidat et qu'il favorise le retour de M. Clark à la tête du Parti conservateur.

L'exécutif du PC-Québec a perdu confiance en Clark

par Pierre O'Neill

Les membres de l'exécutif de l'aile québécoise du Parti conservateur sont majoritairement anti-Clark, « parce qu'il a refusé de collaborer ».

C'est du moins ainsi que le président du PC-Québec,Me Robert Brunet, explique le fait que la plupart de ses collègues sont défavorables au retour de M. Clark à la tête du Parti conservateur.

Interrogé par Le DEVOIR, Me Brunet a précisé que son exécutif a vainement tenté , depuis un an , d'obtenir de la direction nationale du parti , un meilleur partage des ressources financières ainsi qu'une plus grande autonomie d'action.

La tendance centralisatrice des dirigeants conservateurs d'Ottawa a également nui à l'action du parti au Québec, selon Me Brunet, qui se dit déterminé à ne plus se laisser imposer de ligne de conduite non plus qu'un mode de fonctionnement. Le PC-Québec est à la remorque de l'organisation centrale d'Ottawa concernant l'organisation, les finances, l'encadrement des activités et l'orientation politique. Ainsi, l'aile québécoise doit soumettre son budget de fonctionnement à l'exécutif national qui se réserve le droit de l'accepter, l'amender ou le rejeter. Le dernier dîner-bénéfice du PC-Québec avait remporté un éclatant succès, permettant de recueillir plus de $100,000. Mais la totalité de cette somme a dû être remise au PC-Funds d'Ottawa qui l'a redistribuée à travers le pays, selon ses propres critères. Ce qui fait dire à Me Robert Brunet: « On collecte plus d'argent qu'il nous en revient d'Ottawa. »

Ce régime de soumission et de dépendance , Me Brunet estime qu'il a assez duré. Et si la direction nationale du parti n'en vient pas à une attitude plus conciliante, alors le PC-Québec songera sérieusement à la l'opportunité de constituer sa propre caisse. Me Brunet refuse également de se laisser imposer par Ottawa un « directeur des opérations », ayant pour mission de superviser les activités et le fonctionnement du secrétariat de Montréal. C'est la fonction actuellement attribuée à M. Denis Beaudoin, que l'exécutif du PC-Québec vient de démettre de son poste de secrétaire général. « Nous avons demandé la collaboration de M. Clark. Nous ne l'avons pas obtenue. Il a remis tous les pouvoirs entre les mains de ses organisateurs. »

C'est essentiellement pour cette raison que le président du PC-Québec n'a plus confiance en son leader national. Il ne comprend d'ailleurs pourquoi il se trouve encore conservateurs influents du Québec pour appuyer Joe Clark. « Je suis étonné qu'ils n'aient pas compris après Winnipeg. »

Compte tenu de la situation financière que traverse le parti, Me Brunet fut, un temps, réticent à l'idée de tenir un congrès de leadership .Il se demandait si le parti avait vraiment les moyens d'organiser une manifestation aussi coûteuse.A la lumière de la performance de M. Clark, le président du PC-Québec est maintenant convaincu que le Parti conservateur n'a plus le choix:« Je me demande aujourd'hui si on aurait pu se permettre de ne pas tenir de congrès de leadership »

Par crainte d'élections anticipées

Nielsen hésite à assumer le leadership intérimaire

OTTAWA (PC) — Les conservateurs pourraient s'efforcer de convaincre M. Joe Clark de demeurer, à titre intérimaire, à la tête du parti, en attendant le congrès à la direction, à moins que le député Erik Nielsen, qui fait actuellement fonction de leader de l'opposition aux Communes ne se laisse persuader de cumuler, toujours à titre intérimaire, la direction des tories.

Jeudi, des sources au sein du Parti progressiste-conservateur, faisaient valoir que les hésitations de M. Nielsen provenaient de sa crainte de voir les libéraux profiter du désarroi qui afflige les conservateurs pour déclencher des élections anticipées. Auquel cas, M. Nielsen ne souhaiterait pas se trouver à la tête des tories.

Cette crainte de Nielsen est partagée par d'autres députés conservateurs qui estiment que leur parti devrait faire une gaffe, malgré l'avance de 18 points que le récent sondage Gallup leur donne sur les libraux.

Ce risque est pris très au sérieux, déclare le député Jake Epp, ex-ministre conservateur.

Or, le sénateur Keith Davey, principal stratège du parti libéral, estime qu'à moins d'être mis en minorité aux Communes à l'occasion d'un vote, il est presque impossible que le gouvernement libéral décide prématurément de revenir devant les électeurs.

« Les conservateurs se moquent d'eux-mêmes », dit-il.

Pour le moment, devant les hésitations et les craintes de M. Nielsen, l'exécutif national du parti conservateur sera bien embarrassé quand M. Clark lui soumettra sa démission à la réunion d'aujourd'hui.

Il est à prévoir que l'exécutif fixera au mois de juin, la réunion du congrès à la direction du parti qui doit se tenir à Ottawa, en dépit de ceux qui préfèrent attendre au mois de septembre dans l'espoir que d'ici là M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta ou M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, aura accepté de poser sa candidature au leadership conservateur.

L'alternative suivante pourrait éventuellement servir de compromis pour sortir de l'impasse: M. Nielsen accepterait d'assumer la direction intérimaire du parti à condition que l'on hâte la tenue du congrès ou que M. Clark s'engage à revenir si les libéraux décidaient subitement de tenir de nouvelles élections.

PROGRAMME COLLÉGIAL

SPÉCIALISATION

• **Communication**
- Phonétique - Lecture expressive
- Discours - Entrevues

• **Théâtre**
- Technique de scène - Poésie
- Dialogues - Improvisation

• **Télévision**
- Interprétation - Technique d'animation

COURS DE JOUR OU DU SOIR

CONSERVATOIRE LASSALLE

COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC (Permis no. 749569)
Diplôme d'études collégiales (D.E.C)
Pour renseignements, 288-4140
3505, rue Durocher
Montréal, H2X 2E7

Veuillez me faire parvenir des informations sur les cours suivants:
☐ cours du jour
☐ cours du soir
☐ cours d'appoint (été 1983)
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL _____

Un cadeau qui reste énigmatique

MONTREAL (PC) — L'avocat montréalais Me Paul Unterberg a déclaré à La Presse Canadienne qu'il y a « plus que ça » dans l'histoire du présumé don de $300,000 de la France au Parti québécois.

Dans la brève interview, hier, Me Unterberg n'a pas voulu préciser si son propos portait sur l'ampleur de la somme qui aurait été versée au PQ ou s'il voulait parler d'une situation encore plus complexe, aux ramifications insoupçonnées.L'avocat montréalais a refusé de confirmer ou d'infirmer sa mission éventuelle auprès du gouvernement français. "Je ne peux vraiment pas faire de commentaires à ce sujet, mais il y a plus que ce que j'ai lu dans les journaux", a-t-il dit.

Mais l'avocat des agents de la GRC, Me Richard Mongeau, affirme que Me Unterberg peut répondre aux questions des journalistes puisqu'il n'a pas encore reçu de subpoena.

Me Unterberg a avoué ne pas avoir encore reçu de citation à comparaître de Me Mongeau, également procureur de la GRC, au procès avorté de Claude Vermettte. « J'ai lu partout que je serais appelé à témoigner », a dit Me Unterberg.

L'avocat présume que son témoignage sera requis en raison de la déclaration, le 24 novembre 1982, à l'Assemblée nationale, du ministre des Finances Jacques Parizeau, qui avait indiqué que le PQ l'avait délégué en France, en 1970, pour informer M. Jean Jogensen, alors directeur de la section nord-américaine au Quai d'Orsay, qu'il n'était pas question de recevoir de l'argent du gouvernement français.

Toute cette histoire d'un présumé don de la France au Parti québécois (et à l'Union nationale), qui fait l'objet de rumeurs depuis des années, a refait surface par la publication, en novembre dernier, d'un livre du Dr Lavallée, devenu entre-temps membre du Parti libéral du Québec.

Pour l'avocat des agents de la GRC, Me Mongeau, la transaction ne fait pas de doutes: « Je crois sincèrement que ça s'est passé et mon rôle est de le démontrer, dans la mesure du possible ».

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

Organismes à but non lucratif

Participez à l'avenir des jeunes les 4 et 11 mars

par des projets

Dans le cadre de son programme ÉTÉ CANADA, le gouvernement du Canada finance des projets conçus pour l'été qui offrent aux étudiants des emplois productifs dans leur localité.

Chaque projet d'été doit employer au moins trois étudiants de l'endroit et produire des biens matériels ou des services utiles à la collectivité.

Les demandes de subvention doivent être soumises par la localité ou l'organisme intéressé, au plus tard le 4 mars 1983.

Date limite: 4 mars 1983

par des stages

Par ailleurs, le gouvernement du Canada aide les étudiants à parfaire leurs connaissances en finançant des stages de formation pratique au sein d'organisations déjà établies.

Tous les organismes sans but lucratif et les administrations locales peuvent être financés pendant des périodes allant jusqu'à trois étés consécutifs.

Les emplois doivent être à plein temps, s'inscrire dans le cadre de travail normal et durer de 6 à 18 semaines consécutives durant les mois d'été.

Toute demande doit être soumise par l'organisme intéressé, au plus tard le 11 mars 1983.

Date limite: 11 mars 1983

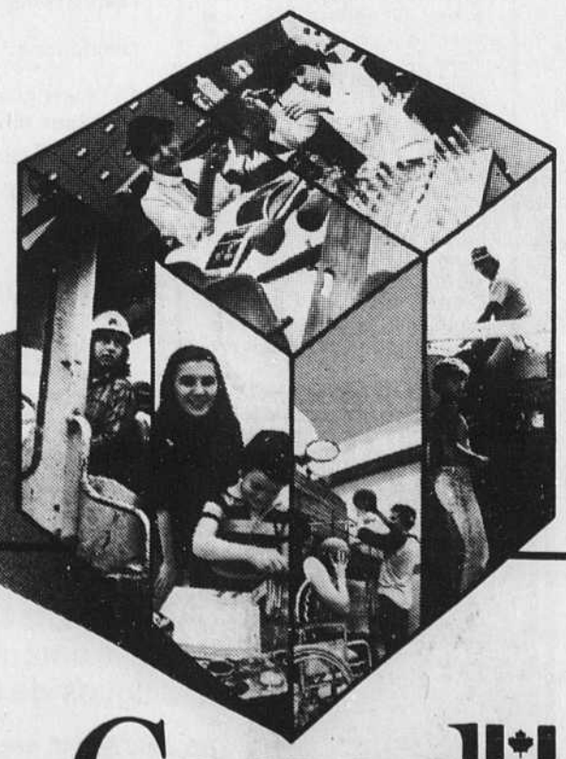
pour les étudiants

Tous les étudiants peuvent poser leur candidature au programme ÉTÉ CANADA à condition d'avoir l'intention de poursuivre leurs études et d'être légalement autorisés à travailler au Canada.

Pour leur donner l'occasion de développer et de mettre à l'essai leurs connaissances tout en étant salariés, ils seront choisis en fonction des postes offerts par les stages et les projets d'été subventionnés par le gouvernement du Canada.

Les étudiants intéressés doivent s'inscrire le plus tôt possible dans un Centre d'Emploi du Canada.

Les organismes intéressés doivent communiquer avec le Centre d'Emploi du Canada ou le Bureau du développement de l'emploi le plus proche.



Été Canada 1983

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Canada

en bref...

■ Un sondage inexistant

Le Parti québécois s'est inscrit en faux hier contre une nouvelle publiée à la une du quotidien The Gazette et selon laquelle un récent sondage interne du PQ montrait que la popularité du parti ne rejoignait plus que 25 % de la population et que le premier ministre, M. Lévesque, avait décidé pour cette raison de ne pas recourir à des élections générales hâtives. Dans un bref communiqué, le Parti québécois a déclaré hier que le PQ n'avait fait aucun sondage national au début de ce mois. « Le dernier sondage, affirme le PQ, remonte au début de décembre 1982 et les résultats rapportés dans **The Gazette** ne correspondent pas à ses résultats ».

■ Une affaire pas classée

TORONTO (PC) — Le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, a laissé entendre hier qu'un rapport rédigé par des spécialistes d'Atlanta tendait à confirmer l'hypothèse selon laquelle les 28 bébés morts, entre juillet 1980 et mars 1981, à l'hôpital pour enfants de Toronto, avaient été tués. Le rapport émanant du « Centre for Disease Control » d'Atlanta, a déclaré M. Roy McMurtry, n'affaiblit en rien la preuve présentée pour appuyer l'hypothèse du meurtre de ces enfants. Le rapport d'Atlanta'a pas encore été rendu public. M. McMurtry doit faire une déclaration à ce sujet lundi à Queen's Park. Il a laissé entendre cependant que des accusations pourraient être portées. En mai dernier, quatre accusations de meurtre portées contre une infirmière, Mlle Susan Nelles, avaient été retirées dès le stade de l'enquête préliminaire.

■ Tuerie à Hamilton

HAMILTON (PC) — Un individu armé d'un revolver a tué tôt hier matin dans une automobile un garçonnet de quatre ans et une femme puis a blessé une femme qui tentait de s'échapper de la même voiture ainsi qu'un automobiliste qui passait par là et s'était arrêté. Les enquêteurs s'efforcent encore de déterminer le motif de cette fusillade qui s'est déroulée dans une rue du quartier connu sous le nom de Hamilton Mountain. La police a annoncé qu'elle détenait un suspect qui serait membre d'un groupe de motards.

■ Un jeûne de 24 heures

QUÉBEC (PC) — Un groupe de 144 jeunes assistés sociaux ont commencé vers 13 h à Québec hier une grève de la faim de 24 heures afin d'alerter l'opinion publique à leurs conditions de vie. Ces 144 « sacrifiés » jeûnant durant 1440 minutes veulent attirer l'attention sur le fait qu'ils sont forcés de vivre avec seulement les $144 que leur verse chaque mois l'aide sociale.

■ Le gaz du cancer

LONDRES (AFP) Une fuite de gaz radioactif dans une centrale nucléaire militaire en Grande-Bretagne en 1957 a provoqué de nombreux cas de cancer, selon un rapport publié hier par la Commission nationale pour la protection contre les radiations. L'accident a été sept fois plus nocif pour l'environnement humain que l'accident de la centrale américaine de Three Mile Island en 1979, estime le rapport. Cette fuite de gaz radioactif, provoquée par un incendie, est ou sera à l'origine de 260 cas supplémentaires de cancer de la glande thyroïdienne, dont 13 cas mortels, entre 1957 et 1997, selon les estimations de l'agence gouvernementale. La fuite de gaz irradié s'était produite à la centrale militaire de Windscale, dans le nord-ouest de l'Angleterre.

■ Des dégats incalculables

CANBERRA (AFP) - Les autorités australiennes tentent d'évaluer les dégats provoqués par les immenses feux de brousse qui ont ravagé ces dernières 48 heures le Sud-est de l'Australie, faisant selon le dernier bilan officiel 69 morts. Selon le porte-parole d'un organisme d'assurance, les dégats se chiffrent pour l'instant à $250 millions,mais ne comprennent pas le domaine public (forêts, écoles, lignes téléphoniques et électriques...) Les assurances ne rembourseront pas plus du quart de cette somme, a-t-il précisé.

■ Fausse alerte, fausse dynamite

Une fausse alerte à la bombe a provoqué hier l'intervention inutile de la police montréalaise au consulat général du Chili, dans l'ouest de la métropole.Un porte-parole de la police a expliqué qu'une fouille des bureaux de la mission chilienne n'avait pas permis de trouver la bombe à laquelle un interlocuteur anonyme avait fait allusion, dans un appel téléphonique à la Société Radio-Canada. Les artificiers de la police de Montréal ont aussi été appelés à enquêter hier sur ce qui semblait être une cache d'explosifs mais ils n'ont trouvé que de la fausse dynamite qui avait déjà servi comme accessoire de scène au théâtre de la Comédie nationale.

■ Une faim de loups

THOMPSON, Manitoba (PC) — Des loups affamés, obligés par une précipitation de neige trop abondante dans cette région du nord manitobain à chaparder leur nourriture, ont mangé des chiens. Une dizaine de chiens au moins ont été attaqués par des loups et quatre de ces bêtes ont succombé à leurs blesures.

Devant l'effondrement du prix international

Ottawa ne renoncerait pas à reviser le prix du pétrole produit au Canada

OTTAWA (PC) — L'effondrement des prix internationaux du pétrole pourrait obliger le gouvernement fédéral à modifier les prix établis avec les provinces dans le cadre du Programme énergétique national, a reconnu hier le ministre de l'Energie, Jean Chrétien.

Aux Communes, le ministre a indiqué que les autorités fédérales entendaient rencontrer « très prochainement » le premier ministre albertain Peter Lougheed.

« La politique énergétique est toujours en place, mais nous devons discuter avec les provinces productrices parce qu'elles y ont des intérêts. Après ces consultations, nous déciderons si nous devons ou non modifier la politique », a dit M. Chrétien.

Le ministre a par ailleurs refusé de spéculer sur le plancher que devrait défoncer le prix international avant qu'Ottawa se sente forcé de négocier une baisse des prix avec les provinces productrices.

Pour la première fois hier, le ministre Chrétien laissait clairement entendre que la chute apréhendée forcerait Ottawa à agir. Toutefois, a indiqué le ministre, même une baisse soudaine des prix n'obligerait pas Ottawa à agir à la hâte.



Jean Chrétien

« Il y a un bon délai avant que les changements des prix internationaux puissent avoir des répercussions ici. Nous voyons les prix descendre, mais pour l'instant nous n'avons pas à agir avant la prochaine hausse prévue pour juin », de dire M. Chrétien.

L'échec récent de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à s'entendre sur un nouveau prix international pour le pétrole brut laisse depuis quelques semaines planner la menace d'un effondrement du prix mondial, accentué par les surplus d'approvisionnement provenant de la récession mondiale et des mesures d'économie d'énergie.

Officiellement les pays de l'Opep vendent leur essence $34 U.S. le baril, mais déjà certains pays producteurs ont commencé à couper les prix.

En vertu de l'entente conclue entre Ottawa et Edmonton en septembre 1981, le prix canadien du pétrole doit monter à $33.75 (CAN) le baril le premier juillet prochain. L'entente prévoyait que le prix canadien du pétrole traditionnel ne pourrait jamais dépasser 75 % du prix international.

Les indices fournis par M. Chrétien hier laissent présumer qu'Ottawa a décidé de ne pas laisser le prix canadien monter au-delà des 75 % en dépit de la saignée que pourrait susciter dans les coffres fédéraux des revenus énergétiques moins importants que prévus.

Trudeau en route pour Sainte-Lucie

Le Canada doublera-t-il son aide aux Antilles?

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau doit demander aux leaders des pays du Commonwealth des Antilles britanniques, qu'il rencontrera à Ste-Lucie en fin de semaine, quelle est la meilleure façon de dépenser l'aide économique accrue du Canada dans ces régions insulaires dont le tourisme constitue la principale ressource.

On s'attend que M. Trudeau renouvelle une promesse de doubler l'aide économique du Canada aux Antilles britanniques au cours des cinq prochaines années. Le chef du gouvernemenrt canadien rencontrera 16 de ses partenaires du Commonwealth à un hôtel de luxe en bordure de la mer, à Ste-Lucie, dimanche et lundi.

Mais les hauts fonctionnaires disent que M. Trudeau veut aussi des suggestions sur la façon d'utiliser ces $350 millions qui doivent servir à stabiliser une économie chancelante basée essentiellement sur le tourisme et sur des marchés de denrés très capricieux.

La récession mondiale a jeté le désarroi tout autant en ce qui a trait à la demande que les prix pour des produits d'exportation tels que le sucre, les épices, le bauxite, le café et les bananes et a réduit le nombre e touristes qui apportent des devises étrangères et du travail dans ces îles paradisiaques.

La grande question est de savoir ce que le Canada peut faire pour aider ces pays du Commonwealth à passer à travers ces temps difficiles. Les Antilles britanniques sont déjà les pays qui bénéficient le plus per capita, de l'aide économique canadienne. En 1981, l'ancien secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, avait annoncé que les relations avec ces pays du Commonwealth deviendraient une priorité canadienne.

M. Trudeau doit aussi demander à ses homologues des Antilles quelles sont les avantages de l'appartenane à l'Organisation des Etats américains à laquelle le Canada n'a pas encore adhérer, se contentant d'un rôle d'observateur.

Pluieurs questions de sécurité seront aussi à l'ordre du jour de la conférence, y inclus l'influence cubaine dans les Antilles et les tenions dans les pays voisins d'Amérique centrale, tout particulièrement le Guatemala, le Honduras et le Salvador.

Au congrès de leadership du PC

Mulroney n'attend plus que la date pour être en course

M. Brian Mulroney, président de la compagnie Iron Ore, n'atttend plus que l'on fixe la date du congrès pour se lancer dans la course à la direction du parti progressiste-conservateur.

Il a rencontré hier à Québec, dans le plus grand secret, une quarantaine de ses organisateurs de l'Est du Québec qui sont sur le pied de guerre et préparent sa campagne.

La réunion s'est déroulée au Club de la Garnison, un club privé très sélect.

Voyant que quelques journalistes avaient eu vent de cette rencontre, M. Mulroney est venu les rencontrer, expliquant que la réaction de ces partisans était « enthousiaste et encourageante ».

« Je voulais avoir leur opinion sur la question du leadership et sur ce qu'ils pensaient que je devrais faire, » de confier ce dernier ajoutant qu'il annoncera sa décision quand on connaîtra officiellement la date du congrès au leadership.

C'est aujourd'hui que l'exécutif du PC doit annoncer la date qui a été retenue et il faut s'attendre que M. Mulroney bouge dès cette semaine.

Interrogé sur les résultats des ses consultations, M. Mulroney a dit:« La réaction est très enthousiaste à mon endroit ».

Un sourire amusé au coin des lèvres, il a lancé en laissant les journalistes:« Ça va aux as, je pense que vous allez me revoir bientôt ».

Des gens qui ont participé à cette réunion l'ont décrit comme l'amorce de la campagne pour la succession de Joe Clark. Ces organisateurs s'affairent maintenant à recruter des délégués qui supportent M. Mulroney dans chaque comté du Québec.

Par ailleurs, mentionnons que Peter Blaikie qui occupait jusqu'au congrès de Winnipeg la présidence du parti progressiste-conservateur tâte le terrain car il songe à se présenter au leadership.

Le Canada devra amender l'accord avec les États-Unis

TORONTO (PC) — Le Pacte de l'autmobile entre les Etats-Unis et le Canada devrait être modifié afin d'y inclure la production automobile japonaise, a déclaré vendredi dans le Ville-reine le président de General Motors du Canada, M. Donald Hackworth.

Lors d'une conférence de presse, ce dernier a signalé que l'entente de libre échange avait bien servi le Canada et les Etats-Unis depuis sa signature, en 1965, mais qu'elle devait être remise à jour afin de tenir compte des manufacturiers d'outre-continent.

Le directeur canadien du syndicat des Travailleurs unis de l'automobile, M. Robert White, avait fait une déclaration dans le même sens une semaine auparavant.

M. Hackworth, un Américain, a noté que GM avait pu satisfaire aux quotas qui lui sont imposés par l'entente, mais a souligné que les Japonais devraient être soumis aux mêmes obligations que les manufacturiers domestiques s'ils veulent vendre leurs produits ici. Selon lui, les Japonais devraient non seulement incorporer des pièces fabriquées au Canada dans les véhicules vendus ici, mais devraient encore être tenus de construire des usines dans le pays.

« Si vous voulez faire des affaires dans ce pays, il serait normal que vous investissiez », a-t-il affirmé.

M. Hackworth estime que les quotas de six mois, signés récemment entre le Japon et le Canada, sont insuffisants.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice

AVIS

PROPOSITION DE RÉCOMPENSE, DÉCORATION OU DISTINCTION POUR ACTE DE CIVISME

Le gouvernement du Québec peut décider de rendre hommage à ceux et celles qui accomplissent des actes de civisme en leur accordant des récompenses, décorations et distinctions en vertu de la Loi visant à favoriser le civisme (L.R.Q., c. C-20).

Tout citoyen qui considère qu'une personne a accompli un acte de civisme dans des circonstances *périlleuses* (celles où une personne inconsciemment ou spontanément a mis sa vie en danger) ou *difficiles* (celles où une personne a accompli un acte de courage ou de dévouement sans nécessairement mettre sa vie en péril), peut proposer au comité de sélection qu'une récompense, une décoration ou une distinction lui soit décernée.

La proposition doit contenir:

— le nom et l'adresse de la personne;

— la date, l'heure, l'endroit, la description de l'acte de civisme et, s'il y a lieu, le nom des personnes en cause;

— le nom et l'adresse des témoins;

— dans le cas où la personne qui a accompli l'acte de civisme est décédée, le nom et l'adresse de son conjoint ou, en l'absence de ce dernier, du plus proche parent, ou si elle n'en avait pas, du plus proche ami;

— le nom de la personne qui présente la demande.

Pour que la personne soit admissible cette année, cette proposition doit être adressée, au plus tard le 1er avril 1983 à l'adresse suivante:

Secrétaire du comité
sur le civisme
Ministère de la Justice
1200, route de l'Église
5e étage
SAINTE-FOY (Québec)
G1V 4M1

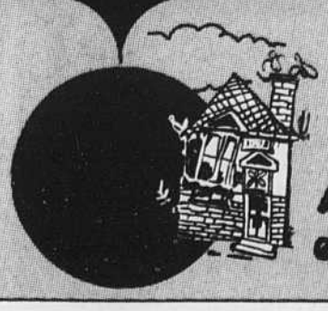
McGill
Éducation permanente

Cours de traduction— Anglais et français

Programme de cours du soir donnant accès à un certificat et à un diplôme après trois et quatre années d'études respectivement.
Examen d'admission: les 8 et 10 mars à 18h.
Date limite d'inscription: le 7 mars.
Le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

Prière de retirer les formulaires d'inscription au:
Département de langues vivantes
Pavillon de la Bibliothèque Redpath
Salle 214, Téléphone: 392-8301
Adresse postale:
3461, rue McTavish
Montréal, Qué., H3A 1Y1

Emilie rentre à la maison



La maison d'Emilie maintenant au 1073 rue Laurier ouest entre Querbes et Durocher Outremont.

Pour un nouveau débat sur le Québec



Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée
ESPACE RÉGIONAL ET NATION
Une approche nouvelle qui prend en compte l'insertion objective de « l'espace régional » québécois dans la réalité canadienne ambiante.
Volume de 224 pages, en vente dans toutes les librairies à **7,95$**
BORÉAL EXPRESS

Et demain...

Nos propositions de geler nos salaires et de maintenir les conditions actuelles d'enseignement l'ont démontré: nous sommes toujours disposés à faire notre part face à la crise.

Nous avons manifesté notre ouverture face à la proposition de médiation et de commission parlementaire du Conseil supérieur de l'Éducation. Le gouvernement, lui, a refusé.

En adoptant la Loi 111, le gouvernement, qui préfère décréter plutôt que de négocier, a maintenu sa ligne autoritaire envers nous.

En plus de lourdes amendes, des menaces de perte d'ancienneté et de congédiement, la Loi 111 suspend l'application de la Charte des droits et libertés du Québec pour trois ans.

En tant que citoyens et pédagogues, nous continuerons de lutter pour empêcher les effets néfastes des décrets dans les écoles et pour retrouver nos droits fondamentaux.

La défense de la démocratie et de l'école publique

C'est aussi votre affaire!

Centrale de l'enseignement du Québec

À SURVEILLER

Dimanche

Session Information YMCA International, locataires et propriétaires, sur leurs droits. Au 5550, Avenue du Parc, Montréal. Francophones: 14 h; anglophones: 19 h 30. 271-2548.

■

Concert au Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, à 15 h. Classe de piano de Madeleine Bélanger du conservatoire de Mtl. 729-9744.

■

YMCA offre cours de réanimation cardio-pulmonaire 9 h à 17 h 30. 747-9801.

■

Ski de fond et raquette à Saint-Jean-de-Matha, réservations: 374-3453, 677-7616.

■

Concert de musique du Moyen Âge et de la Renaissance par le groupe Anonymus à 20 h, Bibliothèque Marie-Uguay, 6052, boul. Monk. 272-2044.

■

Conférence du Dr Roger Foisy, directeur du Centre d'épanouissement Intégral, à 14 h, hôtel Mont-Royal, salle dorée, 1455, Peel. 388-1402.

■

Assemblée mensuelle de l'Association des femmes célibataires au centre Saint-Pierre, 1205, rue visitation, à 14 h. 387-2453.

■

Chorale mixte à la Basilique Notre-Dame de Montréal à 11 h sous la direction de Marcel Laurencelle. Messe: *Pater Noster*, Offertoire: *Ave Christe Immolate*. Récital de flûte et piano en compagnie d'André-Gilles Duchemin et Mario Duchemin. Au Musée d'art de Saint-Laurent à 14 h 30. 747-7367.

Lundi

Ateliers d'écriture et stages de formation à l'animation de l'heure du conte. 374-4700 poste 405.

■

Cercle Canadien de Montréal, conférence Kenneth Harrigan, présente Brascan. Renseignements 842-3310.

■

Rencontre d'information destinée aux parents de jeunes enfants. Invité: Marc Tardif, salle Argenson, Auberge des Gouverneurs, Ste-Foy. 20 h à 22 h. 527-1182.

■

Conférence de l'Association des parents et amis des malades mentaux et émotionnels. Invité: Me John McDougall à 19 h 30 au 4333, Chemin Côte- Ste-Catherine, 937-5351.

■

Office municipal d'habitation: cérémonie symbolique de levée de la première pelletée de terre, site du chantier de l'immeuble Vianney-Savaria, boulevard Monk et rue Denonville, à Montréal à 14 h 30, 872-4946.

■

Centre d'exposition Drummond: semaine de la Vidéo avec Hank Bull. Ateliers de 14 h à 18 h.(819) 477-5412.

■

Université de Montréal: dans le cadre des conférences Pfizer, David Hon présentera « l'enseignement interactif des manoeuvres de réanimation (étapes de développement d'un système intégrant le vidéodisque, le micro-ordinateur et un mannequin électronique). À 11 h 30. Institut de recherches cliniques, 110 ouest, Avenue-des-Pins.

■

Université de Montréal: festival de cinéma japonais: « Buchidô znkoku monogatari » (bushidô) de Imai Tadashi (sous-titre en français) à 19 h 30 au Centre communautaire de l'Université de Montréal, 6e étage.

■

Réunion de l'Union des Pacifistes du Québec à 19 h 30 au local 4240 du pavillon Read de l'UQAM, 420 ouest, de Lagauchetière. 849-1956.

■

C'est le temps des inscriptions pour l'année scolaire 1983-84. Cette semaine, la Commission scolaire Lakeshore, le système d'école publique non catholique desservant la banlieue ouest, l'Île Perrot et les régions de Vaudreuil-Soulanges, procédera à l'inscription des élèves pour l'année prochaine (sept. 83-juin 84). Renseignements: W.I. Stockell, 697-2480, poste 60.

■

« Si les associations de locataires disparaissent, quel moyen restera-t-il aux locataires face aux problèmes qu'ils rencontrent? ». Une assemblée publique aura lieu à 20 h, au pavillon Lafontaine (UQAM) 1301 est, rue Sherbrooke, Mtl.

Mardi

4e Festival international du film super-8 du Québec: du 22 au 27 février, plus de 16 pays représentés, et une tournée à travers huit villes du Québec. Cinémathèque Québécoise, 335, de Maisonneuve. (514) 374-4700, poste 403 et 412.

■

Mouvement Action-Chômage, assemblée d'information, 10 h Elan Laval, 3787, boul. Lévesque ouest, Chomedey; 687-2321.

■

Clinique d'information: Mme Ranger-Smith, diététiste, au Centre d'information sur le boeuf, au Cooprix St-Joseph, 3600 est, boul. St-Joseph, Montréal. Gratuit pour les membres, $1 pour les non-membres.

■

Au CLSC Longueuil-Ouest: *La sexualité des hommes, parlons-en!* Soirée d'information animée par une organisatrice communautaire et un travailleur social. Hommes et femmes sont invités. Garderie sur place. Inscription: 651-9830, poste 319.

■

M. Paul H. Robinson, ambassadeur des États-Unis au Canada, sera le conférencier invité de la Chambre de commerce du district de Montréal, à l'hôtel Quatre-Saisons (salon des Saisons), réservation: Danielle Lalonde, 866-2861.

■

Élections au CLSC St-Louis-du-Parc. Les bureaux de votation sont ouverts de 16 h à 20 h, au 30 est, boul. St-Joseph, 1er étage. 286-9657.

■

L'Association des familles uniparentales du Canada, section Laurentides, 1745, boul. Décarie, St-laurent, annonce sa deuxième rencontre mensuelle, le 22 février, 8 h au YMCA. Programme: affaires courantes, démonstration d'artisanat suivie d'un encan chinois. 332-4885.

■

M. Nobuya Bamba, professeur de l'Université d'Osaka, au Japon, donnera une ocnférence publique sur les relations canado-japonaises, à l'hôtel Le Reine-Elizabeth, salon Peribonca, à 20 h. Entrée libre.

■

La Coopérative d'alimentation naturelle du Plateau-Mont-Royal organise une soirée d'information sur le Salvador. Souper communautaire où tous et toutes apportent un plat; visionnement d'un film sur le Salvador et personne-ressource pour répondre aux questions. Co-op du Plateau, 436, de Bienville, Montréal, à 20 h.

■

Ciné-Nature, Jardin botanique de Montréal, 13 h 30, organisé par Les Cercles des jeunes naturalistes. Informations: 681-4358.

■

La conférence de l'Association québécoise des parents et amis du malade mental inc. aura lieu à 20 h, au pavillon Mailloux, hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke, Montéral.

■

Déjeuner causerie à l'hôtel Holiday Inn à Longueuil, à 12 h, salle Maricourt. Le conférencier invité de la Chambre de commerce de la Rive-Sud, M. Robert René de Cotret, vice-président exécutif (Affaires internationales) de la Banque nationale du Canada, traitera des perspectives économiques pour le Canada en 1983.

■

La Société d'Histoire de l'Île-Jésus, 5495, boul. St-Martin ouest, Laval, vous invite à la présentation d'un diaporama préparé par la Ville de Saint-Eustache, intitulé « Auteur d'une Église », un aperçu de l'histoire de l'église de Saint-Eustache, à 19 h 30. Entrée libre.

■

Soirée d'information sur le Camp École Keno. Dirigé par les Pères Maristes de Sillery. Ce camp de vacances accueille des filles de 9 et 10 ans et les garçons de 9 à 16 ans. À 19 h 30, au 1415 est, rue Jarry, (édifice Jarry), 661-0379.

■

Les lunchs du mardi au « Y » des femmes: « C'est bien plus grave qu'on pense! »: un survol de la condition féminine au Canada. Conférencière, Me Greta Nemiroff, directrice du Vanier New School et du CCPEF (en anglais), de 12 h 15 à 13 h 15, 1355, Dorchester ouest, coin Crescent. Renseignements: Lise Moisan, 866-9941, poste 43.

■

Dans le cadre de sa campagne annuelle « J'aime lire », la Bibliothèque de Beaconsfield présente *Discussion autour d'un livre*, avec les classes spéciales de Beaconsfield High School, à 9 h 30.

■

Soirée d'information avec projection de dispositives sur *l'éveil de l'esprit par l'éveil du corps*... pour ceux et celles qui désirent mieux utiliser leur cerveau; 19 h 30, Hôtel Mont-Royal, Salle Québec. Entrée libre.

■

Partie bénéfice de basketball entre l'équipe de Jeunesse au Soleil (Sun Youth) et les Concordes de Montréal. Mise au jeu à 20 h 30, à Jeunesse au Soleil: 4251, St-Urbain, Montréal. Vous pouvez acheter vos billets à l'avance au prix de $2; renseignements: Keith Coffin, 842-6822.

■

Le Comité Étudiant Québec-Israël organise une conférence-débat animée par le professeur Dan Sheftan de l'Université de Tel-Aviv sur le thème: « Perspective de paix au Proche-Orient » à l'Université du Québec à Montréal, pavillon Judith Jasmin, Salle J-2850 à 19 h. La conférence-débat se déroulera en anglais. Entrée libre.

■

Soirée d'information ayant comme thème « Le voyage en Auberge de jeunesse », à 19 h, au 803 est, avenue du Mont-Royal. Cette rencontre portera particulièrement sur les auberges de jeunesse dans l'Ouest canadien et américain. Nombre de places limité, SVP réserver au moins un jour à l'avance: 521-5230.

■

Le service d'activités culturelles de la Ville de Montréal présente une exposition de photographies « Les invertébrés », jusqu'au 5 mars, à la Bibliothèque Notre-Dame, 4700, rue Notre-Dame ouest, renseignements: 872-2879.

Mercredi

Conférence de Mme Hélène Lamarche: *Les Morrice, trois générations de collectionneurs*. Conférence organisée par le Comité bénévole et présentée à l'auditorium à 11 h 30, admission $3.

■

Association des constructeurs de routes et travaux du Québec tiendra son 39e congrès annuel. Le thème: Le temps des choix; invités Adrien Ouellette et Pierre Bussières. 677-6313 (Mtl) 529-2949 (Qué).

■

Conférence de M. Robert Bouchard au HEC: thème: L'entreprise face à la révolution micro-électronique. Conférence au 3068 de l'école des Hautes Études commerciales, amphithéâtre. 343-3838.

■

Au département des études françaises de la faculté des Arts, Université de Sherbrooke: rencontre avec Mme Madeleine Ouellette-Michalska, écrivain. Faculté des Arts, salle 2 à 16 h.

■

Soirée d'informations sur planification des naissances à 20 h au presbytère Bon-Pasteur, 400, rue Laurier, Laval-des-Rapides. 622-3930.

■

Rencontre d'anciens chefs scouts et guides de Montréal, à 17 h 30 au 3500, ave Laval. 849-9208.

■

Carnaval des enfants d'âge et de coeur à St-Sauveur, sortie 60 de l'autoroute des Laurentides. 227-2564.

■

Séminaire au département d'anatomie de l'Université de Montréal sur « l'Indépendance de l'acétylcholinestérase présente dans le nerf moteur et son muscle » par Victor Gisiger. À midi à la salle N-835 pavillon principal.

■

Séminaire au département de nutrition de l'Université de Montréal. Mme Béatriz Tuchweber présentera un « modèle expérimental de la cholestase intrahépatique » à 11 h, salle 1210 pavillon Marguerite-d'Youville.

■

L'association montréalaise du loisir photographique organise une réunion d'informationi à 19 h 30 au 2040, Alexandre- deSève, Montréal, 374-4700 poste 395.

■

La société de philosophie de Montréal en collaboration avec le département de Philosophie de l'Université de Montréal offre une conférence avec Normand Beaudoin, étudiant au doctorat à l'Université de Montréal, titre: Structure mélodique et sémantique musicale.

■

L'Université McGill offre une conférence sur la politique industrielle du Canada pour les années 80. M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier Inc.est conférencier.

■

À l'auditorium Notre-Dame-de-La Merci, 555 ouest, boul. Gouin, à 20 h. Introduction à la civilisatin du Japon (8).

Jeudi

Forum sur les taxes de ventes à la consommation ACRTQ, à 14 h au salon Portneuf du Hilton de Québec.

■

Université de Sherbrooke, faculté de droit: conférence de Mme Pauline Marois à 16 h, pavillon Albert-Leblanc, salle 358.

■

Université de Montréal, colloque des étudiants en sciences infirmières des universités de Montréal, Laval et McGill. Renseignements après 16 h: 738-9039.

■

Centre Teilhard de Chardin vous invite au Théâtre du Gésu, 1200, Bleury, à un exposé sur le féminin chez Teilhard de Chardin. À 20 h, 523-6966. Invitée: Marie-Paule Courroy-Desaulniers.

■

Salon de la moto du 24 au 27 février 83 au Vélodrome olympique.

■

Rencontre pour séparées ou divorcées « Les Nouvell'unes au CLSC St-Hubert de 13 h 30 à 15 h 30. Renseignements: 676-7761.

■

Premier colloque québécois sur le graphisme par ordinateur, à l'École des Hautes Études commerciales, 5255, ave Decelles.

■

Concert du Quintette à vent du conservatoire, à 20 h, à la bibliothèque Marie-Uguay, Maison de la culture, 6052, boul. Monk. Des laissez-passer peuvent être obtenus gratuitement. (872-2044).

■

A.A. Chestervield: portraits de l'Ungava, 1902-04. Du 24 février au 3 avril; au Centre d'Art Agnes-Etherington.

■

Assemblée d'informaiton sur la MIUF à Montréal: à 19 h 30, au sous-sol de l'église Notre-Dame du Rosaire, coin du Rosaire et St-Hubert, pour les victimes de la MIUF.

■

La section Villeray de la SSJB présente un festival du cinéma québécois, au Collège Ahuntsic, 9155, St-Hubert, les 24-25-26 février. « En temps de crise, un prix de crise: $1 chaque soir. La matinée consacrée aux enfants est gratuite (26 fév.) Pour renseignements: Nicole Boudreau, 389-7381.

Vendredi

Aux parents d'enfants épileptiques, Épilepsie Montréal invite les parents à une réu nion, à 20 h, au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, 2275 est, rue Laurier. Inf.: Lisette Le Bourhis, 527-4128.

■

Cours intensif de soins d'urgence aquatique au YMCA de St-Laurent, cours de fin de semaine, vendredi de 18 h à 22 h, samedi de 8 h à 17 h 30, dimanche de 8 h à 17 h 30. Pour informations, 747-9801. 1745, boul. Décarie à Saint-Laurent.

■

Galerie Pierre-Guibord: Exposioin de Jean-Marie Savage, jusqu'au 5 mars 1983. La galerie est située au 16, Curé-Dupont, à St-Paul-de-Joliette. 753-7861.

■

Les membres de la Chambre de commerce française au Canada sont convoqués en assemblée générale annuelle le vendredi 25 février à 11 h, au Salon Bleu de l'hôtel Ritz-Carlton.

Samedi

La Fédération québécoise du loisir littéraire invite les intéressés à participer à l'atelier d'initiation au plaisir littéraire et à l'atelier d'écriture de théâtre pour enfants les 26 et 27 fév. de 9 h à 16 h Ces ateliers se tiendront à Montréal, au 1415 est, rue Jarry. Renseignements: 374-4700 postes 405 et 407.

■

La Fédération québécoise du loisir littéraire invite les intéressés à participer à l'atelier d'initiation au plaisir littéraire et à l'atelier d'écriture de théâtre pour enfants les 26 et 27 février de 9 h à 16 h 30. Ces ateliers se tiendront à Montréal, au 1415 est, rue Jarry. Renseignements: 374-4700 postes 405 et 407.

■

Galerie La Belle Époque: exposition et vente spéciale deux jours seulement. De grands peintres canadiens, tels que Riopel, Borduas, Marc-Aurèle Fortin, A.Y. Jackson. Au 1396 ouest, rue Sherbrooke, face au Musée des Beaux-Arts, de 11 h à 20 h, les 26 et 27 février. Renseignements: Lise Gagliano 255-3937.

■

Le YMCA de Saint-laurent, situé au 1745, boul. Décarie, offre un cours de photographiqe avancé, commençant le samedi 26 février. Pour informations: 747-9801.

■

Le YMCA de Saint-Laurent offre un cours d'artisanat pour les enfants de 4 à 10 ans, à 9 h 30. Au 1745, boul. Décarie. Pour informations: 747-9801.

■

Stage en interprétation de la nature: Le bois de Belle-Rivière, qui est situé au 9009, de la route 148 à Ste -Scholastique. Pour renseignements: 476-0476.

■

Dans le cadre de ses « Beaux samedis » la librairie Hermès, 1120 ouest, rue Laurier, Outremont, vous invite à rencontrer Mikel Dufrenne, le samedi 26 février 83, de 14 h à 16 h.

■

Composer avec le stress au travail, tel sera le sujet d'une série de trois rencontres offertes par la faculté de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal dans le cadre de son programme *Les belles soirées et matinées* dont la première commencera le lundi 28 février à 19 h 30 au 3200, rue Jean-Brillant avec les professeurs Denis Roy et Shimon L. Dolan.

■

Au YMCA-Snowdon, auditorium Samuel-Grover, 5480, Westbury, spectacle de Jacques Amar, chanteur auteur-compositeur. Spécial pour la fête de Pourim, à 21 h. Renseignements: 733-2684.

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES

D'OEUVRES D'ART DE MOBILIER ET D'ANTIQUITÉS

PAR CATALOGUE EN DEUX SESSIONS MARS 1983

EXPOSITION PRÉLIMINAIRE:
DU VENDREDI, 25 FÉVRIER
AU LUNDI 28 FÉVRIER INCLUS
DE 10 H 00 à 18 H 00, VENDREDI
ET LUNDI JUSQU'À 22 H 00

VENTE: MARDI 1 MARS, 19 h 30 PRÉCISES
MOBILIER, ANTIQUITÉS ET OBJETS DE DÉCORATION
MERCREDI 2 MARS, 19 H 30 PRÉCISES
ART CANADIEN ET EUROPÉEN



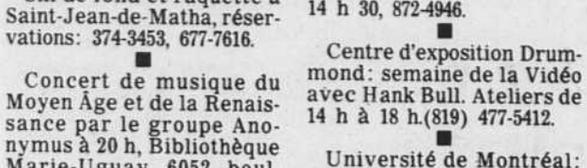
JAMES WILSON MORRICE R.C.A. 1865-1924
"STRASBURG"
HUILE SUR PANNEAU 12" x 8"

VENTE MARDI 1 MARS À 19 h 30 PRÉCISES, SESSION GÉNÉRALE: bon mobilier de style Louis XIII, Louis XV, et Louis XVI, meubles anglais, une collection de tapis d'Orient anciens et semi-anciens, dont un tapis de palais du XVIIIe siècle, bijoux en or 14 et 18 kt sertis de pierres précieuses, art d'extrême Orient comprenant de nombeux Netsukes, importante collection d'objets de décoration et de lampes en cuivre, un très rare batik en soie art deco signé Lamartine 1926, de l'argenterie, de la porcelaine et bien d'autres articles.

VENTE MERCREDI 2 MARS À 19 h 30 PRÉCISES: ART CANADIEN ET EUROPÉEN PAR:
L. Ayotte, T.H. Beament, L. Bellefleur, A. Bertounesque, B. Boback, F. Brandtner, G. Braque, L. Brookes, U. Bruni, P.A. Caron, A.J. Casson, A.E. Chazalviel, S. Chicoine, F.S. Coburn, S.M. Cosgrove, F. Constantineau, J.P. Dallaire, H. D'Anty, G. de Beney, F. de Herain, O. de Lall, P. de Vasselange, G.M.J. Delfosse, B. Des Clayes, G. Des Clayes, M. Domingue, M. Dufour, R. Duguay, A. Dumas, E.Y.V. Esteban, M. Favreau, A.L. Fichot, T. Forrestall, M.A. Fortin, M. Gagnon, C.G. Gamache, R. Genn, L. Gervais, R. Gerson, G.E. Gingras, J. Giunta, C. Goldhammer, H. Gransow, G. Hoffman, E.H. Holgate, F. Iacurto, A.Y. Jackson, F.H. Johnston, F.A. Johnstone, J.Y. Johnstone, E. Laborne, A. Larcheveque, B. Ledain, C. Le Sauteur, N. Letovsky, H.L. Masson, M. Mauro, W.M. Mitchell, R. Montpetit, J. W. Morrice, R. Mount, A. Noeh, G.N. Norwell, F.M.C. Pascals, H.R. Perrigard, M. Perrin, G. E. Pfeiffer, R.W. Pilot, N. Poirier, A. Pollentine, L. Pueehmagre, R. Richard, J.P. Riopelle, W.G. Roberts, A. Rousseau, L. Scott, I. Shaver, H.J. Simpkins, R. Simpkins, A. Soly, P. Soulikias, M. St-Amour, P.H.H. Surrey, M.A. de Foy Suzor-Côté, A. Tatossian, T.K. Thomas, T. Tomalty, F. Toupin, C. Tsavalas (Valmont) E.P. Tudor Hart, A. Villeneuve, H. Walker, C.J. Way et de nombreux autres.

146 chemin Bates, Bureau 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4 (514) 731-4312
Stationnement gratuit à l'arrière

LES ENCANS PINNEY'S AUCTIONS



Compétence: FRANCINE GINGRAS 844-3361

C'est sous cette rubrique que
Le Devoir
publiera le 24 février prochain
quelques pages consacrées aux
CAMPS D'ÉTÉ
Pour annoncer votre camp d'été, communiquez avec
Francine Gingras
(514) 844-3361

CENTRE D'ÉQUITATION sans souci RIDING CENTRE
ÉTABLI EN 1970

VOS ENFANTS SONT-ILS INTÉRESSÉS À UN CAMP D'ÉQUITATION?

...Choisissez un Centre expérimenté; vous serez donc ainsi assuré que vos enfants recevront des cours et des instructions d'un personnel hautement qualifié et bilingue, possédant une réputation des plus appréciables et respectables...

...Nous sommes situés dans la magnifique Vallée de Châteauguay à seulement 20 milles au sud de Montréal. Atmosphère familiale pour les jeunes de 6 à 18 ans. Réservez dès maintenant pour la saison 83.

Membre accrédité de l'Association du Camping au Québec et au Canada.
Ste-Clotilde, Cté Châteauguay, Québec, J0L 1W0
INFORMATIONS: (514) 826-3503

"POUR ÊTRE CE QUE NOUS SOMMES ET DEVENIR TOUT CE QUE NOUS SOMMES CAPABLES D'ÊTRE..."



APPRENEZ QUELQUE CHOSE QUI DURERA TOUTE VOTRE VIE CHEZ
THE HORSE PEOPLE INC.
Camp d'été mixte d'équitation pour les 9 à 18 ans. Cours d'équitation en résidence pour tous les niveaux (min. 2 semaines) sous la direction professionnelle de Wolfgang & Beverley Schinke.
(Demandez-nous une brochure et un prospectus du programme)



The Horse People Inc.
Wendover, Ontario
673-5905
K0A 3K0

CONVOCATION

Le Syndicat de professionnels du gouvernement du Québec convoque ses membres en Assemblées spéciales de section **dimanche le 20 février 1983,** pour se prononcer sur le libellé suivant et sur un autre qui vise à reconfirmer le mandat de grève en cas de mesures disciplinaires à l'encontre d'un membre à la suite de l'exercice de moyens de pression. "Je suis (pour ou contre) confier au Conseil syndical un mandat de grève de 24 heures en protestation contre la loi 111, et en appui aux enseignants et enseignantes. Ce mandat sera exercé au moment jugé opportun, et les membres seront réunis en A.S.S.C.Q. avant la fin de ce 24 heures pour décider de tout nouveau mandat".

14 h

1. QUÉBEC
Toutes les sections
Centre municipal des congrès
Salon Caron et Belleau
900, Autoroute Dufferin

2. MONTRÉAL
Toutes les sections
Beer Garden
Salle Donal
20, Crémazie est

3. BAIE COMEAU
Section 1
Local de grève C.E.Q.
303, De Puyjalon
Ancienne maison du tapis

4. RIMOUSKI
Section A
Hôtel Normandie
Salle Piano Bar

5. VAL D'OR
Section H
Salle Beauville
900, 5e avenue

6. TROIS-RIVIÈRES
Section D
Hôtel Le Baron
Salle Champlain
3600, Boul. Royal

19 h

7. QUÉBEC
Toutes les sections
Centre municipal des congrès
Salon Caron et Belleau
900, Autoroute Dufferin

8. MONTRÉAL
Toutes les sections
Beer Garden
Salle Donal
20, Crémazie est

9. SEPT-ILES
Section 1
Local de grève
391 C, Joliette

10. GASPÉ
Salle du CLAC
(coin de la Reine-Adams)

11. ROUYN
Section H
Motel Henri
801, rue Murdock

12. HULL
Section G
Hôtel Le Marquis
131, rue Laurier

19 h

13. JONQUIÈRE
Section B
Manoir du Saguenay
865 Powell
Arvida

14. DRUMMONDVILLE
Section D
Motel Universel
Salle La Causeuse
915, rue Hains

15. SHERBROOKE
Section E
M.A.P.A.Q.
4260, boul. Bourque
ROCK FOREST

SPGQ

Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec

Vaugeois à la présidence de l'Assemblée?

QUÉBEC (par Gilles Lesage) — M. Denis Vaugeois, député de Trois-Rivières depuis 76 serait l'aspirant le plus sérieux pour succéder à M. Claude Vaillancourt, à la présidence de l'Assemblée nationale.

Le principal intéressé refuse de commenter la rumeur persistante, mais il est bien évident que cette perspective intéresse au plus haut point l'ancien ministre des Affaires culturelles et des Communications. Démis de ces fonctions à la suite des élections d'avril 81, M. Vaugeois a, depuis lors, soumis un volumineux rapport qui concerne précisément la réforme du parlementarisme québécois. Il préside actuellement une commission parlementaire spéciale qui doit soumettre à brève échéance des recommandations sur la législation déléguée (la réglementation découlant des lois adoptées par l'Assemblée). Sa nomination, estime-t-on, lui permettrait de mettre en oeuvre ses ambitieuses propositions de réforme; elle serait également bien acceptée par l'Opposition, qui doit donner son aval pour la nomination du président.

Virtuellement placé en conflit d'intérêt, après avoir postulé un poste de juge dans sa région, le député de Jonquière n'est plus président que de nom. Officiellement, il restera président jusqu'à la fin de la session en cours, le mois prochain. Mais à la reprise, comme lors de l'étude de la loi spéciale, cette semaine, les travaux seront dirigés par les deux vice-présidents, MM. Jolivet et Pancourt. Ce qui ne signifie nullement que l'un des deux sera proposé comme président au début de la nouvelle session, plus tard en mars.

Au moins deux autres députés, dit-on, seraient aussi intéressés à accéder à la présidence de l'Assemblée. Il s'agit de M. Richard Guay, député de Taschereau et secrétaire parlementaire du ministre des Communications, et de M. Maurice Martel, député de Richelieu, qui regrette amèrement de ne pas avoir accepté ce poste prestigieux lorsque M. Lévesque le lui aurait offert, aussitôt après l'élection de 76.

De façon traditionnelle, la présidence est occupée par un avocat, ce qui est le cas de M. Vaillancourt à l'heure actuelle. Elle le fut aussi par un notaire M. Lavoie, de 70 à 76.

Après deux semaines de délibérations

Les jurés ne sont toujours pas fixés sur le sort des neuf bagnards d'Archambault

JOLIETTE (PC) — Après deux semaines de déliberations, les jurés au procès pour meurtre des neuf d'Archambault ne sont pas encore parvenus à un verdict.

Mais les 12 jurés n'ont pas renoncé à s'entendre. Hier après-midi, ils ont fait part au président du procès de leur intention de continuer leurs déliberations, et ont manifesté leur désir de garder leur calendrier actuel, du lundi au vendredi avec congé les weekends.

Les jurés, qui se présentent au tribunal après chaque journée de discussions afin d'être démobilisés par le juge Jean-Guy Boilard, semblent apprécier leur travail et rarement fatigués.

Toutefois, certains parents perdent patience.

L'épouse d'un juré devait déclarer à un journaliste, vendredi, qu'elle en avait assez d'attendre son homme. La femme a affirmé qu'elle venait au Palais de justice de Joliette, chaque vendredi, afin d'entrevoir son mari et toucher une partie de l'allocation qui lui est versée ($40 par jour) afin de défrayer les dépenses de la maison.

Un homme, de son côté, a déclaré que sa fille âgée de trois ans avait oublié de quoi sa mère avait l'air. Sa fille lui aurait dit qu'elle avait besoin d'une autre maman, a-t-il affirmé.

Le juge n'a légalement pas le droit de demander au jury d'accélérer les discussions.

Selon un professeur de droit de l'université de Sherbrooke, M. Robert Tétrault, la seule chose qu'il puise faire, c'est de demander à un juré qui ne serait pas d'accord avec ses collègues de prendre leurs arguments en considération.

« Il peut aussi rappeler aux jurés que leur collègue dissident peut se tromper, mais il doit éviter toute parole coercitive »a dit M. Tétrault.

Trois gardiens sont morts dans l'émeute survenue à Archambault le 25 juillet dernier. Mais les neuf détenus jugés à Joliette ne sont accusés que des meurtres de MM. Denis Rivard et Léandre LeBlanc, 60.

Jason Gallant, âgé de 29 ans, est accusé du meurtre de M. David Van Den Abeele et de complicité dans les deux autres meurtres. Son procès doit commencer lundi à Saint-Jérôme.

Le porte-parole du ministre de la Justice du Québec, M. Normand Saint-Hilaire, a refusé de s'avancer sur les coûts du procès des neuf, parce que,selon lui, les coûts ne doivent pas être pris en considération lorsqu'on décide de traduire quelqu'un devant la justice.

Chaque jours, au moins 20 agents de la Sûreté du Québec doivent transporter les accusés au Palais de justice de Joliette et les ramener à Archambault, où ils étaient détenus depuis le début du procès.

Un policier a indiqué cette semaine qu'il n'avais jamais touché tant d'argent en temps supplémentaire depuis les Jeux olympiques de Montréal en 1976.

Les historiens du droit ne savent pas au juste quel procès a requis le plus long temps de délibération dans l'histoire du Canada, parce que de telles statistiques ne sont pas compilées par les autorités.

Toutefois, le juge à la retraite et historien Dollard Dansereau, âgé de 73 ans, a postulé que le procès ayant requis les plus longues discussions pourrait être celui de l'abbé Adélard Delorme, jugé pour meurtre en 1924.

Les jurés avaient délibéré durant trois semaines avant d'acquitter le prête d'avoir tué son demi-frère.

Le PLC se dote d'un comité de réformes

OTTAWA (PC) - Afin de marquer le troisième anniversaire de la reprise du pouvoir par les libéraux en 1980, la présidente du Parti libéral du Canada, Mme Iona Campagnolo a annoncé hier la formation d'un nouveau comité chargé d'étudier les réformes à apporter au sein de cette formation politique.

Mais en conférence de presse, c'est surtout sur le passé récent du Parti libéral que furent braqués les feux de la rampe alors que l'exminitre des Sports écartait du revers de la main les questions quant à trois accusations récentes de conflits d'intérêts provenant de l'Opposition.

Au cours des derniers jours, les porte-parole du gouvernement aux Communes ont été sommés de s'expliquer sur trois présumés scandales, les avantages tirés par l'ex-ministre Judd Buchanan de la vente de terrains à Parc Canada en Alberta, les $800 par jour retirés par l'ex-ministre Don MacDonald pour la présidence d'une commission d'enquête, et les toutes récentes allégations voulant que l'ex-ministre Alestair Gillespie ait profité d'un contrat où Ottawa était partie.

Dans chacun des cas, Mme Campagnolo a lié les accusations portée à la morgue des attaques du nouveau leader de l'Opposition Erik Nielsen.

Quant au nouveau comité, il sera composé de 23 militants représentant toutes les régions du pays. Déjà le président de l'aile québécoise du Parti, M. Jean Claude Dansereau y a été élu, un habitué des hautes instances du parti.

Sa fille Danielle Dansereau a par ailleur été nommée hier comme directrice nationale (intérimaire) du parti national. Elle était auparavant adjointe du ministre André Ouellet comme organisatrice des campagnes électorales au Québec.

Outre M. Dansereau, Alfred Arp, de Toronto figurera sur le comité de réforme. M. Arp avait été le père de la fameuse motion qui adoptée lors du dernier congrès libéral l'automne dernier à Ottawa réclamait que l'on mette fin au règne des éminences grises de l'entourage du premier ministre Trudeau.

AUJOURD'HUI, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS. ET SI, DEMAIN, C'ÉTAIT VOUS?

Donnez du fond du coeur.
La Fondation canadienne des maladies du coeur.

L'accusé d'incendiat aurait avoué son crime à Québec

QUÉBEC (PC) — Gaétan Bernier, 22 ans, de Beauport, sera vraisemblablement mis en accusation relativement à l'incendie qui a causé des dégâts allant de $75,000 à $100,000 dans un édifice où se trouve un bain sauna, rue McMahon, à Québec, le 11 février dernier.

Témoignant devant le commissaire Cyrille Delage, hier, le témoin important dans cette affaire a avoué qu'il avait fait une déclaration écrite aux policiers suite au sinistre. Le procureur du Ministère public, Me Marc-André Bouliane, lui a demandé: « Est-ce vous qui avez mis le feu? »Sa réponse a été négative. On devait ensuite l'inviter à lire cette déclaration dans laquelle il aurait dit qu'il souffrait de problèmes affectifs, qu'il avait lancé une allumette dans une boîte à serviettes et qu'il regrettait son geste. Mais, devant Me Délage, il devait préciser qu'il ne s'agissait pas de la vérité et qu'il avait fait cela parce qu'il était « rendu à bout de nerfs ».

Un employé de l'établissement où le feu a eu lieu, M. Paul Brodeur, est venu raconté que Bernier avait été averti qu'il devait quitter les lieux parce que le temps pour lequel il avait payé était expiré, mais que celui-ci avait décidé de demeurer sur place, même s'il n'avait pas d'argent. Un autre individu, qui accompagnait Bernier dans la soirée précédant le feu, a admis qu'il avait perdu ce dernier de vue pendant environ quelques minutes avant le début de l'incendie. Enfin, le détective Jacques Bélanger, de la Sûreté municipale de Québec, a été catégorique pour dire que Bernier lui avait affirmé qu'il avait lui-même mis le feu, avant de verrouiller la porte de la chambre de lavage.

BELLERIVE

Lave-vaisselle inclus...

Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies

788 APARTEMENTS DE 3½, 4½, 5½, SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains par appartement • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Équipe complète d'ouvriers spécialisés à votre service • Inclus dans le prix: lave-vaisselle, câble T.V., taxe d'eau, électricité, réfrigérateur et cuisinière • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie • Ménage avant emménagement

5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512



DI9598 - 8.4(1)

LOIS 68, 70, 105, 111

Les professeurs de l'Université Laval s'inquiètent de la multiplication des lois répressives

OÙ CONDUIT-ON LE QUÉBEC?

LA DÉMOCRATIE EST EN DANGER QUAND L'ÉTAT

— Impose brutalement ses décisions unilatérales
— Attaque férocement les organisations de travailleurs
— S'érige en seul détenteur de la légitimité démocratique

L'ÉTAT N'EST PAS TOUT ET TOUT SEUL DANS LA SOCIÉTÉ

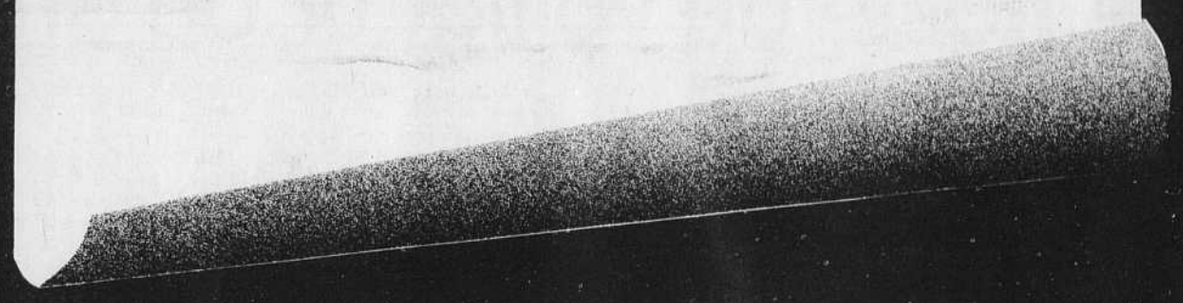
SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le 24 mars 1976,
(ILS ÉTAIENT DANS L'OPPOSITION)
messieurs René Lévesque, Camille Laurin, Pierre Marois, Robert Burns, Claude Charron et Marcel Léger, déclaraient:

«Pour la seconde fois en moins de cinq ans, le gouvernement et le front commun des employés des secteurs public et parapublic sont dressés l'un contre l'autre dans un affrontement où l'on s'éloigne chaque jour davantage d'une solution normale de règlement de conflit. Pour la deuxième fois, sous ce même gouvernement, nos services publics les plus essentiels, l'éducation et la santé, sont chambardés sinon paralysés à un point qui frise le chaos. Même si les responsabilités sont comme toujours partagées, c'est d'abord et avant tout la faute de ce gouvernement. Il a été un mauvais médiateur, il s'est servi de cette période pour faire de la propagande politique, il a érigé l'imprévoyance en système, il nous a acculés à la faillite et il se présente comme un gouvernement irresponsable.

Éminemment responsable de cette détérioration, le gouvernement ne semble pas avoir ressenti un seul instant l'étendue de cette responsabilité, ni le moindre désir de sauver la situation. Sachant qu'il dispose de l'arme suprême dont il peut user et abuser à volonté, il peut et doit être soupçonné d'avoir très sciemment laissé les choses se gâter jusqu'au point de non-retour. La crise financière dans laquelle l'ont plongé six ans de gestion désastreuse ne fait qu'étayer ce soupçon, puisque seule la plus dramatique et arbitraire des conclusions lui permettrait de masquer le fait que, s'il n'a pas vraiment négocié, c'est aussi qu'il en avait largement gaspillé les moyens.

Nous voici donc, pour la seconde fois de suite, sous ce même gouvernement, au bord du drame et de l'arbitraire, c'est-à-dire au bord de la loi spéciale.»



Aujourd'hui,
(ILS SONT AU POUVOIR)
ils matraquent les travailleurs et travailleuses...

La loi 111, ainsi que les lois 70 et 105, démontrent l'impuissance du gouvernement à solutionner les problèmes de relations de travail de ses propres employés.

Quel avenir nous réserve-t-il?...

Comment peut-il administrer une province?...

C'est assez!

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC

Une dernière coupe Stanley avant la retraite

Guy Lafleur aimerait léguer un bel héritage

par
Michel Lajeunesse

HARTFORD (PC) — « Quand je quitterai le Forum, je partirai avec des patins neufs, une douzaine de bâtons et ma paire de gants. Je ne jouerai plus jamais au hockey, sauf avec les enfants au parc du coin pour m'amuser. »

Guy Lafleur était donc sérieux quand il a déclaré, il y a quelque temps, qu'il prendrait sa retraite dans deux ans à l'expiration de son présent contrat. Lafleur a même commencé à livrer son héritage. Il laissera au hockey de grands moments, des souvenirs inoubliables et aussi des regrets.

Ces derniers temps, Lafleur ne s'est pas gêné pour y aller de critiques sévères à l'endroit des dirigeants du Canadien. On a pris ses paroles au pied de la lettre et ses propos ont été mal compris.

« Je n'ai jamais voulu critiquer pour le plaisir de le faire, je voulais plutôt alerter les gens tout simplement. Je me demandais simplement qui prendrait la relève dans quelques années quand Larry Robinson, Bob Gainey, Steve Shutt et moi ne serons plus là. Je me demandais qui sera capitaine de cette équipe, d'où viendront les leaders. »

Lafleur est bien conscient de la tradition qui existe au sein du Tricolore et il aurait voulu laisser un héritage à cette équipe.

« Pour moi, 500 buts ce n'est pas vraiment important. Que je sois le deuxième ou troisième marqueur de l'histoire de l'organisation, ce n'est pas important. Ce qui importe le plus, c'est ce qu'on laisse derrière soi, les conquêtes de la coupe Stanley et la relève. Bien sûr, Gilbert Delorme a tout le potentiel pour devenir un grand défenseur. Bill Root sera à mon avis un des meilleurs arrières défensifs de tout le circuit. Mais depuis quelques années, on ne pense plus en fonction de l'attaque au sein de cette équipe. L'attaque, c'était la marque de commerce du Canadien. Le jeu se déroulait toujours en zone adverse. On pense maintenant en fonction de la défensive. C'est peut-être cela le nouveau Canadien, je ne sais pas ». Guy Lafleur a connu des heures de gloire avec le Canadien, mais il aurait voulu faire plus. C'est là une des raisons pour lesquelles il songe maintenant à quitter le hockey.

« Ce que je veux faire de ma vie, c'est de participer à la construction de quelque chose, mettre sur pied une entreprise, bâtir pour l'avenir, être productif. »

Lafleur n'a plus l'impression de bâtir, de participer à la construction de quelque chose avec le Canadien. Ce n'est plus la même équipe autour de lui et il a compris que le Canadien ne pourra jamais plus être une véritable puissance.

Les deux dernières saisons ont été difficiles pour Lafleur qui a déjà été le joueur le plus craint de toute la Ligue nationale. Il a été employé moins souvent, on l'a même fait jouer quelques fois au sein du trio défensif.

« Quand on m'utilise au sein du trio des « checkers » je me pose de sérieuses questions. Cela mine ma confiance et je ressens beaucoup de frustration. On fait maintenant jouer ce rôle à Doug Wickenheiser. Ce n'est pas la façon de l'aider. Quant à moi, j'en ai discuté avec mon épouse et je ne crierai plus, je ne critiquerai plus. Si on veut me faire jouer un seul « shift » par match, je le ferai. Mais ce sera toute une présence. Les gens ne pourront jamais dire que je ne travaille pas ».

Lafleur n'a pourtant pas jeté la serviette. Il voit approcher les séries éliminatoires et il sait que le Canadien a encore des chances surtout s'il parvient à franchir la première ronde.

« On ne sait jamais dans les séries. Mais une chose est certaine. Si nous ne franchissons pas les premières étapes des séries, c'est Larry (Robinson) et moi qui serons blâmés. On dira que nous n'avons pas joué notre rôle de leader ».

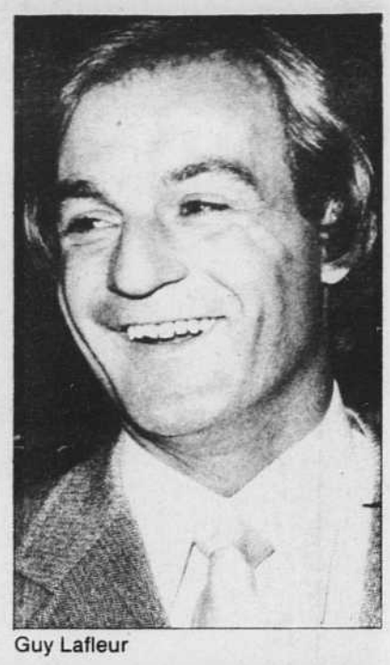
Lafleur a réalisé au cours des dernières années que la famille commence à prendre une place plus importante dans sa vie. Son fils Martin aura bientôt huit ans et Guy aimerait être auprès de lui beaucoup plus souvent.

« Je ne le vois qu'un mois par année et je sais qu'il a besoin de moi, comme j'ai besoin de lui, a dit Lafleur. Depuis deux ou trois ans, j'ai commencé à réaliser comment ma famille prenait de l'importance pour moi. Dans le hockey, j'ai acquis une certaine confiance en évoluant dans le public pendant toute ma carrière. Mais quand le hockey sera terminé pour moi, il ne me restera que ma famille. Martin a besoin que je le conduise à ses matches de hockey. Mon épouse le fait à ma place, mais ce n'est pas pareil. Les autres garçons sont accompagnés de leur père très souvent. Quelques fois, j'ai pu aller le voir jouer. Il était tellement fier. Il ne cessait de me regarder sur la patinoire, tellement que j'ai dû lui dire de se concentrer sur son jeu. J'ai remarqué aussi qu'il tentait d'imiter mon jeu. Il est fier de moi et je le réalise de plus en plus. Il y a quelque temps, après un match difficile, alors qu'il était au Forum, il m'a dit: « Ca fait rien, je sais que tu as bien joué tout de même Daddy ». Cela m'a fait réaliser beaucoup de chose ».

Lafleur, comme certains autres joueurs du Canadien, aimerait profiter de quelques jours de repos pour être mieux en mesure d'affronter les séries. Il suggère même de faire jouer certains joueurs des Voyageurs dans les dernières semaines si le deuxième rang est acquis par exemple.

Il ne voudrait rien de plus au monde que de remporter une autre fois la coupe Stanley avant de se retirer.

« Ce serait un cadeau du ciel », a-t-il conclu.


Guy Lafleur

en bref...

■ Ken Linseman suspendu

Le centre Ken Linseman des Oilers d'Edmonton et le défenseur Dean Kennedy des Kings de Los Angeles ont écopé chacun de quatre matches de suspension pour leur altercation survenue, hors de la patinoire, le 3 février dernier à Edmonton. L'incident s'est produit peu après que Linseman et Kennedy eurent écopé de pénalités d'inconduite en troisième période. En quittant la patinoire, les deux joueurs en sont venus aux coups dans les couloirs. Kennedy a été blessé au nez et au front, blessures qui ont nécessité neuf points de suture.

■ Bulau 4e en Norvège

VIKERSUND Norvège (AFP)--Le Canadien Horst Bulau d'Ottawa, vainqueur de deux épreuves de la Coupe du monde de saut à skis, a pris le quatrième rang hier à Vikersund en Norvège. La victoire est allée au jeune Finlandais de 19 ans, Matti Nykaenen, champion du monde au grand tremplin, qui en est à sa sixième victoire en 1982-83. Bulau demeure néanmoins deuxième au classement général derrière Nykaenen

■ Lauda blessé en ski

FAISTENAU, Autriche(AFP)--Le pilote automobile autrichien de formule un, Niki Lauda, souffre d'un déplacement de trois vertèbres cervicales, après avoir été victime d'un léger accident, hier à Fainstenau, alors qu'il s'adonnait à la pratique du ski de fond. Lauda s'est blessé en traaversant un pont de bois, son bâton droit étant resté accroché entre deux planches. L'ancien champion du monde sera soigné par son kinésithérapeute

■ Walker reste en Georgie

ATHENS, Georgie (AP)--Herschel Walker a indiqué hier qu'il sera de retour la saison prochaine avec l'Université de la Georgie et qu'il n'avait jamais reçu une offre de $16.5millions pour porter les couleurs des Generals du New Jersey de la USFL.

■ Motonotisme de Reagan

MIAMI BEACH, Floride (AP)--Le fils aîné du président Ronald Regan, Michael, veut tenter d'établir au mois de mai prochain un nouveau record motonotique afin de recueillir des fonds au profit du comité olympique américain. Michael Reagan a déjà tenté l'aventure l'été dernier en établilssant un record de vitesse sur le Missouri, sur les 1,652 km qui séparent la Nouvelle-Orléans de St-Louis. Cet exploit a rapporté plus de $500,000 au comité olympique américain. Cette fois il compte relier Chicago et Detroit, soit une distance de 973 km pour laquelle il n'existe pas encore de record du genre. Il espère que sa tentative rapportera $300,000 en commandites.

Les joueurs du Canadien aimeraient se reposer un peu en vue des éliminatoires

UNIONDALE (PC) - Bob Berry n'était pas de très bon poil jeudi soir après que le Canadien eut subi une troisième défaite consécutive à Hartford contre les Whalers, la 19e équipe au classement général de la Ligue nationale.

Il a commandé un exercice obligatoire pour ses hommes tôt hier matin avant que le Tricolore ne fasse le voyage de près de trois heures en autobus jusqu'à Long Island.

Berry ne pouvait tout simplement pas expliquer la tenue irrégulière de ses hommes depuis quelques mois. Le Canadien venait tout juste de disputer un de ses meilleurs matches de la saison au Forum quand il a disposé des Oilers d'Edmonton.

Avec un peu plus de chance, les joueurs du Tricolore auraient certes pu marquer quelques buts en première période contre Hartford. Ils ont eu l'occasion de le faire, mais personne n'a pu toucher la cible. L'attaque à cinq a encore une fois manqué de mordant. Le Tricolore a lancé quatre fois son attaque à cinq dans la mêlée et a chaque fois quitté la glace les mains vides.

« Je ne peux vraiment pas expliquer ce qui se passe avec cette équipe, a admis Berry. Nous jouons sans aucune régularité. Nous avons très bien fait contre les Oilers, puis nous subissons la défaite à Hartford. Nous étions prêts pour ce match, je crois que la préparation était bonne. Je ne comprends pas ce qui se passe» .

Berry devra trouver une solution le plus rapidement possible car le Canadien aura un calendrier chargé au cours des prochains jours.

Il devra d'abord affronter les Islanders, champions de la Coupe Stanley, eux qui connaissent aussi une saison difficile. Malgré tout, les hommes de Al Arbour forment toujours une équipe redoutable, tout spécialement à domicile.

Après cette rencontre, le Canadien devra affronter deux fois les Nordiques, mardi soir au Forum et jeudi à Québec.

Avec ce calendrier chargé, certains joueurs auraient aimé profiter d'un peu de repos.

« Nous aurons une semaine difficile et un peu de repos aurait été bienvenu, a mentionné Guy Lafleur, auteur du seul but des siens jeudi. Il y a quelques années quand Scotty Bowman était instructeur, nous avions beaucoup plus d'exercices optionnels. Lors de ces exercices, Bowman n'était même pas sur la glace. »

Lafleur n'est pas le seul qui commence à ressentir des signes de fatigue. Larry Robinson a profité de quelques jours de congé la semaine dernière et son jeu s'est amélioré depuis. Ce serait sans doute le cas pour certains autres vétérans comme Bob Gainey par exemple, qui donne toujours sa pleine mesure quand il est sur la patinoire.

« On ne peut rien y faire, a mentionné Pierre Mondou. C'est Bob Berry le patron. Comme dit le proverbe, quand on est valet . . . »

ECHOS--Steve Shutt a participé à l'exercice des siens hier matin, mais son dos le fait encore souffrir. Il est peu probable qu'il soit en uniforme ce soir et Yvan Joly devrait jouer un deuxième match dans l'uniforme du Tricolore, lui qui ne s'est pas trop mal défendu, même s'il évoluait à l'aile gauche, une position qui ne lui est pas familière...Gilbert Delorme portait un sac de glace au genou droit suite au match à Hartford. Il s'est infligé cette blessure mineure lors d'une mise en échec. « Ce n'est rien du tout. Ce n'est pas cela qui va m'empêcher de jouer », a-t-il confié...

Cromartie et Francona lutteront pour le poste de voltigeur de droite au camp

Par Daniel Caza

WEST PALM BEACH (PC) - Comme Saint-Thomas, le gérant des Expos, Bill Virdon, devra voir pour croire.

Il a, bien sûr, tenu quelques discussions à propos des joueurs en compagnie de son prédécesseur, Jim Fanning, et des autres instructeurs de l'équipe. Mais celles-ci ne lui suffiront pas pour bâtir l'édition 1983 du club montréalais.

Il s'attend évidemment à ce que les sept joueurs réguliers de l'an dernier méritent de nouveau leur poste respectif. Il en est de même pour les quatre lanceurs débutants.

« Toutefois, il me faudra voir aussi s'il n'existe pas quelqu'un dans l'organisation qui pourrait éventuellement causer une surprise et damer le pion à l'un des réguliers de l'an dernier, dit-il. Je prendrai en considération les rapports des personnes qui dirigeaient l'équipe l'an dernier, mais ce n'est pas uniquement à partir de ceux-ci que je tirerai mes conclusions. »

De la façon dont s'exprime le nouveau pilote des Expos, seuls les postes de voltigeur de droite et de lanceurs de longue relève seront en jeu au camp d'entraînement. Peut-être aura-t-il également à sélectionner un cinquième artilleur débutant. Son casse-tête s'arrêtera là, vraisemblablement.

C'est donc dire que tout le suspense de l'entraînement tournera autour de Warren Cromartie et du jeune Terry Francona.

« Si Cromartie offre le rendement dont il est capable, s'il joue à la mesure de son talent, il pourrait jouer sur une base quotidienne, précise le mentor des Montréalais. Quant à « Tito », il faudra savoir à quel point il a récupéré de sa blessure au genou. »

Virdon reconnaît un talent certain chez Cromartie et, d'autre part, il semble convaincu que Francona possède toutes les aptitudes requises pour mériter sa confiance, lorsqu'il est en bonne santé.

Un système d'alternance - lequel il affectionnait jadis alors qu'il pilotait les Pirates de Pittsburgh, les Yankees de New York et les Astros de Houston - s'offre donc à lui sur un plateau d'argent. Ainsi, il pourrait garder les deux joueurs sur le qui-vive et tirer le meilleur de leurs capacités, selon les circonstances.

« Cette situation est intéressante et, au fond, elle me plait », souligne-t-il d'ailleurs à ce sujet. Les rapports médicaux concernant le genou de Francona sont « bons », mentionne Virdon. Néanmoins, le jeune homme de 22 ans devra le mettre à l'épreuve sérieusement d'ici le prochain mois et ce n'est qu'à ce moment que le gérant des Expos aura une idée juste de son degré de guérison.

Présentement, Francona doit porter une support protecteur spécial, similaire à ceux portés par les footballeurs et hockeyeurs, pour se sentir à l'aise dans ses mouvements.

Quant à Cromartie, il n'a pas encore été aperçu dans les parages, mais il devrait se rapporter au camp d'entraînement le 1er mars, comme le reste de ses coéquipiers.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Hartford 4, Montréal 1
Philadelphie 7, Edmonton 3
Los Angees 5, Detroit 5
Islanders NY 4, Pittsburgh 1
Minnesota 6, Québec 3
Toronto 6, St-Louis 3

Hier
Boston à Winnipeg
Calgary à Buffalo
Washington à Vancouver

Aujourd'hui
Montréal à Islanders NY
Rangers NY à Philadelphie
Edmonton à Pittsburgh
Chicago à Hartford
Calgary à Toronto
Québec à St-Louis

Boston au Minnesota
Washington à Los Angeles

Dimanche
Hartford à Detroit
Edmonton à Buffalo
New Jersey à Philadelphie
Winnipeg à Rangers NY
Los Angeles à Vancouver

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	48	96	144
Savard, Chi	26	67	93
Bossy, Isl	40	52	92
P. Stastny, Qué	34	54	89
Messier, Edm	38	49	87
Goulet, Qué	45	35	80
M. Stastny, Qué	36	43	79
B. Pederson, Bos	34	43	77
Kurri, Edm	33	43	76
Nilsson, Cal	31	45	76
Dionne, LA	38	36	74
Anderson, Edm	36	37	73
McDonald, Cal	49	22	71
Ryan, Walter	23	35	58
Mark Napier	30	25	55
Guy Lafleur	16	39	55
Mats Naslund	21	31	52
D. Wickenheiser	23	27	50
Mario Tremblay	21	28	49
Pierre Mondou	22	24	46
Steve Shutt	25	16	41
Larry Robinson	10	31	41
Guy Carbonneau	14	24	38
Keith Acton	16	19	35
Robert Picard	6	23	29
Gilbert Delorme	11	15	26
Bob Gainey	9	15	24
Craig Ludwig	0	18	18
Mark Hunter	8	8	16
Rick Green	1	15	16
Chris Nilan	4	3	7
Réjean Houle	1	3	4
Bill Root	1	3	4
Rick Nattress	0	3	3
Richard Sévigny	0	1	1
Rick Wamsley	0	0	0
x-Mark Holden	0	0	0
Bill Kitchen	0	0	0
Dwight Schofield	0	0	0
Yvan Joly	0	0	0

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Sévigny	1,869	101	1	3.24
Wamsley	1,604	96	0	3.59
Holden	87	6	0	4.14

(Sept buts dans un filet désert)

Ligue Majeure du Québec

Hier
Longueuil à Drummondville
Chicoutimi à Granby
T.-Rivières à Shawinigan
Québec à Saint-Jean
Hull à Verdun

Dimanche
Chicoutimi à Drummondville
Québec à Granby
Laval à Hull
St-Jean à Shawinigan
Longueuil à Verdun

Les meneurs
(Parties d'hier non comprise)

	b	a	pts
Lafontaine, P. Ver.	80	114	194
Verret, C. Trs	58	99	157
Lemieux, M. Lav	67	77	144
Turgeon, S. Hul	44	85	129
Adey, P. Hull	44	81	125
Cool, J.M. Ver.	58	66	124
Doucet, G. Hull	50	65	115

Ligue Collégiale AAA

Ce soir
Dawson à Limoilou
Thetford à St-Hyacinthe
St-Laurent à Victoriaville

Dimanche
Tetford à St-Jérôme
Limoilou à St-Hyacinthe
St-Georges à St-Laurent
Victoriaville à Dawson

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	57	38	11	8	229	149	84
MONTRÉAL	**59**	**31**	**18**	**10**	**263**	**210**	**72**
BUFFALO	58	26	21	11	213	190	63
QUÉBEC	60	27	24	9	254	244	63
HARTFORD	59	16	37	6	194	286	38

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	58	37	14	7	242	162	81
ISLANDERS NY	60	31	20	9	223	174	71
WASHINGTON	59	28	18	13	234	207	69
RANGERS NY	58	25	25	8	214	209	58
NEW JERSEY	59	11	36	12	162	245	34
PITTSBURGH	60	13	40	7	184	294	33

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	60	37	16	7	258	208	81
MINNESOTA	59	31	15	13	245	209	75
ST-LOUIS	61	19	31	11	212	239	49
DETROIT	59	15	31	13	189	244	43
TORONTO	56	16	30	10	212	242	42

Section Connie Smythe

EDMONTON	59	31	18	10	312	241	72
CALGARY	59	24	26	9	241	244	57
WINNIPEG	59	23	29	7	221	246	53
LOS ANGELES	58	20	29	9	211	216	49
VANCOUVER	57	18	28	11	206	228	47

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	58	45	13	0	383	252	90
VERDUN	58	42	15	1	407	252	85
LONGUEUIL	58	32	23	3	303	278	67
ST-JEAN	57	24	29	4	299	328	52
HULL	58	23	35	0	321	349	46
GRANBY	58	15	41	2	277	400	32

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN	56	42	12	2	328	185	86
CHICOUTIMI	56	31	25	0	328	318	62
TROIS-RIVIÈRES	58	24	33	1	314	342	49
QUÉBEC	58	21	37	0	251	319	42
DRUMMONDVILLE	57	10	46	1	209	399	21

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SAINT-HYACINTHE	36	29	3	4	251	134	62
SAINT-LAURENT	35	26	6	3	247	161	55
THETFORD MINES	36	18	13	5	199	138	41
SAINT-GEORGES	37	16	19	2	189	223	34
SAINT-JÉRÔME	37	12	21	4	154	193	28
LIMOILOU	36	12	21	3	168	289	27
DAWSON	35	10	21	4	197	245	24
VICTORIAVILLE	36	7	26	3	140	242	17

Du nouveau à la radio
RADIO SPORT
avec
Yves Létourneau
le dimanche matin dès 10h
CKAC 73

NOS DROITS

Le 17 février 1983, le gouvernement du Québec
a suspendu les droits de la personne.

ET DEMAIN?

Centrale de l'enseignement du Québec
Provincial Association of Protestant Teachers
Provincial Association of Catholic Teachers

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Légère hausse

Malgré de nombreuses prises de bénéfices, les cours ont enregistré des gains fractionnaires, hier à la Bourse de Toronto.

Le volume a été de 8.3 millions d'actions transigées, au regard de 9.37 millions jeudi.

L'indice des 300 a gagné 0.92 de point et a clôturé à 2,136.82.

Parmi les industrielles très actives, BP Canada a progressé de 1-4 à $44 5-8; Bell Canada de 1-8 à $24 1-8; Dome Pete de 10 cents à $3.85; B.C. Telephone de 3-8 à $17 7-8; et Leigh Instruments de 1-4 à $6 1-4.

Mais Daon Developments a reculé de 3 cents à $2.27, Noranda Mines de 1-4 à $23 7-8; Murphy Oil de 1 1-4 à $35; General Motors de 1 1-8 à $75 1-4; et General Motors US de 1 à $61 3-8.

Chez les mines, Scintalore a ajouté 5 cents à $3.25; Inca Resources 1-2 à $7 3-8; et Silver Lake 20 cents à $2.55. Mais Dome Mines a délaissé 1-2 à $23 3-8; et Kerr Addison 1-4 à $17 1-2.

Au nombre des pétrolières, Drummond Pete a additionné 4 cents à 47 1-2 cents; American Eagle Pete 6 cents à $2.05; et Corrida Oils 11 cents à $1.55. Mais Trinity Resources a abandonné 1-8 à $7 1-4; et Ranger Oil 1-8 à $8 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	200	$8	8	8	
AMCA Int	30102	$24⅛	24¼	24¼	— ⅜
Abti Prce	700	$21¾	21	21	— ⅜
Abitbi 7½p	100	$34	34	34	
Acklands	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Adanac M o	900	65	65	65	— 5
Aero E o	5600	61	60	60	
Agassiz o	5733	215	205	205	— 5
Agnico E	10400	$19⅜	19⅛	19⅛	
Agra Ind A	200	$11	11	11	— ⅛
Albany o	2700	140	135	135	— 4
Alt Energy	20190	$16	15⅜	15⅜	
Alt Enr A	1600	$31	30¾	31	+ ⅜
Alta Nat	300	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Alcan	39649	$36⅝	36	36⅛	— ⅛
Alcan w	86442	$11¾	10⅞	11⅛	+ ⅛
Algo Cent	z50	$18¼	18¼	18¼	
Algoma St	643	$32½	32¼	32¼	— ¾
AStel p	2400	$21¾	21½	21½	— ¼
Algon	z40	$20	20	20	
Alum A	31365	$25¼	24⅜	25⅛	+ ¾
Alum 1st p	1100	$23¾	23¾	23¾	
Am Eagle o	58075	205	196	205	+ 6
Am Leduc	3500	35	33	35	+ 2
Andrs WA f	200	$23	23	23	
Ang CT 265	440	$23½	23½	23½	
Ang CT 290	260	$26	25½	26	+ ½
Ang UDev o	100	130	130	130	
Anthes	1000	44	44	44	
Arbor A	500	$8½	8½	8½	
Args 250 p	100	$25	25	25	
Argus C pr	167	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Argvll o	35400	340	325	340	+ 20
Asamera	20700	$23½	22¾	23⅛	— ¼
Asbestos	120	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Asoc Porc o	900	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Astral f	25400	$7	6⅜	7	+ ¾
Atco I f	13100	$11⅜	11	11⅜	+ ⅛
Atco 11½	5550	$34½	34	34⅛	— ⅛
Atlantis o	1500	80	79	80	+ 1
Atlas Yk o	5632	42	41	41	— 3
Atlas w	1000	8	8	8	
Augmitto o	8100	245	230	230	—20
Ato Hard A	100	$10½	10½	1⅛	?
BC Sugar A	1914	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅛
BP Can	412704	$44¾	44⅛	44⅜	+ 2
Bachelor o	7025	$8¾	8¼	8¾	— ⅛
Bkrtlc	500	52	52	52	
Banister C	13600	$10½	10¼	10¼	— ¼
Bank BC	5962	$17½	17¼	17½	
Bank Mtl	30488	$27⅜	26¾	26⅞	— ⅛
Bk Mtl	285	6750	$32	31½	31⅝	— ⅛
Bk Mtl	250	8650	$27⅝	27⅜	27½	— ⅛
Bk Mtl w	13891	$7¼	7	7⅛	— ⅛
Bank N S	20163	$37	36¾	36¾	+ ⅛
Bankeno o	500	240	240	240	
Bankeno w	2000	90	90	90	— 1
Barymin o	4000	24	21½	21½	—3½
Basic Res o	3000	185	185	185	
Baton A f	400	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅜
Bell Can	277787	$24⅛	23⅞	24⅛	+ 1
Bell C pr	200	$24	23¾	24	+ 1
Bell 1.80	850	$18½	18½	18½	— ¼
Bell 1.96	200	$28½	28½	28½	— ¼
Bell 2.05	5300	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ⅜
Bell 2.70	25265	$27⅞	27⅝	27¾	
Black Phot	17300	$14	13½	13½	
Blake Res o	11700	58	55	55	+ 4
Bluesky	1400	298	295	295	— 4
Bomac A f	100	$5½	5½	5½	
Bombdr B f	500	$12½	12½	12½	
Bow Valy	9100	$18⅛	17¾	18	— ⅛
Bow Vly 7	7440	$69¾	66½	68	— 2
Bow Vly 205	6325	$27¾	26¾	27¼	+ ¼
Bow Vly R	1250	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Bralor Res	1500	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Bramalea	13450	$13⅜	11½	11½	— ⅜
Brscade p	7102	$35½	34½	35⅜	
Brascan A	26659	$27¼	26⅛	27⅛	+ ⅜
Brscn 1981	4150	$25⅞	25⅜	25⅜	— ⅛
Brkwater o	3400	$5⅛	5¼	5¼	
Brenda M	7200	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Brinco	8297	400	385	395	+ 10
Brinco p	3564	455	450	455	+ 5
BCFP	82297	$11¼	10¾	11¼	+ ⅜
BC Res	24505	340	325	335	— 5
BC Res p	9275	$27⅜	26⅞	27	
BC Tel	190526	$17⅞	17⅜	17⅞	+ ⅜
BCPh 4¾ p	z100	$40¾	40¾	40¾	
BCPh 1956	220	$41	41	41	— ½
BCPh 4.84	100	$11½	11½	11½	
BCPh 5.15	100	$45¾	45¾	45¾	+ 1¾
BCPh 5 pr	200	555	55	55	+ 1
BCP 7.04 p	200	$16	16	16	
BCP 11.24 p	1550	$27½	27¼	27¼	
Broul Reef	8100	190	185	185	— 2
Brunswk	3175	$17¾	17⅜	17⅜	
CAE	3300	$9¼	9	9¼	+ ¼
CCL Ind	200	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
CIL	1810	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
CME Res o	10000	115	108	109	— 3
Cableshar	2631	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Cabre o	22600	200	195	200	+ 5
Cad Frv	59435	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
CadFrvA	4900	$7⅜	7¼	7¼	'alv
Calvert o	44600	94	84	90	+ 4
Camchib	815	$7¼	7	7	
Cmchib w	200	175	175	175	— 5
Camel O G	17090	330	315	315	
Camflo	2000	$15⅞	15	15	— ½
Camp RL	21843	$36¼	35½	35⅝	— ¼
Camp Res	150	$12	12	12	— ½
Campeau f	900	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅛
Camreco o	4600	112	105	112	+ 12
Can Cem	7731	$15	14¾	14¾	— ⅛
C Cem 6½	100	$12	12	12	+ ¼
CCem 2 p	9525	$17⅞	17¼	17⅝	+ ⅜
CDC f	3460	$7½	7⅜	7½	+ 1
CDC pr B	557	$99¼	99	99¼	+ ¼
CDC 1980	59565	$16	14⅞	15	
Can Malt	200	$50	50	50	— ¼
C Nor West	16550	$57¾	57	57½	+ 1
CanP Ent	35807	$21⅜	21⅛	21⅛	
CS Pete f	300	$5	490	490	—10
Can Trust	25366	$35⅞	35½	35¾	— ¼
C Trust 11	975	$21⅞	21½	21⅝	— ⅜
CTr w	100	$15	15	15	
CTrust w A	8250	$15¼	14⅜	14¾	— ¾
C Tung	958	$18	18	18	— ⅛
Canadex o	8200	200	200	200	+ 2
C Arrow o	1000	72	72	72	— 1
CC Man Y	9625	$14¾	14¾	14¾	
C Formst f	300	260	260	260	+ 15
CGE	300	$40½	40½	40½	+ ½
CG Invest	2379	$29	28	29	+
CI Bk Com	18473	$33¼	32¾	32¾	— ½
CIBC 250 p	1000	$25¾	25½	25¾	+ ½
CIBC 2.05 p	7800	$26⅞	26½	26⅝	— ¼
CIBC C	101868	$30¼	30	30¼	+ ⅛
CIBC w	19050	$11⅜	11	11¼	
C Lncort o	6500	33	30	30	— 3
C Marconi	15000	$63⅜	63	63⅜	+ ⅜
CNat R	21500	217	208	210	— 5
C Nat 8.50	200	$12	12	12	
C Occdental	1092	$14½	14⅜	14⅜	+ ⅛
CP Ltd	40055	$42⅜	42¾	42½	
CPL A p	980	$8½	8½	8½	
C Reserve	3670	$20¾	20⅛	20⅛	— ½
Cdn Tire	150	$55½	55½	55½	— 1
CTire A f	1956	$54½	53¾	54¼	— ¼
CUtil A f	700	$14⅞	14¾	14⅞	
C Util B	200	$15	15	15	+ ¼
CUtil 2nd D	100	$25¼	25¼	25¼	— ¼
CUtil 2nd E	600	26	26	26	
CUtil 2nd F	6750	$29¾	29½	29⅝	
CUtil 2nd G	5050	$30½	30	30½	+ ½
CUtil 2nd H	20255	222	213¾	217⅜	+ ¼
Canray o	2000	48	48	48	— 2
Canron A	600	$12¾	12¼	12¼	+ ¼
Canuc o	23000	98	90	95	+ 9
Cnwst Fin p	500	$25½	25½	25½	
Cara	6500	$11½	1⅛	11½	+ ⅛
Cara A f	4300	$11⅛	11	11	— ⅜
Carl OK	6919	$13⅝	13½	13⅝	+ ⅛
Carl A p	200	$20½	20½	20½	+ ¼
Carma 8¾	100	490	490	490	—10
Carma A	19118	267	260	265	— 1
Carma cvp	5650	465	435	435	—30
Carolin o	1500	$24	24	24	+ ⅜
Celanese	7560	$7¾	7⅜	7⅝	
Celan 175 p	100	$15	15	15	— ½
Centri Tr	200	$10¼	10¼	10¼	
Chncir	500	150	150	150	— 5
Charter Oil	600	102	100	102	+ 2
Cherokee	11445	$6⅝	6⅜	6½	+ ⅛
Chrok r	212253	15	10	15	+ 5
Chieftan D	211	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Chieftan B	1300	$53	53	53	— ¼
Chrysler	1907	$19⅝	19⅜	19⅝	— ⅜
Cinequity	10500	23	19½	19½	—3½
Coastl A f	15600	$7⅜	7¼	7½	+ ¼
Cockfield	2500	$6	6	6	+ ½
Coho A f	1100	$5½	5½	5½	
Coin Lake o	2200	55	55	55	— 5
Colonial o	300	240	240	240	+ 1
Cmplx	500	131	131	131	— 2
Cominco	4056	$53½	53¼	53¼	— ¼
Cominco A	1000	$22½	22½	22½	
Cominco D	550	$28	27¾	27¾	— ¼
Cmrcl OG o	5200	210	200	208	— 2
Cmplg	800	$6½	6½	6½	
Comterm	4755	$11⅛	10¾	10⅞	— ¼
Conduit A	1500	90	90	90	+ 10
Coniagas o	6700	400	380	395	
Con Bath A	2430	$19	18¾	19	+ ¼
C Bath 575	1200	$52⅝	52½	52½	+ ¼
Con Fordy	200	229	229	229	+ 8
C Copper o	17800	64	59	63	+ 3
C Durham	3800	134	125	130	+ 1
C Marbnr o	3007	67	67	67	+ 2
Con Prof o	17021	255	250	250	
C Rambler	800	56	57⅜	57⅜	— ⅛
C Summit o	12400	40	40	40	
Consoltex	1000	300	295	295	+ 5
Con Distrb	4450	$15¾	15¼	15¾	— ½
Cons Gas	2000	$17¾	17⅜	17½	— ⅛
C Gas 13½	z25	$29¾	29¾	29¾	
Cons Gas w	13100	345	335	340	
CTL Bank	1735	$11⅜	11¼	11¼	
Conventrs	7200	$6⅜	6⅛	6¼	
Conwest A	200	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Conwst B f	6876	$7	6⅞	6⅞	
Cooper C	700	$8¾	8½	8¾	— ¼
Corby vt	1850	$32	31⅜	31½	+ ⅛
Corby B f	240	$30	30	30	
C Falcon C	7200	$18¼	18	18¼	+ ¼
Corrida o	70125	170	145	155	+ 11
Coseka R	5500	430	420	425	— 5
Coseka 7 p	3600	$5⅜	5½	5½	— ¼
Costain Ltd	1125	$8	8	8	
Courvan o	21650	260	241	250	+ 15
Craigmt	1150	215	210	210	— 5
Crain RL f	100	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Crestbrk	200	$25	25	25	
CZeirba A f	200	$30½	30½	30½	
Cullaton o	18300	445	435	435	— 5
Culaton 10	12300	420	415	420	+ 5
Cuvier o	1000	59	59	59	+ 1
Czar Res	58850	218	200	210	— 5
Czar Wt	3000	30	30	30	+ 2
DRG A f	100	$6¾	6¾	6¾	
Dalmys	300	$8	8	8	+ ⅛
Daon Dev	81531	230	221	227	— 3
Daon A f	700	225	225	225	—10
Daon 8⅝ p	1000	285	285	285	+ 10
Delour o	5000	67	61	67	+ 7
D Eldono o	12700	68	67	67	— 1
Delhi Pac o	18600	46	45	45	— ½
Denison	41946	$32½	32¼	32½	
Develcon	9725	$22¾	21⅞	22⅜	+ ⅜
Dicknsn A	112600	$7⅜	7	7⅛	— ⅛
Dicknsn B	15020	$6⅜	6⅛	6¼	— ⅛
Digtech	10000	105	100	104	+ 4
Discovry	5400	294	28	290	— 1
Dofasco A	9846	$42	41	42	+ ¾
Dfs 235	600	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
Dofasco wt	1300	$8⅛	8⅛	8⅛	— ¾
Doman I	2448	$7¼	7	7¼	
Dome Cda	23410	485	475	480	
Dme Cda w	26160	23	22	22	— 1
Dome Mine	30010	$23⅜	23⅜	23⅜	— ½
D Pete	210889	385	370	385	+ 10
DPete A p	2200	$14⅜	14	14¼	
DPete B p	713	$14⅜	13⅞	14⅜	+ ¼
D Pete w	31166	15½	14	14½	— ½
Dome Res p	2750	$58¼	58¼	58¼	
D Explor o	10350	135	126	129	— 2
Dom Store	710	$16¾	16½	16⅝	+ ⅛
D Textie	10729	$16½	16¼	16⅜	— ⅛
Domtar	2220	$23	22½	22½	— ⅜
Dorset o	1000	42	42	42	— 2
Dorset w	21000	½	½	½	
Dover pr	100	$5¾	5¾	5¾	
Dr Mc C A	787	$7¼	7	7	
Drm P	173263	48	45	47½	+ 4
Dunde	7000	20	17	19	+ 2
Du Pont A	311	$20¼	20	20	
Dylex Ltd	350	$28½	28	28	— ¾
Dylex A f	4240	$27⅞	27	27½	— ⅛
Dynamar	14511	208	200	208	+ 6
E-L Fin	2700	$12	11	12	+ 1
E-L Fin p	100	$11½	11½	11½	+ ½
Eaglet o	500	410	410	410	—10
East Sul	1200	$5⅞	5½	5½	— ⅛
Echo B 300	3875	$23⅜	23	23	— ⅛
Echo 1986 w	12350	$6¾	6½	6½	
Echo 1987 w	5250	$6½	6¼	6½	
Echo 1988 w	950	$6½	6½	6½	+ ½
Echo 1989 w	3250	$6½	6¼	6¼	— ⅛
Econ Inv	765	$20	20	20	— 4
Ego Res o	8468	74	72	72	— 3
Elcthom X	375	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
Elcthm Y f	3950	$8⅞	8⅝	8⅞	
Emco	400	$13¼	13¼	13¼	— ⅝
Empire A f	500	$12½	12½	12½	
Epitek	63885	220	214	220	+ 7
Equity Svr	2200	$45	44½	44¾	+ ¼
Extnd	1900	$10½	10½	10½	+ ¼
Ext A f	3000	$10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
FCA Intl	4359	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Fibrdg	11520	$58⅞	58	58⅞	+ ⅛
Fichbrdg w	24181	$19¼	17¾	18⅞	— ½
Fathm Ocn	36460	$5	455	495	+ 40
Fed Ind A	215	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Fed Pion	300	$65½	65½	65½	+ 2
Finning A	2020	$13	12½	13	+ ½
Finning B f	620	$12	11¾	11¾	— ¼
Firan	1300	114	110	114	+ 4
F Calgary o	500	140	140	140	+ 5
F Calgry p	z50	$6¾	6¾	6¾	
F Cty Tr A	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅜
F Cty Tr D	3900	$7⅞	7⅞	7⅞	
F Mar	2700	330	315	315	—10
Foodex p	300	165	165	165	+ 15
Ford Cnda	z50	$46½	46½	46½	
Fraser	100	$14	14	14	+ ¼
Fruehaut	200	$11¼	11¼	11¼	
GB Auto o	300	$13½	13½	13½	— ¼
G&H Steel	200	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
G M Res	200	300	300	300	
Galveston	5300	200	165	200	+ 35
Gandalf	1700	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Gane	2190	75	75	75	+ 1
Gaz Metr	1500	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Gaz 5.40 p	100	$82½	82½	82½	+ ⅛
Gaz 15 p	780	$30	30	30	+ ⅛
G Distrb A	600	$17½	17½	17½	
G Distrb w	1650	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅜
GMC	1790	$75¾	75	75¼	—1⅛
Genstar L	16252	$22	21⅝	21⅞	+ ¼
Gnstar 2.35	9850	$26	25¾	26	+ ¼
Geocrude	11824	236	230	231	
Giant Yk	7300	$26⅜	26	26	
Gibraltar	2806	$11⅞	11½	11¾	
Glencair o	3250	85	81	81	— 9
Goldlund o	27900	215	211	215	+ 2
Gowgnda o	27000	206	190	206	+ 20
Grandma	7400	425	400	400	—35
Granduc	6200	195	176	195	+ 19
GL Forest	150	$74	74	74	+ ½
GN Fin	1180	56	5½	6	+ ¼
Gt Pacific	1220	$23	23	23	+ ⅛
GW Steel A	3100	265	235	265	+ 35
Greyhnd	857	$23¾	23⅜	23¾	
Guar Tr p	300	$14	14	14	+ ¼
Guard Cap	110	$11	11	11	
Gulf Can	48899	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
Gulfstrm o	23073	161	152	155	— 2
HCI A f	28100	115	105	111	— 7
HCI Hldg	848300	116	105	116	+ 3
HCI Hld w	2000	26	26	26	+ 1
HCI w B	2800	40	40	40	— 5
Haley	2810	$6¼	6	6⅛	— ⅛
Halifax D	200	400	400	400	+ 70
H Group A	2200	270	260	270	+ 15
Hrding A f	1000	125	125	125	
Hard Crp C	800	100	100	100	+ 10
Harris A f	200	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Harris B	200	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
H Wood	5400	100	90	90	—10
Hthleigh A o	925	103	103	103	— 7
Hawker	10280	$16⅜	16	16	— ⅜
Hawker pr	z8	$49⅞	49⅞	49⅞	
Hayes D	126	$11½	11½	11½	
Heritage	z75	$14⅜	14⅜	14⅜	
Heritag A f	575	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Highfield A	1300	220	220	220	
Highwod o	4124	275	265	265	— 9
Hollinger	100	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
H Bay Mng	3331	$21¾	21½	21¾	— ¼
H Bay Co	1038	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
HBC pr	1284	$15½	15⅜	15⅜	+ ⅛
Hu-Pam o	4200	75	70	75	— 5
Husky Oil	30040	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Husky 13 p	7955	$41¾	41¼	41½	— ¼
Hydra Ex o	2000	100	98	98	— 2
ITL Ind	1000	70	70	70	
IU Intl	1710	$22¼	22	22¼	— ⅛
Imasco	13588	$35¾	35¼	35½	
Imasco A p	200	305	305	305	
Imasco B p	1735	$71¾	71¼	71¼	— ¾
Imp Life p	850	$27¾	27½	27½	— ¼
Imp Oil A	14570	$29¾	28⅞	29⅜	— ⅛
Inca	100730	$7⅜	6⅞	7⅜	+ ½
Inca w	87800	310	285	305	+ 20
Inco	54124	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
Inco 7.85	1200	$17	17	17	+ ⅛
Inco wt	55250	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛
Indal	200	$17¾	17¾	17¾	+ ½
Inland Gas	611	$13¼	13¼	13¼	
Inland G p	z70	$8⅞	8⅞	8⅞	
Inter-City	8950	$11⅞	11⅝	11⅝	
Inter C B p	500	$13	13	13	
Intrmetco	100	$7¼	7¼	7¼	
IBM	975	$121¼	120¾	121	+ 1⅞
Intl Thom	19600	$9¼	9	9¼	+ ¼
Intpr Pipe	7989	$25⅛	24¾	24⅞	— ¼
Ipsco	2860	$23¾	23½	23½	— ¼
Inverness	500	465	450	465	+ 15
Iron Bay T	600	450	440	440	—10
Irwin Toy	10751	$12	11½	11⅞	+ 2
Irwin Toy f	2050	$11	10⅝	10⅞	- ⅛
Island Tel	z56	$17	17	17	
Ivaco A f	7005	$14¼	13¼	14¼	+ 1⅛
Ivaco B	200	$12½	12½	12½	— ½
Ivaco D p	400	$23	23	23	+ ¼
JQ Res o	5320	72	70	70	— 5
Jannock	5684	$11⅝	11¼	11¼	— ¼
Jannock 8	290	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Janock wt 2	5900	$5¼	5	5¼	
Jofre o f	9500	65	61	65	
Jorex Ltd	1000	31	31	31	— 1
Joutel o	3800	124	120	120	— 1
Kam Kotia	3400	285	280	280	— 5
Keg A f	1000	315	315	315	— 5
Keg w	3300	80	80	80	
Kerr Add	36506	$17⅞	17¼	17½	— ¼
K Anacon o	1000	111	111	111	+ 1
LK ResA f	100	175	175	175	—25
La Luz o	200	110	110	110	—20
Labatt A	1060	$39¼	39	39¼	— ¼
Lab Mln	400	$47½	47	47	
Lac Mnrls	17833	$28⅜	27¾	28	— ½
Lacana	5770	$9⅞	9⅝	9¾	— ⅛
Laidlaw A	1125	$18	17⅞	18	
Laidlw B f	1400	$18	17¾	18	
LOnt Cem	484	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
L Shore	2450	$55	54¼	55	— 1
Larder o	3500	63	62	63	
Laurasia o	19050	63	59	61	
Lava Cap o	4000	190	185	185	
Leigh	155444	$6⅜	6	6¼	+ ¼
Linear T	18850	$10¾	10	10¼	— ⅜
LL Lac	744	$39	38	38	—1¼
Loblaw Co	2110	$11½	11⅜	11½	
Lob Co pr	150	$24½	24½	24½	+ ⅛
Lob Ltd Ap	525	$14¼	14¼	14¼	
Lob Ltd Bp	200	$15	14½	14½	
Lochel A	f38168	165	150	160	— 5
Lochiel B	13900	160	145	160	— 5
Lumonics	3023	$26¾	26¼	26¼	— ⅜
Lynx Can o	13500	174	168	170	
MDS H A	500	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
MDS B f	2000	$16¼	16	16¼	+ ¾
MICC	50200	$7½	7¼	7¼	
MICC 8⅝	3300	$17¼	16⅞	17	— ⅛
MSR Exp	2134	$5	5	5	
Mclan H X	3260	$13¾	12½	12½	— ¼
Mcln HY f	400	$12½	12½	12½	
Macmillan	2421	$29	28⅝	29	+ ¼
Mcmiln 200	1666	$25	24¾	25	+ ½
Mcmiln 208	2500	$23⅞	23⅝	23⅝	— ¼
Madeline	5000	80	77	77	— 3
Magna A f	5850	$16	15⅞	16	+ ½
Magna B	2250	$16	16	16	+ ¾
Magnetcs	5150	93	90	93	+ 8
Maisiln I	1700	195	180	195	+ 15
Maistc Wil	7200	425	415	425	+ 5
Manitou o	5010	45	40	45	+ 5
Manville w	z200	47	47	47	
M Lf Gard	z1	$32¼	32¼	32¼	
Mrtme El	875	$21½	21½	21½	+ ½
Maritime f	1994	$27¾	27⅜	27⅜	— ¼
Mar T 940	338	$9½	9½	9½	+ ½
Mark Spnc	1700	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Mark Wrk f	500	130	130	130	
Mascan	100	390	390	390	—30
Mass Fer	20115	470	460	465	+ 5
Mas F A	1000	$7½	7½	7½	+ ⅛
Mas

au jour le jour

■ Imasco vend à Transalta

La compagnie montréalaise Imasco (Biscuits Viau, Grissol,etc) vient de vendre 300,000 des 1.3 million d'actions ordinaires qu'elle détenait dans la pétrolière Canada Northwest Energy (CNE) à Transalta Resources Corp., de Calgary. Le coût de la vente s'élève à $17 millions, ou $56.75 l'action. Cette transaction réduit de 17.9 à 13.8 % la part d'Imasco dans CNE et augmente de 10.9 à 15.1 % celle de Transalta, qui devient ainsi le principal actionnaire. Elle permet d'autre part à Imasco — une filiale à 47 % de la société britannique BAT — de réaliser un gain extraordinaire de $10.8 millions.

■ Profits pour la Confédération

La compagnie d'assurance La Confédération, de Toronto, a réalisé des profits de $30.4 millions en 1982, ce qui représente une importante hausse de 45 % par rapport à 1981($21 millions). Pour la première fois de son histoire, la valeur des primes vendues a dépassé le $1 milliard, atteignant $1.01 milliard. La Confédération est la quatrième plus grosse compagnie d'assurance au Québec, avec une part du marché de 5.1 %. On ignorait hier soir si elle envisageait de baisser ses primes...

■ Air Canada se réorganise

Air Canada change le visage de sa direction afin « de contrer les effets de la récession ». A compter du 1er mars, un « Bureau du président » canalisera plus étroitement les décisions et activités relevant, d'une part, de la stratégie et de la politique et, d'autre part, de l'exploitation quotidienne. Ce bureau se composera de M. Claude Taylor, pdg, et de M. Pierre Jeanniot, vice-président général. Ce dernier occupait auparavant le poste de vice-président général - chef des affaires aériennes. Toutes les divisions de l'entreprise relèveront de ce nouveau bureau. Enfin, tout projet de diversification est désormais exclu. On se concentrera uniquement à la fonction première de transporteur.

■ De Coster à Ottawa

L'ancien président de l'aciérie Sidbec, M. Robert De Coster, a été nommé hier président du conseil d'administration de la Société d'assurance-dépôts du Canada. Il remplace M. John F. Close dont le terme de cinq ans vient d'expirer. La société fédérale assure les épargnants canadiens pour des placements maximaux de $60,000 effectués dans les banques et autres institutions financières.

■ Gaz à la pompe

Le ministre de l'Energie et des Ressources, M. Yves Duhaime, et le ministre des Transports, M. Michel Clair, ont inauguré hier à Ville Sasint-Laurent, le premier centre d'adaptation au gaz naturel comprimé. Exploitée par la compagnie GNC Québec, cette première station-service de gaz naturel est réservée strictement au transport routier.

■ En raccourci

La Caisse populaire de **Plessisville** a enregistré un lourd déficit de $2.5 millions en 1982 en raison de créances douteuses de $3 millions. Le taux de chômage dans la région des Bois-Francs est de 44 %... **Québec-Téléphone** pourra offrir sur demande le service urbain (un ou deux abonnés par ligne) dans 15 circonscriptions téléphoniques de son territoire. Un investissement de $3.1 millions... **Simpsons** va limoger du personnel dans ses grands magasins de l'Ontario, principalement à Windsor et à Kitchener... La **Banque Royale** du Canada a réduit le taux de son prêt à la consommation de 14.75 à 14 %. L'intérêt quotidien fléchit de 7 à 6.50 %...A la **Banque de Nouvelle-Ecosse** ce dernier taux passe de 6.75 à 6.25 %... Le gouvernement créditiste de la **Colombie-Britannique** accusera un maigre déficit de $1.1 milliard, au cours de l'exercice fiscal prenant fin le 31 mars, a annoncé hier le premier ministre Bill Bennett.

André Bouthillier

Soprema International s'installe au Québec

$5 millions pour conquérir le marché nord-américain

Par Claude Turcotte

Soprema International, une importante compagnie française dans la production de membranes d'étanchéité pour les toitures, cuvelages, tunnels, parkings, terrasses, jardins, réservoirs et les fondations, s'installe à Drummondville avec l'intention de faire sa place sur le marché nord-américain.

Au total, subventions fédérales et provinciales incluses, l'investissement initial à Drummondville pour l'acquisition d'un terrain, d'une bâtisse, de machinerie et d'outillage est de $5 millions. La concrétisation de ce projet entraînera la création de 25 emplois à Drummondville où sera située l'usine, à Québec où se trouve déjà le siège social et à Montréal où il y a un bureau de ventes.

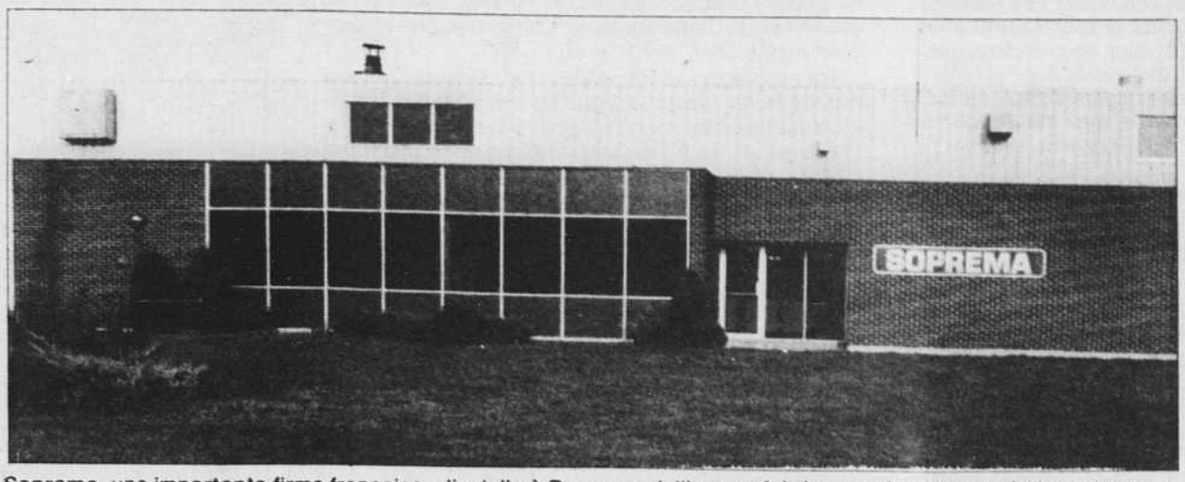
Cet investissement à première vue plutôt modeste suscite en réalité un grand intérêt, parce qu'il s'agit d'une industrie à la technologie avançée et parce qu'éventuellement l'usine de Drummondville pourrait desservir tout le marché nord-américain. Soprema a déjà des bureaux de ventes en Ontario et dans l'Ouest canadien.

Dès la semaine prochaine, le directeur général adjoint de cette firme, qui a un chiffre d'affaires mondial de $100 millions, M.Théo Ketterer, se rend participer à une exposition aux Etats-Unis et espère pouvoir embaucher un premier représentant de la compagnie en ce pays. Soprema est présent au Québec depuis quatre ans pour la commercialisation de ses produits, de telle sorte qu'il y a déjà une clientèle connue. En 1982, la compagnie a vendu 500,000 mètres cubes de ses membranes; elle pense pouvoir atteindre des ventes de un million de mètres cubes cette année. L'usine de Drummondville aura une capacité de production de deux millions de mètres cubes de matériaux bitumineux déjà fabriqués dans ses usines d'Europe.

Soprema s'est installée à Drummondville, parce qu'elle y a trouvé un terrain et une bâtisse qui lui convenaient parfaitement, et aussi parce que, à mi-chemin entre Québec et Montréal, elle pourra négocier de meilleurs prix pour les produits qu'elle aura à acheter des raffineurs, celui de St-Romuald ou ceux de l'Est de Montréal. En outre, Drummondville est bien placé pour accéder à la Nouvelle-Angleterre et au marché amércain en général.

Des 25 employés de la compagnie au Québec, un seul sera Français et ce sera lui qui dirigera l'usine de Drummondville. Tous les autres sont (10 ont déjà été embauchés) ou seront Québecois. Un certain nombre a déjà participé à un stage de formation à l'usine-mère de Strasbourg. Une cinquantaine de poseurs de toit, des architectes et autres spécialistes participeront à un stage d'initiation à cette technologie au Lac-St-Jean.

Soprema a fait l'analyse de son marché potentiel qui est de 20 millions de mètres carrés au Canada et de 240 millions de mètres carrés aux Etats-Unis. Soprema a trois usines en France, une en Suisse et une en Allemagne; celle du Québec devrait commencer à fonctionner en septembre ou en octobre. Soprema existe depuis 75 ans et vend ses produits dans plusieurs pays du monde.



Soprema, une importante firme française, s'installe à Drummondville pour fabriquer selon les procédés technologiques les plus modernes des matériaux bitumineux très étanches utilisés sur les toits, terrasses, viaducs, etc. Le début est relativement modeste avec un investissement de $5 millions, y compris les subventions, mais les ambitions sont grandes, puisque cette firme veut conquérir le marché nord-américain, étant déjà bien établie en Europe et ayant des marchés sur presque tous les continents.

On fabriquera à Drummondville toute la gamme des produits des usines européennes. L'usine de Drummondville sera toutefois la plus automatisée de toutes. Ce nouveau centre de production sera connu sous le nom de « Soprema Etanchéité Inc ».

En s'installant à Drummondville, cette firme a pu bénéficier d'une subvention fédérale de $929,750 par le biais de l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI) et d'une subvention provinciale de $485,000 par le biais de la Société de développement industriel (SDI).

Les députés fédéral et provincial du comté de Drummond étaient d'ailleurs présents à ce lancement fait hier matin à Montréal. M. Yvon Pinard, président du Conseil privé à Ottawa, et M. Michel Clair, ministre des Transports à Québec, se sont tous deux réjouis de la décision de Soprema de s'installer dans leur comté, qui depuis au moins une dizaine d'années a fait des efforts sensibles pour diversifier sa base industrielle traditionnellement axée sur les textiles.

La Grande-Bretagne emboite le pas

Le prix du pétrole de nouveau à la baisse

LONDRES(d'après AFP) Un nouveau mouvement à la baisse des prix du pétrole s'est enclenché hier alors que la Grande-Bretagne et la Norvège ont annoncé tour à tour une réduction du prix unitaire de leurs barils. Le Mexique a annoncé son intention de suivre ce mouvement, de même que le Nigeria, pays membre de l'OPEP.

Après trois semaines d'hésitation, la Grande-Bretagne, devenue l'un des principaux producteurs de pétrole du monde, s'est résignée à abaisser le prix de son brut. La baisse, de l'ordre de $3 par baril, soit d'environ 10 %, ramène son prix de base de $33.50 à $30.50 le baril.

Annoncée par la British National Oil Corporation (BNOC), la société nationale des pétroles qui commercialise les deux tiers environ de la production de la mer du nord britannique, cette réduction reste sujette à l'approbation de la majorité des clients de la compagnie. Mais leur accord ne fait guère de doute, le montant proposé de la réduction ayant été arrêté en consultation avec eux. Ils doivent donner leur réponse dans quelques jours.

Dans les milieux pétroliers, on prévoit que l'initiative britannique sera rapidement suivie par les pays de l'OPEP, sinon collectivement du moins individuellement. La Norvège a d'ores et déjà fait savoir que, comme de coutume, elle alignerait son prix sur le britannique. Le prix de référence de l'OPEP est actuellement de $34 le baril.

Le gouvernement britannique avait demandé à la BNOC d'attendre, avant d'agir, que les pays de l'OPEP prennent les devants, ceci afin de ne pas envenimer ses relations avec les pays arabes qui auraient pu l'accuser de déestabiliser le marché mondial du pétrole. Mais les pressions commerciales étaient devenues au fil des jours irrésistibles.

La décision de la BNOC a néanmoins déjà provoqué le mécontentement du gouvernement venezuelien, l'un des membres de l'OPEP, qui redoute qu'elle soit imitéee par d'autres pays.

« Nous pensons que le gouvernement britannique a commis une erreur. Il ne fait aucun doute que cette décision sera suivie par d'autres pays exportateurs de brut, a notamment affirmé à Caracas le ministre de l'Energie, M. Humberto Calderon.

« Si les prix pétroliers baissent de manière exagérée, cela pourrait provoquer une totale paralysie des nouveaux investissements pour les developpements pétroliers en mer du Nord, a poursuivi M. Calderon selon lequel la Grande-Bretagne pourrait passer du rôle d'exportateur de pétrole à celui d'importateur.

Le ministre a exhorté l'OPEP à ne pas réduire ses prix dans le sillage de la Grande-Bretagne, pays marginal sur le plan des exportations pétrolieres internationales. Il a nié toute tentative de réduction des prix du brut venezuelien et a affirmé qu'il existait un accord au sein de l'OPEP pour maintenir les prix.

Enfin, il aura fallu un peu moins d'un mois au ministre saoudien du pétrole, sheikh Saki Yamani, pour remporter la première manche de la bataille menée par l'Arabie saoudite pour imposer une redistribution des cartes dans le marche mondial du pétrole.

Le 24 janvier dernier, en effet, la conférence ministérielle de l'OPEP se terminait À Genève dans le désarroi le plus complet. Le ministre saoudien annonçait immédiatement que la Grande-Bretagne serait le premier pays producteur à baisser ses prix pour répondre aux pressions du marché.

Le scénario saoudien, s'il se déroule comme annoncée à Genève, prévoyait qu'après les deux gros producteurs de la mer du Nnord, le premier pays de l'OPEP à réagir en baissant ses prix serait le Nigeria, ouvrant ainsi une brèche historique au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. On attend la réaction de ce pays pour lundi.

Nouvelle émission
17 Février, 1983

La totalité de ces obligations ayant été vendues, cet avis est publié à titre d'information seulement

Hydro-Québec
Montréal, Canada

Emprunt International 8% 1983 (93) de DM 200.000.000

avéc la garantie inconditionnelle de la

Province de Québec

WESTDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE
CREDIT LYONNAIS
ORION ROYAL BANK Limited
LEVESQUE, BEAUBIEN INC.

COMMERZBANK Aktiengesellschaft
CREDIT SUISSE FIRST BOSTON Limited
S.G. WARBURG & CO. LTD.
DOMINION SECURITIES AMES Limited

Abu Dhabi Investment Company
Algemene Bank Nederland N.V.
Amro International Limited
Julius Baer International Limited
Banca Commerciale Italiana
Banca del Gottardo
Banco di Roma
Bank of America International Limited
Bankers Trust International Limited
Bank für Gemeinwirtschaft Aktiengesellschaft
Bank Gutzwiller, Kurz, Bungener (Overseas) Limited
Bank Leu International Ltd.
Bank Mees & Hope N.V.
Bank of Tokyo International Limited
Banque Bruxelles Lambert S.A.
Banque Générale du Luxembourg S.A.
Banque Indosuez
Banque Internationale à Luxembourg S.A.
Banque Nationale de Paris
Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
Banque Nordeurope S.A.
Banque Paribas
Banque Populaire Suisse S.A. Luxembourg
Banque de l'Union Européenne
Banque Worms
Baring Brothers & Co., Limited
Bayerische Hypotheken- und Wechsel-Bank Aktiengesellschaft
Bayerische Landesbank Girozentrale
Bayerische Vereinsbank Aktiengesellschaft
Joh. Berenberg, Gossler & Co.
Berliner Bank Aktiengesellschaft
Berliner Handels- und Frankfurter Bank
Blyth Eastman Paine Webber International Limited
B.S.I. Underwriters Limited
Burns Fry Limited
Caisse des Dépôts et Consignations
Chase Manhattan Capital Markets Group Chase Manhattan Limited
Chemical Bank International Group
CIBC Limited
Citicorp Capital Markets Group
Commerzbank International S.A.
Copenhagen Handelsbank A/S
County Bank Limited
Creditanstalt-Bankverein
Crédit Commercial de France
Crédit Industriel et Commercial
Credito Italiano
Daiwa Europe Limited
Richard Daus & Co. Bankiers
Delbrück & Co.
Deutsche Bank Aktiengesellschaft
Deutsche Girozentrale – Deutsche Kommunalbank –
DG Bank Deutsche Genossenschaftsbank
Dresdner Bank Aktiengesellschaft
Effectenbank-Warburg Aktiengesellschaft
Enskilda Securities Skandinaviska Enskilda Limited
Euromobiliare S.p.A.
European Arab Bank
European Banking Company Limited
Fuji International Finance Limited
Girozentrale und Bank der österreichischen Sparkassen Aktiengesellschaft
Goldman Sachs International Corp.
Hambros Bank Limited
Hamburgische Landesbank – Girozentrale –
Georg Hauck & Sohn Bankiers Kommanditgesellschaft auf Aktien
Hessische Landesbank – Girozentrale –
Hill Samuel & Co. Limited
Industriebank von Japan (Deutschland) Aktiengesellschaft
Kansallis-Osake-Pankki
Kidder, Peabody International Limited
Kleinwort, Benson Limited
Kredietbank N.V.
Kredietbank S.A. Luxembourgeoise
Kuwait Foreign Trading, Contracting & Investment Co. (S.A.K.)
Kuwait International Investment Co. s.a.k.
Kuwait Investment Company (S.A.K.)
Bankhaus Hermann Lampe Kommanditgesellschaft
Landesbank Rheinland-Pfalz – Girozentrale –
Lehman Brothers Kuhn Loeb International, Inc.
Lloyds Bank International Limited
LTCB International Limited
Manufacturers Hanover Limited
McLeod Young Weir International Limited
Merck, Finck & Co.
Merrill Lynch International & Co.
B. Metzler seel. Sohn & Co.
Mitsubishi Bank (Europe) S.A.
Samuel Montagu & Co. Limited
Morgan Grenfell & Co. Limited
Morgan Guaranty Ltd
Morgan Stanley International
National Bank of Abu Dhabi
The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd.
Nippon Credit International (HK) Ltd.
Nomura International Limited
Norddeutsche Landesbank Girozentrale
Österreichische Länderbank
Sal. Oppenheim jr. & Cie.
Pierson, Heldring & Pierson N.V.
Richardson Greenshields of Canada Limited
N.M. Rothschild & Sons Limited
Salomon Brothers International
J. Henry Schroder Wagg & Co. Limited
Schröder, Münchmeyer, Hengst & Co.
Smith Barney, Harris Upham & Co. Incorporated
Société Générale
Société Générale de Banque S.A.
Svenska Handelsbanken Group
Swiss Bank Corporation International Limited
Trinkaus & Burkhardt
Union Bank of Finland Ltd.
Union Bank of Norway Ltd.
Union Bank of Switzerland (Securities) Limited
Verband Schweizerischer Kantonalbanken
Vereins- und Westbank Aktiengesellschaft
J. Vontobel & Co.
M.M. Warburg-Brinckmann, Wirtz & Co.
Westfalenbank Aktiengesellschaft
WestLB Asia Limited
WestLB International S.A.
Wood Gundy Limited
Yamaichi International (Europe) Limited

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

Programmes d'études universitaires de 2e cycle en gestion offerts à temps plein ou partiel en classes du jour ou du soir

M.B.A. maîtrise en administration des affaires: 63 crédits de cours, pour une formation approfondie en gestion.

D.S.A. diplôme en sciences administratives: 30 crédits de cours, pour une formation de base en gestion.

Admission du trimestre d'automne 1983
Date limite: le vendredi 25 février 1983

À qui s'adressent ces programmes?
Aux cadres des secteurs privé et public et aux diplômés universitaires avec expérience pertinente qui désirent acquérir une solide formation en gestion, axée principalement sur la prise de décision.

Conditions d'admission
- Détenir un diplôme de premier cycle universitaire avec une moyenne d'au moins 70% et posséder une expérience de travail pertinente minimale de deux ans

OU

- dans le cas des candidats sans diplôme de premier cycle, posséder une expérience de gestion jugée remarquable par le comité de sélection

Pour obtenir prospectus ou formulaires:
Secrétariat des programmes d'études de 2e cycle
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal (Québec) H3T 1V6

Tél.: (514) 343-4336

TESTS D'ADMISSION — obligatoires pour tous les candidats

les samedis 5 et 12 mars de 08:30 à 13:00
à l'École des Hautes Études Commerciales.
Les candidats se présentent à l'une ou l'autre date sans autre avis.

Une propriété vous attend...

TRUST GÉNÉRAL
Boucherville: Idéal bureau de professionnel, split-level 10 pces, foyer, garage, piscine creusée. **Bob & Denise Verette 655-6222, 655-3253.**
Courtier

Rivière polluée, eau potable en DANGER!

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Menaces au Proche-Orient

VÉRITABLE poudrière depuis plusieurs décennies, le Proche-Orient redevient ces jours-ci une région ou les conflits se multiplient à un rythme effarant. A l'intensification de certaines querelles localisées s'ajoutent des escalades verbales, des accrochages à la file, des déploiements de forces, autant de petites allumettes approchées d'une mèche qui s'étend de l'Iran à l'Algérie et de la Syrie à la Somalie.

La semaine dernière encore, la tension était à son comble au centre de ce grand ensemble. La publication du rapport Kahane sur le degré de responsabilité du gouvernement israélien dans le massacre de civils palestiniens par des phalangistes libanais, en septembre dernier, bouleversait la population et le gouvernement de l'État hébreu. Au coeur de la tempête: le général Ariel Sharon, personnage controversé, homme politique qui suscite des passions extrêmes, favorables et défavorables. Blâmé par le rapport d'enquête, M. Sharon a profité du compromis élaboré au cabinet Begin pour respecter la lettre des recommandations Kahane sans que leur esprit vienne chambarder le gouvernement. Démis de la Défense par ses pairs, il est demeuré ministre. Remplacé à la Défense par un autre adepte de la ligne dure, il est rassuré: Moshe Arens ne va pas chambouler la politique qu'il a soutenue depuis le début de la guerre du Liban. Le gouvernement a refait son unité, trois motions de censure ont été écartées à la Knesset et il n'est plus question d'élections générales anticipées.

De Jérusalem, l'attention s'est déplacée cette semaine à Alger où siégeait le Conseil national palestinien, un «parlement en exil». Les 360 membres du Conseil ne font pas l'unanimité, loin de là, mais les propos qu'y ont tenus certains ténors ne rassureront pas ceux qui souhaitent l'imminence d'une solution pacifique du contentieux israélo-arabe. L'observateur peut choisir parmi les déclarations des acteurs celles qui lui paraîtront rapprocher ou éloigner le moment d'une solution équitable et durable au litige proche-oriental. Est-ce que le président du Conseil, M. Fahoum, contribue à un rapprochement des adversaires en délimitant un éventuel État palestinien, donc en reconnaissant un territoire à Israël? Rassure-t-il tout le monde en affirmant que l'OLP « ne veut détruire aucun État, ni jeter quiconque à la mer » mais agit pour que les Palestiniens « ne soient ni détruits, ni repoussés vers le désert »?

Avant cette intervention de M. Fahoum, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, s'engageait à poursuivre « la lutte militaire et politique contre Israël jusqu'à ce qu'on soit parvenu à une paix juste et que le drapeau palestinien soit hissé au sommet des mosquées de Jérusalem ». Du même souffle, il lançait un défi à la « conspiration américano-sioniste » et écartait une nouvelle fois, aussi haut et fort que le fait le gouvernement israélien, le plan de paix du président américain. Après, l'aile encore plus dure de l'Organisation palestinienne écartait la possiblité que le roi de Jordanie puisse un jour parler au nom des Palestiniens, se prononçait contre tout rapprochement avec l'Égypte « tant que Moubarak restera enchaîné au processus de Camp David » et réclamait des applaudissements pour la Syrie et l'URSS.

En recomparant les positions d'adversaires aussi acharnés, en constatant que les Israéliens sont précisément en train de coloniser les territoires de Cisjordanie et de Gaza, identifiés par M. Fahoum comme l'éventuel petit État palestinien qui laisserait à Israël le reste de la rive occidentale du Jourdain, en se souvenant que pour le gouvernement israélien la Palestine des Arabes commence à l'est du Jourdain, on voit que les conditions d'une paix équitable et durable ne se sont pas rapprochées ces jours derniers. Israël s'en tient aux accords de Camp David, signés avec une Égypte à qui les autres États arabes n'ont pas encore pardonné un rapprochement avec Israël et les Etats-Unis.

C'est précisément pour cette raison que le président égyptien a lancé un appel discret au président américain. Appréhendant une agression libyenne contre le Soudan, M. Moubarak a obtenu que quatre avions-radars viennent surveiller les mouvements des troupes du colonel Khadafi et que le porte-avions Nimitz se rapproche des côtes libyennes en guise d'avertissement. Embarrassé par des déclarations faites au Pentagone, le président Reagan a dû intervenir pour conférer à cet étalage de forces américaines un caractère « normal » et discret, conformément aux voeux d'un Moubarak à qui la théorique solidarité arabe interdit tout rapprochement trop marqué avec Washington.

Motif supplémentaire du déploiement des forces américaines dans la région: l'URSS s'implique de plus en plus aux côtés de la Syrie, donc jusqu'au Liban où les Syriens demeurent solidement implantés. Un millier de nouveaux conseillers militaires soviétiques sont débarqués en Syrie, en même temps que ce pays recevait de Moscou de puissants missiles anti-aériens SAM-5, d'une portée de 300 kilomètres, pour remplacer les SAM-6 (portée de 35 kilomètres) détruits par Israël l'été dernier.

Dans l'état des relations de plus en plus tendues entre Moscou et Washington, avec des leaders qui ont remplacé la « Détente » par des doigts placés sur la détente d'armes toujours plus dévastatrices, ces déploiements soviétiques et américains, aux côtés d'antagonistes dont les esprits s'échauffent, ne présagent rien de bon. Ajoutons à ces sombres perspectives la nouvelle escalade des affrontements entre l'Irak et l'Iran, les incidents de plus en plus fréquents entre les troupes libanaises, israéliennes, dissidentes chrétiennes et d'interposition internationale, constatons que la médiation globale de M. Philip Habib piétine autant que la stricte négociation entre Israël et le Liban, tout concorde à faire du Proche-Orient, élargi à l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient, une vaste poudrière où tout incident risque de dégénérer en conflagration.

Gilbert BRUNET

Le vin à l'étalage

Il aura fallu que la direction de la compagnie Steinberg convoque ses actionnaires, hier matin, en assemblée spéciale afin d'adopter, de façon officielle, une stratagème ridicule et humiliant pour obtenir le droit de vendre de la bière et du vin dans ses 134 supermarchés au Québec. Normalement, cette contorsion légale n'aurait pas été nécessaire si ministres et députés à l'Assemblée nationale avaient placé, au-dessus de leurs intérêts électoraux, ceux du Québec et des consommateurs québécois. Mais sous la pression de certains épiciers indépendants, les élus n'ont pas voulu modifier la législation qui ne ferait que rétabir l'équité dans la distribution du vin et de la bière au Québec. Rien, tant sur le plan économique que social, ne justifie le maintien des nombres discriminatoires actuelles.

* * *

Si les épiciers indépendants occupent plus de 60 % du commerce de détail en alimentation au Québec, ce n'est pas parce qu'ils ont le monopole de la vente de la bière et d'une partie du commerce du vin. La force de ce groupe repose sur la mise en place de centrales d'achats et de grossistes importants qui ont compris que le dynamisme d'un secteur repose bien plus sur le propriétaire-épicier que sur le gérant-salarié. Les 12,000 indépendants ont donc accès à des ressources importantes, à toutes les étapes de la mise en marché. Libre à eux de les utiliser en adhérant ou non à une bannière donnée. Les consommateurs québécois se retrouvent donc devant trois géants qui contrôlent près de 80 % de la distribution des produits alimentaires au Québec. Ce n'est donc pas, d'un côté, les gros méchants» et, de l'autre, «les petits Québécois».

Pourquoi obliger le client à effectuer une démarche supplémentaire pour acheter du vin ou de la bière? Sur le plan moral, certains États maintiennent des débits spécialisés afin de mieux contrôler la distribution de ces produits. Le Québec n'a pas choisi cette voie. Pourquoi, alors, privilégier un groupe de détaillants? L'argument de la taille et de la petitesse, qui fait tellement plaisir à certains masochistes pour qui les Québécois sont faits pour les «petits commerces», ne tient plus en 1983.

La vente de la bière dans les supermarchés permettraient aux consommateurs d'avoir enfin un prix de référence pour ce produit. Certains commerçants font varier le prix d'une caisse de bière selon les heures de la journée ou la tête du client. Il est temps que les consomateurs puissent enfin voir la concurrence jouer en ce domaine, comme dans tous les autres.

Le Québec peut se flatter d'avoir 12,000 commerçants indépendants dans le secteur alimentaire. Mais il faut bien se rendre compte que le coût de distribution d'une caisse de 24 bouteilles est de $1.10 plus élevé au Québec qu'en Ontario, où les points de vente ne sont au nombre que de quelques centaines. Là encore, les consomateurs peuvent souhaiter une rationalisation afin de réduire les coûts.

L'été dernier, le gouvernement a cédé au chantage d'un groupe de restaurateurs qui ont fait disparaître le droit des clients d'apporter leur bouteille de vin à n'importe lequel restaurant. On craignait la concurrence parmi les membres de l'Association! On a maintenu par la loi les exigences d'un cartel.

Ce genre de contraintes n'apporte rien de positif à l'ensemble de l'économie québécoise. Ces barrières découragent les éléments les plus dynamiques d'un marché, et font monter les prix pour les consommateurs. Ce n'est pas de cette façon que le Québec deviendra une société concurrentielle, capable de mesurer ses coûts à ceux de ses voisins.

Enfin, n'insistons pas longuement sur l'argument de la «québécité» de Steinberg. Les dirigeants de cette compagnie sont évidemment tout aussi québécois par des intérêts aussi québécois que Métro et Provigo. D'ailleurs faut-il rappeler que Steinberg est le seul groupe alimentaire qui a poussé ses activités jusqu'à l'étape de la transformation, ici au Québec!

Il faut souhaiter que l'organisme de règlementation mette rapidement fin à cette injustice. Les indépendants conserveront l'avantage des heures d'ouverture. Et, il y a fort à parier que l'évolution du marché démontrera que tous ces scénarios pessimistes annonçant la fin des indépendants, n'auront été qu'une tempête de relations publiques dans un verre de bière.

Michel NADEAU

lise bissonnette

Des maîtresses d'école

ELLES étaient trois, dans une salle attenante à la grande enceinte de l'auditorium de Verdun, d'où fusaient les premiers discours de la journée. Autrefois, on les aurait appelées des « maîtresses d'école ». Aujourd'hui, la culture officielle utilise le terme au sens péjoratif, et ceux qui préfèrent voir la CEQ dans tout ce qui enseigne croient qu'elles n'existent plus. Je les avais choisies au hasard, tout en m'assurant de ne pas tomber sur des officiers (officières?) syndicaux déguisés, dont le sac à main aurait caché faucille et marteau, selon une autre imagerie populaire. Je cherchais simplement à savoir ce qui pouvait bien pousser des maîtresses d'école à défier une loi spéciale dévastatrice, avec une détermination qu'on attend généralement du président d'un syndicat de postiers.

Blonde, pleine de la verve décidée d'un professeur de maternelle, la première a trois grands enfants, tous sur le marché du travail. « Mise en disponibilité » pendant deux ans, elle a fait mille métiers de l'enseignement — y compris enseigner la musique, dont elle ne comprenait pas la première note, dans des classes d'orthopédagogie — avant de retrouver un poste plus conforme à sa formation. Elle vient de terminer un baccalauréat en éducation, à temps partiel. La deuxième est religieuse, vit toujours en communauté, a 21 ans d'ancienneté à la Commission des écoles catholiques de Montréal, et respire la jeunesse de l'enseignante naturelle. La troisième, la plus tourmentée, dans sa prime vingtaine, vient d'entreprendre une maîtrise en orthopédagogie et s'attend à perdre en septembre son poste spécialisé d'aide aux enfants en difficulté dans une école où 85 % des élèves ne sont pas de langue maternelle française. Elle y enseignera peut-être encore mais, considérée « en surplus », elle sera affectée à de la suppléance dans n'importe lequel domaine.

Les mots se bousculent. Il y a de tout dans ce défi. D'abord la loi 111 elle-même, qui les a laissées en état de choc. « Ca fait un an qu'on nous descend sans arrêt, on nous dit que l'éducation coûte des milliards, comme si on était des bandits. On s'arrange pour que les gens nous haïssent. S'ils ne veulent plus payer pour les écoles, qu'ils les ferment, ils verront ce que c'est qu'un peuple sans écoles!» Il est difficile, d'ailleurs, de les faire quitter ce sujet auquel elles reviennent sans cesse, comme si la décision de défier la loi venait d'abord de son contenu.

Mais on y arrive. En quoi les décrets de décembre sont-ils si inacceptables ? La religieuse est la plus volubile. « Depuis des années, nous nous battons pour que l'école soit celle des professeurs, pour qu'elle devienne un vrai milieu de vie. Nous commencions à y arriver. Dans mon école, nous avions créé un Comité de participation des enseignants aux politiques de l'école, une équipe déléguée par les enseignants pour organiser la vie de l'école, les fêtes, les activités parascolaires... Maintenant c'est terminé. La direction va avoir tous les pouvoirs. C'est elle qui va décider, école par école, qui mettre en surplus, de qui se débarrasser parfois. Elle pourra bourrer nos classes, faire des classes combinées, il n'y a plus vraiment de règles, et le favoritisme, le « lichage », va recommencer. On va revenir aux sources, comme ils disent...»

Pourtant ailleurs, dans d'autres provinces, d'autres pays, les conditions sont semblables à celles qu'imposent les décrets ? « Peut-être mais nous ne demandons rien d'autre que le statu quo, répond la jeune orthopédagogue. Et les gens ne comprennent pas que les enfants d'aujourd'hui ont de plus en plus besoin d'attention individuelle. Il faudrait presque un professeur par enfant. Dans certaines écoles, plus de la moitié des enfants viennent de familles monoparentales, de familles à problème, et encore, quand ils ont une famille... Ils nous demandent une sécurité qu'ils n'ont plus à la maison. » « Et nous sommes prêtes à le faire, renchérit la mère de famille. Moi, je ne vis que de ça, travailler avec les jeunes. »

On arrive vite, aussi, aux problèmes individuels que pose aujourd'hui une carrière dans l'enseignement. Une jardinière d'enfants mise en disponibilité après une dizaine d'années perd ses moyens quand elle est du jour au lendemain transposée chez des pré-adolescents. Et préparer une maîtrise très spécialisée quand il est évident qu'on n'utilisera jamais ce savoir, c'est « investir pour rien ».« Je travaille en éducation parce que j'aime ça, mais ce que je voulais, ce que j'espérais, je ne l'aurai jamais. » Comme bien d'autres dans une société épuisée par la crise économique, mais se le répéter n'atténue pas le découragement quotidien.

De là à sauter dans l'illégalité, il y a pourtant une marge. Pour l'expliquer, elles deviennent soudain plus « syndicales ». « L'argent, on s'en fout, ils les veulent nos salaires, qu'ils les prennent. Dix minutes de plus ou de moins au début d'une journée, ça nous est égal. Ce qui est effrayant, c'est de ne pas nous avoir consultés. Depuis la loi 70, ils nous tapent sur la tête sans jamais vouloir vraiment négocier. Camille Laurin nous passe son « école québécoise » à travers les décrets, c'est tout ce qu'il veut, et c'est malhonnête! » Elles ne comprennent pas pourquoi leur convention, si acceptable en 1979, ne l'est soudain plus. Les arguments habituels pleuvent: « Ils voulaient nos votes pour le référendum, et maintenant que nous ne sommes plus utiles, ils nous matraquent », dit la plus jeune. Elle n'a jamais été péquiste, elle est d'une autre génération, elle se moque amèrement de certains de ses collègues. « Le PQ, pour eux, c'était quasiment une religion, Saint René et le reste... Le seul avantage de cette loi 111, à long terme, c'est d'avoir vu leurs couleurs. On sait maintenant jusqu'où ils seraient capables d'aller. »

Moralement, pourtant, elles ne sont pas absolument sûres de leur défi. Leur famille, généralement, les soutient, si l'on excepte un occasionnel beau-frère qui les trouve privilégiées. La religieuse, curieusement, m'apparaît la plus déterminée à cet égard. Les deux autres se sentent un peu « malades », l'une a pleuré toute la journée la veille, puis décidé de rentrer, puis ce matin décidé au contraire de ne pas rentrer... L'autre a fait sa « crise » durant la nuit de la loi spéciale. Mais leur compagne, qui rappelle qu'elle va à la messe tous les jours, se dit « consciente du mal qu'on semble faire aux enfants, à nos amis, au peuple » mais convaincue qu'il faut « se battre contre une loi qui n'est pas raisonnable ».

Et elles se confondent en protestations contre ceux qui les accusent de vouloir la tête du gouvernement. « Nous ne sommes pas marxistes, nous n'avons pas besoin de ça, nous sommes chétiennes... » Elles sont si peu des démolisseuses de gouvernement, en effet, que le numéro habituel de Michel Chartrand, venu haranguer l'Alliance la veille, les a plutôt scandalisées. Elles ont vu cinq professeurs, dont la détermination chambranlait, reprendre le chemin de l'école après l'avoir entendu, parce qu'ils se trouvaient malheureux d'être confondus au militantisme éternel. Mais elles ne croient pas qu'Yvon Charbonneau soit vraiment de la même école, malgré « l'image ineffaçable que lui font les médias ». L'une d'elles a voté contre lui, il y a trois ans, quand Robert Gaulin l'a défait, et elle « a célébré ». Mais elle est convaincue aujourd'hui qu'il a changé, qu'il ne va pas au delà des mandats qu'il reçoit. « Si on le lâchait, Charbonneau, il tomberait tout seul. »

Guère plus avancée qu'au début, devant ce fouillis de raisons, cette immense amertume qui a besoin, viscéralement, d'aller s'épuiser encore plus loin, j'insiste. La semaine prochaine, ou après, quand se concrétisera la menace de congédiements, l'école restera-t-elle vide? « Non, on sait déjà qu'on est battus. Mon mari est aux études, il nous faut un revenu, je ne pourrai pas. Ils se sont arrangés pour que ça devienne une affaire individuelle. Si 1,000 ou 2,000 d'entre nous perdent leur emploi, nous serons si découragés que nous ne sortirons peut-être même pas pour les sauver. En attendant, nous nous battons dans un cul-de-sac. » Ce qui ne les empêche pas de répéter sans cesse qu'elles ont le devoir de le faire, fragiles, émues, et entêtées.

Curieuse désobéissance civile, que ces milliers de révoltes individuelles coincidant d'un coup dans la même déception. Deux enseignants m'interceptent, sur le chemin de la sortie. L'une, éternelle histoire, prof de français recyclée en un jour en prof de classe d'accueil pour non-francophones, éteint ces jours-ci ses angoisses de gréviste illégale dans les romans de Marguerite Yourcenar, paix, calme et beauté. Elle me répète à peu près une citation, tirée des *Mémoires d'Hadrien*, l'empereur romain qui connut sa part de soulèvements. « J'ai diminué les impôts des médecins et des professeurs pour créer une classe moyenne instruite. Je connais ses défauts. Mais on ne peut gouverner sans elle. ».

LETTRES AU DEVOIR

■ Protestation

(Télégramme adressé au premier ministre du Québec, M. René Lévesque)

Le comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation estime que l'article 28 du projet de loi 111, qui abroge la Charte des droits de la personne et la constitution canadienne, est immoral et inacceptable.

Constance MIDDLETON-HOPE,
présidente

■ Les perles du silence

(Lettre adressée à Albert Brie pour son « Mot du silencieux »).

Quel plaisir de retrouver, monsieur Brie, au milieu des eaux troubles planétaires, une source profonde et claire où s'abreuver, avec confiance, de lucidité et souvent d'optimisme.

Quels dons et trésors de créativité ! Quel cheminement courageux dans les temps et espaces du non-dit. Vous réunissez très certainement un nombre croissant de lecteurs dans votre club de nudisme des idées où la pensée libre et la conscience, seules, perdurent, et où les rangs sociaux, les aspects mondains et les masques s'allongent et se désagrègent à la chaleur de vos propos quand ils n'éclatent pas sous la froide incision de votre plume.

Je crois que vos fidèles, silencieux à votre façon, n'en sont pas moins plus forts et plus expressifs; J'en viens quelque fois à souhaiter que le silence ait le premier mot. Il y aurait tout autant à voir, à dire, ou à écrire.

Vous avez enlevé au silence ses allures monastiques, ses airs de retraite fermée, pour mieux le répandre en humour joyeux, en air respirable.

Vos propos sont comme les « hou » du hibou qui scandent dans la nuit pour une majorité de pareils qui veillent et veillent...

Merci hibou, Merci monsieur Brie, qu'on vous laisse bien haut sur votre branche, sentinelle du DEVOIR. S'il y a une chose que je peux me permettre, c'est de souhaiter vous y voir plus souvent. Vos perles du silence valent plus que leur pesant d'or.

Richard GALLANT,
étudiant à l'Université de Montréal
Montréal, 10 février

■ Deux solutions»

En ce qui touche les enseignants (mises en disponibilité, renvois potentiels), pourquoi n'entendons-nous pas parler de deux solutions qui m'apparaissent, il me semble, pleine de gros bon sens.

Premièrement, pourquoi ne pas créer une banque d'enseignants, volontaires à travailler quatre années et obtenir une cinquième année sabbatique. Chaque année étant payée à 80 pour cent du salaire régulier. Ce système existerait au Nouveau-Brunswick.

Deuxièmement, pourquoi ne pas permettre l'enseignement à temps partiel, demi-année, demi-journée ou sous d'autres formes. Apparemment plusieurs enseignants y seraient intéressés.

Pourquoi négociateurs, ne peut-on envisager ces solutions? Serait-ce que le militantisme syndical en serait hypothéqué? Serait-ce que pour le gouvernement la rentabilité des retombées fiscales auprès de ses employés soit amoindrie? Ou pour d'autres raisons?

Voilà deux solutions qui sauraient éponger une partie et peut-être la totalité des éventuelles mise à pied.

Gabriel SAVOIE
enseignant
Rosemont-Mtl
Montréal, 15 février

■ L'extermination du peuple khmer

Durant les semaines écoulées, les troupes nord-vietnamiennes installés en maître sur les territoires du Cambodge, ont commencé à attaquer en force les villages frontaliers khmers et le plus durement touché est celui de Nong Chan, provoquant une exode en masse de ses habitants vers la frontière thilandaise.

Cette attaque bien préméditée qui avait fait l'objet d'une manifestation des Cambodgiens au Canada le 13 novembre 1982 à Montréal, est inscrite dans le plan nord-vietnamien d'extermination du peuple khmer, en commençant par supprimer les villages récalcitrants pour les investir sous sa domination totale.

Devant ce déploiement de force de la part du Nord-Vietnam lequel entretient une force d'ocupation de 200,000 hommes au Cambodge.

Nous, Cambodgiens résidant au Canada,

— condamnons de toutes nos forces, cette vile agression des nord-vietnamiens contre la population khmère,

— dénonçons avec vigueur devant l'opinion internationale cet acte odieux et barbare,

— prions de tout coeur, l'Organisme international et les nations éprises de justice et de paix de bien vouloir s'intéresser au problème du Cambodge, d'en trouver une solution appropriée, conforme aux droits d'un peuple à disposer librement, en prenant des sanctions politiques et économique pour forcer le Nord-Vietnam à retirer ses troupes du sol cambodgien.

Cette mesure est indispensable pour la stabilité et la paix dans toute la région du sud-est-asiatique.

Thol KEK,
Front de libération nationale
du peuple khmer
Montréal, 9 février

■ L'école privée

Voici mon opinion: si les professeurs ne veulent pas rentrer au travail, je suggère qu'on les laisse dehors tout simplement. Que les parents s'organisent pour enseigner à leurs enfants en privé. Il y a des capacités inutilisées qui pourraient se mobiliser à cet effet. Ce serait aussi bien que ceux qui se promènent présentement en ne faisant rien. Laissons-les faire, c'est leur choix. Surtout pas de référendum, ni élection à moins que M. Dion et ses pareils soient prêts à en endosser le coût. Les « pôvres »!

C'est maintenant qu'on apprécie la nécessité des écoles privées, car ces gens ne font pas de grève.

G. Lavigueur PERRON
Saint-Hubert, 18 février.

■ Au plus « sage »

Ce qui devrait orienter le choix des décisions du gouvernement en ce temps de crise est son devoir premier de préserver la paix sociale.

Et pour retrouver cette paix, il faut que le plus « sage » des deux parties en cause cède le premier. Je doute fort que les enseignants dirigés par des chefs syndicaux prêts à y laisser leur peau fassent les premiers pas en ce sens.

Je propose donc au gouvernement de retirer la loi 111, et de voter plutôt une loi pour diminuer les salaires des députés et ministres de 26%. Ensuite accorder à tous quelques jours de sommeil, puis retourner à la table de négociations et d'accepter la médiation.

Ne serait-ce pas là un geste concret d'amour?

Carmen SENAY
Montréal, 16 février

■ De Légitimité ou d'anarchie

Les événements auxquels nous assistons ces jours-ci témoignent de la fragilité de la démocratie. Dans une société fondée sur le droit, il faut que les membres en acceptent les règles. Un consensus minimum doit exister. Sinon c'est le règne de l'anarchie. Et nous nous dirigeons rapidement vers le chaos qui risque d'emporter notre société.

Lorsque des éditorialistes cautionnent l'illégalité de l'action syndicale, on est en droit de se demander où cela va nous mener. Si la CEQ peut faire passer ses intérêts corporatistes avant l'intérêt de la population et des enfants, n'est-il pas légitime de se demander si nous glissons vers l'anarchie. On s'en prend à la rigueur de la loi 111, mais existait-il une autre solution pour ramener le bon sens ? La grève était déjà illégale. Le gouvernement avait-il d'autres choix pour faire respecter sa volonté? À mon sens, il ne saurait être question de mettre en question la légitimité du gouvernement actuel du Québec. Il a été élu pour gouverner. Et il le fait. D'aucuns voudraient le voir s'en remettre à une tierce partie pour décider de ses choix budgétires. Cela est carrément inacceptable.

La politique que lui dicte la crise actuelle, le gouvernement ne l'a pas voulue. Elle lui est imposée par la situation économique. En période de croissance, les syndiqués ont participé à l'enrichissement collectif. En temps de crise, ils doivent se serrer la ceinture. On ne leur demande pas l'impossible puisqu'ils sont encore plus favorisés que leurs confrères des autres provinces. Ils doivent s'adapter au nouveau contexte.

Lorsque le gouvernement a proposé aux syndicats du front commun de négocier leur convention collective, il a fait un pari énorme. Le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario ne se sont pas astreints à ce genre d'exercice. Ils ont imposé d'autorité leur volonté à leurs employés. On n'en fait presque jamais état. N'ont-ils pas bafoué le droit à la négociation de leurs employés ? Il est plus facile, semble-t-il, se jeter à bras raccourcis sur le gouvernement du PQ.

Certains syndicalistes iraient jusqu'à mettre le Québec à feu et à sang pour satisfaire leur revendication, et ce au détriment de l'intérêt collectif. Jusqu'où tolérera-t-on l'irresponsabilité et la sédition ? La liberté syndicale et les avantages qui en découlent ont été conquis de haute lutte, et la situation actuelle risque d'anéantir tous les acquis des vingt dernières années.

S'il s'agit d'une lutte à outrance entre des syndicats regroupant quelques milliers de membres et un gouvernement représentant six millions de personnes, ne vaut-il pas mieux porter le débat sur le terrain politique ? S'ils se croient représentatifs de l'ensemble de la population, les syndicats peuvent former un parti politique et présenter des candidats aux prochaines élections. C'est la seule solution qui s'offre à eux. Autrement, il n'y a plus de démocratie.

Ronald JACQUES
Gatineau, 15 février

■ La mine basse

Je suis enseignant. Dans un Centre d'orientation et de formation des immigrants. Les enseignants de ma section locale ont majoritairement voté contre les débrayages. Personnellement, je voyais les choses différemment. Je me suis rallié, la mine basse, mais rallié sans condition à la majorité. Et tous ceux dans mon cas, de même. Qu'est la démocratie sinon l'imposition du voeu de la majorité à la minorité ? Pourquoi l'application de cette élémentaire règle de démocratie offusquerait-il quand c'est la partie syndicale via l'assemblée des enseignants la constituant qui s'en charge ?

Marc BOUCHER
Montréal, 15 février

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Pourquoi pas des élections générales ?

Pour sortir de la crise sociale au Québec

par Alain Baccigalupo

Professeur titulaire d'administration publique au département de science politique de l'Université Laval.

LIBRE OPINION

LA loi 111 est-elle légale? Si l'on entend par légalité le seul respect des mécanismes parlementaires d'adoption des lois, alors oui, la loi 111 est légale. Mais c'est alors confondre légalité et légalisme. C'est amputer le concept de légalité d'un principe supérieur: celui de légitimité. C'est réduire la légalité à une simple analyse mécaniste, une approche purement juridique. C'est ignorer ce que Montesquieu appelait déjà l'*Esprit des lois*, pour ne s'attacher qu'à la lettre de la loi.

Car la légalité, pour exister, suppose deux éléments:

— un élément strictement juridique: le respect des procédures juridico-parlementaires;

— et un élément transcendant, de nature idéologique et philosophique: le respect des principes démocratiques. Une loi n'est pas en effet légale de par de simple et unique respect des procédures parlementaires. Elle doit aussi veiller à respecter les grands principes qui constituent la Morale d'une société et en assurent, à travers un consensus et un contrat social librement acceptés, les fondations vitales.

Sans cela, il nous faudrait considérer comme légales et dignes de respect les lettres de cachet de l'Ancien Régime, les lois racistes de l'État nazi, les crimes de guerre commis sur l'ordre d'une autorité supérieure, etc.

Autant de conceptions de la légalité que les sociétés démocratiques occidentales ne partagent plus depuis longtemps et qu'ont rejeté les alliés occidentaux lors du célèbre procès de Nuremberg.

Les grand principes — Il y aurait long à dire sur la démocratie, dans le régime parlementaire de type britannique. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il existe présentement dans notre société un faisceau de principes auxquels la très large majorité des citoyens adhère avec bien peu de réserves: la liberté d'expression, le droit d'association, le droit de désigner librement ses dirigeants, l'indépendance de la magistrature... Autant de principes qui constituent avec raison: les droits fondamentaux de l'homme et du citoyen.

Les transgresser, c'est changer de régime. Les ignorer, c'est rompre les termes du contrat social, c'est modifier radicalement les règles du jeu démocratique, c'est entamer un processus du type fascisant. Les violer, c'est substituer un régime autocratique, autoritaire, totalitaire en lieu et place de la démocratie.



D'après une caricature parue dans « Le Devoir » du 15 novembre 1982.

Or, n'est-ce pas la voie dans laquelle le gouvernement du Parti québécois est en train de canaliser notre société toute entière?

Au droit de libre négociation, le gouvernement péquiste a substitué la technique des décrets imposés.

Au droit de grève, qu'il n'a jamais eu le courage de repenser en sept ans d'exercice continu de pouvoir, le gouvernement péquiste a préféré les lois spéciales: neuf en sept ans. Quel triste record mondial!

Une loi scélérate — Et que dire de la dernière, mais non la moindre, la loi 111. Laquelle bafoue ouvertement les principes démocratiques les plus sacrés sur lesquels doit reposer une société de liberté. Charte canadienne et québécoise des droits de l'homme: connais pas! La présomption d'innocence principe clé de notre droit: connais plus! Le fardeau de la preuve: renversé! Les libertés syndicales: menacées, foulées au pied, emprisonnées!

Quant aux sanctions, elles dépassent tout ce qu'il est permis d'imaginer. Cette loi n'est pas légale, c'est une loi scélérate. De la légalité elle n'en a que l'apparence. Point l'essence.

Provocatrice et répressive — Par son caractère purement répressif — une loi de sanctions — la loi 111 risque fort de se retrourner contre ses auteurs. La punition est trop forte pour être vraiment crédible et applicable.

Coment peut-on concevoir licencier massivement 70,000 à 75,000 enseignants, en embaucher à la va-vite des dizaines de milliers d'autres, nouveaux, moins expérimentés, moins bien formés et déclarer dans un même élan avoir le souci du bien public, veiller à l'intérêt général, vouloir préserver un haut niveau de qualité dans notre réseau d'enseignement?

Et si demain les professionnels du gouvernement et les infirmières du réseau des affaires sociales descendent de nouveau dans la rue, le gouvernement fera-t-il voter par ses députés en chambre des lois 112, 113, etc., menaçant de licenciement collectif ces deux groupes d'employés de l'État? Là aussi, compte-t-il en engager de nouveaux par milliers, en quelques jours, et en admettant que cette hypothèse irréaliste soit réalisable, va-t-il sans l'ombre d'un doute déclarer qu'il vise de la sorte à maintenir la qualité des services de santé et à augmenter les productivité des agents de l'État?

Par son caractère outrageusement provocateur, la loi 111 risque bien plus d'inciter la CEQ à durcir ses positions et à rencorcer la cohésion de ses membres, qu'à permettre un retour au travail et à la remise en marche de notre système d'enseignement.

Qui plus est, elle risque, par son aspect outrancier, autoritaire et choquant de renforcer la solidarité du front commun et ramener dans la rue les membres de toutes les formations syndicales qui, ces derniers jours, sont rentrés au travail, la rage au coeur.

Et ce chaos-là, le gouvernement lui-même l'aura créé de toutes pièces. La désobéissance civile sera alors dans la rue, mais elle aura germé au sein du gouvernement et fleuri sur les bancs de la majorité.

Désobéissance civile? — Alors, ne pas respecter cette loi, est-ce atteindre au principe de la société de lois et à la règle du droit? Est-ce faire preuve de désobéissance civile?

Qui le premier a désobéi aux principes fondamentaux de notre société civile? Les syndicats qui défendent leur droit légitime et réclament le respect par le gouvernement-patron des règles du jeu convenues avant le début de la partie? Ou bien le gouvernement qui en modifie les termes unilatéralement en cours de partie, quand ces mêmes règles nuisent à son action?

La désobéissance civile est-elle à l'extérieur du Parlement ou à l'intérieur même de celui-ci?

Désobéir à la loi 111, est-ce faire preuve de désobéissance civile? Ou bien est-ce faire preuve simplement d'un droit légitime à la désobéissance politique, un recours à la légitime défense? Est-ce s'opposer à l'État démocratique? Ou au contraire, à travers l'opposition à un parti politique au pouvoir, dont on remet de plus en plus en cause la légitimité, défendre en dernier recours l'État démocratique?

L'enjeu est de taille. Car demain c'est tout l'avenir du syndicalisme, par réaction en chaîne, risque d'être remis gravement en cause dans notre société. La bataille dès lors n'est plus juridique. Elle devient éminemment politique. Et le recours au juge pour régler les conflits sociaux qui en découlent n'est qu'une manoeuvre politique fort discutable. Car utiliser indirectement la magistrature comme moyen politique de pression c'est lui faire jouer un rôle qui n'est point le sien.

La duplicité au pouvoir — Certes le gouvernement nous a habitués à bien des mensonges et des revirements depuis sept ans. Nous savons notamment aujourd'hui ce qu'il faut penser de son préjugé favorable aux travailleurs. Mais le mardi 15 février, il est allé trop loin, trop vite, trop fort.

Sa propagande a beau être au point, ses techniques de «viol des foules» sophistiquées et éprouvées, mais il y a des limites à ne pas dépasser. On peut mentir un certain temps, en certaines matières, à un peuple. On ne peut lui mentir tout le temps, et sur tout. La vérité aujourd'hui éclate de partout. Et la propagande gouvernementale ne peut plus la contenir. La vérité, c'est que le gouvernement a échoué sur toute la ligne.

Au plan constitutionnel, non seulement il n'a pas réussi à réaliser l'indépendance, mais le Québec est ressorti plus faible que jamais du débat constitutionnel.

Au plan économique, la crise frappe le Québec plus durement que la plupart des autres provinces à cause de la fuite de capitaux vers des cieux plus sereins politiquement et à cause de la faiblesse des investissements qui en est résultée ici.

Au plan financier et budgétaire, le Trésor public est plus endetté qu'il ne l'a jamais été. Les recettes rentrent mal, les dépenses sont plus abondantes que jamais. Et si cela est dû en partie à la crise internationales, cela est dû en partie *aussi* à la pitoyable gestion des affaires publiques d'un gouvernement qui n'a plus de bon que le nom.

Au plan social, la pire crise sociale de son histoire, le Québec la vit aujourd'hui. Cela prenait un gouvernement de gauche social-démocrate pour oser remettre en cause les droits du syndicalisme conquis de haute lutte dans la deuxième moitié du 19e siècle et après la deuxième guerre mondiale en Europe, et au cours de la décennie 60 au Québec.

Au plan éducatif, on se demande par quelle aberration un gouvernement péquiste qui faisait siens il y a peu de temps encore les objectifs de revalorisation de la langue française et de la prise en charge par les québécois de leur propre destin a pu en arriver à saborder l'éducation et l'enseignement au Québec à *tous* les niveaux: primaire, secondaire, collégial, universitaire, éducation aux adultes, etc.

Comment dès lors ne pas comprendre le sentiment de frustration, de trahison même, de tous les sympathisants, militants, dirigeants péquistes qui, à travers les réseaux des secteurs publics et parapublics, ont largement contribué par deux fois à porter au pouvoir le gouvernement du Parti québécois. Les déceptions et les désillusions sont d'ailleurs tellement vives que si l'hémorragie régulière qu'enregistre le Parti québécois depuis quelques années se poursuit, bientôt, dirigeants, militants et sympathisants finiront par tenir tous ensemble à l'intérieur d'une cabine téléphonique. Dès lors, la tentation est forte aujourd'hui chez tous ces militants et sympathisants de dire: ce que la CEQ, la CSN, la FTQ ont fait le 15 novembre 76, la CEQ, la CSN et la FTQ sont capables de le refaire au printemps 83.

Vers des élections? — Advenant le refus des membres de la C.E.Q. de retourner au travail et à fortiori advenant la reconstitution dans la rue du Front comun, deux solutions s'offrent au pouvoir.

1) *La voie de la violence:* assurant l'autorité du gouvernement par le recours à la force policière impliquant la responsabilité ultime de faire ouvrir le feu sur les grévistes. Force policière qu'il s'est attaché en accordant aux policiers de la SQ des augmentations salariales égales en pourcentage à celles qu'il vient chercher dans les poches des travailleurs, de l'enseignement, de la santé, et des services publics.

2) *La voie électorale:* en recourant au peule souverian par le biais d'élections générales anticipées, faire trancher au printemps par la population le dilemne dans lequel se débat le gouvernement actuel.

Seule cette seconde solution nous paraît pouvoir et devoir être très sérieusement envisagée. Elle seule peut permettre le retour au travail immédiat des enseignants, rétablir l'espérance dont sont aujourd'hui privées plus de 300 000 travailleurs de l'État, assurer le rétablissement des libertés publiques menacées, redonner vie à la démocratie pluraliste.

Le premier ministre en prendra-t-il bientôt l'initiative ou préférera-t-il attendre que des troubles graves éclatent ou qu'éclate son propre caucus?

Les thèmes — La position péquiste antisyndicale étant connue, il est à espérer que la position du Parti libéral se situera dans la voie non d'une capitulation devant les syndicats, mais dans celle qui consistera à poser courageusement et honnêtement deux principes, à savoir:

1) le gel des salaires et la reconduction des dernières conventions collec-

Suite à la page 18

APRÈS LE COUP DE FORCE PÉQUISTE

par Pierre Graveline

Le signataire de cette libre opinion est le porte-parole de l'exécutif du comité régional de Montréal du Mouvement socialiste.

LIBRE OPINION

LE Mouvement socialiste (région Montréal) estime que ce sont les intérêts fondamentaux, de même que les conditions de travail et de vie, non seulement des 325,000 travailleuses et travailleurs du secteur public mais de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs québécois, de l'ensemble des classes populaires, qui sont gravement menacés dès aujourd'hui par le coup de force du gouvernement péquiste.

Quoiqu'en dise la propagande gouvernementale, il ne fait aucun doute que les travailleuses et les travailleurs du secteur public subiront une baisse importante de revenus dans les années qui viennent et que des milliers d'entre eux seront mis en chômage; il y aura donc une diminution sensible des dépenses de consommation de cette partie de la population et en conséquence une aggravation de la crise dans le secteur privé, une augmentation significative des faillites, des fermetures d'usines, du chômage; quand on sait, par ailleurs, à quel point le secteur public sert de locomotive au secteur privé dans le domaine des revenus des travailleuses et des travailleurs, on peut prédire sans risque de se tromper que l'exemple entraînera une forte pression à la baisse sur l'ensemble des revenus de la population ouvrière; déjà, des dizaines d'entreprises prennent prétexte de la nouvelle situation du secteur public pour remettre en question les salaires qu'elles versent; de plus, dans ce contexte, ce n'est pas demain la veille que l'on verra augmenter le salaire minimum, les prestations de chômage et d'assistance sociale, les pensions de vieillesse. C'est à la généralisation de la pauvreté et de la misère que nous convie le gouvernement.

De la même façon que pour les revenus, la dégradation réelle des conditions de travail dans le secteur public se propagera dans le secteur privé et se manifestera de la santé et de la sécurité au travail, une réduction de la liberté professionnelle, une restriction des droits syndicaux, un accroissement de l'arbitraire patronale; mais ce qui est pire encore, la dégradation des conditions de travail des employés de l'État multipliera les effets des coupures budgétaires et provoquera une détérioration encore plus grande de la quantité et de la qualité des services avec ce que cela implique comme conséquences dramatiques pour les plus démunis de la société, les malades, les enfants handicapés ou inadaptés, les personnes âgées; nous assistons à une remise en cause de vingt années de progrès dans les droits sociaux fondamentaux, droit à la santé, droit à l'éducation, droit au travail.

Autre effet direct des choix gouvernementaux dont personne ne parle, l'augmentation des inégalités de toutes sortes entre la majorité ouvrière et populaire et les véritables privilégiés de notre société, les grands actionnaires, les propriétaires et cadres supérieurs des compagnies, les administrateurs des banques et des institutions financières, les grands avocats, les juges, les hauts fonctionnaires, les médecins, les politiciens qui eux, non seulement ne sont pas touchés par les coupures et la crise mais en profitent sans vergogne.

Pour les femmes du Québec, la situation s'annonce encore plus sombre; ce sont en effet majoritairement des femmes qui travaillent dans le secteur public et qui sont par conséquent les principales victimes des décrets gouvernementaux; ce sont aussi les femmes qui, déjà surexploitées et moins organisées, subiront surtout les effets d'entraînement dans le secteur privé de la baisse des revenus et de la détérioration des conditions de travail; ce sont encore les femmes qui seront particulièrement touchées par les coupures dans les services publics, notamment dans les garderies.

Le gouvernement péquiste s'est livré et se livre encore à une remise en question inacceptable des droits démocratiques fondamentaux, droit à la syndicalisation, droit à la négociation collective, droit à la grève, bafoués par les décrets et les mesures répressives, droit à l'information bafoué par la manipulation des péquistes des réalités et des textes; nous sommes aujourd'hui les tristes témoins d'un accroissement de l'autoritarisme de l'État qui, invoquant évidemment « l'urgence de la situation, » entreprend de gouverner par décrets que l'Assemblée nationale n'a pas même le temps de lire; le patronat a toutes les raisons de se réjouir, le gouvernement ne met-il pas tout son poids dans la balance pour augmenter le rapport de force des classes dominantes au détriment des classes populaires dont les organisations syndicales aujourd'hui, les organisations populaires demain, sont durement attaquées et en partie affaiblies?

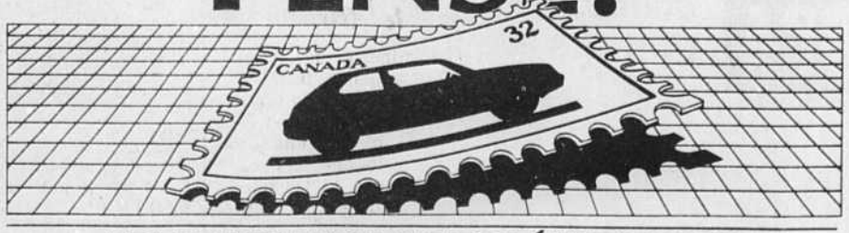
Le gouvernement péquiste ment effrontément à la population québécoise lorsqu'il prétend qu'il n'avait pas le choix de faire ce qu'il a fait. Avec encore plus d'enthousiasme à la tâche et de cynisme que les gouvernements Trudeau et Reagan, il a fait le choix politique de faire porter le poids de la crise aux classes populaires plutôt qu'aux classes dominantes et de tenter d'imposer ici la « stratégie » capitaliste de sortie de crise telle que définie par le Fonds monétaire international et l'OCDE: abandon des responsabilités sociales de l'État, transfert aux entreprises capitalistes d'importantes ressources précédemment affectées aux services publics afin de leur faciliter l'accès au « mirage » technologique, écrasement ou du moins affaiblissement du syndicalisme, ce « trouble-fête » du capitalisme.

Les socialistes québécois affirment leur conviction qu'une autre politique est possible que celle des partis libéraux ou péquistes qui conduit la majorité des québécois et des québécoises à un avenir désastreux et invite la population à travailler à sa réalisation; une politique qui viserait à aller chercher les ressources financières pour faire face à la crise budgétaire et à la crise économique là où elles se trouvent, en imposant la richesse, en haussant les impôts sur les profits des compagnies, en abolissant les abris fiscaux qui profitent aux privilégiés et les subventions aux entreprises capitalistes créatrices de chômage; en haussant les revenus des bas-salariés, des chômeurs et des assistés sociaux ainsi qu'en maintenant le pouvoir d'achat de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs afin de relancer l'économie; une politique qui se traduirait dans un programme d'investissements publics importants afin de créer de l'emploi et de répondre aux besoins et aux aspirations de la population. Une politique socialiste...

C'est non seulement à la mobilisation des forces populaires contre le coup de force péquiste qu'il nous faut oeuvrer mais à la construction, urgente comme jamais, d'une alternative politique.

L'IMMATRICULATION

YAVEZ-VOUS PENSÉ?



VOUS AVEZ JUSQU'AU 28 FÉVRIER POUR IMMATRICULER VOTRE VÉHICULE PAR LA POSTE.

N'attendez pas la date limite. Remplissez votre formulaire à la maison. Postez-le avant le 28 février. Vous recevrez certificat et vignettes à domicile. C'est facile!

Régie de l'assurance automobile du Québec

VOUS AVEZ TOUTE NOTRE ATTENTION

Notes importantes:

1. Pour être admis en maternelle, l'enfant devra avoir 5 ans avant le 1er octobre 1983 et il devra avoir 6 ans, avant la même date, pour être admis en 1ère année.
2. Les parents devront présenter une copie certifiée du certificat de naissance de l'enfant lors de l'inscription.
3. **Pour l'inscription d'un enfant à l'école anglaise, les parents devront présenter le certificat d'admissibilité de l'enfant à l'enseignement en anglais.**
4. Les enfants qui ne sont pas admissibles à l'école anglaise et qui ne parlent pas français devront être inscrits au Bureau de l'accueil et de l'admission de la C.É.C.M. au 3737 est, rue Sherbrooke, téléphone: 598-6081. Le bureau sera ouvert du lundi 28 février au vendredi 4 mars de 8h30 à 19h30 et le samedi 5 mars de 9h à 12h.

Pour être sûr que votre enfant ait sa place en septembre 83, il est très important de l'inscrire pendant la période officielle d'inscription des nouveaux élèves du 28 février au 4 mars.

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT À LA BONNE ÉCOLE.

L'inscription officielle des élèves qui fréquenteront une école de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour la première fois en septembre 83 se fera:

- **du lundi 28 février au vendredi 4 mars,**
- **de 9h à 11h30 et de 14h à 16h,**
- **à l'école primaire française ou anglaise de votre secteur**

(consultez l'annuaire du téléphone aux pages 413 et 414).

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

CÉCM

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

La « National Education Association » appuie les enseignants en grève de la CEQ

par Sylviane Tramier
correspondance particulière

WASHINGTON: Les présidents de trois associations d'enseignants du Québec ont reçu hier l'appui de la plus grande organisation de professeurs des États-Unis contre la loi 111.

M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, estime que ce soutien et celui de l'opinion publique est de nature à encourager le mouvement de résistance à la Loi 111 et rend moins possible une trève dans ce conflit: « Selon les développements des deux prochains jours, nous serons en meilleure position dimanche pour décider, soit de prolonger la lutte de manière active et immédiate, soit de trouver d'autres formes de lutte contre la loi 111... mais les appuis que nous avons reçus, celui de la National Education Association ici, celui de la Fédération canadienne des enseignants, celui de la Fédération de l'éducation nationale en France, et l'appui qui va en augmentant dans l'opinion publique au Québec, sont des facteurs de nature à encourager nos membres et à les rassurer quant au caractère vraiment légitime et responsable de leur lutte. »

M. Charbonneau était venu à Washington en compagnie de M. Harvey Weiner, président de l'Association provinciale des enseignants protestants du Québec, et de M. Robert Dobbie, président de l'Association des enseignants catholiques du Québec, pour rencontrer les responsables de la NEA qui compte environ 1,700,000 membres.

En conférence de presse, le président de la NEA, M. Willard McGuire, a précisé qu'aucun soutien financier de son association n'avait été discuté au cours de la rencontre, bien qu'il n'élimine pas la possibilité d'examiner la question plus tard: « Nous dénonçons l'action du Parlement du Québec qui vient d'adopter une des lois les plus répressives que nous ayons jamais vues en Amérique du Nord. Nous sommes solidaires de nos amis canadiens dans leur résistance à une telle conduite. »

M. McGuire a admis qu'il s'attendait à une demande d'assistance financière de la part de ses collègues québécois, mais que le sujet n'avait pas été abordé. Il a également reconnu que son organisation n'avait jamais jusqu'ici fourni ce genre d'aide à des syndicats étrangers.

En revanche, M. Charbonneau a annoncé la création d'un fond spécial d'aide aux enseignants québécois par la Fédération canadienne des enseignants, qui a demandé à chacun de ses membres d'apporter une contribution de $20 pour procurer une assistance financière aux enseignants du Québec. Ce fond s'ajoute à la contribution déjà apportée par le Syndicat des postiers du Canada.

MM. Charbonneau, Dobbie et Weiner ont expliqué que l'objectif de leur démarche à Washington était: « d'obtenir le plus large appui possible, au Québec et à travers l'ensemble du mouvement syndical enseignant et du mouvement syndical en général... car la loi 111 est à notre avis un mécanisme destiné à briser non seulement les enseignants, non seulement le mouvement syndical, mais également le ressort démocratique de la société québécoise. »

M. Charbonneau a vertement dénoncé le gouvernement Lévesque, qui a-t-il dit: « cherche à se faire l'émule du gouvernement Reagan en adoptant les mêmes politiques de coupures dans les services publics, et de mesures répressives sur le plan des relations de travail. »

Les trois présidents d'associations d'enseignants du Québec se sont dits encouragés par la persistence du mouvement de grève enregistré jeudi: « Le mouvement de résistance contre la loi 111 est plus fort aujourd'hui qu'hier, et l'appui dans l'opinion publique aussi. Notre stratégie devra tenir compte de ces événements dans les prochains jours. »



Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, s'est rendu hier à Washington où M. Williard McGuire (à gauche), président d'un syndicat national de professeurs, la National Education Association, a accordé son appui aux enseignants en grève au Québec. (Photolaser AP)

◆ Laurin

le président de la CECS, M. Robert Bisaillon, cela ne présente pas de problème logistique sérieux, mais il semble qu'on prendra néanmoins ces problèmes en compte. L'inquiétude qui règne chez les membres porte bien plus sur le caractère sauvage de la loi que sur la semaine de relâche, a dit M. Bisaillon.

Quoi qu'il en soit, les positions qui seront arrêtées samedi par la CECS, seront soumises au vote des membres lors d'assemblées qui auront lieu dans chaque syndicat dimanche. M. Bisaillon souligne que le gouvernement devrait profiter de ces réunions des enseignants pour présenter une proposition de compromis.

En conférence de presse, M. Laurin a cependant écarté, sans aucune nuance possible, tout geste du gouvernement en ce sens.

Le gouvernement semble décidé, en effet, à maintenir sa ligne dure. Le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, l'a d'ailleurs réaffirmé hier lors d'une visite à la Tribune de la presse parlementaire. Selon lui, la CEQ a fait, en moyenne, trois semaines de grève à chaque négociation depuis 1966 avec pour résultat qu'il en coûte $700 millions de plus au Québec qu'en Ontario pour l'Éducation. « À cette ronde-ci, la CEQ ne pourra pas gagner. Le gouvernement ne cédera pas par rapport à son cadre financier », a-t-il dit, se disant convancu que le rêve de la CEQ était de renverser le gouvernement. À cela M. Bisaillon réplique que « le gouvernement rêve tellement que la CEQ rêve de renverser le gouvernement que le premier ministre est allé jusqu'à parler d'élections.

Au cours de sa rencontre avec les journalistes, M. Bérubé a d'autre part reconnu que les enseignants du Québec étaient moins payés que ceux de l'Ontario mais que la tâche plus légère donnait un salaire horaire plus élevé au Québec.

◆ UniMédia

Oblats, rue du Musée, à Montréal, le père Charbonneau, économe, était absent hier midi.

Chez Quebecor, un porte-parole de M. Pierre Péladeau a tout simplement déclaré que « Quebecor était déçu de n'avoir pu soumettre une proposition financière pour l'achat du journal et de l'imprimerie qui y est rattachée ».

Au milieu du mois dernier, M. Francoeur annonçait la vente de Ademco Location, une entreprise qui possède 2,000 automobiles en location. Cette firme a été vendue à une institution du Mouvement Desjardins.

Le montant d'argent ainsi obtenu servira à l'acquisition du *Droit* et éventuellement à l'injection de nouveaux capitaux dans l'entreprise outaouaise.

Le Droit a terminé l'exercice financier 1982 avec une perte importante. En 1981, des revenus de $24.3 millions ont laissé un déficit de $89,000.

Le dernier exercice financier n'a pas été, en effet, facile pour *Le Droit* dont le tirage stagne toujours autour de 44,000 exemplaires. En 1981, le nombre de pages de publicité a baissé à 10,098 par rapport à 10,807 l'année précédente.

Les revenus de l'imprimerie commerciale et de la maison d'édition *Novalis* contribuaient à éponger les pertes du journal. Or, au cours de 1982, l'imprimerie a commencé à montrer des bénéfices nettement moins élevés en dépit de l'obtention d'un important contrat pour l'impression de 42,000 exemplaires du *Globe and Mail*, de Toronto. Ce contrat de $2 millions environ n'a pas laissé les profits escomptées car le renouvellement des conventions collectives à l'imprimerie a été plus coûteux que prévu.

Au 31 octobre, le groupe montrait une perte de $687,357. Le journal perdait, à lui seul, plus de $1.1 million. Les recettes publicitaires des dix premiers mois ont fléchi de $8.1 millions en 1981 à $7.4 millions l'an passé.

Les revenus bruts de la compagnie d'Ottawa, Le Droit Ltée, tournent autour de $25 millions répartis de la façon suivante: *Le Droit*, quotidien ($12 milions), l'imprimerie commerciale ($7 millions) et *Novalis* ($6 millions). Cette dernière maison d'édition fait paraître le « Prions en Église. »

Avec des pertes de $88,000 en 1981 et de près de $700,000 pour les dix premiers mois de 1982, les actionnaires minoritaires devraient être heureux de se départir de leurs titres. Cependant, certains d'entre eux pourraient s'adresser à l'Ontario Securities Commission pour réclamer plus d'informations sur la transaction et exiger que leurs actions soient offertes au plus offrant. Les Pères Oblats détiennent 1,354 des 1,709 actions émises par Le Droit Ltée. Avec 355 actions, les minoritaires pourraient éventuellement faire avorter une opération de fusion avec le groupe UniMédia, ce qui rendrait la transaction beaucoup moins intéressante sur le plan financier. Le groupe La Vérendrye a vécu une pénible expérience en ce sens lors de l'acquisition de la majorité des actions de Télé-Capitale. Les minoritaires sont alors parvenus à faire monter les enchères de $16.50 à $35 l'action.

En prenant le contrôle du *Droit*, le groupe UniMédia renforce ainsi sa position dans le marché de la presse quotidienne francophone. Il est maintenant présent dans les capitales de Québec et d'Ottawa.

Il pourra répartir sur une base plus étendue les frais d'exploitation de l'expérience Télidon. Récemment, Edimédia signait une entente avec Infomart, de Toronto, en vue d'accélérer l'expansion de la livraison d'information télévisée à domicile.

Avec la disparition de *L'Évangéline*, LE DEVOIR devient ainsi le dernier quotidien de langue française au Canada qui soit entièrement indépendant et non associé à un conglomérat de médias.

UniMédia possède trois quotidiens et 13 hebdos régionaux répartis à Montréal, Laval, Chicoutimi et Drummondville. Il est également propriétaire de *Dimanche Matin* et *Dernière heure*. M. Francoeur contrôle également trois imprimeries comerciales à Granby, Drummondville et Chicoutimi. Une des plus importantes maisons de distribution de livres et magazines au Québec, Les Distributions Éclair, fait également partie du gorupe UniMédia.

UniMédia est la propriété de M. Francoeur à la hauteur de 90 % et de M. Faucher dans une proportion de 10 %.

L'acquisition du *Droit* par UniMédia ne devrait pas créer de problème du côté des autorités gouvernementales au chapitre de la concentration des entreprises de presse. Les recommandations de la Commission royale sur les quotidiens n'ont pas été mises en applicaiton par le gouvernement fédéral. D'ailleurs, cette transaction n'irait pas à l'encontre des conclusions de la Commission Kent, qui voulait limiter à cinq le nombre de quotidiens dans un groupe de presse. La limite de 5 % du tirage quotidien au Canada n'est pas atteinte non plus par UniMédia qui achète un quotidien qui est situé à plus de 500 kilomètres d'un autre journal du groupe.

Les Pères Oblats avaient exprimé le voeu que *Le Droit* demeure un quotidien au service des Franco-Ontariens et des valeurs chrétiennes. On demandait également au nouvel acquéreur des garanties d'emploi pour les cadres du journal. C'est sur ce triple critère que UniMédia aurait été préféré à Quebecor.

Le nouveau propriétaire devra cependant respecter des conventions collectives coûteuses, rembourser le coût d'acquisition de certaines presses ($3 millions) et éponger le déficit actuariel de la caisse de retraite ($350,000).

L'éventualité d'un acquéreur potentiel au niveau régionial s'est complètement dissipée récemment lorsque le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme annonçait l'octroi d'une subvention de dépannage au groupe de l'Outaouais qui s'était montré intéressé à acquérir le *Droit*.

◆ Trudeau

rant.

« S'il y a apparence de conflit d'intérêts, il faut qu'il y ait un conflit d'intérêts quelque part », a rétorqué M. Trudeau.

Le premier ministre s'est aussi étonné qu'on s'en prenne ainsi, non pas à un ministre qui essaie d'arranger sous la table un accord qui lui sera favorable, mais « à un ancien ministre qui tente de gagner sa vie dans le secteur privé ».

Cette répartie a suscité les sarcasmes des conservateurs qui ont interrompu le premier ministre en proposant de « faire une collecte pour ce pauvre Alastair ».

Puis le député conservateur, M. John Crosbie, a évoqué les profits que M. Gillespie pourrait retirer de cette entreprise, profits qui pourraient atteindre $750,000.

Mais M. Trudeau a déclaré que c'était là des fonds privés et que pas un sou du gouvernement n'irait à l'ancien ministre.

Mais pour M. John Thomson, M. Gillespie empochera un bon profit pour avoir obtenu un prêt de $1.9 million du gouvernement fédéral à son consortium.

Mais pour le premier ministre, il n'y a pas de problèmes puisque M. Gillespie ne touchera pas un sou du gouvernement fédéral et le prêt est venu du Fonds consolidé de la Nouvelle-Ecosse.

D'autre part, le premier ministre et le député conservateur de Saint-Jean-Ouest, M. John Crosbie, se sont échangé du latin et du grec hier aux Communes.

A l'issue de la période des questions, M. Trudeau a conclu un échange sur le temps qui s'était écoulé entre les incidents que l'on reproche à ses ministres et leur mention aux Communes par la locution latine: *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*, une expression de saint Vincent qui décrivait la foi traditionnelle catholique comme celle qui a été crue: « De tout temps, partout et par tous ».

« Voilà le jésuite qui ressort », s'est écrié M. Crosbie.

« Je sais que le député ne comprend rien de cela », a répliqué M. Trudeau.

Res ipsa loquitur, rétorqua M. Crosbie, ce qui signifie c'est une chose qui parle d'elle-même.

« Vous n'avez pas besoin de traduire », a répliqué M. Trudeau, visiblement amusé. « Je vais maintenant passer au grec ». « Traduisez *Ta zoa trekhie*, cela s'applique au député », a ajouté M. Trudeau.

L'expression signifie « les animaux s'enfuirent », et constitue l'une des phrases apprises lors des premières leçons de grec.

M. Crosbie lui a répliqué en grec, mais sans que les sténographes du Parlement puissent saisir ses paroles.

◆ Pourquoi Suite de la page 17

tives au plan normatif pour la présente année.

2) la création par le Parti libéral advenant une victoire, au lendemain des élections, d'une commission chargée d'étudier et de proposer au gouvernement issu du scrutin un mécanisme de négociations collectives dans les secteurs public et parapublic axé sur:

a) le respect du principe de négociation collective;

b) la substitution au droit de grève comme moyen légal de pression, du mécanisme d'arbitrage obligatoire par un tribunal des conflits, dont la compétence pourrait porter sur les matières résiduelles n'ayant pas fait l'objet d'ententes entre les partis, ainsi que sur les seuils d'augmentation des masses salariales en jeu.

De cette façon le Québec pourra espérer sortir de cette crise sociale au mieux de l'intérêt général, tout en conférant au gouvernement lors du prochain scrutin cette légitimité populaire sans laquelle la légalité n'est plus qu'une façade et la démocratie un leurre.

Canettes de bière érotiques

HAMMOTON, N.J. (Reuter) — Un Californien pensait avoir trouvé l'idée qui allait assurer sa fortune: orner les canettes de bière de sa brasserie de portraits de femmes aux seins nus.

Bill Boam voyait grand. Il projetait d'inonder tout le territoire américain de son produit érotico-désaltérant.

Il dut vite déchanter devant les cris d'horreur lancés par les ligues de vertu des États du Sud et par les mouvements féministes.

◆ Taux

prix des services (santé par exemple) a augmenté et celui des biens diminué.

L'augmentaiton annuelle du prix des loyers a augmenté de 9.7 %, celui des vêtements de 4.5 %, des transports de 7.4 %, de la santé de 10.4 %, des loisirs de 8.1 % et du tabac et de l'alcool de 13.6 %.

Ces taux sont constitués de l'addition des taux mensuels d'infation pour les 12 derniers mois.

En fait, le taux d'augmentation des prix croît moins rapidement depuis huit mois maintenant et celui de 8.3 % du mois de janvier est le taux le plus bas enregistré depuis le mois d'août 1979, alors qu'on parlait de 8.4 %.

Toutes les régions du Canada ne participent pas cependant à cette accalmie des prix. Certaines villes sont malchanceuses, dont Saskatoon, où les prix ont monté de .5 % en janvier. À l'autre extrême, l'ensemble des prix a baissé de 1.2 % à Winnipeg, surtout grâce à la guerre des prix de l'essence dans cette ville.

Québec est, à part Montréal, l'autre ville du Québec figurant au peloton des agglomérations recensées. On y rapporte un déclin des prix de .8 % pour janvier.

Trois villes enregistrent un taux d'inflation plus élevé que la moyenne nationale, soit Saint-Jean à Terre-Neuve, Halifax et Toronto qui remportent ce triste championnat avec un taux d'augmention des prix de 9.4 % depuis janvier 1983.

Les villes d'Edmonton et d'Ottawa suivent la moyenne nationale et les autres la devancent.

Une autre manière de calculer l'inflation annuelle fait monter le taux de 8.3 % à 10.8 %, toujours selon Statistique Canada. En revanche, si on veut être très optimiste, comme le ministre des Finances hier, on peut s'intéresser aux six derniers mois et on obtient un taux inférieur à 6 %.

La cécité ça regarde tout le monde

Pour offrir votre aide bénévole à l'I.N.C.A., téléphonez au **931-7221**

I.N.C.A.

L'Institut national canadien pour les aveugles



LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 19 février 1983

La mise en scène au Québec

Le temps de l'insatisfaction et, surtout, des redécouvertes

par Robert Lévesque



André Brassard



Jean-Pierre Ronfard



Olivier Reichenbach

LA mise en scène théâtrale a toujours été une activité contestée de l'intérieur. Au temps de Molière on aurait houspillé le fat qui, assis derrière sa table dans le noir de la salle, n'aurait fait que « diriger » les acteurs. Jouvet écrivait qu'une pièce « fait sa mise en scène elle-même ». Ici, au Québec, le metteur en scène est souvent, au pire un répétiteur, au mieux le plus discret porte-parole de l'acteur, son factotum. Mais cela est en train de changer...

Aucune loi, aucun code, nul mode d'emploi ne régit vraiment le métier, et l'art, du metteur en scène. Il n'y a pas, au Québec comme ailleurs, de cours ou de méthodes d'enseignement destinés à quiconque veut devenir metteur en scène. Transposer une oeuvre écrite au plan concret de la scène, à son espace, s'approcher par le simulacre auprès du réel, ça s'invente plus que ça ne s'apprend, ça se devine plus que ça ne s'acquiert.

Très peu de metteurs en scène écrivent sur leur art qui est celui, impalpable, de l'équilibre à trouver entre les divers éléments d'une représentation. C'est pourquoi la publication récente par la revue *JEU* d'un numéro consacré aux « questions de mise en scène »; la première du genre au Québec, revêt une importance particulière, permettant l'amorce d'une réflexion sur cet aspect primordial de la création théâtrale, sur ce délicat métier où, comme le dit Albert Millaire, « celui qui a le mieux travaillé est celui qu'on ne voit plus ».

L'exercice de la mise en scène au Québec n'a pas 35 ans. Au début du siècle nos « artistes dramatiques », dont Palmiéri (un Archambault de Terrebonne), convoquaient une élite francophile au National puis au Chanteclerc, mais tous ces acteurs (où domineront les soeurs giroux, Fred Barry, Albert Duquesne) ne faisaient que s'insérer dans les traditions figées d'un théâtre bourgeois où le premier rôle avait autorité sur le spectacle. Aucune économie réfléchie de la scène.

Quand apparaissent, à la fin des années 40, les premières compagnies professionnelles (L'Équipe, le Rideau-Vert, le TNM), la mise en scène obtient pour la première fois ses droits. Des hommes de théâtre comme Jean Gascon, Jean-Louis Roux, Robert Gadouas, qui ont connu le Paris théâtral des Copeau, Baty, Dulin et de ceux qui ont ramené le respect des lois du théâtre, où la représentation est affaire d'ensemble et de conjonction, donnent à l'exercice québécois du métier théâtral un professionnalisme certain. le metteur en scène est maintenant le responsable, sinon le visionnaire, du spectacle.

Mais les révolutions progressistes de la mise en scène (Paris n'en reste pas à Gaston Baty mais, par Vilar, verra arriver Planchon, Bourseiller, Lavelli, Chéreau...) ne trouvant pas tant d'écho ici, où la mise en place d'infrastructures théâtrales, maigrement subventionnées, occupe toute l'énergie et oblige à ménager un public désespérément renstreint et peu habitué aux audaces.

En 60, pour un Jean-Pierre Ronfard qui débarque d'Alger et prend des risques (au TNM) avec une ré-écriture (et une mise en scène personnalisée des *Choéphores* d'Eschyle, n'attirant que 3,591 spectateurs alors qu'un *Dindon* de Feydeau conventionnellement mis en scène par Gascon fait, la même saison, près de 60,000 entrées, Montréal n'offre qu'un théâtre à peine établi et déjà traditionnalisé.

Dans *Le Démon et le cuisinier*, des notes en vrac qu'il signe dans *JEU*, Ronfard soutient que la pratique de l'art théâtral, tous genres, est victime ici des structurations administratives qui ont pris une telle importance que le démon (ce contestataire à qui Socrate conseillait d'obéir) ne nous parle plus. Force est de constater que la plupart des directeurs artistiques vont vous parler plus spontanément de leurs problèmes techniques et financiers que de leurs envies créatrices.

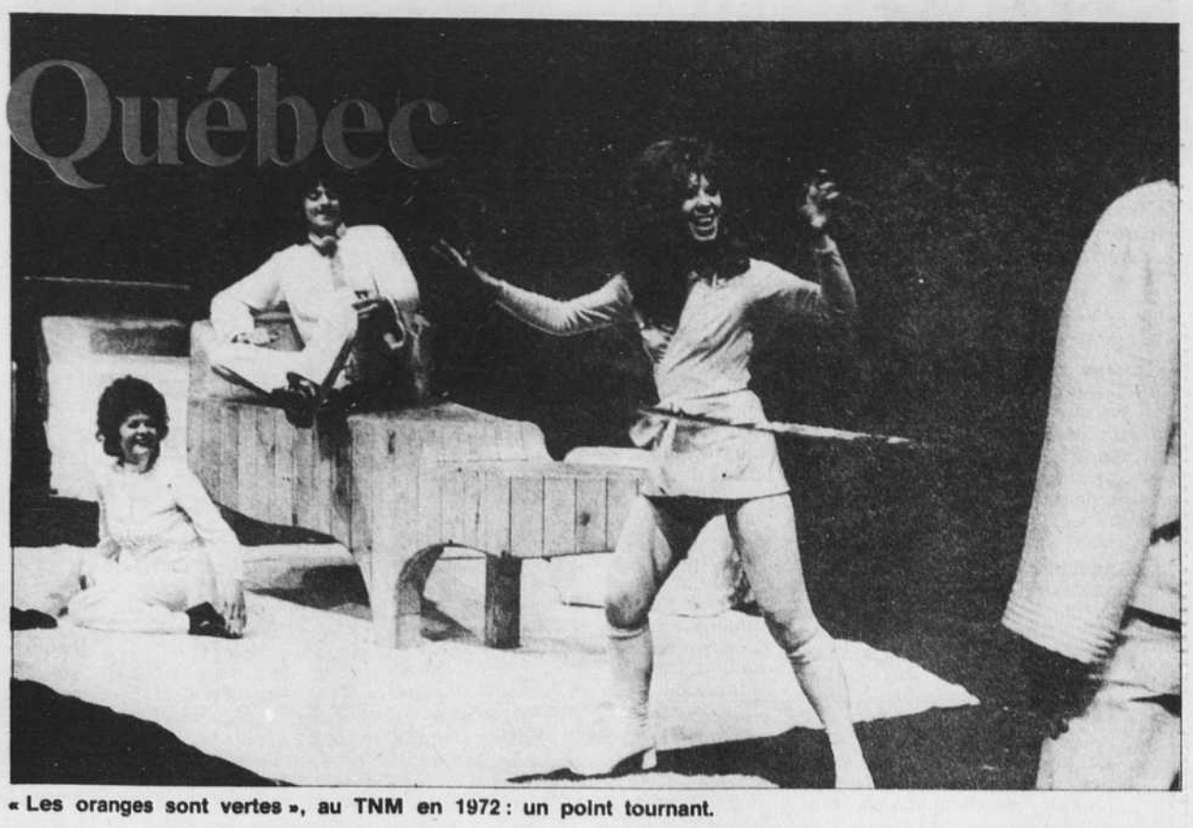
Durant de longues années, dans des mises en scène ancrées dans la mission d'offrir des « premières lectures » où le simplisme était l'écueil, on a créé, dans nos théâtres, la première fournée d'un théâtre national. La mise en scène demeurait prisonnière de cette optique où seul l'auteur, à sa table de travail, est créateur. il est significatif que la plus « accomplie » des oeuvres dramatiques soit celle issue de la plus étroite collaboration entre un auteur (Tremblay) et un metteur en scène (Brassard), créateurs sur un pied d'égalité.

Autre exemple d'audace et de réussite, le passage à la scène de l'oeuvre écrite de Claude Gauvreau grâce à la magie créatrice de Jean-Pierre Ronfard. *Les oranges sont vertes*, en 72, voilà une date aussi importante que celle d'août 68 avec *Les Belles-soeurs*. Le théâtre ne fait plus que parler, faire comme si, banaliser, il organise des signes, un langage scénique, il intevient.

La poussée nationaliste, de 66 à 76, et l'optique du référendum de 76 à 80, avant l'échec de cette page d'histoire, a, au théâtre, créé une boulimie de « près de parole » et, comme l'écrit Ronfard, depuis une dizaine d'années, la pratique du théâtre s'est développée dans le sens de l'abondance des écrits, de la prolifération des groupes, de la multiplicité des genres et de... la confusion des rôles ». L'abondance soit, mais comme le rappelle Ronfard, « le théâtre est un art et, quand on le pratique, on ne peut se satisfaire d'un optimisme béat ».

En représentant *JEU 25*, Gilbert David va plus loin: « Il est d'usage dans le milieu théâtral d'opposer à la soi-disant cérébralité du théâtre européen, la spontanéité de nos comédiens et le dynamisme de notre dramaturgie. Une

Suite à la page 35



« Les oranges sont vertes », au TNM en 1972 : un point tournant.

Entre Juliette, Jujube et Greco

par Nathalie Petrowski



Juliette Greco : « La vraie, c'est l'enfant ».

PARIS — Juliette Greco était entre les murs. Sa femme de ménage me l'avait deux fois certifié. Juliette Greco était entre les murs de la Société française de production, en bordure de Paris, aux Buttes-Chaumont.Il ne restait plus qu'à la trouver parmi l'enchevêtrement de couloirs, le labyrinthe de portes closes et de studios abandonnés.

Facile à dire, beaucoup moins facile à faire. Au bout d'une heure et demie de recherches intenses où l'on m'envoya rebondir du planning des variétés au bureau de placement des comédiens, j'eus l'impression de m'être égarée dans un mauvais film français. Entre le quatrième étage et le septième ciel, de retour au rez-de-chaussée, j'eus cette fois la conviction que quelqu'un se foutait de ma gueule.

L'imprésario Charles Marouani, rejoint en catastrophe, confirma l'hypothèse. « Les Buttes-Chaumont, répéta-t-il interloqué, mais Juliette Greco passe l'après-midi à Pigalle! »

Précipitée dans un taxi sous la pluie battante, je grimpe les marches du chic cabaret Pigalle, trébuche dans les câbles et aperçoit là-bas sur la lointaine scène, cette chère Juliette, figée dans son maquillage blanc d'ultra-existentialiste. Saint-Germain-des-Près, vous connaissez? Juliette Greco, elle, connaissait bien.

Au début des années 50, alors âgée de 20 ans et pas encore remise des traumatismes de la guerre, elle passait pour la fleur vénéneuse de Saint-Germain ou encore la liane noire des nuits blanches de l'existentialisme. Elle ne parlait pas, chantait encore moins et rêvait de faire du théâtre.

Sartre, ami et conseiller, était d'avis contraire. Il lui refile une pile de poèmes pour qu'elle se monte un début de répertoire. Elle trouve l'idée saugrenue. Il insiste. Elle abdique et reprend à sa manière Ferré, Prévert, Gainsbourg, Desnos. Elle refuse *Padam padam*, repris par Piaf, et lui préfère, *Je hais les dimanches*, cette fois refusée par Piaf.

Elle dira plus tard: Je savais que je surprenais, que je dérangeais, mais je n'inspirais ni la tendresse ni la pitié. Piaf fonctionnait au bouleversement, et le public avait des tonnes d'amour pour cette petite femme si malheureuse en amour. Ce qui n'était pas vrai, d'ailleurs. » Tournant le dos à l'émotivité débordante, elle excelle dans le cool existentiel. Son visage pâle et impassible de muse mythique devient l'icône de la nouvelle génération.

Trente-trois ans plus tard, la muse est devant moi, fière d'avoir presque réussi à me semer. Vais-je me fâcher ou faire semblant de rien? L'éthique professionnelle et surtout la peur de perdre le poisson au bout de l'hameçon, me ramènent à mes esprits et à des élans plus diplomatiques, voire intéressés. Très poliment je lui dis bonjour et lui rappelle notre rendez-vous. Elle me regarde un instant de ses grands yeux de femme fatale. Nous eûmes rendez-vous, Mademoiselle! Elle plaisante bien entendu. Pas un mot sur les Buttes-Chaumont.

Nous gravissons un minuscule escalier qui mène à une non moins minuscule loge. Elle s'en excuse avec une timidité de star de l'ancienne garde. Je la regarde en gros plan. Face à face. L'image est intacte. Robe noire, cheveux au charbon, épaisse couche de fond de teint blanc, au moins trois paires de faux cils, une voix solennelle et rauque d'où perce parfois une pointe moqueuse. Son assistante me tend un communiqué de presse intitulé « Je suis comme je suis ». On peut y lire: Mon nom est Juliette Greco. Je n'ai jamais eu de pseudonyme. Je suis née un 7 février. Ma mère m'a dit que ce jour-là, il pleuvait. La pluie aide toutes les plantes à pousser, même les plus vénéneuses. Plus loin elle explique pourquoi elle vient de refaire l'enregistrement de chansons qui ont 30 ans et pourquoi elle a écrit le livre *Jujube*.

Je lui demande d'où vient ce besoin soudain d'écrire? « Ce n'est pas un besoin, c'est une nécessité. Il fallait que je le fasse parce que tout le monde voulait le faire à ma place. Ma vie est à moi, mon corps est à moi, ma mémoire aussi, et je ne peux pas les confier à quelqu'un d'autre. »

Pourquoi s'être inventée un pseudonyme, pourquoi écrire à la troisième personne comme si elle voulait se raconter sans trop se compromettre? « Tout s'est fait de façon plutôt inconsciente. Entre Greco, l'image de Greco et Juliette, il y a une très grande distance. Jujube est un personnage, c'est une femme parmi la multitude de femmes que je suis. Greco, vous savez, je ne la connais pas très bien. Je n'ai jamais acheté ma place pour aller l'entendre chanter. Je ne sais pas quelle perception les gens ont d'elle. »

Récapitulons. Juliette, Jujube, Greco. Trois noms, trois identités, trois images. Comment s'y retrouver dans tout ce charabia poético-intellectuel? « La vraie, c'est l'enfant, c'est ma vérité profonde d'être humain. Je la révèle quand je parle à la première personne dans des moments particulièrement violents, quand on m'a enfermée en prison à Fresnes pendant la guerre, par exemple. Mon livre est divisé en deux. Cette séparation reflète un peu la distance entre la vie intérieure et la vie extérieure », dit-elle avec un sérieux de circonstance.

Je n'ose trop lui dire que son livre est

Suite à la page 35

La littérature franco-ontarienne

Prendre la parole pour ne pas disparaître

par Jean Royer

POUR se faire une idée du paysage lunaire, les cosmonautes américains étaient allés à Sudbury, dans le nord de l'Ontario. Là, le long de la route 17, le romantisme du paysage se résume à des mines de nickel et à des roches noires. Où s'étend la fumée des usines, la végétation meurt. Où vivent 75,000 Franco-Ontariens, il n'y a aucune librairie de langue française en vue à 400 kilomètres à la ronde.

« Nous sommes isolés, à huit heures de route de Montréal et pas de homard pour attirer les visiteurs: c'est pas le romantisme de l'Acadie », précise Gaston Tremblay, directeur des Éditions Prise de Parole.

Fondée en 1973 par des étudiants du campus de l'Université Laurentienne de Sudbury, Prise de Parole, comme son nom l'indique, a été plus qu'une maison d'édition: une planche de salut culturelle que s'est donnée la population du Nouvel Ontario. Car, pour publier des livres et les diffuser, il fallait d'abord faire de l'animation sociale.

Aujourd'hui, Prise de Parole fête ses dix ans d'existence avec un catalogue de 50 titres actifs de 25 ou 30 auteurs. Elle atteint un chiffre d'affaires de $200,000 nourri par $90,000 de ventes, par quelques contrats de serivce et $50,000 de subventions. Cela veut dire à peu près 12,000 livres vendus, dont cinq titres seulement ne sont pas littéraires mais pédagogiques. « Ici, on a faim de lire », me dit M. Tremblay.

On peut se rendre compte du travail par Prise de Parole en dix ans avec l'exposition de ses 60 titres présentée à Québec à l'occasion des manifestations du « Mois sur la culture franco-ontarienne », qui se poursuivent jusqu'au 25 février. Plusieurs expositions témoignent de la vie sociale et culturelle franco-ontarienne, en plus des spectacles de poésie, musique, chanson et cinéma qui mettent en valeur la culture de l'Ontario français. Ces activités, présentées à l'université Laval et sur des scènes de Québec, sont organisées par le Secrétariat permanent des peuples francophones.

Quand on parle de l'Ontario français, il faut distinguer au moins deux régions culturelles. Celle d'Ottawa, où près de 20 % de la population est francophone et branchée sur le Québec. Celle du nord de l'Ontario, où 33 % de la population est de langue française et peut atteindre jusqu'à 95 % des habitants dans une enclave comme Hearst. Mais ces Franco-Ontariens sont loin de ce qu'ils appellent « le nombril du français », le Québec, et « le nombril du Canada », Ottawa. Ils ne manquent pas non plus de se rappeler avec amertume qu'ils attendent patiemment depuis dix ans un studio de Radio-Canada qui les relierait au réseau français: on leur a préféré Toronto.

Ces deux régions culturelles, l'ouatouaise et la franco-ontarienne, le professeur René Dionne les a bien distinguées dans sa bibliographie de la littérature de l'Ontario français: il identifie, justement, des oeuvres littéraires franco-ontariennes et outaouaises. Il faut dire cependant que la maison d'édition Prise de Parole, qui veut prendre la défense de toute la francophonie ontarienne, publie autant les auteurs de l'Outaouais que ceux du Nouvel Ontario.

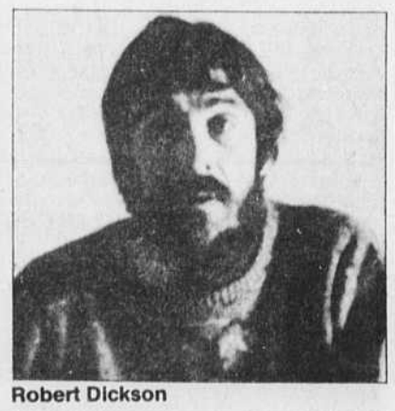
Dans un article important sur Prise de Parole comme lieu d'animation sociale et d'écation littéraire, paru dans le troisième numéro de la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, chez Bellarmin, le profeesseur François Paré, de l'Université de Guelph, montre comment la maison d'édition a été essentielle au regroupement des Franco-Ontariens. Née du bouillonnement culturel des années 1970, Prise de Parole a non seulement révélé les écrivains mais créé un public lecteur. La prise de conscience culturelle a coïncidé avec «la prise de parole. »

« Avec la Coopérative des artistes du Nouvel Ontario (CANO), Prise de Parole devient implicitement, dès 1975, un centre de grand remous idéologique dans le Nord de l'Ontario », écrit M. Paré. en effet, dans le cas d'une culture vacillante et informe comme celle-ci,

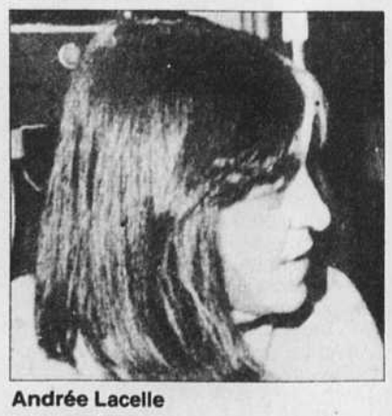
Suite à la page 36



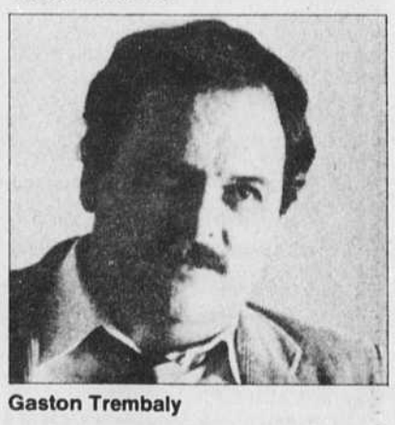
Patrice Desbiens



Robert Dickson



Andrée Lacelle



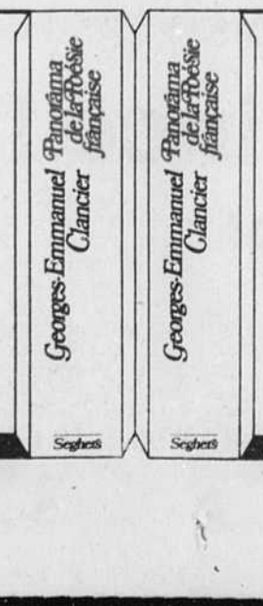
Gaston Trembaly

UNE HISTOIRE DE LA POÉSIE PAR LES TEXTES

Panorama de la Poésie française

Premier volume:
De Chénier à Baudelaire
448 pages 14,45 $

Second volume:
De Rimbaud au Surréalisme
448 pages 14,45 $



Seghers

CULTURE ET SOCIÉTÉ

LA VIE LITTÉRAIRE

L'ASSOCIATION québécoise nous fait savoir les dates de ses diverses activités. Le Salon du livre de l'Outaouais aura lieu du 9 au 13 mars. Celui de Québec, du 19 au 24 avril. La Foire de l'Abitibi-Témiscamingue se tiendra du 26 au 29 mai. Le Salon du livre de Drummondville, du 9 au 12 juin. L'automne prochain, le Salon du Saguenay-Lac Saint-Jean à Chicoutimi sera ouvert du 21 au 25 septembre. Celui de l'Estrie, du 12 au 16 octobre. Celui de Rimouski, du 26 au 30 octobre. Enfin, le Salon du livre de Montréal aura lieu du 8 au 13 novembre 1983.

■

Les conférences européennes des écrivains québécois se poursuivent, annonce le dernier bulletin de l'UNEQ. Madeleine Gagnon et Gilles Hénault seront en Europe au printemps.

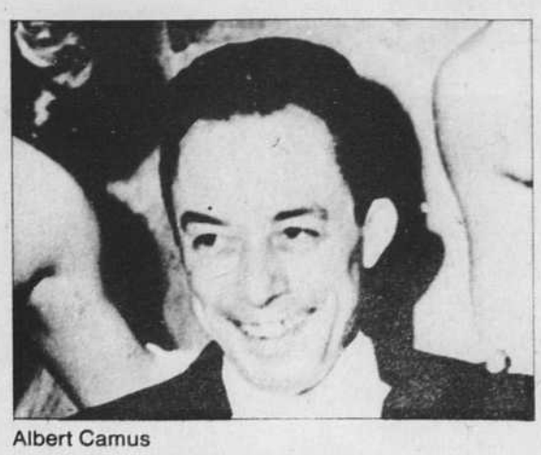
■

L'Union des écrivains québécois vient de publier la nouvelle édition de son annuaire: 300 écrivains et écrivaines y figurent

■

L'Association des auteurs des Cantons de l'Est occupe maintenant ses propres locaux, au 86 rue Wellington nord, bureau 4. Ces locaux abritent le Centre d'archives et de documentation sur la littérature estrienne, nous apprend le dernier numéro du Grimoire.

D'autre part, les écrivains des Cantons de l'Est ont gagné une page littéraire dans *La Tribune* de Sherbrooke, qui consacrera chaque fin de semaine une interview à un auteur estrien. On sait que les écrivains de Trois-Rivières, d'une part, et de l'Outaouais, d'autre part, se plaignent de la disparition possible des pages littéraires du *Nouvelliste* et du *Droit*.



Albert Camus

■

Les éditions Prise de Parole de Sudbury viennent de publier une anthologie, avec photos et notes bio-bibliographiques de leurs principaux auteurs, sous le titre de Poèmes et Chansons du Nouvel Ontario.

■

Le Nigog, c'était le titre d'une revue culturelle qui a paru durant 12 mois en 1918, sous la direction de Fernand Préfontaine, Léo-Pol Morin et Robert de Roquebrune. Aujourd'hui, l'Association des périodiques culturels du Québec, au nombre de 29 membres, fait paraître *Le Nigog*, bulletin de l'organisme.

■

Chez Hurtubise HMH, dans la collection « Littérature » de la série des Cahiers du Québec, Claude Janelle publiera bientôt un essai intitulé: *Les Éditions du Jour, une génération d'écrivains*. Un titre à surveiller.

■

Les Éditions du Noroît annoncent la réimpression des deux recueils de Marie Uguay, *L'Outre-vie* et *Signe et Rumeur*, qui étaient épuisés depuis plusieurs mois. On sait qu'un troisième recueil de la poétesse, *Autoportraits*, est posthume.

■

Mercredi le 23 février à 20 h30, à la galerie Motivation V du 316 rue Ontario est, la revue *Interventions* lancera son numéro 18. En même temps qu'elle célèbre son cinquième anniversaire d'existence, la revue *Interventions*, faite à partir de Québec, tâte dans son dernier numéro le pouls de Montréal, métropole culturelle.

■

À Place aux poètes, au café-bar Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, le mercredi 23 février, Janou Saint-Denis reçoit Sylvie Sicotte. Le 2 mars, ce sera au tour de Michel Beaulieu, qui, par ailleurs, le lendemain, 3 mars, au café Xodo, coin Duluth et Saint-André, lira des traductions des poèmes de Daphne Marlatt.

■

N'allez pas à la librairie Hermès pour rencontrer Édouard Glissant cet après-midi: il y était hier, vendredi, à cause d'un changement d'horaire de dernière minute.

■

Le réseau de la radio FM de Radio-Québec inaugure le jeudi 24 février à 17 h la diffusion d'une série réalisée par Radio-France par Jean-Michel Royer: *Ces voix chères qui se sont tues*. Les premiers noms de la série: Boris Vian, Blaise Cendrars, Colette, Albert Camus et Sacha Guitry.

■

Toujours au réseau FM de Radio-Canada, mardi à 16 h 30, Laurent Laplante trace le portrait d'André Laurendeau. L'émission est réalisée par Michel Gariépy.

À *Book-Club*, lundi à 16 h 30, on parlera du dernier roman de Claude Jasmin et du récent recueil de Lucien Francoeur, entre autres ouvrages.

Rappelons qu'une autre émission littéraire, *Littéraire au pluriel*, réalisée par Gilles Archambault et animée par Wilfrid Lemoine, est diffusée au réseau FM le mardi à 17 h.

Quant à l'émission *Horizons*, diffusée le mercredi à 17 h 30, elle recevra la poétesse belge Evelyne Wilwerth.

Jean ROYER

VIENT DE PARAÎTRE

Les **FEMMES DANS L'AGRICULTURE** au Québec, de Suzanne Dion, publié aux Éditions

LA TERRE de chez nous

Résultats d'une enquête réalisée auprès de plus de 2000 femmes qui ont exprimé par La Terre de chez nous ce qu'elles sont, ce qu'elles font et ce qu'elles veulent.

160 pages, 50 illustrations, où l'auteur analyse ces données inédites et interprète ces renseignements à la lumière de son observation du milieu agricole où elle travaille depuis une dizaine d'années.

Pour recevoir *Les femmes dans l'agriculture au Québec,* il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse, accompagnés d'un chèque ou un mandat-poste de 7,95$ à l'ordre de LA TERRE DE CHEZ NOUS, 555 BOUL. ROLAND-THERRIEN, LONGUEUIL, J4H 3Y9. Prière d'indiquer *Les femmes dans l'agriculture* sur le coin gauche de votre enveloppe.

On peut également se procurer l'ouvrage aux endroits suivants:

Coop. de l'Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith Jasmin, local JM 205
Montréal

Éditions Pauline
3965 Est, Henri-Bourassa
Montréal

Librairie Encyclopédique
1272 Est, rue Ste-Catherine
Montréal

Librairie Flammarion
1243 Université
Montréal

LA VITRINE DU LIVRE

DES livres reviennent en quantité. D'abord la littérature.

Jean Giraudoux. Théâtre complet, publié sous la direction de Jacques Body, Bibliothèque de la Pléiade, NRF Gallimard, 1848 p., $59. L'édition critique de référence d'un auteur de premier ordre.

■

Le livre de Freddy, par John Gardner, Denoël, roman traduit de l'américain, 243 p., illustré (dessins remarquables), $21. Un livre étrange, prenant, sur la Scandinavie du XVIe siècle, le Bien et le Mal. À lire.

Le Cavalier suédois, par Leo perutz, Seghers, «Les fenêtres de la nuit», 216 p., traduit de l'allemand, $16.30. Littérature fantastique récemment éditée. L'auteur est mort en 1957.

■

Chose singulière plusieurs volumes, reçus ensemble, traitent de la mort et des attitudes en face d'elle. Trois livres édités au Québec.

Le Suicide dans la Rome antique, par Yolande Grisé, co-édition Bellarmin, Montréal/Les Belles Lettres, Paris, 325 p., $25. Un livre très étudié, bourré de référence, mais aussi très lisible et intéressant. Historiquement et sur la nature du suicide. La question est actuelle.

Vivre son mourir. De la relation d'aide aux soins palliatifs, par Isabelle Delisle-Lapierre, Éditions de Mortagne, 350 p., illustré, $15.95. L'auteur, infirmière, veut démystifier la mort de façon assez large et intéressants.

Fragments indicatifs. Récits posthumes, par Jean Racine, préface de Laurent Mailhot, L'Arbre HMH, 304 p., $14.95. L'auteur est un homme d'affaires mort en 1969. Textes remarquables où la réflexion sur la mort occupe une place importante.

■

Les Jours de ma mort, par Alain Cahen, présenté par Claude Duneton, Seuil, 123 p., $11.85. Le texte écrit pendant quelques mois par un homme de 27 ans qui se mourait du cancer. Poignant.

Un cadeau d'adieu, par Frances Sharkey, Robert Laffont, 216 p., traduit de l'Américain, $14.75. L'auteur est médecin pédiatre. Voir mourir les enfants est insupportable. Et pourtant, comment être présent à ces enfants, présent vraiment? Cela existe.

■

Deux volumes pour la journée de la femme. **Ses cheveux comme le soir et sa robe écarlate,** par Jeanne-Mance Delisle, Éditions de la Pleine Lune, roman, 160 p., $8.95. Le premier roman de l'auteur de la pièce *Un réel ben beau, ben triste* (TNM 1981). C'est ce que l'on peut dire aussi du roman, dont des passages sont trop vrais.

Viol et brutalité, par Lucie Laurin et Johanne Voghel, préface de Simone Monet-Chartrand, Québec/Amérique, «Dossiers et documents», 264 p., $14.95. L'ouvrage, qui a reçu l'aide de la Ligue des droits et libertés, dénonce avec force le viol des femmes et des hommes ainsi que la brutalité policière.

■

En flagrant délit d'espérance, par Claudette Combes, préface de Martin Gray, Robert Laffont, 345 p., $15. La suite d'autres livres. Un texte très humain sur l'enfant malheureux, de toutes les couleurs, sauvé ou racine d'une misère d'adulte.

«Burnout». Se vider dans la vie et au travail, par Ayala M. Rines, Elliot Aronson, Ditsa Kafry, Le Jour, coll. «Actualisation». 304 p., traduit de l'américain. Un autre volume sur l'excès dans la vie moderne et le moyen d'y échapper.

Apprendre à vivre et à aimer, par Leo Buscaglia, Le Jour, 256 p., traduit de l'américain, $11.95. Le livre a été un best-seller aux États-Unis. Un extraordinaire mélange de tout, très vivant. Et la manière dont il parle et vit la mort force l'attention.

Adieu diète, bonjour bonheur, par Diane Vandal, Libre Expression, 182 p., $12.95. Une jeune femme raconte, avec une grande franchise, sa lutte pour le bonheur.

Analyse sociale de l'éducation, sous la direction de Renée Cloutier, jean Moisset et Roland Ouellet, Boréal Express. 344 p., $17.50. Ce «projet du Département d'administration et politique scolaires de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval» s'adresse d'abord à des étudiants, mais aussi à un public intéressé aux fondements de l'éducation.

Vocabulaire bilingue de la production télévisée, anglais-français et français-anglais, par Robert Dubuc, Leméac-Radio-Canada, 402 p., $19.75. Plus de 1,200 termes et expressions. Et une longue expérience de la terminologie.

Paul MANCEL

Variations sur le sexe des mots

par Jean Royer

LE sexe des anges, au Moyen-Âge occupait les théologiens. Le sexe des mots, aujourd'hui, préoccupe les grammairiens.

La conscience féministe vient d'atteindre la langue française. Elle ne pouvait donc pas éviter de toucher l'Académie canadienne-française. Son président, M. Jean-Guy Pilon, invitait cette semaine les journalistes et les académicien(ne)s à un débat sur la féminisation des mots et des titres. Ce premier débat public et l'institution s'est passé dans l'intelligence de la question mais non pas dans l'unanimité des participants.

Mme Henriette Dupuis, responsable du dossier de la féminisation des tires à l'Office de la langue française, a fait part de l'état de la question dont s'est saisi l'Office, qui doit prendre d'ici quelques mois. Les noms de métiers déjà exercés par des femmes se retrouvent dans certains dictionnaires: *chroniqueuse, graveuse, imprimeuse, metteuse en scène, annonceuse, boxeuse, fournisseuse, régisseuse, succeseuse*. La résistance à cette féminisation en « euse » de mots comme *professeureuse*, est celle d'une oreille qui s'est pourtant habituée à *danseur-euse*. Il est à remarquer qu'on a tendance à féminiser en ajoutant un « e » muet les mots de métiers intellectuels (*auteure, ingénieure*), ce qui ferait une exception gênante pour les féministes vis-à-vis des métiers manuels.

Pour M. Robert Dubuc, directeur adjoint du Service linguistique de Radio-Canada, le problème de la féminisation trouve sur on chemin la résistance d'une conception « fixiste » de la langue mais ne vient pas du système morphologique lui-même. La grande objection à la féminisation, c'est notre peur de la nouveauté.

Le père Edmont Robillard, dominicain et membre de l'Académie canadienne-française, tourne le problème de la féminisation vers les racines grecques et latines des mots du français. Pour lui non plus, les résistances ne viennent pas de la langue elle-même. Et quand on donne comme féminin à chanteur le mot cantatrice, dit-il, « c'est pour se donner du talon haut et parler comme Louis XIV »!

Une autre académicienne, Mme Andrée Maillet, a rappelé au père Robillard que cantatrice n'a pas de masculin! Selon Mme Maillet, le problème est d'abord psychologique et il faut convaincre les femmes que la féminisation des titres n'est pas péjorative ni une déchéance.

Pour sa part, M. Jean Pilon a souhaité que le Québec prenne l'initiative de débattre la question lors d'une prochaine biennale de la langue française. Puis, l'annonceur bien connu, M. Henri Bergeron, a renchéri en affirmant que le Québec peut avoir de l'influence dans ce débat avec les Européens et qu'il peut se passer une sorte de « remue-méninges » dans ce domaine.

Par ailleurs, les animateurs de radio et télévision, eux, pourraient avoir beaucoup d'influence sur des oreilles toutes neuves.

Pour l'écrivaine Nicole brossard, la féminisation des mots et des titres est une façon de « rendre visibles les femmes ». « Ce qui me blesse, dit-elle, c'est l'invisibilité des femmes dans la langue. Avec la féminisation des titres, elles apparaissent une à une. Mais c'est aussi au niveau de l'imaginaire que s'inscrit la blessure de la langue française faite à la femme. Comme lorsqu'on parle des *sciences de l'homme* ou des *4,000 hommes qui vont mourir de faim en Afrique.* »

Enfin, Mme Madeleine Ouellette-Michalska, écrivaine et journaliste, reprend la suggestion récente d'une éditorialiste du *New York Times:* utilisons le féminin comme terme générique durant un an, on verra ensuite comment évaluer nos habitudes socio-linguistiques!

Ainsi, au lieu des « sciences de l'homme », on pourrait parler des « sciences de la femme »!

Publicité

Jacqueline Avril
Le DEVOIR
(514) 844-3361

L'oeuvre d'Édouard Glissant

"Non pas le plus grand écrivain antillais, comme on l'écrit un peu sommairement, mais l'un des plus grands écrivains contemporains."

Jacques Cellard — LE MONDE

- ***La Case du commandeur*** — roman (1981)
- ***Le Discours antillais*** — essai (1981)
- ***Malemort*** — roman (1975)
- ***L'Intention poétique*** — essai (1969)
- ***Monsieur Toussaint*** — théâtre (1961)
- ***La Lézarde*** — roman, *Prix Renaudot* (1958)

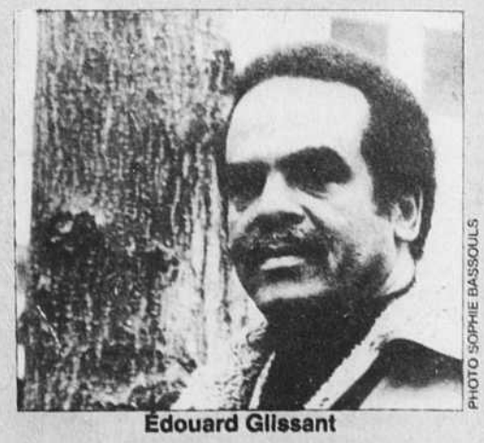


PHOTO SOPHIE BASSOULS

Édouard Glissant

Aux éditions du Seuil

Pour ceux qui exigent d'en savoir plus...

CLARTÉS

...50 volumes à "dévorer".



50 VOLUMES

- 18 000 pages
- 16 000 illustrations
- plus de 1 000 articles
- avec la collaboration de 500 spécialistes
- superbe reliure en reluskin avec fers originaux (gravure dorée).

VENDU DIRECTEMENT PAR L'ÉDITEUR

CLARTÉS
L'ENCYCLOPÉDIE DU PRÉSENT

CLARTÉS ouvre le dialogue...
Si vous êtes parmi les curieux, les chercheurs, passionnés par la vie, toujours avides de connaître, de comprendre...
Si vous êtes parmi ceux qui, ayant terminé leurs études, ont, encore et toujours, envie d'apprendre... ou de retrouver, très vite, des choses qu'ils ont su et qu'ils ont oublié.
Si vous êtes parmi ceux qui, par goût et par besoin, aimeraient avoir, sous la main, 24 heures sur 24, un ensemble encyclopédique complet, sans cesse remis à jour, avec les derniers chiffres, les dernières données, les dernières analyses...

Alors, CLARTÉS va vous passionner
C'est une Encyclopédie de lecture et de consultation. Facile à lire, largement illustrée, elle vous aidera à découvrir et à approfondir ces grands sujets dont l'évolution bouleverse notre vie: la conquête de l'espace, le marxisme, l'écologie, la génétique, l'Islam, l'informatique, etc. Mais aussi elle vous apportera un enrichissement unique dans la connaissance de l'Homme et de la Civilisation: l'Histoire, la Politique, la Littérature, les Arts...

Elle vous permettra de situer chaque événement dans son contexte avec ses origines, ses causes et ses prolongements.
Elle sera, pour vous, un moyen fiable d'acquérir ou de confirmer une solide culture pratique et de comprendre l'évolution du monde dans lequel nous vivons.

Une actualisation chaque mois...
Un ingénieux système de cahiers mobiles permet d'actualiser l'Encyclopédie CLARTÉS. Chaque mois, une série de "mises à jour" vient compléter l'ouvrage et le faire vivre au rythme de l'actualité et de l'évolution des connaissances. Clartés, c'est une banque de données qui s'enrichit sans cesse. Ce mécanisme d'actualisation unique en France, est disponible au Canada.

DÉCOUVREZ CLARTÉS
Ce dossier passionnant est GRATUIT

Nom..... Prénom.....
Profession..... Âge.....
Rue..... Tél.:.....
Ville..... Code postal.....

Les Éditions Arts, Lettres et Techniques Inc.
901, boulevard Ste-Croix (St-Laurent)
Montréal, Qué., Canada H4L 3Y5 Tél.: 747-4784-85

éditions hurtubise hmh ltée

La province lunaire

Denys Chabot
roman
275 p. — 9,95 $

7360, boul. Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323



Prix littéraire du gouverneur général 1981

Disponible chez votre libraire
et à la librairie **MARCEL DIDIER,**
2050 rue de Bleury, suite 500, Montréal
tél.: 288-7191

Écrire pour se rendre à l'aube

par
Jean Royer

Jacqueline Hogue, **Aube,** Éditions Quinze, coll. « Réelles », 114 pages.


Jacqueline Hogue

L'ENTRÉE des femmes en littérature a changé non seulement le sujet mais aussi la manière d'écrire. maintenant qu'elle n'est plus l'objet de la fiction des autres mais son propre sujet appartenant au réel, la femme renouvelle l'écriture de la vie. Elle écrit pour vivre. Pour rejoindre l'aube de sa vie nouvelle. Écrivaine, la femme renoue avec les langages de l'intime qu'elle a jadis inventés dans ses solitudes d'amoureuse abandonnée, de mère oubliée, d'amante secrète. La correspondance et le journal ont été ses genres littéraires privilégiés. Aujourd'hui, ces écritures réinventent la fiction sur un ton aussi révélateur qu'émouvant.

La narratrice de Jacqueline Hogue, pour sa part, veut donc arriver à l'aube de sa vie à elle, après tant d'années abandonnées aux autres. Elle écrit son itinéraire pour atteindre le présent. Nous suivons le voyage de sa vie antérieure d'épouse et mère dans un récit qui s'écrit pourtant au présent, sans rancoeur ni remords mais avec une ferveur irrésistible pour la liberté. Le récit fera passer le personnage de la solitude servile à la solitude libre.

Ce récit nous fait revivre l'itinéraire d'une petite bourgeoisie où la femme est la servante adorée. C'est l'histoire des fréquentations, du mariage et du dévouement, de la naissance des enfants, des maladies et des voyages, de l'amour déçu et de la solitude envahie, subie.

Défilent devant nous des personnages qui appartiennent à une époque bien connue: un père autoritaire mais cultivé, une mère sentimentale mais lointaine, un mari occupé ailleurs à s'enrichir et à bâtir la société!

Pour avancer dans son présent, le récit interroge la mémoire. Ou est-ce le passé qui interroge le présent? Des joies de l'enfance aux déceptions du mariage, la narratrice se souvient des événements pour mieux les cerner, les arracher au temps, dans l'écriture d'une sorte de journal intime. L'écriture lui permet de sortir d'un prêt-à-porter social, de quitter le théâtre de salon pour reconnaître son propre personnage et le réinvestir par le sentiment de vivre enfin pour soi.

Des cartes postales sorties de la mémoire refont le paysage des odeurs, des textures et des gestes d'un quotidien à reconquérir, loin de ce « monde d'hommes ». Le père peut mourir, la mère partir, le fils devenir indifférent: l'amour résiste même dans ses faiblesses et continue d'être possible. La femme peut encore renaître femme: pour elle-même, par elle-même.

Le récit de Jacqueline Hogue, écrit sous forme de tableaux, se poursuit tantôt en prose tantôt en vers, dans un rythme haletant, qui cherche la respiration à même l'émotion. En même temps, on dirait que cette écriture s'économise à force de pudeur. Il y a dans ce livre beaucoup de sentiments mais son écriture reste sobre, loin du pathétique. Ce n'est pas sa moindre qualité que de vous entretenir dans une sorte de murmure amical, une confidence qu'on se prend à lire à voix haute comme pour mieux la recevoir.

La romancière et le capitaliste

par
Naim Kattan

Catherine Rihoit, **La Favorite,** Éditions Gallimard, Paris, 1982

LA narratrice de ce roman, Stella Delage, s'est sentie dès son enfance rejetée. Elle était la deuxième fille d'un cafetier d'une banlieue parisienne, Montreuil. Elle avait une pente très raide à monter. Sa soeur aînée, Mélanie, avait, aux yeux des parents et de la société, toutes les qualités. Jeune institutrice, elle meurt dans un accident, écrasée par un camion alors qu'elle essayait de sauver un jeune écolier. Sa mort la transforme en mythe et pour la jeune soeur elle devient une source infinie de culpabilité.

Pour se libérer de ce pesant héritage Stella en fait un roman. Elle est comblée: succès de ventes, adaptation cinématographique. Or le poids du souvenir ne la lâche pas. Trois hommes interviennent dans sa vie. D'abord, un homme de lettres avec lequel elle entretient une relation apaisante et hygiénique. Il n'est pas question d'amour. Il y a ensuite Paulo, l'ami d'enfance de sa soeur Mélanie, son futur mari présomptif. À la mort de sa bien-aimée il traverse une période de dépression et Stella lui sert de remplaçante. Leur relation tumultueuse n'est satisfaisante ni pour l'autre.

Et puis il y a le Capitaliste. Au début, Stella a des rapports feutrés, anodins avec lui. C'est son producteur de film; 25 ans les séparent et en plus il a une épouse, malade mentale qu'il cherche à fuir mais qu'il ne peut laisser. Stella tombe passionnément amoureuse de lui et le Capitaliste, tout aussi amoureux, l'installe dans son appartement et lui fait connaître les avantages et les méfaits du luxe.

Avant de connaître le succès, Stella Delange écrivait sous un pseudonyme des romans sentimentaux. Fait significtif, car si Stella rejette à la fois son milieu populaire et le milieu frelaté du Capitaliste, ses rêves sont d'une petite fille qui attend le prince charmant. Elle se croit laide, sans attraits, petite, et elle a besoin qu'on l'aime. C'est elle qui parle et son langage est ce qu'on pourrait appeler le *joual* parisien. Cela sonne vrai et cela permet une grande liberté dans les excès et les mots d'esprit. Stella ne nomme jamais les deux hommes qui comptent dans sa vie. Ils sont l'Homme de Lettres et le Capitaliste. Il y a là plus qu'une figure de style. Ces deux hommes sont réduits à la vision que Stella a d'eux.

Comme tous ceux qui sont malheureux, elle s'accuse de tous les défauts et ensuite elle croit qu'elle a souverainement raison. Entre elle et le capitaliste, c'est l'échec. Stella ne parvient pas à se dégager de sa classe ni à accepter celle du Capitaliste. C'est qu'elle est prisonnière de son passé comme lui l'est du sien.

Les hommes et les femmes que décrit Catherine Rihoit souffrent de l'irréalité de leur univers. Riches ou pauvres, tout ce qui les entoure est artificiel. Ce que Catherine Rihoit semble nous dire, c'est qu'on ne peut dénoncer l'irréalité de certains personnages et de leurs rapports qu'en épousant à fond cette irréalité, d'où l'intérêt et le plaisir ambigus qu'on ressent à la lecture de ce livre.

Pourquoi Stella raconte-t-elle son histoire? Est-ce un piège qu'elle nous tend ou une manière de combattre sa dépression? Si piège il y a, elle en est la première victime même si le roman a une fin heureuse. Elle sort du tunnel et va rejoindre ses parents dans leur café à Montreuil. Et voilà le Capitaliste qui est là, qui l'attend devant la porte.

Deux outils précieux

Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français, No 3, 1981-1982, La littérature régionale, Montréal, Éditions Bellarmin, 273 pages.

Sylvie Tellier, **Chronologie littéraire du Québec,** Institut québécois de recherche sur la culture, coll. «Instruments de travail», no 6, 347 pages.

SOUTENUE par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et dirigée par Renée Dionne de l'Université d'Ottawa, la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français* est un outil précieux par les matières nombreuses qu'il peut réunir. Son troisième numéro est particulièrement intéressant, par son exploration des littératures régionales de l'Ontario français, de l'Acadie et du Québec (Cantons de l'Est, Mauricie, Est du Québec).

En plus d'un article sur les poésies québécoise et canadienne-anglaise, on trouve, par exemple, une petite autobiographie inédite de Denis Lanctôt, le grand ami de Nelligan, ainsi qu'une présentation du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton.

Le gros morceau de ce numéro est certainement la bibliographie (116 pages) de la critique des littératures québécoise et canadienne-française (1978), fruit du dépouillement de 196 revues. Cette bibliographie fait suite à celles des années 1974-1975 et 1976-1977, parues dans les deux premiers numéros de la revue.

■

Depuis une dizaine d'années, les instruments de connaissance de la littérature québécoise des origines à nos jours se multiplient. Non seulement les anthologies nous livrent-elles les meilleurs fragments mais aussi les travaux d'ensemble nous livrent le déroulement le plus complet de notre littérature.

En 1971, Maurice Lemire et son équipe de l'Université Laval se mettaient à l'oeuvre pour nous donner les trois premiers tomes du *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec,* édité chez Fides.

Parallèlement à ce travail critique, voici la somme bibliographique de notre corpus littéraire de 1760 à 1960. Sylvie Tellier a conservé les divisions chronologiques et de genre pour ce guide indispensable à tous les chercheurs et historiens de la littérature québécoise.

Plusieurs tableaux situent la présence des genres roman théâtre, poésie, essai à chaque époque ainsi que leur relation à la vie sociale et politique.

L'inventaire comprend 6,200 oeuvres, dont 17.1 % sont des romans, contes et nouvelles, 9.3 % des titres de théâtre, 13 % des livres de poésie et 60.5 % des essais.

Il faut remercier l'IRCQ de mettre à la portée de tous des informations qui autrement seraient réservées à des chercheurs universitaires ou spécialisés.

Jean ROYER

Nouveauté

JEAN-DANIEL LAFOND

LE FILM SOUS INFLUENCE



MÉDIATHÈQUE
edilio

12.95$

Les principales étapes de la réflexion sur les rapports entre l'organisation d'un film et sa signification pour un public défini.

Ce livre présente la première tentative d'articulation dans le champ des produits audiovisuels éducatifs.

•

Éditions edilio (1983)

Diffusion: DIFFULIVRE INC.

En vente chez votre libraire.

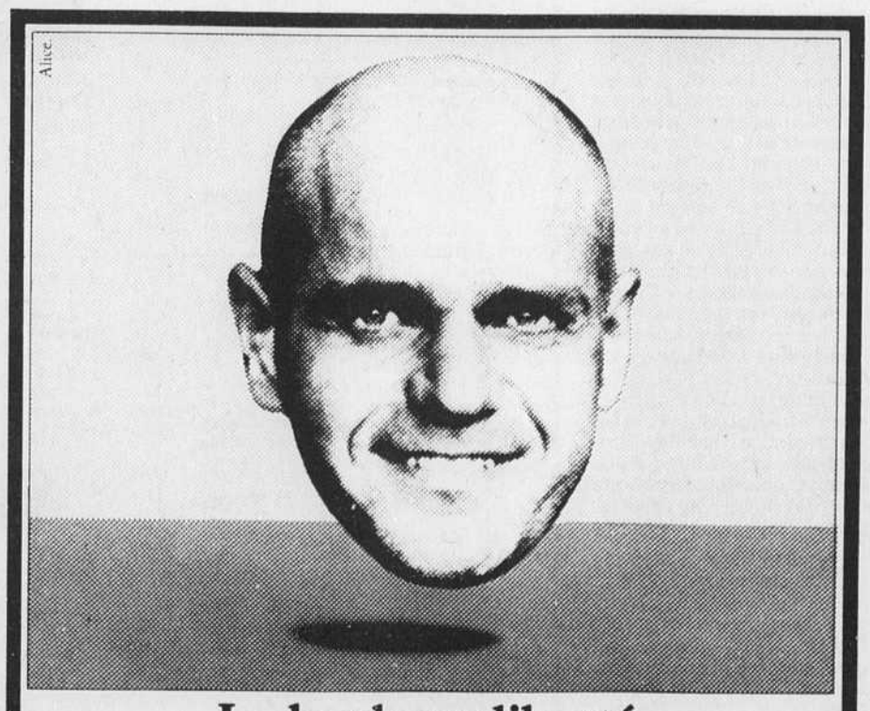
Les Beaux SAMEDIS
de la librairie
HERMÈS
rendez-vous de 14h à 16h

Mikel Dufrenne
le 5 mars

Charlotte Boisjoli
le mardi 8 mars

Le collectif Clio
autour de
« L'Histoire des femmes au Québec »

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669



Le bonheur-liberté
BOUDDHISME PROFOND ET MODERNITÉ.

Par Serge-Christophe Kolm.

Science du bonheur, libération complète, fin des souffrances, des douleurs et des insatisfactions, art de se faire soi-même, conscience supérieure, savoir psychologique dépassant de loin tous les autres, philosophie totale, vraie sagesse? Le bouddhisme profond est ce que chacun cherche le plus. puf

Collection "Libre-échange" dirigée par Florin Aftalion et Georges Gallais-Hamonno. 640 pages - 43.65$

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2 tél.: (514) 641-0514

nouveautés seuil

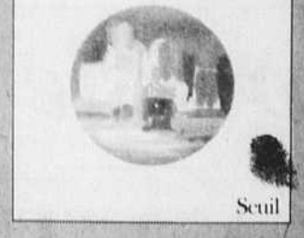


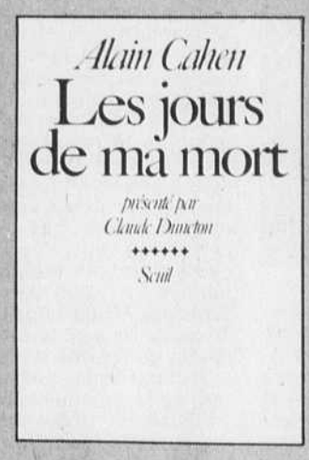
NI DROITE NI GAUCHE
L'idéologie fasciste en France
Zeev Sternhell
400 pages — 25.95$

Zeev Sternhell a voulu saisir, en profondeur, à travers les multiples assauts lancés contre le libéralisme et le marxisme, le phénomène d'imprégnation fasciste dont la France porte la marque ineffaçable, à la veille de l'affrontement et de l'effondrement de 1940.

LA TROISIÈME PLANÈTE
Structures familiales et systèmes idéologiques
Emmanuel Todd
252 pages — 20.80$

L'idéologie ne serait-elle rien d'autre qu'une mise en forme intellectuelle du système familial, une transposition au niveau social des valeurs fondamentales qui régissent les rapports humains élémentaires? À chaque type familial correspond un type idéologique et un seul. C'est à l'examen systématique de cette hypothèse que s'attache ici Emmanuel Todd.





LES JOURS DE MA MORT
présenté par Claude Duneton
Alain Cahen
124 pages — 11.85$

Il avait vingt-sept ans. Il était fou d'écriture. Il a écrit jusqu'au bout de ses forces. Il est entré dans le coma trois semaines après avoir tracé, la main crispée sur le stylo, ce qui devait être la dernière et terrible phrase de sa vie: «Ne surtout pas parler de malchance ou d'injustice car la tristesse est immense alors».

Claude Duneton

L'ENVERS
Christian Pierrejouan
154 pages — 15.50$

«Ceci doit être lu avec le respect que mérite tout affrontement d'un homme à son destin».
F. Wahl

Du même auteur: **MS,** (1979)





CARNAVALS, BANDITS ET HÉROS
Amgiguités de la société brésilienne
Roberto Da Matta
Coll. Esprit — 312 pages — $23.40

La société brésilienne est sans doute l'un des laboratoires sociologiques et anthropologiques les plus riches et les plus complexes du monde. Il est temps de sortir des images de dépliants touristiques et des stéréotypes de la critique sociale dominante. C'est ce que fait ce livre à propos du Brésil, pays dont la culture est si proche et si lointaine à la fois, et dont l'importance géopolitique ne peut que croître.

nouveautés points



ZIG-ZAG
Postface de Claude Duneton
Alain Cahen
Pts V 14 — 5.50$

«Ce roman de la route et de la drogue, Alain Cahen l'a vécu à 20 ans et écrit à 25, avant de disparaître dans un même mouvement de vie hâtive».
Claude Duneton



PROTECTION ENCOMBRANTE
Heinrich Boll
Pts R 92 — 6.60$

La vie quotidienne d'un notable et de ses proches, dans l'Allemagne fédérale des années soixante-dix, prise entre la psychose des attentats et de la répression du terrorisme.

En vente chez votre libraire

Pour recevoir régulièrement et gratuitement le "27 rue Jacob" Bulletin des nouveautés des Éditions du Seuil retournez ce coupon à:
Diffusion Dimédia Inc.
539 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2

NOM.....

ADRESSE.....

PROFESSION.....CODE POSTAL.....

les carnets de Jean Éthier-Blais

LECTURES et vies imaginaires. Je m'éveille. Il fait nuit. Soudain, je me rends compte que je suis à Princeton et que Vera est morte. Jacques et Raïssa lui avaient caché qu'il s'agissait d'un cancer. L'année touche à sa fin. En ce 31 décembre 1960, la neige tombe doucement, les rues sont couvertes de givre. Avant de déjeuner, Vera a pris un somnifère et ne s'est pas réveillée. Dans la maison soudain froide, Jacques et Raïssa errent, cherchant par le silence à se consoler l'un l'autre.

Autre rêve. Plus tard, en 1960. Raïssa, à son tour, est morte. On l'a enterrée en Alsace, près de la propriété d'amis chers. Jacques est de retour à Princeton. Il est revenu dans sa maison que des amies de Raïssa ont préparée, remplie de fleurs. Il est seul, après cette douleur immense, la première vraie crise de sa vie, lui homme gâté par le destin. Il remonte lentement la pente. À Princeton, il s'agit de se défaire de cette maison des souvenirs heureux. Jacques la donnera au musicien, ami de toujours, Arthur Lourié. Le vieil homme se retrouve seul, en éternelle partance.

On aura reconnu Jacques Maritain. Quelle énigme que sa vie! Je viens, à la lecture de sa correspondance avec Julien Green, d'en retracer quelques lignes d'amour. Les lettres entre les deux hommes s'échelonnent de 1926 à 1972, date de la mort de Maritain. il s'agit bien d'une destinée commune et de la part de Maritain, et d'une merveilleuse compréhension d'âmes. (Collection Idées/Gallimard 1982).

L'esprit de Maritain domine ces pages. Il avait l'intelligence perspicace et généreuse. Maritaine fut l'un de ces hommes qui, aspirant à la sainteté et ne l'atteignant pas, parviennent néanmoins, par une sorte d'alchimie de l'esprit et du coeur, à dépasser les saints. Il se situe à part dans l'ordre du spirituel.

Ses lettres adressées à Julien Green soulignent l'originalité de sa spiritualité. Maritain ne pense pas à lui-même, c'est toujours l'autre qui compte, celui auquel il parle, auquel il dévoile ses propres secrets. L'ennui, c'est que son correspondant s'appelle Julien Green. Je ne partage pas l'avis de Maritain qui fait de lui le premier écrivain français de son temps. Grand romancier, certes, mais dans un siècle qui en a produit d'admirables. Et son *Journal* lasse par l'accumulation des anecdotes enterlardées de citations pieuses et de soupirs métaphysiques. Sans doute ces pages volantes permettront-elles de ressaisir le ton de notre époque. Mais que valent-elles en regard des *Carnets* de Montherlant, par exemple?

Dans l'échange de lettres avec Maritain, la personnalité de Julien Green ne fait tout simplement pas le poids. Il s'y révèle auteur avant tout. On a parfois l'impression curieuse qu'il ne se rend pas compte en profondeur de la dimension humaine et intellectuelle de Maritain. Dans les rapports spirituels aussi, on peut tomber dans le badinage. C'est le cas ici de Julien Green.

Par le biais de l'oeuvre, dont il parle admirablement, Maritain cherche à rejoindre l'âme de l'écrivain. Peine inutile. Green a le don d'utiliser les formules qui ne veulent rien dire et qui sonnent faux à l'oreille. Tous au long de cette correspondance, il ne cesse de répéter qu'il n'est pas celui que Maritain pense qu'il est; il est indigne, il ne peut que décevoir, il vaut mieux ne pas le connaître. En réalité, Julien Green sait noyer le poisson. Il ne confiera qu'une chose à Maritain, c'est qu'il l'aime. On dira que ce n'est pas rien. Je n'en suis pas si sûr.

Mais je dois reconnaître ceci: je crois Julien Green incapable de se livrer, de s'arracher aux formules mystiques, incapable de s'arracher à lui-même. Il suscite l'atmosphère, il ne la peuple pas. L'écart entre Maritain et lui est tel que cette correspondance en reste comme bancale.

J'aurais pu connaître Maritain et ne l'ai pas fait. Aujourd'hui, je le regrette. L'une de ses lettres est datée de l'Eau-Vive. C'était, à Soisy-sur-S eine, un lieu de retraite, dirigé par des Dominicains épris de Marie. Ce culte marial, rendu ridicule par l'affectation du divin, nous amena, des amis et moi, à prendre nos distances.

Maritain logeait à Soisy, dans les jardins, en compagnie de Raïssa et de Vera. Je n'ai fait qu'entrevoir ces deux inspiratrices, Raïssa la femme, Vera la belle-soeur, inséparables dans la vie, séparées par la mort. Vera à Princeton, Raïssa à l'ombre des Vosges. À Soisy, Maritain était entouré de sa réputation de philosophe. Son oeuvre était derrière lui, non sa vie. Je crois que c'est au cours de ses vingt dernières années qu'il a donné la mesure de son humanité.

Je me dis parfois que j'aurais dû forcer sa porte. Pourquoi? Pour changer ma vie? Dans quel sens? Devenir thomiste? Mystique? Entrer en religion? Ce qui n'a pas eu lieu est souvent plus important que ce qui est advenu. Je conçois aujourd'hui Maritain comme une figure haute et qui a conservé tout son mystère.

Après la mort de Raïssa, il s'est réfugié chez les petits Frères de Foucauld, à Toulouse. Il est devenu, non pas cardinal, comme le voulut la rumeur, mais l'un de ces moinillons, réduit à l'obéissance et à la pauvreté essentielles, devenu celui qu'il appellera, dans un livre extraordinaire, le paysan de la Garonne.

Il continuera jusqu'à sa mort à écrire à Julien Green. Une grande amitié? Sans doute, dans son ambiguïté; plutôt une grande affection. L'amitié présuppose qu'on soit l'égal de l'autre et qu'on lui dise tout. Maritain aurait, de toute évidence, aimé tout

poésie / Des hymnes aux mots

par Claude Beausoleil

Lucien Francoeur, **Les Rockeurs sanctifiés**, Éditions de l'Hexagone, Montréal, 1982, 353 pages.
Paul Chanel Malenfant, **Le Mot à mot**, Éditions du Noroît, avec dix dessins de Réal Dumais, Saint-Lambert, 1982, 93 pages.



Lucien Francoeur

LUCIEN Francoeur est un poète rock connu pour ses disques aux chansons directes et remplis de la mythologie américaine allant du quotidien aux idoles en passant par Paris, New York et Montréal. *Les Rockeurs sanctifiés* qu'il vient de faire paraître aux Éditions de l'Hexagone est son treizième ouvrage de poésie depuis 1972.

Ce livre immense dans son projet et dans sa réalisation constitue en quelque sorte une synthèse dans le cheminement littéraire de Lucien Francoeur — après des livres qui lançaient lapidaires des phrases concassées, sorte de visions épileptiques de ce que pourrait être une poésie rock'n roll, (je pense à des titres comme *Snack-Bar* aux Herbes Rouges en 1973 et à *Drive-in* aux éditions Seghers en 1976).

Après aussi des livres de facture plus classique comme *Les Néons las* à l'Hexagone en 1978 et *Des images pour une gitane* aux éditions d'Orphée en 1982, on se retrouve face à un livre qui se veut englobant, situant dans son territoire imaginaire toutes les thématiques et les stylistiques explorées par l'auteur jusqu'à maintenant. L'érotisme, l'américanité, la musique, le rituel comme tremplin d'une exorcisation, cette dimension étant surtout assumée par l'aspect spectacle des productions de Lucien Francoeur, l'écriture comme retour du sacré et par une opération de transgressions jouant à divers niveaux, de l'insane, tout ici est partie intégrante de la démarche de cette poésie visant au déroulement éclaté. Le livre veut rendre compte de toutes ces facettes à la fois montrées et fuyantes comme la main qui trace sur les pages sa version de la notion de culture et de temps.

Les Rockeurs sanctifiés se donne comme une somme de hiéroglyphes modernes, de tatouages voulant saisir la pragmatique de l'écriture poétique dans ce qu'elle a de plus terre à terre et de plus philosophique. Les fragments manuscrits des *Rockeurs sanctifiés* sont autant de blocs, de strates qui, comme Deleuze l'indique dans *Rhizome*, se relient à plusieurs niveaux de la mémoire et des sens.

Ce livre est un livre de civilisation, il est un miroir personnel de ce que l'expérience poétique peut contenir de la patience du travail du scribe. Attentif aux moindres mouvements de la phrase et de la pensée, après Chamberland, en même temps que Yolande Villemaire, Lucien Francoeur fait de l'Égypte un point tournant, un prétexte à découverte et à investissement créateur. Tous ces montages d'images, de citations et de phrases sont un collage reliant dans l'apparente dispersion la volonté de dire l'appel des forces créatrices sans cesse regénérées par l'éros et les pulsions de mort.

L'écriture est déployée, emphatique comme s'il s'agissait de tout dire dans une ultime phase où la décomposition humaine est là imminente, pressente. Lucien Francoeur, en écrivant *Les Rockeurs sanctifiés*, a fait preuve d'une prise de conscience au sujet de la place du poète dans la cité. Mythique et urbain, symbolique et abondamment ludique, le dernier livre de Lucien Francoeur est un hymne aux mots et au rock'n roll en tant que mode de vie et perception de l'universel.

■

Avec *Le Mot à mot*, Paul Chanel Malenfant inscrit sa démarche poétique dans un courant matériel où les mots sont là pour ce qu'ils disent et font sur la page et dans le sens. D'une présentation sobre et impeccable, le recueil contient cinq sections de textes reliées entre elles par cette même obsession qui consiste à explorer dans le concret du mot, autant le manque que ses possibles, autant les diverses tensions que les pistes de lecture.

Si cette poésie est une réflexion sur la poésie, elle n'en demeure pas moins sensible à ce qui bouge sous ces mots cernés d'angoisses et de doute, de joie parfois quand les circonstances s'y prêtent.

Le poète est là, semble-t-il, « Pour écrire l'histoire du poème la confidence/juste au corps le fragment — l'idée stagne/épinière — sous les mots le surnom des lettres/anonymes et le spasme facile ».

Et s'il note « que l'histoire se mime et s'efface », le mot pourrait bien être une survivance dans cette écologie des corps désirants. Ce que dit *Le Mot à mot*, c'est la précision de la parole qui se fait garante de l'éveil, et en cela le recueil se traverse avec une certaine émotion.



DURAS

Savannah Bay
8,40$

La maladie de la mort
6,30$

ARL Photo H. Bamberger

☆m AUX ÉDITIONS DE MINUIT

La francophonie des poètes

par Jean Royer

LE paysage du quotidien est un champ de bataille où se croisent le politique et le poétique. C'est ce dont peuvent témoigner les oeuvres de quelques poètes choisis parmi la production nombreuse et diversifiée publiée récemment dans le monde francophone.

Daniel Boulanger nous donne rendez-vous, dans *Hôtel de l'image* (Gallimard), avec une nouvelle série d'impressions recueillies à l'envers du rêve. Comme d'autres écrivent de sonnets, Boulanger écrit ses « retouches », petits poèmes libres et concentrés qui s'envolent sur un air de surréalisme un peu nostalgique. Par exemple, cette « retouche à l'enfance »: » seule étoile de craie sur la longue ardoise ».

Le projet poétique d'Aimé Césaire est moins intime et plus ambitieux. Quarante ans après son *Cahier d'un retour au pays natal*, le poète antillais nous propose son bilan dans *Moi, laminaire...* (Seuil). « Les fleuves ne sont pas impassibles », dit le poète qui dresse une litanie du temps et de l'espace de sa vie, « entre soleil et ombre ». « Le temps aussi, ajoute-t-il, de régler leur compte à quelques fantasmes et à quelques fantômes. » Cela donne un recueil qui se lit au négatif et à l'imparfait, d'une poésie déchirée entre le ton sobre de l'aveu et la rhétorique lumineuse du paysage antillais: « la force de mon soleil s'inquiète de la capacité/d'une journée d'homme », écrit bien Césaire.

Plus déliée se présente la poésie de Claude Esteban dans son dernier recueil: *Conjoncture du corps et du jardin* (Flammarion). Ce titre est explicite: nous entrons au jardin, nous y passons la saison en amour, nous questionnons le temps avec le poète. Le ton est donné dès la première page: « Dès l'aube, je descends. Je m'allonge contre un caillou. Je lèche le crachat des feuilles. Qui se réveille? Est-ce mon corps ou moi? Rien n'est sûr. Un miracle peut durer longtemps, s'il respire. Je progresse, les yeux mi-clos. Dédales de mon désir. Dans la toile d'une araignée je trouve un soleil qui tremble. » Je pense que quand on entre dans ce livre, on n'en sort pas!

Il en est de même quand on voyage avec Lorand Gaspar, un des plus grands poètes francophones que la publication de *Sol absolu et autres textes* dans la collection de poche « Poésie/Gaillimard » contribuera à mieux faire connaître. Poète de la matière, Lorand Gaspar explore la vie du désert, ce lieu premier à la frontière du silence et de la parole.

Né en 1925 dans une petite ville de la Transsylvanie, ce poète est chirurgien à Tunis, après Jérusalem et Beyrouth. Ce sont ces paysages qui lui enseignent « la face claire de la nuit ». De plus, il réfléchit sur la poésie en traversant les langages de la science. Cette édition dans «Poésie/Gaillimard » réunit une bonne partie de son oeuvre, une des plus hautes de la poésie de ce temps. « Ce que cherche ma parole sans cesse interrompue, sans cess insuffisante, inadéquate, hors d'haleine, nous dit-il, n'est pas la pertinence d'une démonstration, d'une loi, mais la dénudation d'une lueur imprenable, transfixiante, d'une fluidité tour à tour bénéfique et ravageante. *Une respiration.* »

Signalons aussi la parution récente de deux recueils d'un intérêt spécial. D'abord, celui de Jeanne Hyvrard: *Le Silence et l'Obscurité, Requiem littoral pour corps polonais, 13-28 décembre 1981*, (Éditions Montalba). En nparallèle, un poème politique et le journal des événements qui ont déchiré la Pologne. Ce livre est une chronique réussie où se répondent le poétique et le politique.

Très riche ausis ce recueil des poèmes narratifs des Indiens crees recueillis et présentés par Howard A. Norman: *L'Os à voeux* (Les Presses d'Aujourd'hui). Cette parole de l'home qui prend ses leçons de vie dans la nature est la grande victoire d'une cosmogonie émouvante contre tous les films westerns d'Hollywood. À lire absolument.

ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS

À paraître

GUERRE ET STRATÉGIE (Vol. 7, no 1, 1983)
Articles de fond, dossiers divers, un excellent numéro :

Alain Joxe, Alberto Santos : L'hégémonie par le désordre

Anthony Wilden : La guerre du 20e siècle; Penser la stratégie

Lucien Poirier : Épistémologie de la stratégie

Diana Rey-Hulman : Femmes en guerre de Famienkro à Sansanné-Mango (Côte d'Ivoire et Togo)

etc... etc... Un numéro de 290 pages

Vient de paraître

VIEILLIR ET MOURIR (Vol. 6, no 3, 1982)

Abonnements / Subscription 1983 : $CAN 16.00 (étudiants: $10.00; institutions: $20.00). En Europe: 100 FF (étudiants: 70 FF; institutions 150 FF).

Ci-joint un chèque ou mandat de $CAN ..... à l'ordre de :
You will find enclosed a check or money order of $CAN ..... to the order of :

Université Laval
a/s Anthropologie et Sociétés
Département d'anthropologie
Université Laval
Ste-Foy, Québec
CANADA
G1K 7P4

LE NOROÎT
souffle où il veut

NOUVEAUTÉS



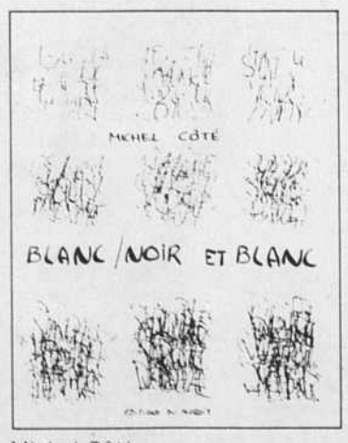
Paul Chanel Malenfant
LE MOT À MOT
avec dix dessins de
Réal Dumais
90 p.; $10



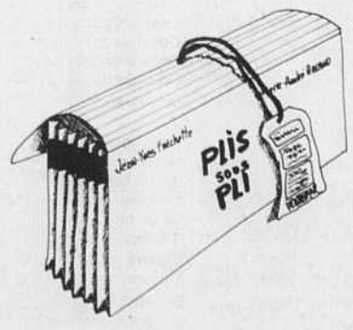
Jean-Noël Pontbriand
ÉPHÉMÉRIDES
précédé de **DÉBRIS**
116 p.; $10



Marie José Thériault
INVARIANCE
suivi de
CÉLÉBRATION DU PRINCE
avec neuf dessins de
Charles Lemay
81 p.; $10



Michel Côté
BLANC / NOIR ET BLANC
poèmes et graphies imprimés
en sérigraphie sur papier
Byronic et Unryu. Tirage limité
à 150 exemplaires numérotés.
Emboîtage de Pierre Ouvrard.
$60 (disponible chez l'éditeur)



Jean-Yves Fréchette et
Pierre-André Arcand
PLIS SOUS PLI
Tirage limité à
150 exemplaires
numérotés. $35.
(disponible chez l'éditeur)

Une performance de lecture/écriture conçue et préparée par Jean-Yves Fréchette, exécutée par Pierre-André Arcand pendant un vol transatlantique Montréal-Paris. Le travail se compose d'une enveloppe accordéon contenant les lettres d'instructions, les objets, les outils et les douze (12) plis auxquels il fut répondu sur chacune des enveloppes qui les renfermaient. Assemblé manuellement et reproduisant le plus fidèlement possible l'ensemble original, *Plis sous pli* est à la fois objet, coffret, trousse, événement-livre, recueil nomade que d'autres lectures sont appelées à manipuler dans leurs propres parcours. Un livre à décacheter, à déplier, à lire, à voir, à récrire si l'on veut.

En principe, nos ouvrages sont disponibles en librairie. Demandez-les. Si vous n'arrivez pas à les trouver (c'est sans doute parce qu'ils ont déjà été vendus!), vous pouvez les commander directement chez nous.

ÉDITIONS DU
NOROÎT
Case postale 244
Saint-Lambert (Québec)
J4P 3N8

Bourgault : l'homme

par
Christian Dufour

Andrée Lebel, **Pierre Bourgault: le plaisir de la liberté,** Éditions Nouvelle-Optique, Montréal, 1983, 210 page.


Pierre Bourgault

DÉCIDÉMENT, Pierre Bourgault est partout ces temps-ci. Conférences sur l'histoire du Québec à l'Arlequin, recueil de ses écrits politiques, en attendant les écrits culturels. Et voici maintenant ce livre sur lui, par Andrée Lebel. On craint beaucoup l'indigestion.

La surprise n'en est que plus grande. Là où on s'attendait à s'ennuyer avec un personnage public trop connu, on découvre un homme, que l'on ignorait. Ce long entretien d'Andrée Lebel avec Bourgault est entrecoupé de déclarations à son sujet faites par des gens qui le connaissent bien, de Robert Bourassa — un ami — à Louise Latraverse. Il y est évidemment question de politique. Mais, surtout, Bourgault se livre. Au fil d'événements souvent connus, et de détails sans grande importance en eux-mêmes, se dessine le fier portrait ("On ne m'aura jamais") d'un homme tourmenté, attachant et seul.

Pour la première fois, Bourgault aborde publiquement la question de son homosexualité; il parle de la difficulté qu'il a eue à accepter ses cils blancs; il raconte une descente aux enfers qui le mènera aux débuts des années 70 au Bien-être social. L'ex-chef du RIN ne croit plus que l'indépendance pour laquelle il s'est battu vingt ans se réalisera de son vivant, il n'aura pas vécu dans sa vie privée le grand amour qu'il désirait tant. Cet échec total, terrible, la noblesse de Bourgault est de l'avoir transcendé. Il se retrouve "plus meurtri qu'amer", sauf quand il commente l'attitude de René Lévesque à son endroit ("Il a été dégoûtant").

Bourgault apparaît pour l'heure sinon serein du moins pacifié, jouisant, comme le titre du volume l'indique, de sa liberté. À peu près seul parmi les hommes politiques, il peut dire ce qu'il pense. On se permet de lui souhaiter du bonheur, au milieu de ces étudiants de l'UQAM qui remplacent les enfants qu'il aurait aimé avoir, dans la grande maison qu'il s'est offerte au centre-ville de Montréal.

Les anglophones : peu de réponses

par
Graeme Decarie

Les Anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires : ouvrage collectif sous la direction de Gary Cladwell et Eric Waddell, Institut québécois de recherche sur la culture, Montréal, 1982, 464 pages.

LE fait anglais au Québec n'est pas sans soulever d'importantes questions de fond. Ainsi, il est bien connu que les anglophones avaient la haute main sur leurs institutions. Mais quels anglophones détenaient les leviers de commande? Quels moyens ont-ils utilisés et dans quels intérêts? Après la Seconde Guerre mondiale, les anglophones ont bénéficié d'avantages scolaires. Mais est-ce bien vrai dans tous les cas? Ou leur système scolaire ne favorisait-il pas seulement un certain groupe?

Les anglophones ont-ils vraiment eu, d'un point de vue historique, de plus grandes chances d'avancement, comme on l'a prétendu? Ou n'est-ce pas plutôt, comme du reste partout ailleurs au Canada, une fausse impression imputable au fait que le gouvernement a préféré importer une main-d'oeuvre spécialisée plutôt que de former ses propres ressortissants? Les élites anglophones ont misé sur le sentiment xénophobe pour assurer leur leadership (elles continuent d'ailleurs à le faire). Existe-t-il aussi des élites francophones? Agissent-elles de la même manière?

Malheureusement, on a peu de chance de trouver des réponses à ces questions dans *Les Anglophones du Québec: de majoritaires à minoritaires.* Plutôt qu'une étude cohérente et documentée, ce livre constitue un mélange d'essais, sérieux et éloquents pour certains, mais carrément banals, voire ineptes pour d'autres.

Plus zélés que rationnels, les directeurs de la publication croient déceler un thème dans les divers écrits qu'ils ont colligés, à savoir que les anglophones n'ont pris conscience de leur statut minoritaire qu'à compter de 1960. Cette affirmation ne tient absolument pas en ce qui concerne les anglophones ruraux, qui n'ignoraient rien de leur statut il y a déjà un siècle, et elle ne s'applique guère mieux aux anglophones urbains jusqu'à leur période de mobilité sociale, dans les années 50.

Les directeurs de la publication et bon nombre des auteurs recensés insistent sur l'influence qu'ont exercée les élites anglophones auprès du gouvernement; mais ils ne semblent pas avoir compris que ces mêmes élites étaient éloignées des gens qu'elles prétendaient représenter, qu'elles les connaissaient à peine et qu'elles étaient indifférentes à leurs besoins. L'un d'eux, Eric Waddell, va même jusqu'à regretter la disparition de cette vieille élite au lieu d'y voir une occasion inespérée pour les anglophones.

Ayant établi, donc, que les anglophones ne sont conscients de leur statut minoritaire que depuis peu, les responsables de la publication et bon nombre des auteurs avancent deux autres affirmations non moins péremptoires: que la société francophone, contrairement à toutes les autres sociétés, est homogène, et que son évolution a cessé en 1976. Un seul des auteurs, John Jackson, fait état de divisions au sein de la société francophone.

Forts de ces hypothèses, l'une douteuse et les deux autres totalement absurdes, Caldwell et Waddell plaident en faveur d'une convergence des sociétés anglophone et francophone. Peut-on s'étonner qu'ils ne parviennent pas à préciser la nature de cette convergence, s'étant fondés sur des suppositions plus que contestables?

Que l'on vise la convergence, j'en suis. Mais une convergence qui s'inspire de fausses hypothèses est vouée à l'échec dès le début. Infiniment plus utile eût été une étude sur la similitude des expériences et des aspirations historiques des deux sociétés. Au lieu de cela, on nous égrène un chapelet de stéréotypes et de différences! Sauf en ce qui a trait au jargon idéologique, ce livre aurait pu être écrit par le tandem William Van Horne-Sir Herbert Holt; il en adopte en effet les propos simplistes et le ton condescendant, distant.

Le document contient certains bons essais notamment ceux de David Rome, Carla Lipsig-Mummé, Lise Bissonnette, David Waters et John D. Jackson. D'autres auteurs y expriment également des points de vue qui, quoique moins utiles, constituent des témoignages personnels intéressants. Mais en raison des erreurs et des distorsions de faits qui parsèment les autres exposés, *Les Anglophones du Québec: de majoritaires à minoritaires* ne peut être considéré comme un ouvrage de référence valable dans le cadre d'études sérieuses sur le Québec.

Moi, Néron, empereur

par
Pierre Quesnel

Eugen Cizek, **Néron,** Paris, Éditions Fayard, 1982, 474 pages.

«QUEL artiste meurt en moi!» se serait-il écrié au moment de rendre l'âme. Soupir historique dont on s'est fort gaussé depuis. N'en déplaise à ses détracteurs, le fait est que le fier rejeton de la douce Agrippine était aussi un artiste. Sinon génial, du moins non dépourvu d'un certain talent.

Homme érudit et raffiné, grand amateur d'art, il avait voulu faire partager à ses compatriotes son goût pour la civilisation grecque et pour l'Orient dont il appréciait tant (on s'en doute un peu) les couleurs baroques, les moeurs légères et surtout la conception théocratique de gouvernement.

Mais les raides Romains ne voyant pas toujours d'un très bon oeil la folie des grandeurs de ce Roi-Soleil avant la lettre, Néron eut beau se montrer administrateur plutôt compétent (sur ce point comme sur bien d'autres, ses ennemis l'ont généreusement calomnié), être raisonnable aux frontières (se contentant de les consolider), rebâtir une Rome magnifique après le fameux incendie de 64 (dont il semble qu'il ne fut pas responsable — encore une calomnie des chrétiens!), il n'en reste pas moins que ses politiques coûtaient fort cher et que ses extravagances d'histrion finirent par lasser.

Bref, après avoir pratiqué au début de son règne une politique de modération comme le lui enseignait son maître Sénèque, des oppositions s'étant manifestées, il en vint bientôt à changer son fusil d'épaule. Ce qui veut dire: couper des têtes et, pris dans l'engrenage, en couper de plus en plus... jusqu'à perdre la sienne.

Pour ceux qui veulent aller plus loin que les images forcément simplifiées du cinéma (ne parlons pas de l'ordurier *Caligula*), et pour lesquels le détour par l'histoire est toujours utile pour bien comprendre le présent, voici donc un ouvrage fort documenté — mais agréable à lire — écrit par un universitaire (roumain), un de ceux qui réhabilitent un peu un empereur qui fut certes extravagant, déraisonnable par raison d'État (il tua ou contraignit au suicide Sénèque, Lucain, Pétrone... Agrippine, sa propre mère — qui n'était pas un ange non plus!) mais qui n'était pas dépourvu de qualités politiques. Rendons à César...



Nouveauté aux Éditions La Découverte / Maspero



L'ordinateur et le tiers monde

L'Amérique Latine à l'heure des choix télématiques

Armand Mattelart et Hector Schmucler

coll. cahiers libres — 208 pages — 15,25 $

Contre les croisés du microprocesseur (de J.J. Servan-Schreiber à Alvin Toffler) qui estiment que l'informatisation permet de brûler les étapes du développement, les auteurs soulignent les dangers d'une informatique autoritaire au service de l'idéologie dominante.

Le co-auteur de cet ouvrage, ARMAND MATTELART donnera une conférence sur "L'ordinateur et le tiers-monde" dans le cadre du **1er colloque populaire sur la Télématique** organisé par **l'Institut Canadien d'éducation des adultes**

le samedi 19 février à 15 h 30

UQAM, 1495 rue St-Denis Pavillon Judith Jasmin Salle Alfred Laliberté

Métro Berri-Demontigny **informations: ICEA Tél.: (514) 842-2766**

LA PLÉIADE: BIBLIOTHÈQUE ET ENCYCLOPÉDIE AUX PRIX DE FRANCE

BIBLIOTHÈQUE

AUTEUR	TITRE	
Alain	Les passions et la sagesse	29.45
Apollinaire	Oeuvres poétiques complètes	30.20
Apollinaire	Oeuvres en prose, I (nouvelle édition)	31.90
Balzac	La comédie humaine, I **	32.25
Balzac	La comédie humaine, II **	32.25
Balzac	La comédie humaine, III **	33.75
Balzac	La comédie humaine, IV **	32.85
Balzac	La comédie humaine, V **	33.75
Balzac	La comédie humaine, VI **	37.50
Balzac	La comédie humaine, VII **	34.50
Balzac	La comédie humaine, VIII **	33.00
Balzac	La comédie humaine, IX **	34.50
Balzac	La comédie humaine, X **	33.00
Balzac	La comédie humaine, XI **	37.50
Balzac	La comédie humaine, XII **	41.25
Barbey d'Aurevilly	Oeuvres, I	35.65
Barbey d'Aurevilly	Oeuvres, II	33.00
Baudelaire	Oeuvres complètes, I	32.65
Baudelaire	Oeuvres complètes, II	34.50
Baudelaire	Correspondance, I	26.25
Beaudelaire	Correspondance II	26.25
Beaumarchais	Théâtre complet, Lettres	23.25
Bernanos	Essaie et écrits de combat, I	33.00
Bible (La)	L'Ancien Testament, I	34.70
Bible (La)	L'Ancien Testament, II	37.05
Bible (La)	Le Nouveau testament	28.15
Boileau	Oeuvres complètes	28.15
Camus	Théâtre, récits, nouvelles	36.60
Camus	Essais	37.50
Casanova	Mémoires, I (1725-1756)	26.25
Casanova	Mémoires, II (1756-1763)	33.75
Casanova	Mémoires, III (1763-1774)	26.25
Céline	Romans, 1: Voyage au bout de la nuit (nouvelle édition)	43.15
Céline	D'un château à l'autre	27.10
Chateaubriand	Mémoires d'outre-tombe, I	29.10
Chateaubriand	Oeuvres romanesques, I	29.45
Chateaubriand	Oeuvres romanesques, II	33.00
Chateaubriand	Essai sur les révolutions. Génie du christianisme	33.00
Chenier	Oeuvres complètes	26.25
Claudel	Théâtre, I: Tête d'or...	29.45
Claudel	Théâtre, II: L'annonce faite Marie...	30.40
Claudel	Oeuvre poétique	26.25
Claudel	Prose	30.40
Claudel	Journal, I (1904-1932)	30.40
Claudel	Journal, II (1933-1955)	28.15
Constant	Oeuvres	33.00
Conteurs français du XVIe siècle		30.40
Coran (Le)		28.15
Courier, P.L.	Oeuvres complètes	25.35
Cros/Corbière	Oeuvres complètes	29.45
Dante	Oeuvres complètes	33.75
Defoe	Romans, I: Robinson Crusoe...	28.15
Defoe	Romans, II: Moll Flanders.	35.65
Descartes	Oeuvres et lettres	30.95
Dickens	David Copperfield. Grandes espérances	31.90
Dickens	Dombey et Fils. Temps difficiles	28.15
Dickens	Pickwick. Olivier Twist	29.45
Dickens	Le magasin d'antiquités. Barnabé Rudge	29.45
Dickens	Nicolas Nickleby. Livres de Noël	29.45
Dickens	La petite Dorrit. Conte de deux villes	29.45
Dickens	La maison d'Apre-Vent. Récits pour Noël	34.50
Dostoïevski	Crime et châtiment	28.15
Dostoïevski	Les frères Karamazov	29.10
Dostoïevski	L'idiot	28.15
Dostoïevski	Les démons	28.15
Dostoïevski	L'adolescent	26.25
Dostoïevski	Récits, chroniques et polémiques	33.00
Dostoïevski	Journal d'un écrivain	30.00
Dumas	Les trois mousquetaires	33.00
Eluard	Oeuvres complètes, I	34.50
Eluard	Oeuvres complètes, II	32.25
Faulkner	Oeuvres romanesques, I	34.50
Fielding	Romans	30.40
Flaubert	Oeuvres, II: L'éducation sentimentale...	29.10
Flaubert	Correspondance, I	30.00
Gide	Journal 1889-1939	33.75
Gide	Journal 1939-1949. Souvenirs	27.20
Gide	Romans, récits, soties, oeuvres lyriques	32.85
Gide	Anthologie de la poésie française	24.40
Giono	Oeuvres romanesques complètes, II	31.50
Giono	Oeuvres romanesques complètes, III	35.65
Giono	Oeuvres romanesques complètes, IV	34.50
Giono	Oeuvres romanesques complètes, V	34.50
Garcia Lorca	Oeuvres complètes (t1)	45.00
Goldoni	Théâtre	
Green	Oeuvres complètes, I	26.25
Green	Oeuvres complètes, II	30.40
Green	Oeuvres complètes, III	33.00
Green	Oeuvres complètes, IV	33.00
Green	Oeuvres complètes, V	33.00
Hemingway	Oeuvres romanesques, I	28.15
Hemingway	Oeuvres romanesques, II	36.60
Historiens et chroniqueurs du Moyen Age		30.40
Historiens romains	Historiens de la république, II: César	26.25
Homère	Iliade, Odyssée	29.10
Hugo	La légende des siècles. La fin de Satan. Dieu	33.00
Hugo	Théâtre complet, I	33.00
Hugo	Oeuvres poétiques, I	33.00
Hugo	Oeuvres poétiques, II	33.00
Hugo	Oeuvres poétiques, III	28.15
Jarry	Oeuvres complètes, I	26.25
Jeux et sapience du Moyen Age		22.50
Kafka	Oeuvres complètes, I	30.00
Kant	Oeuvres philosophiques, I	39.40
La Bruyère	Oeuvres complètes	23.45
Laclos	Oeuvres complètes	35.45
La Fontaine	Oeuvres complètes, I: Fables, Contes et nouvelles	24.75
La Fontaine	Oeuvres complètes, II: Oeuvres diverses	26.25
Lamartine	Oeuvres poétiques complètes	36.60
Larbaud	Oeuvres	28.15
La Rochefoucauld	Oeuvres complètes	25.35
Las Cases	Le mémorial de Ste-Hélène, I	28.15
Las Cases	Le mémorial de Ste-Hélène, II	29.45
Lautréamont/ Nouveau	Oeuvres complètes	29.45
Leskov/Saltykov-Chtchédrine	Oeuvres	30.40
Malebranche	Oeuvres, I	33.00
Malherbe	Oeuvres	26.25
Malraux	Romans	28.15
Malraux	Le miroir des limbes	24.40
Marivaux	Romans, récits, contes et nouvelles	26.25
Marivaux	Théâtre complet	30.40
Marivaux	Oeuvres de jeunesse	29.45
Martin du Gard	Oeuvres complètes, I: Jean Barois, In memoriam, Les Thibault (I)	32.85
Martin du Gard	Oeuvres complètes, II: Les Thibault (suite) Confidence africaine, Théâtre	29.45
Marx	Oeuvres, I	33.00
Mauriac	Oeuvres romanesques et théâtrales complètes, I	33.75
Mauriac	Oeuvres romanesques et théâtrales O.C. II	32.25
Mauriac	Oeuvres romanesques et théâtrales O.C. III	39.40
Mérimée	Théâtre, romans et nouvelles	33.00
Michelet	Histoire de la Révolution française, I	30.40
Michelet	Histoire de la Révolution française, II	33.00
Molière	Oeuvres complètes, I	30.95
Molière	Oeuvres complètes, II	32.25
Monluc	Commentaires, 1521-1576	30.95
Montesquieu	Oeuvres complètes, I	33.00
Montesquieu	Oeuvres complètes, II	33.00
Montherlant	Théâtre	31.90
Montherlant	Romans, I	31.90
Montherlant	Romans, II	54.40
Montherlant	Essais	30.40
Musset	Oeuvres complètes, I: Poésies	22.50
Musset	Oeuvres complètes, II: Théâtre	33.00
Musset	Oeuvres complètes, III: Oeuvres en prose	30.95
Nerval	Oeuvres complètes, I	33.00
Pascal	Oeuvres complètes	30.00
Péguy	Oeuvres poétiques complètes	32.25
Péguy	Oeuvres en prose, 1898-1908	30.40
Péguy	Oeuvres en prose, 1909-1914	30.40
Pirandello	Théâtre complet, I	30.40
Plaute	Oeuvres complètes, I	31.90
Terence	Oeuvres complètes	29.45
Plutarque	Les vies des hommes illustres, I	26.25
Plutarque	Les vies des hommes illustres, II	26.25
Poe	Oeuvres en prose	28.15
Poètes du XVIe siècle		26.25
Poètes et romanciers du Moyen Age		28.15
Polybe	Histoire	30.40
Pouchkine/ Lermontov Griboidov	Oeuvres	29.45
Proust	À la recherche du temps perdu, I	29.10
Proust	À la recherche du temps perdu, II	30.00
Proust	À la recherche du temps perdu, III	30.95
Proust	Contre Saint-Beuve. Pastiches et mélanges	25.35
Racine	Oeuvres complètes, II	29.10
Renard	Oeuvres, I	25.35
Renard	Oeuvres, II	25.35
Rimbaud	Oeuvres complètes	28.15
Romanciers du XVIIIe siècle, I		30.40
Romanciers du XVIIIe siècle, II		34.50
Romans grecs et latins		30.40
Romans picaresques espagnols		26.25
Romantiques Allemands, I		33.75
Romantiques allemands, II		30.95
Ronsard	Oeuvres complètes, I	26.25
Ronsard	Oeuvres complètes, II	26.25
Rousseau	Oeuvres complètes, I: Les confessions, Textes autobiographiques	35.70
Rousseau	Oeuvres complètes, II: Lanouvelle Héloïse Théâtre, Poésies, Essais littéraires	30.95
Rousseau	Oeuvres complètes, III: Du contrat social Écrits politiques	32.85
Rousseau	Oeuvres complètes, IV: Emile, Éducation, Morale, Botanique	34.50
Sainte-Beuve	Oeuvres, II	33.00
Sainte-Beuve	Port-Royal, I	26.25
Sainte-Beuve	Port-Royal, III	25.35
Saint-Exupéry	Oeuvres	30.00
Sand	Oeuvres autobiographiques, II	30.95
Sévigné, Mme de	Correspondance, II: 1675-1680	30.40
Sévigné, Mme de	Correspondance, III: 1680-1696	34.50
Shakespeare	Oeuvres complètes, I	32.85
Shakespeare	Oeuvres complètes, II	37.50
Shi Nai-an/ Luo Guan-Zhong	Au bord de l'eau, I	33.75
Shi Nai-an/ Luo Guan-Zhong	Au bord de l'eau, II	33.75
Stendhal	Romans et nouvelles, II	33.75
Sartre	Oeuvres romanesques	46.90
Stendhal	Oeuvres intimes, I Journal	38.45
Stendhal	Correspondance, I: 1800-1821	30.40
Stendhal	Correspondance, II: 1821-1834	26.25
Stendhal	Correspondance, III: 1835-1842	26.25
Stendhal	Voyages en Italie	33.00
Les Stoïciens		29.45
Swift	Oeuvres	34.50
Tallemant des Réaux	Historiettes, I	28.15
Tallemant des Réaux	Historiettes, II	34.50
Tchékhov	Oeuvres, I: Théâtre complet, Récits de 1882-1886	32.25
Tchékhov	Oeuvres, II: Récits de 1887-1892	25.35
Tchékhov	Oeuvres, III: Récits de 1892-1903	25.35
Théâtre du XVIIe siècle, I		29.45
Théâtre du XVIIIe siècle, I		30.40
Théâtre du XVIIIe siècle, II		30.40
Tolstoï	La guerre et la paix	34.70
Tolstoï	Anna Karénine	31.90
Tolstoï	Souvenirs et récits	30.40
Tolstoï	Journaux et carnets, I: 1847-1889	30.40
Tolstoï	Journaux et crnets, II: 1890-1904	30.40
Tourgueniev	Romans et nouvelles complets, I	37.50
Tragiques grecs	Euripide	29.45
Valery	Oeuvres, I	33.75
Valery	Oeuvres, II	33.00
Valery	Cahiers, I	30.40
Valery	Cahiers, II	33.00
Valles	Oeuvres, I	33.00
Verlaine	Oeuvres poétiques complètes	32.85
Verlaine	Oeuvres en prose complètes	30.40
Vigny	O. C. 11: cinq-mars	28.15
Voltaire	Oeuvres historiques	33.00
Voltaire	Mélanges	34.50
Voltaire	Correspondance, II: 1739-1748	33.00
Voltaire	Correspondance, III: 1749-1753	30.40
Voltaire	Correspondance, IV: 1754-1757	33.00
Voltaire	Correspondance, V: 1758-1760	36.60
Voltaire	Correspondance, VI: 1760-1762	39.40
Voltaire	Correspondance tome VII (1763-1765)	43.15
Zola	Les Rougon-Macquart, II	33.75
Zola	Les Rougon-Macquart, III	36.60
Zola	Les Rougon-Macquart, IV	35.65
Zola	Les Rougon-Macquart, V	33.75
Zola	Contes et nouvelles	30.40
Xueqin	Le rêve dans le pavillon rouge t-2	45.95
Marx	Oeuvres philosophie t-3	48.00
Conrad	Oeuvres tome I	45.00
Joyce	Oeuvres tome I	50.25
Yourcenar	Oeuvres romanesques	41.25

ENCYCLOPÉDIE

Biologie	39.75
Botanique	41.25
Ethnologie générale	42.20
Ethnologie régionale, I: Afrique et Océanie	44.10
Ethnologie régionale, II: Asie et Amérique	58.15
France et les Français (La)	41.25
Géographie générale	42.20
Géographie régionale, I	45.95
Géographie régionale, II	56.25
Géologie, I (La Terre, 2)	38.45
Géologie, II (La Terre, 3)	38.45
Géophysique (La Terre, I)	38.45
Histoire et ses méthodes (L')	36.60
Histoire de l'art, I: Le monde non chrétien	37.50
Histoire de l'art, II: L'Europe médiévale	40.35
Histoire de l'art, III: Renaissance, Baroque, Romantisme	40.35
Histoire de l'art, IV: Du Réalisme à nos jours	37.50
Histoire des littératures, I: Anciennes, orientales et orales	45.95
Histoire des littératures, II: Littératures occidentales	45.00
Histoire des littératures, III: Littératures françaises, connexes et marginales	41.25
Histoire de la musique, I: Des origines à J.S. Bach	44.10
Histoire de la philosophie, I: Orient, Antiquité, Moyen Age	44.10
Histoire de la philosophie, II: De la Renaissance à la Révolution kantienne	33.75
Histoire des religions, I	37.50
Histoire des religions, II	43.15
Histoire des religions, III	43.15
Histoire des spectacles	41.25
Histoire universelle, I: Des origines à l'Islam (Nouv. éd.)	46.90
Histoire universelle, II: De l'Islam à la Réforme (Nouv. éd.)	46.90
Histoire universelle, III: De la réforme à nos jours (Nouv. éd.)	46.90
Jeux et sports	36.60
Le langage	37.50
Logique et connaissance scientifique	39.20
Médecine, I: Présentation des sciences de base	50.65
Médecine, II: Pathologie sectorielle	50.65
Physiologie	39.20
Zoologie, I: Généralités, Protozoaires, Métazoaires (I)	30.95
Zoologie, II: Métazoaires (II)	30.95
Zoologie, III: Métazoaires (III)	35.65
Zoologie, IV: Tétrapodes	41.25

LES PRIX DE LA PLÉIADE ONT ÉTÉ CALCULÉS À LA VALEUR DU FRANC FRANÇAIS le 18-01-83 À SAVOIR .1875 ET ARRONDIS AU 0.05 SUPÉRIEUR

LIBRAIRIE LEMÉAC INC.

371 Laurier ouest, Montréal H2V 2K6 **Tél.: 273-2841 — 273-2842**

Ouvert
- De 9 à 18 h les lundi, mardi, mercredi
- De 9 à 21 h les jeudi et vendredi
- De 9 h à 17 h le samedi.

- Ces prix ne s'appliquent que pour la durée de la vente et pour les volumes en magasin seulement.

Les commandes accompagnées d'un chèque ou d'un mandat poste seront honorées dans les meilleurs délais. (Ajouter 1.00 par volume pour port et emballage.)

Nous acceptons les commandes par **VISA** et **MASTER CHARGE.**

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CODE POSTAL.....
TEL.:.....
Ci-joint chèque (ou mandat) de $.....
VISA NO:..... MASTER CHARGE.....
DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE:.....

L'émission « Rencontres »: douze années de qualité

par Jean Basile

DOUZE ans... Douze ans déjà que Raymond Beaugrand - Champagne, le réalisateur, et Marcel Brisebois, l'intervieweur, ont fait de *Rencontres* le lieu de rendez-vous de tous ceux que la vie spirituelle intéresse. C'est un peu un hommage que Radio-Canada leur décerne en présentant, durant quelques semaines, les meilleures émissions de cette série télévisée. Mais le réalisateur ne s'en cache pas. Il est plein d'enthousiasme et ces 12 ans ont passé comme un charme.

«Je me sens en pleine forme, dit-il, et je suis prêt à continuer mon travail autant que cela sera possible.»

Possible? Cela l'est... à condition que l'émission ne coûte pas trop cher. *Rencontres* est, de fait, l'une des émissions les moins onéreuses que produit Radio-Canada. Quant au travail, il est énorme si l'on songe qu'il faut rencontrer, ici et là, une quarantaine personnalités par an, soit 400 personnes en 12 ans, ce qui constitue un record.

C'est-à-dire qu'il faut faire la recherche, lire beaucoup, préparer les questions qui sont une bonne cinquantaine par émission. Puis il faut voyager, travailler vite, sans compter le montage qui conduit au résultat final que l'on peut voir, durant l'année, à une heure tardive, hélas: mardi soir à 23 h 20. Mais, *Rencontres* n'a pas de publicité; ce qui est un défaut presque rédhibitoire. On estime donc que ceux à qui l'émission plaît peuvent se coucher tard.



Raymond Beaugrand-Champagne, réalisateur

Photo Jacques Grenier

Émission religieuse, certes, *Rencontres* l'est si l'on en juge par le service auquel elle appartient. En réalité, Raymond Beaugrand-Champagne a compris très vite que la vie religieuse n'est pas forcément réduite à quelques éléments précis de notre vie, un segment qui commencerait et se terminerait avec le dimanche matin et la messe.

«Le cadre dans lequel nous voulions travailler s'est très rapidement établi, dit Raymond Beaugrand-Champagne. Nous avons eu, par exemple, notre première entrevue avec Michel Tremblay et notre seconde avec l'historien Michel de Certau. Ce que nous cherchons, ce sont les gens qui ont quelque chose à dire en profondeur, des gens qui ont une métaphysique et qui savent l'exprimer. Ce que nous souhaitons ultimement, c'est de présenter à l'auditoire des personnes pour qui les valeurs sont essentielles, qu'ils soient catholiques ou non. Nous avons eu des bouddhistes et des musulmans. Nous avons eu des athées. Tous posaient, explicitement ou implicitement, la question de Dieu; j'entends Dieu comme principe d'amour car, pour moi en tous cas, Dieu n'est certes pas celui que l'on nous a présenté trop souvent comme le grand punisseur.»

D'ailleurs, Raymond Beaugrand-Champagne n'hésite pas à dire que, malgré les exigences de son émission, le terrain est très riche et plus encore aujourd'hui où la crise que nous traversons semble redonner aux gens le goût des questions spirituelles.

«Notre fichier comprend 400 noms, de dire le réalisateur, et il s'en rajoute chaque semaine. Il y a en ce moment un grand bouilHonnement dans le monde des idées. Même les scientifiques les plus endurcis se posent des questions sur le sens de la vie. La crise provoque l'angoisse métaphysique. La souffrance provoque les questions. Il est clair, au demeurant, que les chrétiens n'ont pas l'exclusivité de la délicatesse, de la qualité de l'âme. Or, c'est ce que nous cherchons. Il n'en reste pas moins que mon but premier est de donner à mon auditoire un certain goût de Dieu, dans le catholicisme et au-delà de lui si cela paraît nécessaire. Ce que nous essayons d'exprimer par notre recherche, par nos questions, c'est la bonté de Dieu, la tendresse de Dieu et l'accès que nous avons à sa présence par la prière individuelle.»

Il est impossible de donner la liste des noms de ceux et celles qui ont participé à *Rencontres*. De Ionesco, déjà nommé, à Jean-Louis Barrault, de Gilbert Cesbron à Marcelle Auclaire, de Marie-Madeleine Davy, spécialiste du Moyen-Âge, à Arnaud Desjardins, spécialiste des religions orientales, la liste est longue qui a formé, au gré des ans, un véritable catalogue de la pensée occidentale. Car les critères de *Rencontres* sont sévères. Il faut, outre la qualité de pensée, outre l'oeuvre accomplie, la qualité de communication.

Ces exigences ont parfois amené l'accusation d'élitisme. Mais Raymond Beaugrand-Champagne élimine l'accusation d'un geste. Le courrier qu'il reçoit lui indique clairement que son émission touche toute les classes de la société. Cela est d'ailleurs inévitable avec une cote d'écoute qui varie, selon les sujets et le temps de l'année, de 100,000 à 300,000 téléspectateurs. «Y a-t-il 300,000 intellectuels au Québec?» demande-t-il malicieusement.

Mais *Rencontres* ne pourrait pas exister sans une équipe. Raymond Beaugrand-Champagne vante les mérites de son assistante, Denise Panaccio. Il vante aussi les mérites de ceux qui ont fait les entrevues. Il y a eu Raymond Charette, Wilfrid Lemoyne, Jean Deschamps, Louis Martin. Tous ont aimé cette tâche et tous l'ont trouvée difficile. La personnalité dominante de cette petite équipe reste pourtant Marcel Brisebois, qui a réalisé et réalise encore le gros du travail. C'est un prêtre, mais «engagé» pourrait-on dire, qui partage son temps entre l'action sociale et le sacerdoce. Il est certainement l'un des points d'appui de *Rencontres*.

«C'est un être, assure Raymond Beaugrand-Champagne, qui donne toutes les satisfactions. Il est très cultivé. Il s'intéresse à tout. Il lit beaucoup, travaille beaucoup. C'est lui qui rédige les questions. Nous formons lui et moi une équipe presque idéale. Il est plus intellectuel que moi, plus exigeant sous certains rapports. Je me préoccupe plus de la télévision, des capacités de communication de nos invités. Son goût va vers la pensée rationnelle. J'ai une tendance au mysticisme. C'est moi, par exemple, qui ait amené à l'émission un personnage hors du commun comme Daniel-Ange. Ainsi, nous nous complétons. Sa qualité, toutefois, est de savoir s'ouvrir par son intelligence et par son coeur à des personnages qu'il comprend peut-être moins d'emblée. Nos invités l'aiment beaucoup. Ils apprécient le sérieux de sa préparation, le précis de ses questions. Sans lui, *Rencontres* serait autre chose. Son apport est inestimable.»

Inestimable est aussi l'apport de *Rencontres* dans la programmation de Radio-Canada. C'est l'une des rares émissions de télévision où la vie intellectuelle est prise au sérieux. C'est l'une des rares émissions qui réussit à faire passer, sans flagornerie, sans préchi-précha, les plus hautes idées de la spiritualité vivante. Cette réussite est d'autant plus admirable qu'elle dure maintenant depuis 12 ans. C'est un record inégalable.

Carla Bley

La blonde et mince Carla Bley est de retour en ville avec son super-orchestre de 10 musiciens. Musicienne, chef d'orchestre, compositeur, Carla Bley donnera deux spectacles au Spectrum, ce soir et demain soir à 20 h 30. Elle y exécutera tout probablement les pièces récentes du disque *Social Studies* ainsi que celles de son dernier disque enregistré en direct. Sa musique est un jazz baroque où se rencontrent et se croisent divers courants contemporains.

CE SOIR
SOUPER-SPECTACLE
Une soirée de détente...
21h15
Erik Satie, un buveur d'absence
Collage de textes d'Erik Satie
Mis en scène par Michel Forgues
pour "Le Théâtre de Clin d'Oeil"
Dès 18h30
Richard Jos Leroux
Chanteur, compositeur, interprète
AU BORDUAS
Réservations: 522-1554

SYNCOPE
"...le spectacle théâtral à voir à Montréal en ce moment." (R. Lévesque — (Le Devoir)
"Un auteur exceptionnel? (...) Les comédiens nous offrent des compositions superbes." (M. Dassylva — (La Presse)
De RENÉ GINGRAS
Mise en scène de YVES DESGAGNÉS
Musique de PIERRE MOREAU
avec BENOÎT GIRARD, PAUL SAVOIE, ALAIN ZOUVI
SALLE FRED-BARRY
4353 est, Ste-Catherine (Métro Papineau, autobus 34)
Réservations: 253-8974

Une série de récitals pour le Carême à
CHRIST CHURCH CATHEDRAL
(entre Eaton et La Baie)
le lundi à 12h30
des oeuvres de J. S. Bach
le 21 février: Gerald Wheeler, orgue
le 28 février: Gilles Desrochers, orgue
le 7 mars: Katherine Skorzewska, violoncelle et Gerald Wheeler, clavecin
le 14 mars: Richard Dacey, orgue
le 21 mars: John Grew, orgue
le 28 mars: les "Cathedral Singers" et Ensemble
Offrande volontaire Renseignements: 288-6421

Au clair de la lune
526-0473

TOUT NOUVEAU ET SENSATIONNEL!
CIRQUE DES SHRINERS
3 au 6 mars
(Dimanche inclus)
Jeudi et vendredi, 2:30 et 8:00 p.m.
Samedi, 10:00 a.m., 2:30 et 8:00 p.m.
Dimanche, 1:30 et 5:30 p.m.
TOUS LES SIÈGES SONT RÉSERVÉS
$4.00 $6.00 $8.00
Au Forum et à tous les comptoirs Ticketron
FORUM * FORUM * FORUM * FORUM

KARAMAZOV
LES FRÈRES
2 DERNIÈRES
Mise en scène et adaptation Alexandre Hausvater
ANNE BRYAN, ANNE CARON, ALAIN CHARBONNEAU, ROBERT DAVIAU, PASCAL DESGRANGES, JEAN LAFONTAINE, HUBERT LOISELLE, JEAN MARCHAND, JEAN-MARIE MONCELET, PIERRE-P. PAQUETTE
Coproduction Théâtre de la Grande Réplique et L'Echiquier
théâtre de la grande réplique
200 ouest, rue Sherbrooke - Tél.: 282-3147

Orchestre des Jeunes du Québec
Vendredi
25 février à 20 h
Salle Redpath
Campus de l'Université McGill
Chef d'orchestre:
Franz-Paul Decker
Artiste invitée:
Louise Pellerin
Hautboïste
Mozart
Divertimento für Mozart
Six Aspects de l'Air «Ein Mädchen oder Weibchen wünscht Papageno sich», vus par Von Einem, Berio, Fricker, Haubenstock-Ramati, Wimberger et Henze
Strauss
Concerto pour hautbois en ré majeur
Schubert
Symphonie no 4 en do mineur («Tragique»)
Ce concert est commandité par la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée.
Billets: $5.00
Guichets:
Place des Arts jusqu'au 24 fév.
Salle Redpath, soir du concert
Réservations: 282-9465

les Chanteurs d'Orphée
Dir.: BERNADETTE DONOVAN
Église St. Matthias
coin CÔTÉ ST. ANTOINE & CHURCH HILL ROAD WESTMOUNT
Le 28 février 8:00 p.m.
Piano
MICHAEL McMAHON
Orgue
JOSÉE APRIL
Oeuvres de
DAUNAIS, DURUFLÉ, HOVLAND, PERSICHETTI, WILLAN.
Adultes $6.00
Étudiants et Age d'Or $4.00
Billets disponibles
INTERNATIONAL MUSIC STORE
1334 O. Ste. Catherine W.

La Troupe
V'là l'Bon Vent
au Théâtre Arlequin
les 18, 19 et 20 mars à 20h00
13 $ — 11 $ — 9 $
En collaboration avec
MOLSON
ciel mf 98.5
THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 est, Ste-Catherine 288-2943
METRO BERRI
Guichets ouverts dès midi
Commandes tel. avec carte de crédit 288-4391 de 11h à 18h
Comptoirs TICKETRON
*Les nos de sièges ne peuvent être précisés lors de commandes tel.

EN PREMIÈRE À MONTRÉAL
Claude Besson
Chansonnier Breton
(prix Charles Cros)
Les Productions Le Beffroi
MOTUSSE PAILLASSE CLOWNS
4 DERNIÈRES
Les productions Alain Julien
Jusqu'au 22 février
Réservations: 845-7277
AUX 4 SAOULS BAR
100 Ave des PINS est
Sherbrooke, autobus 144
«Claude Besson: un tour de chant agréable et très doux. Motusse et Paillasse: c'est un numéro qui est subtil, fin, très poétique. C'est un beau spectacle une belle découverte.» Francine Grimaldi, CBF Bonjour
«Motusse et Paillasse: Deux clowns extraordinaires. C'est à la fois subtil, étonnant et empreint d'une folie douce, propre à plaire à tous les publics. Claude Besson: il vaut la peine d'aller entendre ce costaud au coeur tendre qui a des formules bien senties lorsqu'il vous livre ses racines et ses attaches.» Clément Trudel, Le Devoir

LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC: SAISON THÉÂTRALE 1983
AVEC LE CONCOURS DE
L'ACADÉMIE DES ARTS VANTAGE
ET
LE DEVOIR
Ces théâtres sont membres de l'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE THÉÂTRE

À L'AFFICHE

COMPAGNIE JEAN DUCEPPE
au Théâtre Port-Royal
Place des Arts
LA MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR
d'Arthur Miller
traduction de Michel Dumont
Jean Duceppe, Béatrice Picard, Sophie Clément, Victor Désy, Marcel Girard, Johanne Seymour, Roger LeBel, Michel Dumont, Jean Deschênes, Marc Grégoire, Louis De Santis, Louison Danis
842-2112

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
au Théâtre Denise-Pelletier
4353 est, rue Ste-Catherine
BRITANNICUS
de Jean Racine
Monique Bélisle, Henri Chassé, Normand Daoust, René Gagnon, Luce Guilbeault, Hélène Mercier, Gilles Pelletier, Jacques Vaugeois
253-8974

THÉÂTRE DE LA BORDÉE
au Théâtre d'Aujourd'hui
1297, rue Papineau
ROMÉO ET JULIEN
de Jacques Girard et Reynald Robinson
Jacques Girard, Jacques Leblanc
523-1211

THÉÂTRE DE LA BORDÉE
au Théâtre de la Bordée
265, rue St-Vallier
Québec
UNE AMIE D'ENFANCE
de Louise Roy et Louis Saïa
Louis-Georges Girard, Ginette Guay, Dominic La Vallée, Pierrette Robitaille
(418) 694-9631

THÉÂTRE DE L'ÎLE
au Théâtre de l'Île
Hull
DU POIL AUX PATTES COMME LES CWAC'S
de Maryse Pelletier
Josée Beaulieu, Julie Burroughs, Chrystiane Drolet, Monique Mercier, Louise Naubert
(819) 771-6669

THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE
au Théâtre de la Grande Réplique
200 ouest, rue Sherbrooke
LES FRÈRES KARAMAZOV
de Dostoïevski
adaptation d'Alexandre Hausvater
Anne Bryan, Anne Caron, Alain Charbonneau, Robert Daviau, Pascal Desgranges, Jean Lafontaine, Hubert Loiselle, Jean Marchand, Jean-Marie Moncelet, Pierre Paquette
282-3147

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
au Théâtre du Rideau Vert
4664, rue St-Denis
LA DÉPRIME
création collective
Denis Bouchard, Suzanne Champagne, Rémy Girard, Raymond Legault, Julie Vincent
844-1793

EN TOURNÉE

COMPAGNIE JEAN DUCEPPE
CIEL DE LIT
de Jan De Hartog
traduction de François Tassé
Andrée Lachapelle, François Tassé, Martin Faucher, Esther Lewis
19 février Drummondville
23 février Rimouski
24 février Rivière-du-Loup
26 février Valleyfield
842-8194

THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
UN PAYS DONT LA DEVISE EST JE M'OUBLIE
de Jean-Claude Germain
Jean-Pierre Chartrand, Robert Rivard
19 février Chandler
20 février Matane
22 février Baie Comeau
23 février Sept-Îles
24 février Fermont
387-6219

À VENIR

THÉÂTRE MALENFANT
au théâtre Malenfant
Terrebonne
AVEC LES MOTS DES AUTRES
collage de monologues
Richard Lalancette

PRODUCTIONS RÉJEAN LEFRANÇOIS
LA BONNE ANNA
de Marc Camoletti
adaptation de Réjean Lefrançois
Rose Ouellette, Réjean Lefrançois, Gisèle Trépanier, Marc Hébert
Sylvia Gariépy
26 février Ste-Adèle

THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS
au musée des Beaux-Arts
1379 ouest, rue Sherbrooke
LA COULEUR CHANTE UN PAYS
(marionnettes pour adultes)
d'après une idée originale de Diane Bouchard
Sylvie Beauregard, Diane Bouchard, Gilles Michaud, Jacques Piperni, Mario Rodrigue
(du 2 mars au 27 mars)
Téléphone: 935-7257

La Régie de la Place des Arts
La troupe de théâtre les Pichous
Le Théâtre du Nouveau Monde
Le Théâtre du Trident
Le Chapiteau des Arts
Productions Jean-Claude Lespérance
Compagnie Théâtrale l'Echiquier
Le Centre National des Arts
sont également membres de l'ASsociation des directeurs de théâtre

Une saison « gigantesque » pour l'OSM

par Gilles Potvin


Charles Dutoit

PARLER de la 50e saison de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) — dont les détails ont été révélés plus tôt cette semaine par Charles Dutoit, son directeur artistique — en la qualifiant de brillante, éclatante ou substantielle, est en réalité un euphémisme. Face à l'abondance et à l'ampleur des éléments réunis pour cette célébration, il serait plus juste de la qualifier de monumentale et même de gigantesque.

L'OSM a connu de grandes saisons dans le passé récent ou lointain, certaines sont même demeurées mémorables, mais celle qui s'annonce a toutes les chances de les surpasser, certainement par la quantité et fort probablement par la qualité si les réalisations sont à la hauteur des espoirs. Pour donner une simple nomenclature des manifestations à venir, il a fallu à Charles Dutoit une bonne demi-heure.

L'innovation la plus spectaculaire est sans contredit le fait que l'OSM ouvrira et fermera la saison de son jubilé d'or en dehors de son cadre habituel de la salle Wilfrid-Pelletier. La saison débutera en effet le samedi 10 septembre, par un concert hors abonnement consacré à Beethoven qui se tiendra à l'amphithéâtre du Forum et se terminera le mercredi 30 mai, au même endroit, par la première audition ici de la monumentale *Symphonie des mille* de Mahler, réunissant quelque 800 exécutants, en présence des abonnés réunis des séries Grands concerts et Concerts gala. Le grand public sera évidemment aussi admis.

Fort du succès énorme remporté par la *Neuvième Symphonie* au Forum en juin dernier, tant sur le plan de l'accueil du public que sur celui de la qualité acoustique, Charles Dutoit a décidé de reprendre ce chef-d'oeuvre en l'associant cette fois, comme l'avait fait Désiré Defauw il y a bien longtemps, à la *Fantaisie* avec piano solo, choeur et orchestre que Beethoven composa plusieurs années avant la *Neuvième Symphonie*. Cette soirée sera une grande fête au cours de laquelle toute la population pourra rendre l'hommage qu'il convient à son orchestre. Charles Dutoit sera évidemment au pupitre. Parmi les solistes figurent le soprano Benita Valente, le mezzo-soprano Gabrielle Lavigne et le ténor Vinson Cole. Le choeur de l'OSM sera porté à 300 voix et le pianiste Anton Kuerti sera le soliste de la *Fantaisie*.

La *Symphonie no 8* de Mahler, comme tant d'autres oeuvres, a hérité d'un surnom qui n'a jamais reçu l'aval du compositeur. Mais l'oeuvre est colossale sous tous les rapports. La durée de ses deux grands mouvements totalise 90 minutes. Aux 100 musiciens de l'OSM, s'ajouteront quelque 50 autres recrutés à l'Orchestre des jeunes du Québec, huit chanteurs solistes et un choeur de 650 voix dont un important choeur d'enfants — la « voix des anges » comme disait Mahler. Les désirs du compositeur seront entièrement respectés et cette exécution le 30 mai 1984, va probablement demeurer unique pour des années à venir.

L'oeuvre représente le sommet de la production mahlérienne et ne se compare qu'à des oeuvres comme le *Requiem* de Berlioz, *Prométhée* de Scriabine ou encore aux *Gürrelieder* de Schoenberg, cette dernière oeuvre que Dutoit nous offrira sans doute un jour. À ce propos, rappelons que Dutoit avait mis la symphonie au programme en 1980 mais qu'elle fut contremandée pour des raisons de conflit de travail.

La *Symphonie des mille* utilise un texte du *Second Faust* de Goethe et celui du *Veni Creator* et s'achève dans une apothéose incomparable. L'oeuvre remporta un triomphe lors de sa création à Munich en 1910 sous la direction du compositeur. Étant donné l'ampleur des effectifs, on avait construit une salle spéciale pour l'occasion! Mais ici, le Forum devrait suffire...

L'imposante liste des solistes qui participeront aux quatre séries régulières à la salle Wilfrid-Pelletier de même que les chefs invités et le répertoire des séries ont déjà été annoncés. Il faut cependant souligner l'à-propos de certains engagements, notamment ceux de quatre solistes réputés encore actifs et qui furent les invités de l'OSM durant ses premières années. Ce sont les violonistes Nathan Milstein et Isaac ainsi que les pianistes Rudolf Serkin et Rudolf Firkusny. Quand il viendra aux Grands concerts des 20 et 21 septembre prochains, Serkin aura atteint ses 80 ans. Il fut soliste de l'OSM en plusieurs occasions depuis son premier engagement en 1942. En septembre 1963, il participait au festival inaugural de la Place des Arts et sa présence ici marquera également le 20e anniversaire de l'ouverture de la salle Wilfrid-Pelletier, qui s'appelait alors la Grande Salle. À noter aussi que l'Orchestre symphonique de Boston sera de retour en mars 1984 avec son chef Seiji Ozawa, lui-même un nvité fréquent de l'OSM au début de sa carrière. Le célèbre ensemble bostonais figurait aussi au festival d'inauguration de la Place des Arts. Eric Leinsdorf était alors son directeur artistique.

L'éclectisme de Charles Dutoit dans la sélection des oeuvres est connu depuis son premier passage parmi nous en 1977 et il n'a pas voulu que la saison anniversaire soit déficiente à cet égard. Des premières montréalaises significatives sont le *Chant du rossignol* de Stravinsky, la *Turangalila-Symphonie* de Messiaen et *Amériques* d'Edgard-Varèse, sans compter des créations de compositeurs canadiens comme *Implosion*, une commande de l'OSM à Clermont Pépin, *The Garden of the Earth*, oeuvre de R. Murray Schafer dédiée à Maureen Forrester ainsi que *Six Épigraphes antiques* de Debussy, orchestration du chef d'orchestre suisse Ernest Ansermet dont 1983 marque le centenaire de la naissance. Dutoit a voulu à cette occasion rendre hommage à celui qui fut son maître et à qui il doit sans doute son affinité pour la musique de Stravinsky. Le centenaire de la naissance de Varèse et de Webern de même que le centenaire de la mort de Wagner seront aussi soulignés.

Un geste dont il faut féliciter Dutoit et l'OSM est celui d'avoir pensé à honorer la mémoire d'anciens directeurs artistiques et chefs invités décédés dont la contribution à l'OSM a été marquante au cours de son existence. Un choix d'oeuvres appropriées seront exécutées pour rappeler leur souvenir.

Il convenait d'abord d'honorer Wilfrid Pelletier, premier directeur artistique, décédé en avril dernier. Dutoit lui dédiera le concert d'ouverture de la série Gala les 13 et 14 septembre alors que la *Missa solemnis* de Beethoven figure au programme avec l'oeuvre nouvelle de Pépin. Pelletier dirigea la messe de Beethoven à l'OSM dès 1938 lors du troisième festival à la chapelle du collège de Saint-Laurent. Il fut aussi le premier à faire connaître les oeuvres de Clermont Pépin.

Dutoit rendra hommage à Désiré Defauw, deuxième directeur artistique de l'OSM, lors du premier des Concerts Air Canada, les 24 et 26 octobre. L'oeuvre sera *Le Chasseur maudit*, poème symphonique de César Franck, une oeuvre que Defauw aimait particulièrement mais que l'OSM n'a pas exécuté depuis une trentaine d'années.

Otto Klemperer a exercé une influence sur l'OSM au cours des deux années qu'il passa à Montréal à la suite d'une chute malencontreuse. La *Symphonie no 7* de Beethoven sera jouée à sa mémoire le 31 janvier et 1er février sous la direction de Günther Herbig. Pierre Monteux, Charles Munch et Josef Krips, trois des plus grands chefs de notre époque, furent de fréquents invités à l'OSM et sans occuper auprès de lui de poste officiel, ils ont chacun dirigé des exécutions mémorables à plus d'un titre. Pour commémorer leur apport, Dutoit dirigera le *Sacre du Printemps* de Stravinsky les 12 et 13 mars (Monteux dirigeait l'oeuvre lors de sa création historique à Paris en 1913) et la *Symphonie Fantastique* de Berlioz les 20 et 21 mars (Charles Munch était un interprète légendaire de cette oeuvre). L'hommage à Josef Krips, éminent chef autrichien, sera assuré par Zubin Mehta les 23 et 24 janvier, alors qu'il dirigera la *Symphonie no 7* de Bruckner, (une oeuvre que Krips fit entendre pour la première fois à Montréal).

En plus de ses quatre séries du soir, de ses matinées pour la jeunesse, l'OSM présentera un autre série de récitals par des solistes prestigieux. Le 8 décembre, les Petits Chanteurs de Vienne avec le St. Luke's Chamber Orchestra présenteront la *Messe du couronnement* de Mozart précédée d'une cantate de Bach. Ce seront ensuite le violoniste Yehudi Menuhin le 6 février, le pianiste Yvo Pogorelich en avril, à une date qui sera précisée, et le soprano Montserrat Caballé, le 23 avril. Au cours de l'été, l'OSM présentera un autre festival à la basilique Notre-Dame dont les détails seront prochainement annoncés.

Il est superflu d'ajouter que des réalisations comme celles prévues pour 1983-84 ont nécessité des efforts considérables de temps et d'argent. C'est pourquoi l'OSM invite la population à souscrire généreusement à sa campagne de financement, qui se termine le 25 février.

Un concert mémorable de l'Orchestre du Conservatoire

Orchestre du Conservatoire de musique du Québec. Concert du 40e anniversaire de fondation sous la direction de Raffi Armenian. Programme: Prélude de mort d'Isolde (Wagner), Hercule et Omphale (Claude Champagne), Symphonie fantastique op. 14 (Berlioz). À la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, jeudi soir.

POUR souligner ses quatre décennies d'existence, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a regroupé les meilleurs éléments de ses sept constituantes — Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Val-d'or, Hull et Rimouski — en une imposante formation symphonique de quelque 105 exécutants qui effectue ce mois-ci une tournée de sept villes du Québec et de l'Ontario sous la direction de Raffi Armenian et de Louis Lavigueur, ce dernier montant au pupitre pour concert final au Grand t'Théâtre de Québec lundi soir.

Les occasions d'apprécier le travail excellent qui s'accomplit dans ces établissements n'ont certes pas manqué dans le passé. Des concerts d'orchestre et autres exercices publics se sont avérés souvent remarquables, parfois même étonnants, cela régulièrement, au fil des ans. Mais aucune de ces manifestations n'aura égalé celle de jeudi: le public montréalais a écouté avec une fierté mêlée d'émotion un concert mémorable qui a pris dès son début les proportions d'un événement.

Les pages de Wagner et de Berlioz qu'ont exécutées de façon tout à fait admirable ces jeunes instrumentalistes sont familières. Mais, sous la direction vivante et précise de Raffi Armenian, elle n'ont probablement jamais auparavant vibré d'une telle intensité. Rien ne manquait à leur exécution: richesse et puissance sonores, raffinement du jeu des solistes, équilibre, cohésion, style, bref tout ce que l'on est en droit d'attendre d'un ensemble de grande classe mais que l'on n'obtient pas toujours.

Le choix du poème symphonique *Hercule et Omphale* était approprié car Claude Champagne fut l'un des trois grands artisans qui ont présidé à la naissance et à l'essor premier de l'établissement. Les qualités de l'oeuvre sont évidentes et on s'explique mal qu'elle ne soit pas reprise plus souvent.

Des trois fondateurs, seul Jean Vallerand vit encore et il était là aux côtés de Mmes Claude Champagne et Rose Bampton-Pelletier. Cette dernière est venue solliciter l'appui du public au nom du comité d'organisation. Dès la fondation, Wilfrid Pelletier et ses deux collègues rêvaient de mettre sur pied une formation symphonique de grande classe et si MM. Pelletier et Champagne avaient été là jeudi soir, ils auraient été témoins de la pleine réalisation de leur rêve.

L'hommage qui est rendu aux trois fondateurs dans le programme, malgré d'inexcusables erreurs de chronologie dans le cas de MM. Pelletier et Champagne, est totalement mérité et il est probable que le conservatoire n'aurait pas connu un tel épanouissement s'il n'avait eu à ses débuts une direction aussi éclairée, qui était consciente des besoins et qui a su prendre les moyens pour y répondre.

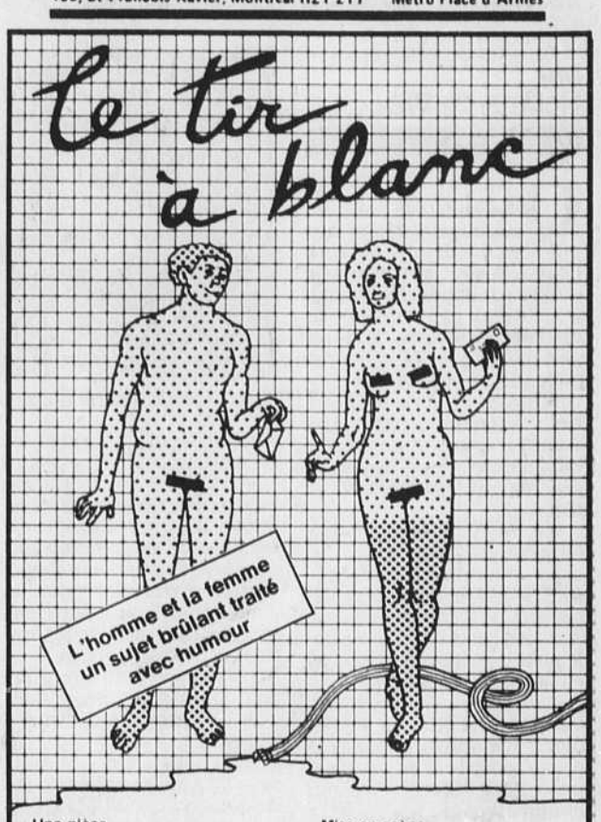
Ce concert exceptionnel vivra longtemps dans la mémoire de ceux qui y ont assisté.

Gilles POTVIN

Musica camerata montreal
le samedi 19 février 1983 à 17 heures
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
rue Ste-Catherine et Université
Concert de musique de chambre
MOZART, VIVIER, STRAVINSKY
Michael Dumouchel, clarinette
Berta Rosenohl-Grinhauz, piano
Luis Grinhauz, violon
Robert Verebes, alto
Entrée: $5.00
$3.00 étudiants, âge d'or
Renseignements: 482-4629

Théâtre~Ballet Canadien
Lawrence Gradus, Directeur artistique

«Remarquable!» Le Devoir «merveilleux équilibre entre la technique classique et la sensibilité contemporaine ...» Le Droit
23, 24, 25, 26 février 20h30
$8.00, $6.00 (étudiants et âge d'or)
Billets aussi disponibles au Montréal Trust PVM, Place Bonaventure, Alexis Nihon, Fairview (Frais de service de $0.75 par billet)
centaur 288-3161
Le centre des arts de l'ancienne bourse
453, St-Francois-Xavier, Montréal H2Y 2T1 Métro Place d'Armes

le tir à blanc


Une pièce D'ANDRÉ RICARD
Mise en scène LUCE GUILBEAULT
Avec MARTHE TURGEON
et PIERRE CURZI
DÉCOR CLAUDE GIRARD
COSTUMES ADÈLE RENAUD • ÉCLAIRAGES MICHEL BEAULIEU
A L'AFFICHE
tnm DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH 84, OUEST STE-CATHERINE 861-0563
MOINS DE 25 ANS, PLUS DE 60 ANS 40% DE RÉDUCTION. UNE DEMI-HEURE AVANT LE SPECTACLE
O'KEEFE UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM

L'ESKABEL présente
"Une des trois meilleurs production de la saison 82-83" Spirale, Bernard Andrès
"Hôtel des Glaces... quelque chose qui n'est pas banal." La Presse, Martial Dassylva
"L'approche de Jacques Crête s'automarginalise à l'excès...l'équipe d'une trentaines d'interprètes s'en donne à coeur joie!" Le Devoir, Robert Lévesque
"Majestueux... un opéra." Radio-Canada, Paul Lefebvre
"Le traitement qu'on y fait du temps, est aussi troublant que fascinant" Revue Sortie, Christian Bédard
"La splendeur de Venise au tournant du siècle" Virus, Montréal
Prolongations 20-27 fév.
L'HÔTEL des GLACES
adapté de «La Mort à Venise» de Thomas Mann
Mise en espace: Jacques Crête
Direction musicale: Serge Le Maire
Plus de vingt acteurs, choristes et danseurs
Tous les dimanches à 13h 30 et 16h30
Au 360 McGill, métro Square Victoria Réservation: 526-6193 277-8370

MIME STOP INC.
présente le mime
ZÉROX
dans
LE JARDINIER

mise en scène de RENÉ-JEAN DUFOUR
16-27 février 1983, du mercredi au dimanche 20 h 00
Adultes: 6$
Enfants: 3$
CENTRE CALIXA-LAVALLÉE
PARC LAFONTAINE
3819, ave. CALIXA-LAVALLÉE
RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS
872-3947 522-6366

Rajeunir...une réalité avec le Lifting Naturel de Marie Soleil
Le traitement remodelant véritable, d'une efficacité remarquable, qui apporte au visage des améliorations tant visibles que durables. Méthode entièrement naturelle utilisant un serum biologique de première qualité; le LIFTING NATUREL est fortement conseillé dans les cas de perte d'élasticité générale, de rides naissantes ou profondes, d'un manque de fermeté de l'oval du visage, du cou ou du décolleté. le LIFTING NATUREL peut améliorer l'apparence de tout sujet déjà marqué par le vieillissement quelque soit l'âge.
Les résultats exceptionnels obtenus sont dus à une innovation technique, alliée aux plus récentes découvertes dans le domaine de la cosmétologie.
Consultation personnelle sans obligation sur rendez-vous.
Marie Soleil esthéticienne
1064 ouest, rue Laurier Outremont, P.Q. 271-7649

DÉBUT présente

ROLF BERTSCH
piano
Programme:
Fantaisie en ré mineur — Mozart
Drei Klavierstücke Op. 11 — Schoernberg
Fantasier Op. 116 — Brahms
Pictures At an Exhibition — Mussorgsky
Le samedi 26 février à 20 h
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: $5.00
Renseignements: 392-8224 ou 878-9680

« Deux fois coupable : comme femme et comme immigrante ! »
À L'AFFICHE
La Manufacture présente
ADDOLORATA
de
MARCO MICONE
Mise en scène : Lorraine Pintal
Scénographie : Claude Pelletier
avec : France Desjarlais, Linda Sorgini, Guy Thauvette et Alain Zouvi
La Licorne
2075, boul. Saint-Laurent
843-4166 (sud Sherbrooke)
dir. artistique : LA MANUFACTURE

Après « SI LES ILS AVAIENT DES ELLES... »
le THÉÂTRE DE CARTON présente
DANSE, P'TITE DÉSOBÉISSANCE!
mise en scène: Normand Canac-Marquis
avec: Marie-Johanne Adam, Jacinthe Potvin et Yves Séguin
« Des interprétations fortes et remplies d'énergie, beaucoup d'émotion, une bonne dose d'humour (...) »
Martine R.-Corrivault — Le Soleil
« un spectacle riche et bouleversant! (...) Le Carton rejoint intimement la génération des 30 ans »
Hélène Ruel — L'Union

DU 16 FÉVRIER AU 13 MARS
du merc. au sam. à 20 h 30
le dim. à 15 h.
Billets: $7.00/$6.00 (étudiants - âge d'or - groupes)
samedi: $8.00
« SPÉCIAL CRISE »: Première semaine, 2 billets pour le prix d'un (sur réservation seulement).
SALLE FRED-BARRY Théâtre de création
4353 est, Ste-Catherine, Mtl.
Tél.: 253-8974

Le 1 %: l'art contemporain au tournant?

par Jean-Claude Leblond

LE programme d'intégration des oeuvres d'art à l'architecture mis de l'avant par le ministère des Affaires culturelles figure, à côté du traditionnel marché de l'art, comme le plus important débouché de la production des artistes. Qu'il suffise de dire par exemple que pour l'année 1981-82, une somme totalisant près de $1.5 million a été distribuée à 89 artistes dans le cadre du programme qui consiste à «intégrer» une oeuvre d'art à une construction de l'État.

Pour l'année en cours, nous dit M. Jacques Cleary, directeur du Secrétariat de l'intégration des arts à l'architecture au ministère des Affaires culturelles, le budget va toucher $1.6 million, qui sera, estime-t-il, le rythme de croisière de ce programme d'abord perçu par les artistes comme une véritable manne et qu'illustre à souhait une exposition en deux temps à la Galerie Motivation V (316, rue Ontario est).

«Le 1%», comme on l'appelle maintenant, consiste en l'utilisation de 1% du budget de construction d'un bâtiment public. Pour les budgets plus petits, le montant peut aller jusqu'à 1.5%, alors que dans les cas de grands travaux, la somme est réduite à 0.5%. Jusqu'au décret qui date du début de 1981, seul le ministère des Travaux publics appliquait ce programme. Mais depuis, plusieurs ministères se sont ajoutés, à commencer par le ministère des Affaires sociales qui a systématiquement appliqué le programme à toutes ses constructions, si bien qu'il n'y a pas un centre d'accueil, pas un centre hospitalier et pas un CLSC construit ces dernières années qui ne comporter quelque part la participation, l'intervention, le rôle d'un artiste.

Le programme du 1% s'est ensuite étendu aux bibliothèques publiques des municipalités, aux projets de parcs et de centres d'interprétation. Depuis quelques semaines, toutes les écoles du Québec en voie de construction, de réaménagement, de restauration, etc., sont soumises à ce programme.

Ce qui devient intéressant, c'est que ce programme ne fonctionne pas comme un client qui achèterait des oeuvres d'art. Au contraire, il est en train de transformer une bonne fois pour toutes l'image romantique de l'artiste atteint d'insomnie dans son génial «loft» en lui imposant un fonctionnement rigoureux. Chaque projet mis au point par un architecte comporte un certain nombre de données, de contraintes formelles dont doit tenir compte le créateur; qu'il s'agisse de l'espace qui lui est alloué, de la capacité porteuse des murs ou des plafonds, de l'orientation de la lumière, etc.

L'artiste ne peut plus, dans le contexte de l'intégration, créer *ex nihilo*, mais doit intégrer sa propre pensée, sa propre démarche aux contraintes qui lui sont imposées comme les données d'un problème qu'il lui appartient de résoudre.

Déjà on observe une nouvelle génération d'«intégrateurs», si on peut utiliser cette expression, de ces artistes qui prennent le compas, et la table à dessin et qui produisent d'abord des plans à l'échelle, des maquettes, des coupes et qui disent, dans le langage de l'architecte et de l'ingénieur, comment ils entendent «esthétiser» un bâtiment, comment leur solution peut améliorer un projet, le rendre visuellement plus patent, plus en accord avec le lieu, l'environnement qu'il contribue à meubler. De ce point de vue, le programme fournit un champ d'application à la recherche en art devenue trop hermétique de ces dernières années.

Comment fonctionne ce programme, comment les artistes arrivent-il à évoluer à l'intérieur de ces contraintes et comment se font les choix des élus? C'est la question à laquelle s'efforce de répondre cette exposition, hélas en deux volets, que présente la Galerie Motivation V. On y trouve les plans des architectes, les propositions des artistes avec dans presque tous les cas, la maquette qui les accompagne. On est à même de constater la qualité de ce travail et le respect des contraintes. Mais aussi, on est en mesure de saisir l'embarras du choix entre deux ou trois excellentes solutions à un problème. Je citerai ici les trois excellentes propositions offertes au Centre hospitalier Pierre-B oucher pour couvrir les portes d'ascenseur ou les maquettes des trois lissiers à qui on a demandé d'organiser l'espace central de la Bibliothèque Saint-Roch, à Québec.

Sur les quelques centaines de projets réalisés jusqu'à maintenant dans le cadre du programme québécois du 1%, un certain nombre ne passe pas la rampe. Cela est normal. Plusieurs problèmes se posent quant à une définition de l'intégration notamment, et quant aux relations entre les artistes et les architectes. N'oublions pas que ce dernier reste le maître d'oeuvre et que l'artiste apparaît comme un sous-traitant parmi tous les autres. L'exposition, dont le premier volet se termine le 27 février et dont le deuxième va du 2 au 20 mars, vaut également soulever la question. Les organisateurs convoquent un débat fixé le 4 mars à la Bibliothèque nationale à 19 h.

En effet, tous les artistes peuvent-i ls oeuvrer dans le contexte de l'intégration? La réponse est oui. Pourtant, on se rend bien compte de la facilité de certains à opérer avec ces données et l'impossibilité pour d'autres de tenir le même langage, de fonctionner à l'intérieur de ce cadre précis. La formule a-t-elle un avenir? Toutes les hypothèses sont ouvertes puisqu'il semble bien que l'on n'en soit qu'au début de ce qui pourrait bien être un tournant de l'art contemporain.

Le chantre d'Aragon

par Hélène de Billy



Marc Ogeret, artiste engagé — Photo Claudel Huot

QUÉBEC — On le connaît surtout pour ses interprétations des poèmes d'Aragon. Sa voix grave, posée sur *Les mains d'Elsa* est depuis longtemps inscrite au générique de la chanson française. Mais on sait moins que Marc Ogeret possède un répertoire long comme ça, qu'il chante aussi bien Aristide Bruant que Raoul Duguay et qu'il a débuté sur scène, en 1954, avec *Moi mes souliers* de Félix Leclerc.

Au Petit-Champlain où il se produit jusqu'au 27 février, Ogeret a choisi de présenter un spectacle sobre dédié aux poètes « classique ». À moins qu'en cours de route, le public ou les circonstances en décident autrement.

« On verra », dit Ogeret, emmitouflé dans un anorak bleu royal qui lui donne l'air d'un explorateur en partance pour la Sibérie. « Ce qui compte, ajoute-t-il en cette veille de première, c'est de rendre les chansons avec naturel sans chercher à les actualiser ou à les fossiliser, sans leur plaquer ce respect inutile que l'on confère aux monuments. Aussi, faut-il le préciser, je ne fais ni la messe, ni un cours de littérature, ni un meeting politique. J'offre seulement un tour de chant tout simple. »

Mais n'est-il pas un artiste engagé, un habitué des grands rassemblements culturels organisés par le Parti communiste français? « Oui, répond-t-il, je participe régulièrement aux fêtes de l'Humanité. Mais Robert Charlebois y était lui aussi. Personne n'a dit qu'il faisait un meeting. Pourquoi, à mon propos, parle-t-on toujours de politique? Parce que je chante Aragon? Mais ce n'est pas sérieux. »

Aragon est mort le 24 décembre dernier à Paris. les communistes ont enterré « leur » poète en grande pompe. Derrière le convoi funèbre, les amis du parti côtoyaient les ministres du gouvernement socialiste. Funérailles officielles pour un poète officiel, a rapporté une presse française en général très peu portée à l'éloge.

« Tout cela ne me gène pas, commente Ogeret. Sauf que ça donne une fausse image du problème d'Aragon. Il serait mort 18 mois plus tôt (avant l'avènement du gouvernement Maurois) qu'aucune délégation ministérielle n'aurait assisté à son enterrement. Mais il y aurait eu foule tout de même. Car s'il était détesté par certains, Aragon était cependant connu et admiré d'un grand nombre. »

Admiration qui a évidemment inspiré son plus fidèle interprète. Aussi, malgré les détours et les ambiguités, les masques et les contradictions, Ogeret aimait profondément Aragon, « ce génie de la littérature ».

« J'ai été séduit très jeune par les poèmes de la Résistance, raconte-t-il. Après il y a eu les romans, puis les textes mis en musique par Ferré, Ferrat et les autres. Un répertoire est tissé de rencontres et de coups de foudre. On part sur des choses qu'on aime et on refait un univers. »

Au cours de ses 30 ans de métier, Ogeret a enregistré près de 300 chansons et reçu trois Grands prix du disque. Lui qui a commencé dans la rue, puis en « lever de rideau » en récitant quelques couplets, vient d'être nommé président du nouveau Centre régional de la chanson de Nanterre. « C'est la première fois qu'en France, l'État crée un fond budgétaire pour venir en aide à la chanson. Auparavant, rien n'existait. On a toujours subventionné le théâtre, la musique ou la danse, mais la chanson était laissée au petit bonheur la chance. »

Dans ces centres, répartis aux quatre coins de l'Hexagone, on organise des cours et des manifestations. La chanson serait-elle à ce point moribonde qu'il faille l'enseigner et la protéger de la sorte? « Là n'est pas le problème, explique Ogeret. Car si les grandes stars (Brel, Brassens...) ont aujourd'hui disparu, la chanson de qualité demeure. Cependant, pour des raisons commerciales, on en a fait un produit marginal, peu diffusé. »

Ogeret, pour sa part, ne connaît plus ce genre de difficultés. Ses disques se vendent bien et un certain public lui est acquis. « Effectivement, mes apparitions aux fêtes du P.C. m'ont donné accès à des gens que je n'aurais jamais pu joindre dans des salles de spectacles classiques puisqu'ils ne les fréquentent pas. Mais cela ne constitue qu'une partie de mes activités. »

Il remet sa vareuse et son casque de fourrure. Le troubadour engagé porte bien ses 50 ans. L'ami des poètes continuera longtemps à chanter: des textes d'hier et de demain et, spécifie-t-il, « toujours Aragon ».



Le soprano québécois Colette Boky, qui a chanté des rôles de premier plan avec d'importantes maisons d'opéra en Europe et en Amérique, a de nouveau obtenu la faveur du public et des mentions élogieuses des critiques pour son interprétation de Marzelline de **Fidelio** à l'Opéra de Montréal. Les représentations de **Fidelio** se poursuivent jusqu'au 28 février à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

UNE PRODUCTION DE LA SPEC
CONTES POUR ENFANTS PAS SAGES
DE JACQUES PRÉVERT
5 Contes pour adultes sans âge
Du 9 au 27 février à 20h30 (relâche lundi et mardi)
le théâtre de poche
Une technique haute en couleur et en musique
BILLETS $6
(étudiants, âge d'or $5)
$5 si achetés à l'avance
Rés.: 524-8565
À LA SPEC
1670-DESJARDINS
(une rue à l'est de Pie IX)

Au clair de la lune
526-0473

PAIN BLANC
Conception et mise en scène de Gilles Maheu
Prolongations du 15 au 23 février sans relâche
Brillant... Dément... À ne pas manquer
Francine Grimaldi
CBF Bonjour
Tout est pensé, voulu, mûri. L'ensemble est parfait.
Alain Richard
Intervention
Une réussite à voir absolument
Robert Lévesque — Le Devoir
ESPACE LIBRE 1945, rue Fullum (521-4198 ou 521-4191)
27 janvier au 13 février à 20 h 30 (relâche lundi)
Une production de CARBONE 14 (les Enfants du Paradis)

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique
De la musique pour tous
LES CONCERTS AIR CANADA
lundi et mardi, 21-22 février, 20h
Raffi Armenian
Chia Chou, pianiste
Wagner: Die Meistersinger, ouverture
Rachmaninov: Concerto pour piano no 2
Schubert: Rosamunde, ouverture
Godfrey Ridout: Frivolités canadiennes 3e partie
Johann Strauss: Valses et Polkas
Commandite de Northern Télécom Canada Ltée
Billets 6,50$ à 18$
À compter de 19 heures, les soirs de concert, 100 billets seront offerts à 5$ si disponibles.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Le Studio de Musique Ancienne de Montréal
NEUVIÈME SAISON
Direction artistique: Réjean Poirier et Christopher Jackson
présente un CONCERT ANNIVERSAIRES
RAMEAU SOLER
Dimanche, le 27 février à 20h00
à la salle Pollack
555 ouest, rue Sherbrooke
(métro McGill)
Billets: 10$ régulier
6$ étudiants et âge d'or
en vente chez:
Archambault
(Frais de 75¢ par billet),
500 est, Ste-Catherine
Lettre-Son, 1005 ouest, Laurier
Au guichet, le soir du concert
Renseignements: 845-1730
«Grand prix du disque pour son intégrale Rameau sur Telefunken»
Scott Ross
claveciniste
CLICHÉ P.J. HOEFFLER

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
"BRITANNICUS"
de JEAN RACINE
Mise en scène: André Brassard
Décor: Claude Goyette
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Pierre-René Goupil
'Une réussite de grande envergure'' Robert Levesque, LE DEVOIR
Avec: Monique Bélisle, Henri Chassé, Normand Daoust, René Gagnon, Luce Guilbeault, Hélène Mercier, Carl Solari, Jacques Vaugeois et Gilles Pelletier
CO-PRODUCTION: La Nouvelle Compagnie Théâtrale et le Théâtre Français du Centre National des Arts, Ottawa.
À L'AFFICHE Tous les VENDREDIS et SAMEDIS
Renseignements: 253-8974
4353, rue Sainte-Catherine est, Montréal H1V 1Y2

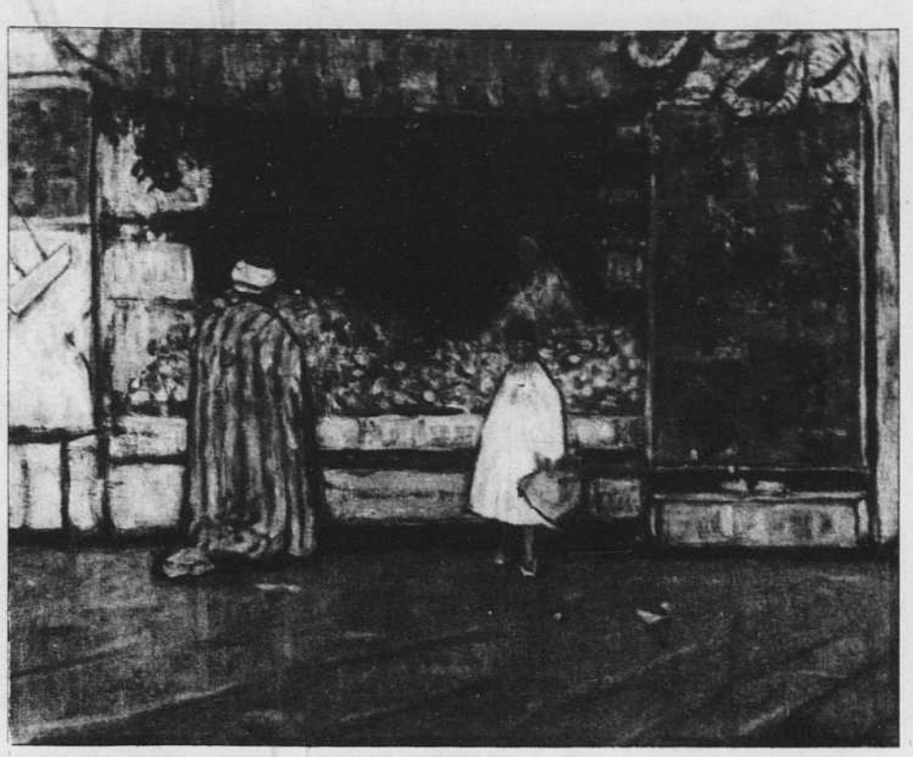
MAYNARD FERGUSON
JAZZ
Le 7 mars à 20 h 00
Billets: $16.50 $14.00
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
Présenté par les "ARC-EN-CIEL" de Montréal-Nord
Théâtre St-Denis
Berri
1594 rue St-Denis
Informations: 849-4211
Tickets on sale TICKETRON counters
Théâtre St-Denis 12h to 21h

DEMAIN SOIR
EN RECITAL
UN PIANISTE REMARQUABLE
Une présentation de l'Orchestre symphonique de Montréal
MURRAY PERAHIA
le dimanche 20 février 1983 à 20H.
Programme:
MOZART
Fantaisie en ré mineur, K. 397
Rondo en ré majeur, K. 485
BEETHOVEN
Sonate en si bémol majeur, opus 31, no 3
CHOPIN
Barcarolle en fa dièse majeur, opus 60
SCHUMANN
Fantaisie en do majeur, opus 17
Billets 10$, 15$ et 20$.
Commandité par AES DATA
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

À la demande générale le Théâtre de l'Avant-Pays présente
La Couleur chante un pays
(l'histoire de la peinture québécoise racontée par les marionnettes)
Du 2 au 27 mars
du mercredi au samedi à 20 h 30
dimanche à 14 h 30
Texte: Diane Bouchard, Suzanne Lebeau, Raymond Plante, Michèle Poirier.
Mise en scène: Michel P. Ranger
Musique: Russel Moreau
Marionnettistes: Sylvie Beauregard, Diane Bouchard, Gilles Michaud, Jacques Piperni, Mario Rodrigue
Dispositif scénique: Danielle Blouin
« Oui j'ai aimé ça en pas pour rire, même si ON Y RIT BEAUCOUP, UN MAGNIFIQUE SPECTACLE... »
Francine Grimaldi, CBF Bonjour
Le STYLE UNIQUE et la variété des marionnettes provoquent l'admiration, Jacques Larue-Langlois, Le Devoir
IL FAUT VOIR ÇA À TOUT PRIX ! Cécile Rodrigue, Le Grand Carrousel du Samedi
à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal
1379 ouest, rue Sherbrooke
Renseignements et réservations: Théâtre de l'Avant-Pays 935-7257

La collection Morrice: un bel éclectisme

par
Gilles Daigneault



« Marché aux fruits, Tanger », huile sur toile, vers 1911-1913, de James W. Morrice.

IL en est des collections d'oeuvres d'art comme des musées. Certaines sont spécialisées dans une époque ou un type d'objet particuliers (comme l'extraordinaire collection de George Costakis qui ne visait que l'avant-garde russe), tandis que d'autres sont plus éclectiques. D'autre part, les collections ont aussi partie liée avec les musées en ce que les meilleures d'entre elles trouvent une sorte de consécration à pénétrer dans ces institutions. Ainsi, la collection exemplaire et diversifiée des Montréalais Eleanore et David Morrice convenait-elle parfaitement à la personnalité du Musée des beaux-arts, d'autant plus que ce legs — et l'exposition actuelle qui en découle — constituait le dernier épisode d'une longue histoire d'amitié entre le Musée (qui fut auparavant l'Art Association of Montreal) et la famille Morrice.

Certes, la collection Morrice n'est pas la collection Costakis, mais il s'agit tout de même d'un des dons les plus importants de toute l'histoire du Musée et qui comprend environ 500 objets dont les plus significatifs — un peu moins de la moitié — forment le contenu de l'exposition intitulée *Une collection montréalaise*.

Évidemment, il n'est jamais commode d'exposer une collection éclectique: en général, les intérêts des visiteurs sont relativement précis et leurs compétences varient considérablement, ce qui fait que tout le monde risque de rester sur sa faim. Or, la présentation du Musée des beaux-arts prévient cette difficulté en mettant davantage l'accent sur l'ensemble de la collection, considérée comme un microcosme personnalisé de l'histoire de l'art, que sur chacune des oeuvres ou même chacun des champs d'intérêt des Morrice; à ce propos, la mise en scène des objets de la première salle — très dépouillée — qui rappelle qu'on a affaire à une collection domestique apparaît comme une trouvaille chaleureuse.

Cela dit, l'exposition comporte quelques temps forts, et qui vaudraient chacun le déplacement. D'abord, on sait que David et Eleanore étaient les neveu et nièce du peintre James Wilson Morrice — souvent considéré comme la source de toute modernité en peinture québécoise — et, même s'ils ne collectionnaient pas à proprement parler les oeuvres de « l'oncle Jim », les tableaux (dont certains comptent parmi les plus célèbres) de celui-ci et aussi les oeuvres sur papier, si révélatrices de sa manière et de son évolution, s'imposent aujourd'hui comme le coeur de leur collection.

Ensuite, la série de petites sculptures européennes, dont la modernité surprend en regard du conservatisme relatif des oeuvres bidimensionnelles, demeure la plus belle surprise de la présentation. Presque tous les noms importants y sont représentés, de Rodin et Maillol à César et Ipousteguy, en passant par Arp, Zadkine, Germaine Richier et les grands Anglais Moore, Hepworth, Chadwick et Armitage. La série constitue un véritable panorama en raccourci de cette discipline, notamment de son passage de la figuration à certaines formes d'abstraction, et raconte peut-être l'évolution « normale » du goût de David Morrice.

Dans le même ordre d'idées, il convient de signaler la présence d'un exceptionnel corpus de sculptures inuit qui datent du début des années 50, les plus belles qu'il m'ait été donné de voir dans cet art qui se cherche actuellement. Tout cela vient aussi bousculer l'idée reçue qu'on ne saurait collectionner des sculptures.

Quant à la salle consacrée aux arts décoratifs, qui étaient surtout l'apanage d'Eleanore, elle souligne la diversité des objets avec lesquels les tableaux et les sculptures devaient composer dans la maison des Morrice. Les amateurs seront sûrement sensibles à la présentation muséologique de cette dernière salle qu'on a évité de surcharger et qui se visite agréablement. Après coup, on a envie de refaire le trajet, d'imaginer l'ordonnance de tous ces objets dans leur ancienne demeure, et on se prend à réfléchir doucement aussi bien sur ces « drôles de gens » que sont les collectionneurs que sur les fonctions de l'institution muséale.

L'exposition *Une collection montréalaise* qu'accompagne un catalogue très sérieux se termine le 27 mars. Signalons par ailleurs que le chef du Service éducatif du Musée, Hélène Lamarche, prononcera le mercredi 23 février à 11 h 30 une conférence intitulée *Les Morrice: trois générations de collectionneurs*.

■

Les amateurs de photographie et de design ne voudront pas manquer le montage audio-visuel *Brodovitch — l'homme et son image* qui rend un hommage dramatique au célèbre directeur artistique du magazine *Harper's Bazaar*, décédé en 1971. L'oeuvre sera projetée à l'auditorium du Musée des beaux-arts ce soir à 19 h et demain à 14 h.

expositions/ Semaine sans histoire

SOUS le titre de *Mirrorings* (Reflets), la galerie Powerhouse présente une exposition qui regroupe les travaux de quinze femmes artistes des provinces de l'Atlantique « qui se racontent et se décrivent ». À l'instar de la plupart des présentations qui sont à la fois thématiques, démocratiques et régionales, celle-ci est très inégale et, dans l'ensemble, peu convaincante. Les propositions qui ont recours à l'humour — notamment celles de Nancy Edell et, surtout, de Sheena Gourlay — m'ont paru les plus suggestives. Signalons que, comme cela s'était produit pour *Art et féminisme*, le catalogue qui accompagne l'exposition est (au moins) aussi intéressant que celle-ci.

Dans la petite salle, une habituée de la maison, Margaret Thomas, montre des photographies de femmes âgées qui vivent dans un centre d'accueil. Je ne doute pas que la photographe entretienne avec ses sujets (qu'elle appelle « de vieilles amies ») des relations très émouvantes, mais je dois dire que je suis assez allergique à ce type de photographies qui sont peu réussies techniquement et qui représentent d'une manière plutôt primaire des univers *nécessairement* pathétiques, comme le seraient aussi ceux des clochards ou des enfants qui pleurent. (Jusqu'au 26 février).

* * *

Les expositions de la galerie Photogramme sont souvent des entreprises de séduction, et celle du photographe belge Hubert Grooteclaes ne constitue sûrement pas une exception. On connaît peut-être l'écriture très particulière de cet artiste qui aurait aimé être peintre et qui déréalise ses sujets autant par le flou qui baigne les photographies que par leur étrange coloration passéiste. Les conceptions de la beauté de Grooteclaes confinent parfois à une certaine mièverie, mais on doit lui reconnaître un style personnel, efficace et... souvent imité. (Jusqu'au 26 février).

* * *

À la galerie d'expressions céramiques Interaction, l'exposition intitulée *Under Pressure* comprend une trentaine de « vaisseaux » d'argile qui ont tous été réalisés par deux artistes. En effet, la céramiste Dot Deschamps esquissait une forme de terre que la sculpteure Sara Day se chargeait de parachever en y inscrivant diverses figures que lui suggérait la forme relativement brute. J'imagine que cette expérience de création partagée par deux êtres qui se connaissent bien et qui ont longuement discuté de leur pratique a dû être passionnante pour les deux artistes, probablement plus que le sont pour le visiteur les objets de formes archaïsantes qui en ont résulté et dont la banalité ne rend certes pas justice à l'originalité du concept qui leur a donné naissance. (Jusqu'au 26 février).

* * *

Chez Articule, les *Présences et sédiments* de Guy Bourassa nous donnent envie d'en savoir plus long sur un jeune artiste manifestement doué et imaginatif dont les artefacts fort variés prennent possession de l'espace de la galerie avec beaucoup d'aisance et où la présence discrète de l'humour contrebalance subtilement le ton un peu grave de l'ensemble du projet. (Se termine demain).

Enfin, Gilles Gheerbrant nous propose les oeuvres récentes d'un autre jeune artiste, Yves Bouliane, qui appartiennent toutes à la série *L'exercice de la gauche et de la droite/l'exercice de la base et du sommet*. L'exposition comprend quelques dessins et, surtout, des tableaux qui, à première vue, ont l'air uniformément noirs et sont traversés en leur centre par une arête verticale. Avec le temps, celle-ci crée deux rectangles qui se révèlent très légèrement différents l'un de l'autre; par la suite, on s'apercevra aussi que le support n'est pas un rectangle parfait, mais que l'artiste en a subverti trois des angles droits au moyen d'un écart infinitésimal.

Bien sûr, ces oeuvres exigeantes rappellent la dernière manière de Molinari — d'autant plus que, dans les deux cas, les tableaux sont accompagnés d'oeuvres sur papier plus gestuelles —, mais, pour ce qui concerne Bouliane, on s'inquiète de savoir sur quoi va déboucher cette écriture du presque rien, et qui a déjà connu tant de glorieux adeptes. Pour le moment l'entreprise est sérieuse et ne manque pas d'audace. (Jusqu'au 26 février).

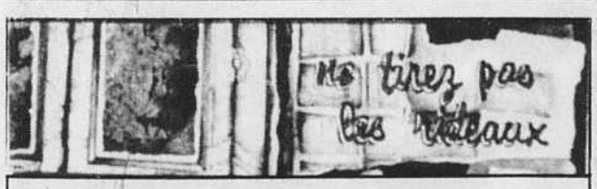
Gilles DAIGNEAULT



Photographie de Margaret Thomas extraite de la série « Portraits de quelques amies âgées », à la galerie Powerhouse.

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Paul Morisset

Achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438, Sherbrooke ouest,
845-7471 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande Galerie d'Art au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. de 9h à 17h



centre des arts visuels
Francine Gagné
dessin et multi-média
Lilian Kruip
murale textile
Nicole Dallaire
photographie
jusqu'au 5 mars 1983
350 av. Victoria, Montréal (métro Vendôme) 488-9559

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

MAGDALENA ABAKANOWICZ
Jusqu'au 27 mars
Exposition organisée par
THE MUSEUM OF CONTEMPORARY ART OF CHIGAGO.
LES COLONNES DE SABLES
BRIGITTE RADECKI
Jusqu'au 6 mars
Un film sur Magdalena Abakanowicz sera présenté sur les ondes de TVFQ (canal 99) dimanche, le 20 février à 20h30 et dimanche, le 27 février à 13 heures.

Une collection montréalaise
don de Eleanore et David Morrice
Jusqu'au 27 mars



David et Eleanore Morrice avec, au centre, leur mère Mme Arthur Morrice.

Pour la durée de cette exposition, le Musée sera ouvert les jeudis soirs jusqu'à 21 heures

Conférence

Les Morrice: trois générations de collectionneurs
Présentée par Hélène Lamarche, chef du Service éducatif du Musée
Le mercredi 23 février à 11h30
Auditorium du Musée
Entrée: 3$

Autres expositions

Autochromes — l'avènement de la photographie en couleurs
Jusqu'au 20 février

Gobeleterie anglaise du 18e siècle
Jusqu'au 27 février

Spectacle audio-visuel

Brodovitch - l'homme et son image
Le samedi 19 février à 19h
Le dimanche 20 février à 14h
Auditorium du Musée
Entrée: 5$

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600

Francine Simonin
"Fêtes tribales" et "Trajets"
travaux récents jusqu'au 6 mars
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 12h. à 17h.

«L'ŒIL»
4427 rue St-Denis • 282-1756

gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 100 sujets à partir de 180 $ (encadrés)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

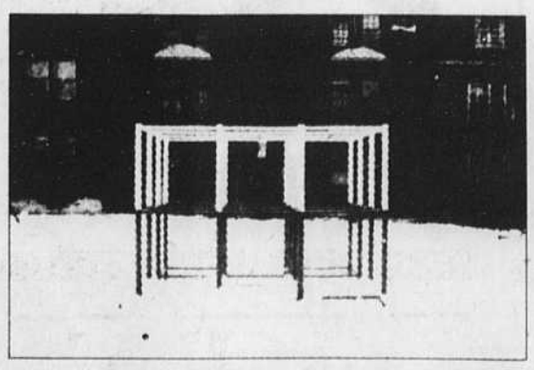

CHÂTEAU DUFRESNE
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE MONTRÉAL
(angle Pie IX & Sherbrooke). Métro Pie IX. Tél.: 259-2575
du jeudi au dimanche, de 12h. à 17h.
Jusqu'au 13 mars 1983
L'ARCHITECTURE DE SIR EDWIN LANDSEER LUTYENS (1869-1944)
EXPOSITION PERMANENTE:
— résidence bourgeoise du début du siècle pièces meublées, décoration d'origine
— objets d'art traditionnel du Québec
Visites guidées sur demande • Café

CONCOURS D'ADMISSION
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC

Enseignement gratuit des métiers de comédien et de décorateur de théâtre
Admission par voie de concours

Inscription
On s'inscrit au concours d'admission, par la poste ou en personne, tous les jours ouvrables de 10 h à 16 h.
Exigence
Diplôme d'études collégiales (DEC).
Date limite
Les inscriptions au concours d'admission seront reçues jusqu'au 30 avril 1983.
Adresse
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC
30, avenue Saint-Denis
QUÉBEC G1R 4B6
Tél.: (418) 643-2139

Ministère des Affaires culturelles
Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec


Le Devoir et les galeries d'art ont ce petit quelque chose en commun: nous rejoignons sensiblement la même clientèle. Qu'il s'agisse d'un vernissage, d'une exposition, d'une performance ou de tout autre événement artistique, **une publicité dans ces colonnes constitue une information utile à un groupe-cible des plus concernés.** Annoncer dans cette page, c'est simple comme tout! En plus de bénéficier d'un tarif exclusif aux galeries d'art, vous ne payez que pour l'espace utilisé... Nos messagers font la cueillette de vos textes, photos ou vignettes, nous nous occupons du montage de votre annonce et vous fournissons une épreuve de celle-ci avant publication. Pour plus d'information, demandez Robert Campeau au 844-3361.

Wim Wenders: assumer les dilemmes

par
Richard Gay

LE rendez-vous avait été fixé au cinéma Outremont, lieu tout à fait indiqué, on l'admettra, pour rencontrer un cinéaste. Lorsqu'il pénètre dans le cinéma, le réalisateur allemand Wim Wenders est impressionné par la grandeur de la salle. Il parle de «cathédrale», des mots que le propriétaire Roland Smith aurait sans doute aimé entendre.

Moi, ce qui m'impressionne, c'est la tête de Wenders: des lunettes rondes, un regard songeur, une tignasse lourde. Une tête de cinéma. Plus grand que je ne me l'étais imaginé. Wenders était de passage au Québec cette semaine pour participer au lancement de *L'État des choses*, Lion d'or au dernier Festival de Venise et qu'on a pu voir à Montréal lors du Festival du nouveau cinéma. Le film a été lancé lundi à Québec au cinéma Cartier, hier à New York, et prendra l'affiche samedi prochain à Montréal au cinéma Outremont, où je suis maintenant assis avec Wenders.



Wim Wenders: ni réalité ni fiction — Photo Jacques Grenier

Son film *L'État des choses*, analysé longuement dans (LE DEVOIR) du 6 novembre dernier, a pour sujet un tournage de film. Un tournage en panne. *L'État des choses*, c'est donc tout d'abord l'état des choses du cinéma. «Mais à cause de cela, précise Wenders en français, c'est aussi nécessairement l'état des choses de la vie dans la mesure où le cinéma a encore quelque chose à faire avec la vie mais il existe un autre cinéma de fiction qui est en contact direct avec la vie réelle. Personnellement, je pense que cette tradition du cinéma ne devrait pas se perdre. Et *L'État des choses*, qui est une sorte de recherche sur le cinéma, est aussi une recherche sur les rapports entre le cinéma et la vie.»

À regarder les images noir et blanc de son film, le constat, selon Wenders plutôt sombre. Le cinéma semble menacé. «Mais en même temps, affirme son auteur, le film est une preuve que le cinéma sait très bien se défendre aussi. Bien que le film dise que le cinéma est en train de mourir, qu'on ne peut plus raconter d'histoires, le film lui-même, surtout vers la fin, raconte une histoire et trouve une nouvelle sécurité. Autrement dit, si *L'État des choses* remet en question le cinéma, il le rétablit aussi.»

J'avoue à Wenders que je suis étonné de l'entendre parler de l'histoire au cinéma alors que je croyais que lui, comme le personnage du réalisateur dans son film, la contestait cette histoire que les producteurs réclament toujours. Il répond: «Même s'il y a toujours dans un film des intérêts contre l'histoire, des volontés de cerner autre chose qu'une histoire, il faut quand même une histoire pour localiser tout ce qu'on veut dire. Dans *L'État des choses*, on voit deux points de vue: celui du cinéaste Friedrich, qui jusqu'à la fin affirme que l'histoire n'est pas nécessaire, et celle du producteur qui pense le contraire. Et en fait on ne peut pas simplifier ainsi. Le cinéma se fait quelque part entre ces deux extrêmes que chaque film doit trouver son chemin.»

Voilà plusieurs films consécutifs que Wenders fait sur le cinéma: *Nick's Movie*,

Suite à la page 35

L'Australien Peter Weir récidive

PETER Weir est une des figures de proue du cinéma australien qui, depuis quelques années maintenant, s'impose comme un des cinémas nationaux les plus intéressants. On lui dois des films tels que *Picnic at Hanging Rock*, *The Last Wave* et *Gallipoli*. Son nouveau long métrage a pris l'affiche hier sur nos écrans. Son titre: *The Year of Living Dangerously*.

Dans la plupart de ses films, Weir nous avait habitués à une atmosphère très présente, tendue, mystérieuse, insolite. Et au début de *The Year of Living Dangerously*, tourné en cinémascope, c'est précisément cette atmosphère qu'on retrouve. Nous sommes en 1965 en Indonésie, plus exactement à Djakarta. Guy Hamilton, un journaliste australien, arrive sur place pour exercer ses fonctions de correspondant. La foule, les visages inquiétants, le bouillonnement politique, la guerre civile constituent un défi mais aussi une menace pour ce journaliste ambitieux. Et cet environnement mystérieux, fascinant mais aussi inquiétant et dangereux, est pour ainsi dire incarné dans le personnage de Billy Kwan, le caméraman asiatique qui assistera Guy Hamilton dans ses reportages.

Mais après le premier tiers du film, l'atmosphère si accaparante au début se dissipe presque totalement au profit d'une relation amoureuse entre le journaliste et une attachée d'ambassade, au profit aussi de la situation politique elle-même. Plus le film progresse et plus on a l'impression de passer d'un film tout à fait caractéristique de Peter Weir à un film comme Hollywood en a fait beaucoup à l'époque des années 40, c'est-à-dire une aventure romantique en contexte difficile et exotique.

Pour interpréter ce récit, Peter Weir a fait appel À Mel Gibson, la grande vedette du cinéma australien qu'on a pu voir déjà dans *Tim*, *Mad Max*, *The Road Warrior* et *Gallipoli*. Une belle gueule qui cependant n'a pas encore réussi à m'impressionner: manque de présence, manque d'expressivité.

L'attachée d'ambassade est rendue par Sigourney Weaver qui jouait, on s'en souviendra, dans *Alien* de Ridley Scott et *Eyewitness* de Peter Yates. Belle, fuyante, passionnée, Sigourney Weaver fait preuve d'un talent qui mériterait d'être davantage exploité au cinéma.

Mais la trouvaille de cette distribution, c'est l'interprète du personnage de Billy Kwan, le caméraman. Weir a demandé à Linda Hunt, une femme, de jouer ce rôle masculin. Petite, presque naine, avec des traits ambigus, Linda Hunt rend merveilleusement son personnage et tout le mystère qu'il porte en lui. C'est lui d'ailleurs qui agira à certains moments comme narrateur, qui conserve des dossiers sur les autres personnages, c'est lui qui rapproche le journaliste de l'attachée de presse et c'est aussi lui qui, à la fin, sera victime de ses volontés politiques.

Autour de ces trois personnages gravitent principalement d'autres journalistes. Et l'atmosphère de camaraderie mais aussi de compétition qui règne entre ces correspondants plongés dans le feu de l'action indonésienne au milieu des années 60 fait tout de suite penser au groupe de journalistes qu'on trouve dans *Le Faussaire*, le film que Volker Schlondorff a tourné à Beyrouth. Dans *The Year of Living Dangerously*, ce portrait de groupe paraît cependant plus réussi, moins schématique, plus nourri d'humanité.

Ce n'est là qu'un intérêt secondaire, me direz-vous, et vous aurez raison. Mais si ce film intéresse quelque peu, c'est précisément par ses éléments secondaires. (Claremont et Loews).

■

Threshold, un film canadien de Richard Pearce, est principalement interprété par Donald Sutherland qui joue dans ce long métrage le rôle d'un chirurgien spécialisé en cardiologie. Un chirurgien vedette qui a sauvé la vie d'innombrables personnes et qui accepte mal de voir un de ses patients mourir.

Or justement, une jeune fille paraît vouée à une mort certaine. Une seule solution: non pas faire une plantation normale, mais bien plutôt remplacer le coeur de la jeune fille par un organe totalement artificiel qu'a préparé en laboratoire un biologiste. L'opération sauvera-t-elle la patiente? Rien de moins sûr mais à regarder les images de ce film on se croirait en pleine actualité devant un cas semblable à celui du célèbre Barney Clark.

D'ailleurs l'approche de la réalisation, le travail de Michel Brault à la caméra, le jeu volontairement contrôlé de Donald Sutherland confèrent à l'ensemble une allure de documentaire.

Mais en fait il s'agit bel et bien d'un film de fiction avec des pistes d'un récit de fiction. Mais ces pistes, les auteurs ont choisi de ne pas les exploiter, laissant le spectateur peu touché. Résultat: un film pour ainsi dire assis entre deux chaises, celle du documentaire et celle de la fiction. (Cinéplex).

Richard GAY

Une magistrale imposture!



LE RETOUR DE MARTIN GUERRE

un film de DANIEL VIGNE

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

Sam. - Dim.: 2.15 - 4.30
7.00 - 9.20
Lun. à Ven.: 7.00 - 9.20

Enfin pour 6 soirs seulement
à l'AUTRE CINÉMA (722-1451) du 18 au 24 février.

LES FILMS DU CRÉPUSCULE présente

"L'ENTRAINEMENT DES FEMMES" V.O. anglais S.T. français de "SOLDIER GIRLS"

"Image après image dans L'ENTRAINEMENT DES FEMMES la vérité est plus étrange que la fiction." — Janet Maslin / New York Times

"Une satire anti-militaire hilarante qui ressemble par moments à des scènes de MEL BROOKS." — William Wolf / New York Magazine

un film de NICK BROOMFIELD et JOAN CHURCHILL



★ À L'AFFICHE JUSQU'À ★ DIMANCHE ★
7h15 et 9h30 | 14
«UN TÉMOIGNAGE PASSIONNANT» -Le Devoir
LE FAUSSAIRE
(CIRCLE OF DECEIT)
avec Bruno Ganz
• Hanna Schygulla
• en allemand avec s.t. ang.
★ COMMENÇANT LUNDI ★
(une semaine seulement)
tous les soirs à 9h30
BURDEN OF DREAMS
de Les Blank v.o. anglais du
POIDS DES RÊVES
—pour tous—
New Yorker
5380 St.LAURENT 276-9626

Au clair de la lune — un film d'André Forcier
Cinéma Libre: 526-0473

EN NOMINATION POUR 9 "CÉSAR"
Le film à voir aujourd'hui c'est
Un film de Jacques DEMY
UNE CHAMBRE EN VILLE
POUR TOUS
DOLBY STEREO
UNE TRAGI-COMÉDIE CHANTÉE!
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
Sam. Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
Sem.: 7.30, 9.30

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1982
«L'AMOUR PLUS FORT QUE LA MORT» le dernier film de Pierre Delmontes fera beaucoup penser à «DIVA» —LE SOIR
Une histoire invraisemblable et forte comme la vérité du coeur. —LE QUOTIDIEN DE PARIS
«L'INVITATION AU VOYAGE» c'est la rencontre fantastique de la réalité ou plus précisément du fantastique et d'un traitement mythique de la réalité. —REVOLUTION



ILS SONT JUMEAUX
ELLE EST VEDETTE ROCK
LUI AIME LES CHEVAUX
ILS S'AIMENT D'UN AMOUR FOU PLUS QUE FOU
SI ELLE MOURAIT IL LUI A PROMIS DE LA FAIRE REVIVRE...
INVITATION AU VOYAGE
LAURENT MALET · AURORE CLÉMENT · MARIO ADORF
NINA SCOTT · RAYMOND BUSSIERES
UN FILM DE PETER DEL MONTE
UNE SELECTION VIVAFILM

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE VENISE 82
COUREZ VOIR CETTE COMÉDIE GRINÇANTE ET BURLESQUE D'UNE RARE ORIGINALITÉ ET N'ATTENDEZ PLUS POUR ÊTRE HEUREUX. —C.G. - FEMMES D'AUJOURDHUI
PARFAITEMENT IMBRIQUÉ... UN FEU D'ARTIFICE D'IMAGES ET DE NUMÉROS. QUEL PLAISIR! QUEL RARE PLAISIR! Serge Dussault - LA PRESSE
FOLLEMENT DRÔLE... SURPRENANT DE DRÔLERIES! Francine Grimaldi - CBF BONJOUR
UN TRÈS CHOUETTE FILM! Francine Laurendeau - LE DEVOIR
TROUVAILLES GÉNIALES. Annie Coppermann - LES ECHOS
DÉLIRANT... Robert Chazal - FRANCE SOIR
CE FILM NE PEUT PAS NE PAS ÉVOQUER REPETITION D'ORCHESTRE DE FELLINI. Claude-Marie Tremois - Telerama
UN FILM MORDANT C.K. - V.S.D.
EPATANT... EXCELLENT FILM. Marcel Martin
UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR COLINE SERREAU
POUR TOUS
qu'est-ce qu'on attend pour être heureux!



LES RECORDS D'ASSISTANCE DU CINÉMA LA CITÉ SONT BATTUS!
ROMAIN BOUTEILLE • EVELYNE BUYLE • HENRI GARCIN
ANDRÉ JULIEN • MATHE SOUVERBIE • PIERRE VERNIER
SAM. & DIM. 12.50, 2.35, 4.20, 6.05, 7.50, 9.35,
SEM. 6.05, 7,50 & 9.35.
LaCité 1
3575 AV. DU PARC 844-9470

CINÉMAS UNIS

À L'AFFICHE
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
SAMEDI & DIMANCHE
1.10, 3.10, 5.10,
7.10 & 9.10, SEM..
7.10, 9.10,

IL N'Y A PLUS NI MÈRE, NI FILLE...
IL N'Y A QUE DEUX FEMMES.
18 ANS Adultes
Moi, la jeune — Toi, la vieille



LA CIGALA
(VERSION FRANCAISE)
CLIO GOLDSMITH
ANTHONY FRANCIOSA VIRNA LISI
RÉALISÉ PAR ALBERTO LATTUADA
st-denis 2
1590 RUE ST-DENIS 845-3222
2e FILM AUX CINEMAS SUIVANTS:
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

Les jeux video à la maison

Sans danger pour les enfants en prenant des précautions

par Renée Rowan

Les jeux-video ne sont pas dangereux pour les yeux à la condition de prendre certaines précautions. C'est ce qu'affirme le Dr Carole Melançon, optométriste à Laval.

« Nous recevons, ces temps-ci, de nombreux appels de parents qui s'inquiètent des effets des jeux-video sur la vision de leurs enfants. Surtout depuis que les médias ont grandement grossi les effets des écrans cathodiques auxquels on associe les jeux-video, dit-elle. Quel effet cela peut-il avoir sur la santé des yeux quand les enfants passent une demi-heure, une heure quand ce n'est des heures devant ces jeux, se demandent-ils. »

Les optométristes recommandent d'observer les mêmes règles de base d'hygiène visuelle que pour la télévision. C'est-à-dire de se placer à une distance de six à huit pieds s'il s'agit d'un écran de 16 pouces. On ajoute à cette norme un pied par pouce supplémentaire de grandeur d'écran. Ainsi, par exemple, lorsque l'écran mesure 18 pouces, on se placera entre huit à dix pieds de l'appareil.

« Les enfants s'imaginent à tort que plus ils se placent près de l'écran, plus ils ont de chance de réussir leur jeux, note le Dr Melançon. Or, c'est justement l'inverse qui se produit. Plus le joueur s'éloigne de l'écran, plus il a de facilité à jouer. » Et cela pour des raisons bien simples, précise cette spécialiste: l'effet d'éblouissement est diminué, et la fatigue visuelle d'autant. Les demandes visuelles au niveau de la musculation des yeux et de la focalisation sont aussi atténuées.

La durée de jeu est également importante, mentionne cette professionnelle. Elle recommande d'utiliser l'appareil pour des périodes n'excédant pas une demi-heure à la fois, puis de se reposer, loin de l'écran, cinq à dix minutes avant de se remettre au jeu. Il est également important, poursuit-elle, de surveiller l'ambiance lumineuse dans la pièce. Selon elle, le type d'éclairage le plus approprié est le plafonnier qui diffuse une lumière égale dans la pièce. En outre, il peut y avoir une lumière sur pied ou sur table derrière l'appareil de télévision. « Cela doit être assez clair de chaque côté du téléviseur de façon à ce qu'il n'y ait pas trop de grands contrastes de lumière. C'est cela qui fatigue les yeux », dit-elle.

Une bonne posture est aussi importante, poursuit-elle. Les enfants adorent s'adonner aux jeux-video étendus sur le plancher, la tête appuyée sur un coude, le cou « cassé ». Cela est mauvais non seulement pour les yeux, mais pour la colonne vertébrale. Il est recommandé d'adopter la position assise, de préférence sur un siège, et non par terre.

Les jeux-video, bien utilisés, ne présentent pas de danger pour la santé des yeux et la vision remarque cette spécialiste. « Ils peuvent même avoir des avantages,dit-elle. Ils aident à développer certaines habiletés visuelles. Ainsi, par exemple, ça peut améliorer le mouvement des yeux, la conscience de la périphérie. ».

Devant l'impact considérable que connaît l'écran cathodique et la confusion qui entoure les effets plus ou moins néfastes de cette nouvelle technologie sur la vision, l'Association des optométristes du Québec organise un symposium qui aura lieu au début du mois de mai à Québec.

« Le public est en droit de recevoir tous les renseignements pertinents concernant le domaine de la santé de l'oeil, via des professionels de la vision comme les optométristes », a déclaré le Dr Jean-Marie Rodrigue, président de l'association, en annonçant la tenue de ce symposium qui se déroulera du 5 au 8 mai.

On s'attend à ce que quelque 300 optométristes ainsi que des représentants du milieu syndical et patronal participent à cette rencontre à laquelle le public est invité. Des spécialistes en optométrie, en ergothérapie, en physiologie et en médecine participeront à ce symposium qui portera plus particulièrement sur la santé de l'oeil soumis à l'écran cathodique et les recherches entreprises dans le domaine.

En annonçant la tenue de cet événement, le Dr Rodrigue en a profité pour informer le grand public du fait que les optométristes disposent de toute l'expertise nécessaire leur permettant de produire un rapport d'examen visuel ou plus exactement d'un bilan oculo-visuel complet lié à l'utilisation de l'écran cathodique. Lorsqu'un opérateur d'écran cathodique ou un employeur désire un tel bilan, il n'a qu'à s'adresser à l'optométriste de son choix. Chaque optométriste, a noté le Dr Rodrique, a en sa possession une formule spécialement prévue pour ce type d'examen oculo-visuel.

Pour la défense des accidentés du travail

Les centrales créent la FATA

« Notre objectif, c'est que les règles ordinaires de la justice soient applicables aux accidentés du travail qui doivent se défendre devant les experts de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST): eux aussi ont droit à des médecins spécialistes qui accepteront de défendre leur diagnostic. »

Voilà ce qu'expliquait à la presse M. Florent Audette, président intérimaire de la Fondation pour l'aide aux travailleurs accidentés (FATA), un organisme qui vient d'être mis sur pied par les centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ, par divers organismes populaires et par des universitaires.

« Il n'est pas question d'embaucher des médecins « engagés », dont l'opinion médicale serait suspecte dès l'abord, ont aussi expliqué les membres fondateurs. Nous voulons plutôt réunir des comités de spécialistes dans chaque région et leur faciliter la tâche, par exemple en les aidant à remplir toute la paperasse et même en défendant leur diagnostic à leur place devant la Commission, au besoin. »

Cette fondation dont LE DEVOIR avait déjà annoncé la création imminente espère recueillir environ $200 000 par année auprès du grand public et des syndicats. « Nous ne voulons pas être payés par les accidentés mais par le grand public et les personnes ou les organismes vraiment intéressés à ce dossier », a dit hier M. Audette.

L'Assemblée de fondation officielle de la FATA doit avoir lieu en mai prochain et tous les souscripteurs y seront admis. La Fata a déjà des bureaux dans plusieurs régions mais la permanence est à Montréal, au 1069 St-Denis. On peut la joindre au numéro 842-1883.

Un symposium en mai

Les cégeps veulent prendre le virage technologique

par Gilles Provost

« Ce sera la réponse des cégeps aux exigences du virage technologique, à la lourdeur du ministère de l'Éducation et aux industriels qui pestent contre notre insouciance collective à l'égard de la haute technologie. Nous allons mettre ensemble, pour une fois, les industries de pointe et tous les responsables de la formation professionnelle, à tous les niveaux. »

Voilà comment MM. Jacques Dubé et Denis Latour ont expliqué au DEVOIR la raison d'être du symposium de trois jours qu'organiseront conjointement à Montréal, à la fin de mai, l'Association canadienne de la formation professionnelle et l'Association des collèges communautaires du Canada dont ils sont respectivement présidents.

« Nos associations ont chacune une envergure canadienne mais il est naturel que les préoccupations des congrès soient moulées sur celles de la province-hôte, a dit M. Dubé. Le virage technologique sera au centre du débat mais les recommandations finales seront expédiées aux gouvernements de toutes les provinces. »

Cette attitude est nouvelle, reconnaissent les deux présidents, puisque les congrès précédents évitaient les prises de position officielles. « Maintenant, toutefois, le défi est tel que nous avons décidé de retrousser nos manches et de passer à l'action. Le ministère de l'Éducation du Québec, par exemple, est beaucoup trop lent à adapter ses programmes. Le moindre ajustement demande deux ans de réflexion et autant de temps pour l'implantation. Ça n'a pas de bon sens! Il va falloir trouver des formules beaucoup plus souples et accorder plus d'autonomie locale. »

Ce symposium devrait réunir environ 1,200 congressistes (dont environ 60 % de Québécois) au cégep du Vieux-Montréal, autour de thèmes comme l'hydrogène, la micro-informatique, la conception assistée par ordinateur, les nouveaux textiles, la robotique, la gestion de la manufacture de demain, etc.

Les deux associations ont recruté des dirigeants d'entreprises comme Canadair, Marconi ou Bell Canada au sein de leur comité d'organisation. Elles jouissent aussi de l'appui de trois ministères québécois: Science et Technologie, Industrie et Commerce et Éducation.

Enfin, la compagnie IBM aurait pris en main toute la transcription des débats et promis de fournir à chaque jour un texte complet, dans les deux langues, de toutes les conférences et débats de la veille. « Nous aurons donc un document-synthèse presque instantané et nos recommandations ne devraient pas être désuètes quand elles parviendront aux divers gouvernements », a dit M.Dubé.

Campagne de prévention dans les commerces

En lançant officiellement, le programme « Action-Prévention » visant à contrer les vols dans les commerces, le sous-ministre associé au ministère québécois de la Justice, M. Pierre Verdon, a expliqué que, contrairement à la croyance populaire, ce ne sont pas les institutions financières mais bien les commerces qui sont le plus souvent victimes des voleurs.

S'adressant aux journalistes en l'absence du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, M. Verdon a précisé que le programme « Action-Prévention » vise à permettre aux commerçants de trouver, grâce à l'aide des policiers, les failles de leur système de protection et à l'améliorer. Il a expliqué que c'est donc tout d'abord une vérification policière des commerces que proposent son ministère et les corps policiers. Ces derniers, munis d'un guide préparé expressément pour protéger les commerces, pourraient ainsi suggérer aux commerçants des améliorations. Lors de leur visite, les policiers, en plus de laisser une fiche signalétique au commerçant, lui remettront par la même occasion un dépliant portant sur la prévention du vol à main armée et un autre traitant du vol à l'étalage. Le programme ne se limite pas exclusivement à ces deux catégories de vols, il englobe également le cambriolage. À cet effet, 23,734 vols par effraction ont été commis dans des commerces au cours de 1982.

Première le 26 FÉVRIER
LA BONNE ANNA
PRODUCTIONS RÉJEAN LEFRANÇOIS
STE-ADÈLE
Voir annonce: LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC

Première le 24 FÉVRIER
AVEC LES MOTS DES AUTRES
THÉÂTRE MALENFANT
TERREBONNE
Voir annonce: LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC

CHARLES DUTOIT
A BESOIN DE VOUS

AVOUEZ-LE.

Vous vous gonflez d'orgueil devant les réalisations de l'Orchestre sympnonique de Montréal. Vous avez bien raison d'être fiers.

Charles Dutoit Grand Montréalais de 1982 et directeur artistique de l'OSM, vous invite maintenant à témoigner votre engagement envers l'OSM en participant généreusement à sa campagne de souscription qui se tiendra du 11 au 25 février.

Faites parvenir un chèque à l'Orchestre symphonique de Montréal, 200 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal H2X 1Y9 dès aujourd'hui.

Merci Montréal

Annonces classées 286-1200

■ Animaux

HAIREDALE mâle, 7 mois, propre, $200 raison voyage. 484-9716. 21-2-83

■ Antiquités

ENCAN PUBLIC COMPRENANT: lampes, chandeliers, tapis, ensemble à thé en argent, coutellerie en argenterie, horloges antiques, meubles chinois, paravents chinois, sculptures pierre de savon, vases Palace, montres de poche, horloge grand-père, splendides porcelaines, ivoire, jade, pièces d'or et d'argent, bijoux de succession, pianos, cabinet curieux, meubles en marqueterie, pupitre, ensembles de salle à manger et chambre à coucher, tableaux canadiens et européens. Le tout doit être vendu en 4 séances: lundi, mardi, mercredi, jeudi (21, 22, 23, 24) à 19 h. Inspection vendredi 18 de 10 à 21 h, samedi 19, dimanche 20, de 10 à 17 h. Catalogues disponibles (quantité limitée) $5 chacun. 25% de dépôt requis sur chaque achat; prime de 10% sur chaque achat. INDUSTRIES EMPIRE, 5500 Paré à l'ouest de Décarie. 737-5343, 737-8653. 21-2-83

■ Ameublements

WESTMOUNT, grande vente d'ameublements de luxe d'appartement de 4½ au 2 Westmount Square, ap. 1002, 931-4066. 24-02-83.

■ Appartements/logements à partager

PARTAGERAIS 5½, Parc Lafontaine avec jeune femme. Environ $250 tout compris. 525-6125. 21-2-83

■ Appartements/logements

OUTREMONT, grand 4½, chauffé, dans un immeuble de classe, cuisinière, réfrigérateur fournis, $500/mois. libre 1er mars. 272-5961. J.N.O.

CARRÉ ST-LOUIS (sous-location), immense 5½ entièrement rénové, foyer, murs en pierre, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse fournis. Magnifique cour intérieure, hangar, garage disponible si désiré. $700. Appels de 10 à 18h: 282-0315. 21-02-83

EDOUARD MONTPETIT près U.de M., 4½ tout inclus sauf électricité et taxe d'eau. Ménage frais fait, libre à partir 5 mars. $450/mois. 735-7441, 733-8881. 24-02-83

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montreal, 1½-3½-4½. Concierge 935-5321. 28-2-83

N.D.G., haut de duplex 7½, boiseries, chêne, très propre, chauffé, près métro Villa-Maria, pas d'animaux, libre 1er mai. $600. 488-6772. 21-2-83

GRAND studio face Parc Lafontaine, chauffé, $250/mois. 525-6125 21-2-83

BOULEVARD ST-JOSEPH près métro, luxueux 6 pièces, entièrement rénové, chauffage électrique, 2e étage, $700/mois. Libre. Personnes sérieuses seulement. 521-8901. 21-2-83

OUTREMONT, à louer luxueux "Town House", 8½, garage double, chauffé, $980-/mois. Appelez: 481-7388 après 17 h. 23-2-83

À LOUER, luxueux 3½, tout équipé, $450-/mois, avenue Willowdale, près U. de M. Tél: 481-7388 après 17 h. 23-2-83

CHABOT ET VILLERAY, haut de duplex, 5½, rénové à neuf, libre immédiatement, non chauffé. $450/mois. 727-9017 21-2-83

BROSSARD, Pont Champlain, près toutes commodités et bus Montréal. Condominium neuf, 4½, avec lave-vaisselle, tapis mur à mur, garage chauffé, piscine intérieure et sauna, électricité et chauffage inclus. Occupation immédiate. 671-7871, 659-5824. 21-02-83.

PETIT LOGEMENT de rêve sur 3 étages pour couple, décoration nouvelle, tapis, grand terrain, entrée laveuse-sécheuse. $270. par mois. Tél.: 653-4710 28-02-83.

N.D.G. ancien 5½ rénové, intérieur calme et spacieux, bien situé. 487-7414. 22-02-83.

OUTREMONT, Hutchison entre Van Horne et Lajoie, 7½, entièrement rénové, + sous-sol, non chauffé. Libre immédiatement $625, 323-6253, 738-5483. 21-02-83.

WESTMOUNT, visite libre dimanche le 20 février entre 14 et 16 h, 4633, Sherbrooke ouest. Penthouse 4 grandes pièces, très bien situé à Westmount, entièrement renové, patio sur le toit, chauffage électrique, air climatisé central. Idéal pour couple. PARTICULIER. 488-1035. $700/mois. 21-02-83.

OUTEMONT, avenue Willowdale, grand 4½, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur électriques, libre 1er juillet. 738-2028, 733-0632. 21-02-83.

À SOUS-LOUER, Edouard Montpetit près U. de M., 2½ tout inclus, sauf électricité. $300. Jour: 343-7826, soir: 731-5810. 22-02-83.

OUTREMONT, 4½ moderne, bien situé, béton armé, intercom, ascenseur, cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau chaude. 766-0470, 272-0351. 21-02-83.

LUXUEUX appartement rénové, centre-ville, à 5 minutes du métro, face au futur parc Viger, occupation 1er mars, 2 c.c. 1½ s.b. $850-/mois, électricité en sus, 277-3404, soir et w.e. 21-02-83.

ROSEMONT, bas duplex, grand 8 pièces, 4 chambres fermées, 2 s. dîner, cuisine moderne, lave-vaisselle, boiseries, cour, garage double. Références, $580/mois. 727-2204 21-02-83.

RUE LAVAL, sous-location, mai-juin, 6½ splendide, meublé ou non. Tél.: 842-7486 21-02-83.

■ Bureaux à louer

COIN SHERBROOKE St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c., près métro, 825 est Sherbrooke, stationnement. 667-4336, 276-5203. 22-2-83

VIEUX-MONTRÉAL, bureaux à partager, services disponibles. 286-1200. J.N.O.

ÉDIFICE PROFESSIONNEL, bureau d'environ 1700 p.c., idéal pour médecins, avocats, comptables, etc... Situé au 580 rue St-Georges 5-6, à St-Jérôme. Libre 1er juin. Informations (418)527-2638. 21-2-83

■ Copropriétés à vendre

CONDOMINIUM NEUF, 1136 p.c., jamais habité, île des Soeurs, 9e étage, 2 c.c., 2½ s.b., pompe thermique, tapis m/m, terrasse face au fleuve. À vendre ou louer. 387-3025. 24-02-83

IMMEUBLE DE CARACTÈRE dans Vieux-Montréal, 2 c.c., 1600 p.c., atrium et terrasse privée. $145 000, financement. G. Limoges. 875-6060, 935-2900. 28-02-83.

VIEUX-MONTRÉAL, La Caserne, charme, commodités, foyer, poutres. Studio $40 000 — 1 c.c. à partir de $73 500. Rendez-vous en tout temps. U. Clabon. 733-6745, 934-1818. Montréal Trust, courtier. 21-02-83.

■ Copropriétés à vendre

COPROPRIÉTÉ INDIVISE, libre 1er juillet 83, 2e étage, triplex excellente condition, rue Dollard, Outremont, 7½ pièces, 4 chambres fermées, place de garage. $52,000. 276-6242 21-2-83.

OUTREMONT, avenue Champagneur, haut de triplex rénové, 7½, chauffage électrique. $56 000. 272-9496. 21-02-83.

■ Chalets à louer

PERCÉ, maison 2 étages, 9 pièces, 2 foyers, vue panoramique, mai, juin, juillet. 842-2761. Mme Beaulieu, soir: 733-9290. 22-02-83.

■ Chambres à louer

CHAMBRE SPACIEUSE pour étudiant(e) ou jeune travailleur(euse), non fumeur(euse). Logement situé face à un parc. Près station de métro. 273-4894. 21-02-83.

■ Cours

LE CENTRE DE RECHERCHES ASTROPSYCHOLOGIQUES DE MONTRÉAL, INC.

Présente un cours avec **Michel Philippon :**

DESTIN, CYCLES ET TRANSFORMATIONS.

Début des cours :
13 mars.

Information :
Michel Philippon : 521-4709
Micheline Brault : 277-3518
21-2-83

■ Déménagements

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729 Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695. 523-3275. J.N.O.

■ Divers

FLUTISTE voudrait rencontrer pour pratique (piano, violon, violoncelliste) dame quarantaine. C.P. 494, Succ. Ahuntsic. Mtl 21-02-83.

■ Livres

RECHERCHE 8 dictionnaires Quillet, prix raisonnable. 270-8439 21-02-83.

■ Maisons à louer

LUXUEUSE ET PRESTIGIEUSE maison de ville près Université de Montréal, à partir de $850/mois, comprenant chauffage, taxe d'eau, garage intérieur, déneigement, entretien, gazon: 340-9646. J.N.O.

CENTRE-VILLE, maison de caractère, pierre grise, entièrement rénovée, 3 c.c., cave, stationnement, libre mai — juin. Appelez entre 13 et 16 h: 845-6475. 21-02-83.

■ Occasions d'affaires

ENTREPRISE INTERNATIONALE cherche un représentant de bâtiments en acier pour l'industrie, le commerce et l'agriculture. Excellente occasion pour augmenter votre chiffre d'affaires. Appelez Wedgcor Steel Building Systems à: (303) 759-3200, est, 292 (frais virés) demandez Michel. 21-02-83.

■ On demande

CHAMBRE ET PENSION à St-Lambert. Laissez message: 672-2947. 21-2-83

■ Oeuvres / Objets d'art

C.C. ROCHES du LAC

LIVRES et PÉRIODIQUES de COLLECTION

Sur rendez-vous:
(514) 527-7336
21-2-83

■ Oeuvres / objets d'art

QUATRE HUILES de jeunes peintres à vendre dont une de Bruno Côté. 849-8788. 23-02-83.

■ Propriétés demandées

PARTICULIER achèterait une propriété non rénovée. 725-0990. 21-02-83.

■ Propriétés à vendre

LONGUEUIL (VIEUX), vieille maison style colonial transformée en triplex. Très grand terrain. Beaux arbres. Possibilité bureaux, galerie d'art 674-6884. 21-02-83.

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, en flanc de montagne, 4 magnifiques cottages, finition de grand soin, grandes pièces, 3 c.c, 2½ s.b., cour privée, stationnement double intérieur. Prix pré-construction $175 000. Prêts pour 1er juillet 1983, 842-1046, 849-1072, 632-8402. 21-02-83.

ST-LAMBERT, cottage 4 chambres, salle à dîner, planchers chêne, foyer naturel, 1½ salle de bains, abri d'auto. Du propriétaire. 671-5844. 21-02-83. R.D.P., boul. Gouin, luxueux bungalow face à la rivière, 11 pièces, 2 foyers pierre des champs, terrain 30 353 p.c. 648-3994 entre 18 - 21 heures. 21-02-83.

■ Propriétés à vendre



ST-LAMBERT
Rue Townshend, cottage pour famille active près de tous services. 5 chambres, studio, 3 s.b., prix raisonnable, qualité supérieure, Magali Nadon MacKean, 672-6020, 671-1898.

ST-LAMBERT
Bungalow, grand salon, s. à dîner, cuisine, 3 c., très bien situé, Magali Nadon MacKean 672-6020, 671-1898.
TRUST ROYAL
14-02-83

Trust Royal
Services immobiliers

ST-LAMBERT : Cottage exclusif tout brique, 8 pièces, près école, parc, très propre, 79,900$ Jeannine Pothier 672-6020, 672-1384.

OUTREMONT : Durocher près Laurier, cottage, 4 ch. façade en pierre, jardin, garage, De La Brunante, près Université, cottage, 5 ch., foyer, boiseries, grand jardin. $195,000 & $139,000. Denyse Royer, 735-2681, 277-1864. 21-2-83

COURTIER

■ Propriétés à vendre

À ST-BRUNO, résidence luxueuse, 3 c.c., foyer, piscine intérieure, sauna, garage double, grand terrain paysagé, particulier, $185,000. 845-4393. 1-3-83

OUTREMONT, 11 avenue Beloeil, cottage familial détaché, 11 pièces, 4 chambres à coucher, 2 foyers, boiseries anciennes, libre juin. Appelez soir: 342-9263. 22-02-83

OUTREMONT, cottage détaché, construction solide en pierre, grand salon, boudoir avec bibliothèque encastrée, 2 s. à manger, grande cuisine; à l'étage: 5 c.c., 2 s.b.; vestibule avec puits de lumière, solarium, sous-sol fini, foyer exclusif, chambre noire ou cave à vins, garage double, grande cour. Demande $275 000. Vente privée, pas d'agent. Tél.: jour, 259-4676, 341-4916. 21-2-83

ST-CALIXTE, belle maison pierre des champs, 1975, 4 chambres, terrain 128,000 p.c., ruisseau. Tél: 352-3876 ou 1-222-5041 21-2-83

STE-ROSE, LAVAL, bungalow surélevé 12 pièces, chauffage électrique, idéal professionnel, bureau entrée séparée, piscine creusée chauffée, paysager, près de toutes commodités. Pas d'agent. 625-0556, message: 625-1751 21-2-83

OUTREMONT, grand duplex détaché, sous-sol fini, 2 garages, jardin, près d'un parc, vente privée. 735-0268 22-2-83

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, maison 3 étages, centenaire, rénovée, 13 pièces, grenier cathédrale, résidentielle et/ou commerciale. $65,000. 521-4890, 522-3035. 21-2-83

N.D.G. et Claremont, situation exceptionnelle, superbe duplex 6½ — 7½, foyer naturel, boiseries, cuisine et s.b. rénovées, garage double condition parfaite. Prix $169,000. 484-8366 21-2-83

OUTREMONT, cottage rénové, rue Querbes, $149,500. Vente privée. Visites libres, samedi et dimanche de 13 à 16 h. 274-5826. 21-2-83

ROUGEMONT, cottage 12 pièces, 3 foyers, piscine, serre, aménagement extérieur spécial, site privilégié. IMMEUBLES LEBEAU INC. Madeleine Bessette. 1-469-3078. 21-02-83.

N.D.G., rue Mariowe, cottage semi-détaché, 12 pièces dont 5 chambres, 2 foyers, vitres plombées, garage, près métro Vendôme, Villa-Maria s/s fini, système anti-vols, impeccable. $175,000. Vente privée. 489-0381. 21-02-83.

OUTREMONT, duplex 2x7½ + garages. / OUTREMONT-ADJACENT, condominium 5+2 pièces, excellente condition. / CÔTE DES NEIGES, bas de duplex 6 pièces en copropriété. VILLE DE MONT-ROYAL ADJ., cottage 6 pièces + den et sale de jeu, garage, grand jardin. — Estelle Trudel, 737-8691, Trust Royal Crt. 735-2681 21-02-83.

LAVAL, bâtisse commerciale 2600 p.c., terrain 51 000 p.c., occupation immédiate. Pierre Langlois. 661-6810, 663-8790. Ré-Max Immocontact Courtier. 21-02-83.

■ Propriétés à vendre

LE BORD DE L'EAU à Montréal. C'est l'opportunité que vous offre cette magnifique résidence en pierre de 3 chambres à coucher, grandes pièces de réception, foyer naturel, suite pour serviteurs, cave à vin, garage et grand jardin.

WESTMOUNT — Duplex 6½-7½ — boiseries naturelles. 3 foyers, garage 3 voitures, occupation du logis du bas.

WESTMOUNT — Nouveau sur le marché. Cottage s/d, grandes pièces de réception — 3 foyers naturels — cuisine moderne — beau jardin — stationnement.

CO-PROPRIÉTÉ Vieux-Montréal — Appartements de 1,500 p.c. et plus. Commodités modernes et architecture ancienne, foyers naturels. Vue extraordinaire — offres raisonnables acceptées.

Claudette Limoges
932-0160, 934-1818
MONTRÉAL TRUST
21-2-83

TRUST GÉNÉRAL

CDN : Choix de co-prop. 3½-4½-5½ pièces de $30,000 à $45,000. **Louise Valois 733-6681.**

ÉD. MONTPETIT : Face Université, 16 app. rev. $64,000.; 2x17 app. rev. $59,820. & $57,450. **P. Pétrucci 342-1039.**

OUTREMONT : Cottage 4. c.c., boudoir RDC, jardin, près parc **Joyce et Stanislas. A. Pelletier 739-5160.**

OUTREMONT : Condo "Tournesol" luxueux 5½ & 2 garages 10e étage; luxueux penthouse 15e. P. **Pétrucci 342-1039.**

OUTREMONT : Joli duplex 2 c.c. tout rénové, réduit à $92,000. **Pierre Pétrucci 342-1039.**

OUTREMONT : Haut de duplex 5 pces, $45,000.; bas de triplex rénové, stationnement, bon prix. **M. Trudeau 731-4338.** 21-2-83

■ Propriétés à vendre

WESTMOUNT, visite libre dimanche le 20 février entre 14 et 16 h, 4633 Sherbrooke ouest. Propriété commerciale avec "penthouse" exceptionnel, très bien situé à Westmount. Nouvellement rénové, excellent revenu. PARTICULIER. 488-1035. $190 000. 21-02-83.

OUTREMONT, Duplex 7½-7½ rénové — à deux pas du Collège Stanislas. Claire Duhamel 934-1818, 484-8924. Montréal Trust, courtiers. 21-02-83.

OUTREMONT, "Cachet et charme anciens", Cottage rénové, piscine, jardin, garages. Claire Dunamel 484-8924, 934-1818. Montréal Trust, courtiers. 21-02-83.

■ Sociétés-Loisirs

AMOUR, 1851, est Sherbrooke. 526-4467. 22-02-83

RENDEZ-VOUS...
...est une agence de rencontre professionelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distingué.(Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 8:30 PM
22-2-83

■ Terrains à vendre

À VAUDREUIL sur le lac, terrain 190x125, près du lac, services. 85' le p.c. 737-5137. 21-02-83.

■ Vacances

ACAPULCO-Villa Rothschild offre pour seulement $20 US à la journée, occupation double, service d'hôtel, vue sur baie, près divertissements, piscine, bien située. Réservations: Alberto, Box: 7565, Mexico City, 06000. 21-2-83

Rivière polluée, source d'eau potable en DANGER!

ASSOCIATION QUÉBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Une tradition à maintenir, une collection remarquable, un rayonnement à assurer, voilà quelques-unes des caractéristiques décrivant la situation qui s'offre à vous.

DIRECTEUR

Peu de personnes peuvent aspirer à ce poste de premier plan dont il nous fera plaisir de nous entretenir avec vous si ce qui suit s'applique à vous: muséologue ou personne possédant une vaste expérience dans le milieu des arts, maîtrisant le français et l'anglais, capable d'étendre le rayonnement du Musée, partisan de l'autofinancement, communicateur et partout reconnue comme personnalité engageante.

Pour en savoir davantage, communiquez à frais virés avec Claude Vézina, au numéro (514) 875-5835 ou faites parvenir votre curriculum vitae au 630, boulevard Dorchester ouest, bureau 2000, Montréal (Québec) H3B 1T9.

Woods Gordon

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ (INSTRUCTEUR DE TECHNOLOGIE)

Concours ouvert aux hommes et aux femmes

Le Campus de Bathurst du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick requiert les services d'un ingénieur en électricité pour enseigner dans leur programme de technologie du génie électrique. Il s'agit d'un poste temporaire de 80 semaines devant commencer le plus tôt possible. Ce programme est financé en vertu de la Loi nationale sur la formation dans le domaine de la technologie du génie électrique.

Le poste offre d'excellentes conditions de travail, des heures régulières, y compris des avantages sociaux tels que la participation à un régime de retraite, une assurance-groupe, la Croix-Bleue, et l'accumulation de vacances et de congés de maladie.

Les candidats devraient avoir un diplôme en génie électrique/électronique sanctionné par une université reconnue ou accréditée et posséder une grande expérience en génie électrique. On accordera la préférence aux personnes ayant de l'expérience en communications et dans les applications industrielles reliées au domaine du génie électrique. Le titulaire donnera des cours d'introduction et des cours avancés. L'expérience de l'enseignement serait avantageuse mais non essentielle.

Une bonne connaissance du français est essentielle; toutefois une bonne connaissance des deux langues officielles serait préférable.

Le salaire varie entre 19 464 $ et 33 324 $ (en voie de révision) selon la formation et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre candidature au plus tard le 25 février à:

M. Paul Perry, Directeur adjoint de l'administration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
C.P. "I"
Bathurst, N.-B.
E2A 3Z2

Numéro de concours: 82-B-025

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demande à tous les campus du collège communautaire du Nouveau-Brunswick et aux bureaux du Gouvernement provincial.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **87¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne **coûte que huit dollars et** est strictement confidentiel
La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361

Voir aussi en page 31

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre pour le journalisme d'enquête, une association à but non lucratif, regroupant 800 journalistes à travers le Canada, est à la recherche d'un (e) directeur(trice) général(e).

La personne choisie doit être bilingue et connaître les milieux de l'information au Canada. Elle coordonnera les activités du CJE à partir de son bureau à l'Université de Carleton à Ottawa.

Salaire annuel: 24,500$.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Wendy Jackson
909 Iroquois road
Ottawa, Ontario
K2A 3N4

PROFESSEUR

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) est à la recherche d'un (1) professeur régulier rattaché au Département des sciences de l'éducation.

PROFESSEUR RÉGULIER EN LINGUISTIQUE (P.P.M.F.)

Exigences:
— Maîtrise ou scolarité de Doctorat en linguistique.
— Connaissance du P.P.M.F.
— Expérience dans l'enseignement.

Fonctions:
— Dans le cadre du programme de perfectionnement des maîtres en français, le titulaire de ce poste sera appelé à dispenser des activités d'enseignement au 1er cycle, à faire de la recherche, à participer à l'administration et aux services à la collectivité, à élaborer des documents pédagogiques.

Durée du contrat: 2 ans, renouvable.

Entrée en fonction: Immédiate.

Date limite:
Prière de soumettre votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie du ou des diplômes avant le 25 février 1983 en spécifiant le champ de spécialisation à l'adresse suivante:

M. Daniel Martin, directeur
Département des sciences de l'éducation
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue
435, rue Gagné
Case postale 700
Rouyn (Québec) J9X 5E4

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi - Témiscamingue

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

DIRECTEUR(TRICE) DES RESSOURCES HUMAINES

L'INSTITUTION:
Le C.H.U.L. est un centre hospitalier universitaire de 414 lits poursuivant une triple vocation de soins, d'enseignement et de recherche

LE POSTE:
Le(la) titulaire administre les activités relatives à la gestion du personnel (environ 2000 employés) soit l'acquisition, le maintien et le développement des ressources humaines, l'application et l'interprétation des conventions collectives, l'administration des programmes d'avantages sociaux et de santé au travail.

LES EXIGENCES:
Le(la) candidat(e) idéal(e) possède une formation universitaire de deuxième cycle dans une discipline appropriée, cinq années d'expérience pertinente et a démontré dans ses fonctions antérieures des aptitudes centaines à planifier, diriger, contrôler et communiquer.

LES AVANTAGES:
Classe 19 (jusqu'à $55,041)
Avantages sociaux des cadres du réseau des affaires sociales

NOTE:
La priorité sera accordée aux candidats déjà à l'emploi du réseau des affaires sociales.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR UN CURRICULUM VITAE DÉTAILLÉ AVANT LE 25 FÉVRIER À:

Concours «Directeur des ressources humaines»
Centre hospitalier de l'Université Laval
2705, boul. Laurier
Sainte-Foy
G1V 4G2

Att.: Mad. Pauline Demers

Le Groupe Vidéotron Ltée, une des entreprises les plus dynamiques dans le monde des communications, desservant près de 600 000 foyers-abonnés par l'entremise de ses filiales **Cablevision Nationale Ltée** et **Télécâble Vidéotron**, est à la recherche d'un:

Directeur à la rétention de la clientèle

Le candidat senior recherché devra:

— posséder un diplôme universitaire en marketing ou en commerce.

— avoir une solide expérience dans le domaine des biens ou des services de grande consommation.

— aura préférablement assumé des postes de responsabilité en marketing au sein d'entreprises majeures dans les domaines agro-alimentaire, commerce de détail ou produits chimiques à usage domestique.

Ce candidat devra développer des modèles de recherche, de communication et de promotion destinés à renforcer, auprès des abonnés, la valeur perçue des services et à assurer une fidélité optimale de la clientèle.

Le niveau de rémunération s'établira en fonction de l'expérience acquise par le candidat qui sera retenu.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae, en toute confidentialité à:

Vice-présidence marketing et ventes
Le Groupe Vidéotron Ltée
90, Beaubien ouest
Montréal (Québec) H2S 1V7

LE GROUPE VIDÉOTRON

Université de Moncton

L'université sollicite des candidatures pour le poste de

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SHIPPAGAN

(Le poste en question est ouvert aux femmes et aux hommes.)

FONCTIONS:
Relevant de l'autorité du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université et oeuvrant sous la supervision du recteur adjoint du Centre universitaire de Shippagan, le Directeur des Services pédagogiques est responsable de la direction administrative, de la coordination et du développement en ce qui a trait aux activités d'enseignement et de recherche au Centre universitaire de Shippagan.

Étant le principal responsable en matière d'enseignement au Centre universitaire de Shippagan, il doit, en collaboration avec les chefs de secteurs, voir à la planification et au contrôle des cours et des programmes d'études ainsi qu'à l'application des règlements du Sénat universitaire, étudier les besoins et recommander les priorités dans le domaine de l'enseignement en tenant compte des implications budgétaires, recruter et diriger le personnel enseignant, travailler à rehausser les normes de l'enseignement et de la recherche et accomplir toute autre tâche que voudront bien lui confier ses supérieurs immédiats.

Il est membre d'office de tous les conseils et comités du secteur de l'enseignement du Centre universitaire ainsi que du Sénat de l'Université et de certains comités de celui-ci.

QUALIFICATIONS:
Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise et une préférence sera accordée aux détenteurs d'un doctorat. Ils doivent posséder une grande expérience dans l'enseignement universitaire, y compris une certaine expérience administrative et un intérêt pour la recherche.

TRAITEMENT:
Selon la formation et l'expérience.

DÉBUT DE L'EMPLOI:
Le lundi 2 mai 1983.

Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé et le nom de trois répondants à la personne suivante avant le vendredi 18 mars 1983:

Monsieur Jean-Guy Rioux, recteur adjoint
Centre universitaire de Shippagan
218, boul. J.-D. Gauthier
Shippagan, Nouveau-Brunswick E0B 2P0

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

*** AVIS DE POSTE VACANT ***

PERSONNEL CADRE

CONCOURS 83-C-01

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS
- Il agit comme secrétaire du conseil d'administration et coordonne les travaux de tous les comités que lui confie le conseil.
- Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au secrétariat du Collège, aux services de l'édition, de l'information et des communications, de même que de la gestion des documents.

RESPONSABILITÉS
1. Il est directement responsable des services d'édition; il assure la publication des textes, volumes, documents, journaux, revues, périodiques.
2. Il veille au bon fonctionnement des services suivants: secrétariat, imprimerie, information, centre de documentation et de consultation de la langue française.
3. Il coordonne les relations du conseil d'administration avec les organismes extérieurs et coordonne également les relations du Collège avec le public.
4. Il agit à titre de conseiller du directeur général sur toutes les matières que peut lui confier celui-ci.
5. Il accomplit toutes autres tâches reliées à ses fonctions.

QUALIFICATIONS REQUISES
- Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée, notamment en droit, en administration ou une formation jugée pertinente.
- Un minimum de huit (8) ans d'expérience pertinente.

ENTRÉE EN FONCTION: Le plus tôt possible

TRAITEMENT ANNUEL: 34 103,$ à 49 408,$

LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR CE POSTE SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR CANDIDATURE AINSI QU'UN CURRICULUM VITAE AU BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, D'ICI LE 4 MARS 1983.

Collège Edouard-Monpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Qué.
J4H 3M6



Fonction publique du Québec

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur ou directrice des services communautaires

Concours spécifique numéro 622J-450026/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Affaires sociales — Direction générale des programmes de services sociaux
— 1 emploi à Québec

Attributions — Coordonner la mise en oeuvre, l'efficacité de la gestion et le développement rationnel des programmes sanitaires et sociaux dispensés par les centres locaux de services communautaires; assurer la liaison entre le ministère, les centres locaux des services communautaires et les organismes bénévoles; conseiller la directrice générale des programmes de services sociaux dans la détermination des politiques et priorités ministérielles relatives aux centres locaux des services communautaires et aux organismes bénévoles.

Conditions minimales d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise; 10 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant: 2 années dans le domaine des services de santé ou des services sociaux ou dans un secteur connexe et 4 années dans des activités d'encadrement en autant que cette expérience d'encadrement n'ait été accumulée dans le même emploi. Toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail sera considérée.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Cadre supérieur classe II

Période d'inscription: du 22 janvier au 4 mars 1983

Traitement — de 48 157$ à 58 628$

Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE QUANT À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION, L'AVIS PUBLIÉ LE 22 JANVIER 1983, SOUS LE MÊME TITRE ET PORTANT LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

La Cour condamne M. Logement pour publicité trompeuse

par Bernard Morrier

C'est en se prévalant d'un article de la Loi de protection du consommateur que le juge Cyrille Morand, de la Cour des sessions de la paix, a reconnu hier la firme Location Éclair, mieux connue sous le nom de M. Logement, coupable de six accusations de publicité trompeuse. Du même coup, une amende de $3,000 a été décernée.

Rappelons que M. Logement se spécialisait dans les annonces de logements à louer, publiées à la fois dans *La Presse*, le *Journal de Montréal* et *The Gazette*. Ainsi, un locataire intéressé devait se présenter aux bureaux de l'entreprise où, moyennement une somme de $60, on lui remetait une liste de logements donnant tous les détails de chacun d'eux, dans le district demandé, et surtout l'adresse et le numéro de téléphone du propriétaire. Il appartenait ensuite à la personne intéressée de faire toutes les démarches nécessaires pour se trouver un logement parmi ceux inscrits dans la liste qu'on lui avait vendue. Il est à noter qu'au moment où on vendait la liste à une personne, M. Logement ignorait si les logements inscrits étaient déjà loués.

Tous les renseignements fournis à M. Logement provenaient généralement d'annonces parues dans les journaux. M. Logement employait de 14 à 18 téléphonistes qui devaient entrer en communication avec les propriétaires pour leur demander la permission d'annoncer leur logement et pour obtenir les détails supplémentaires. Ainsi, en avril 1982, de 1,500 à 2,500 logements ont été inscrits de cette façon dans l'ordinateur de M. Logement.

Pourtant, dans cinq annonces publiées par M. Logement dans les journaux en cause, le 14 avril 1982, un avait été loué le 11 mars, un autre le 31 mars, un troisième le 6 avril et les deux derniers le 9 avril. Pour le juge Morand, il s'agit évidemment dans ces cinq cas de publicité fausse ou trompeuse à des consommateurs.

Pour chacune de ces fausses annonces, le tribunal impose donc une amende de $500.

Quant à une dernière accusation, qui a également valu $500 d'amende à M. Logement, le juge Morand a estimé que celui-ci avait encore enfreint la Loi de protection du consommateur en omettant d'indiquer son identité et sa qualité de commerçant dans ses messages publicitaires parus dans *La Presse*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette*.

Dans son jugement, qui constitue une certaine mise en garde à la clientèle de locataires, le juge Morand prend bien soin de préciser que l'activité commerciale de M. Logement n'est pas de louer des appartements, immeubles ou logements, mais bien de vendre uniquement des listes de locaux à louer. « Il n'y a aucun lien ni commercial ni autre, entre le propriétaire et M. Logement », tient à mentionner le magistrat, tout en ajoutant qu'il n'y a rien dans la preuve qui démontre que M. Logement a pris toutes les précautions raisonnables pour éviter la fausse publicité dont il était accusé.

« Au contraire, conclut le juge Morand, la preuve est plutôt à l'effet que pour les cinq logements en cause, M. Logement a négligé de vérifier par téléphone pour s'assurer qu'ils n'étaient pas loués avant de les annoncer come tel dans le journal. »

LE CENTRE DE SANTÉ D'EASTMAN présente

«LA VIE EST UN JEU D'ÉNERGIE»

ou «transformer sa vie dans un contexte de vacances»

par le massage, la gymnastique douce, le «rebirth», la psychosynthèse, sauna, activités de plein air.

Nombre de participants limité à 15.

du 20 au 26 février
du 3 au 9 juillet
du 24 au 30 juillet

Montréal: 521-2239 Eastman: 297-3009

Mis sur une tablette

Un fonctionnaire poursuit Québec

L'ex-président de la Régie des loteries et courses du Québec, M. René Langevin, a intenté hier une poursuite de $549,800 au gouvernement du Québec qu'il accuse de l'avoir mis « mis sur une tablette ».

Dans sa requête déposée hier en Cour supérieure, M. Langevin, notaire de profession, explique qu'il était devenu fonctionnaire en 1968 et qu'il n'avait cessé par la suite de gravir différents échelons.

En 1978, alors qu'il était sous-ministre associé à la Justice, il avait accepté, après avoir été approché à cet effet de devenir président de la Régie des loteries et courses, tout en affirmant s'être entendu sur la rémunération, la durée du mandat, une augmentation salariale annuelle de 12 %, ainsi que le rachat de plusieurs années dans son plan de pension.

Toutefois, au début de 1981, le gouvernement lui avait retiré par décret son poste, tout en le maintenant dans ses fonctions de conseiller-cadre auprès du Conseil exécutif avec le même salaire qu'à la Régie des loteries et courses.

Peu à peu, M. Langevin dit ensuite s'être rendu compte qu'on ne lui donnait aucun travail, tandis qu'on ne respectait pas les clauses d'augmentations salariales prévues à son contrat. Il avait également perdu la possibilité de racheter les années de son plan de pension.

Dans sa poursuite, M. Langevin estime avoir droit à une somme de $224,800 au niveau salarial, bénéfices marginaux inclus. À cela devrait s'ajouter une somme de $225,000 qui, selon lui, représente le rachat d'une dizaine d'années de son plan de pension.

M. Langevin croit enfin que le gouvernement du Québec devrait lui verser une somme additionnelle de $100,000 pour l'avoir mis « sur une tablette », ce qu'il appelle une « attente vexatoire » dans laquelle on l'aurait laissé depuis qu'on a unilatéralement mis fin à son contrat avec la Régie des loteries et courses du Québec.

Un juge doit payer l'amende

— Le juge Raymond Decary d'Ottawa de la Cour fédérale s'est retrouvé de l'autre côté de la barre cette semaine et a été condamné, en cour municipale de Montréal, à verser $100 d'amende pour excès de vitesse.

M. Decary avait été arrêté samedi dernier par deux agents qui ont soutenu que le juge conduisait à 90-100 kilomètres-heure dans une zone de 50.

Alors qu'ils lui demandaient de montrer son permis de conduire, le juge a plutôt sorti une carte l'identifiant comme juge et a également fait remarquer aux policiers sa plaque d'immatriculation ontarienne qui l'identifiait également comme juge.

Les agents Claude Hamel et André St-Amour se sont montrés peu impressionnés de même que le juge Louis-Jacques Leger qui a imposé l'amende en Cour municipale.

Le juge a indiqué, en entrevue vendredi, qu'il savait que sa plaque d'immatriculation spéciale ne l'autorisait pas à enfreindre les lois de la circulation mais permettait d'informer la police de son identité.

Il a ajouté qu'il montrait toujours sa carte de juge de façon à calmer les policiers.

Le parc Belmont poursuit la CUM

La compagnie 94612 Limitée, qui exploite la parc Belmont, et cinq de ses actionnaires ont intenté hier une poursuite de $1,350,000 contre cinq policiers et la Communauté urbaine de Montréal, pour des dommages qu'ils prétendent avoir subit lors d'une descente policière dans ce parc d'amusement, le 19 août 1982.

Le raid avait été effectué après que la police de la CUM eut soupçonné le parc Belmont de tenir une maison de jeux et d'exploiter une loterie illégale.

Les mandats obtenus à cet effet de la Cour numinipale devaient par la suite être annulés parle juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, au mois de septembre dernier.

Pour perte d'affaires, atteinte à sa réputation et autres dommages, le parc Belmont réclame à lui seul $500,000, tandis que les actionnaires réclament, également pour atteinte à la réputation, de même que pour choc émotif, des dommages variant de $50,000 à $250,000, le tout totalisant $850,000.

La poursuite mentionne que, lors de l'opération policière, un policier s'est introduit dans le bureau d'administration du parc d'amusement, après avoir enfoncé la porte d'un coup de pied, et qu'il a littéralement terrorisés trois des actionnaires se trouvant sur la place à l'aide de son révolver. Ces derniers se sont dit tellement torrisés qu'ils ne savaient plus s'ils avaient affaire à un vol à main armée ou à une opération policière. Par la suite, tous les jeux d'adresse avaient été mis sous saisie, tandis qu'un expert procédait à leur examen.

La poursuite allègue enfin que la grande publicité donnée à l'événement avait fait croire à plusieurs que des actes criminels se commettaient au parc Belmont.

Cinq arrestations

Cinq individus ont été arrêtés vendredi relativement au vol de $2.4 millions à la compagnie Alliance Blindée survenu le 26 mars 1981 rue Saint-Jacques à Montréal, a indiqué la police.

Selon l'agent Charles Paxton de la Communauté urbaine de Montréal, Yves Lelièvre, 42 ans, Carol Daigle, 35 ans, et Renée Champagne ont été arrêtés en début de journée à Québec.

Quant à Suzanne Haney, 40 ans et Robert Brunet, 37 ans, ils ont été appréhendés à Laval.

Ces cinq personnes comparaîtront en Cour des sessions samedi sous des accusations de conspiration et de vol à main armée.

Atterrissage spectaculaire d'un Boeing-727

MIAMI (Reuter) — Un Boeing-727 avec 74 personnes à bord a fait un atterrissage spectaculaire mardi soir à l'aéroport de Miami.

À la suite d'ennuis avec le train d'atterrissage, le pilote a posé l'avion en catastrophe sur le ventre au milieu d'énormes gerbes d'étincelles.

L'appareil des « Astern Airlines » avait décollé de West Palm Beach (Floride) à destination de New York lorsque le pilote a signalé qu'un clignotant indiquait que le train d'atterrissage ne rentrait pas normalement.

Il a reçu l'ordre de se diriger sur Miami et de survoler la piste à basse altitude ce qui permit du sol d'examiner le train d'atterrissage et de se rendre compte que la roue arrière gauche n'était pas sortie complètement.

Le pilote a tenté de toucher le sol pour essayer de mettre les roues en place, en vain. Il a alors survolé l'Atlantique pour se débarrasser de presque tout son carburant avant de revenir se poser sur le ventre àa Miami.

Six passagers ont été légèrement contusionnés en quittant l'avion par les toboggans de secours.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **87¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne **coûte que huit dollars et** est strictement confidentiel
La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361

AUX ANNONCEURS *Carrières et professions*

D'une pierre deux coups...

ÉCONOMISEZ DOUBLEMENT
EN ANNONÇANT VOS OFFRES D'EMPLOIS
DANS LE DEVOIR

En matière d'annonces de recrutement, on ne mesure pas un journal à son tirage, mais plutôt à la qualité de son auditoire.

LE DEVOIR est l'instrument privilégié des universitaires, des professionnels(les), des gestionnaires, des hauts fonctionnaires et du personnel du milieu de l'éducation. En vous adressant à cet auditoire:

- *vous recueillez rapidement des réponses pertinentes de candidats(es) aptes à une entrevue;*
- *vous profitez de nos tarifs incomparablement bas;*
- *vous couvrez tout le Québec;*
- *vous publiez dans un contexte éditorial qui rehausse la crédibilité et l'efficacité de vos messages.*

Faites d'une pierre deux coups; ***évitez les délais*** *de procédures en visant juste et* ***économisez*** *en profitant de nos tarifs avantageux.*
Nous offrons, gracieusement, les services de composition, montage et épreuves.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

LE DEVOIR, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Qué. H2Y 1X1
Micheline Turgeon, *publicité, tél.: 844-3361*

Voir aussi en page 30

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
FACULTÉ DE DROIT
SECTION DE DROIT CIVIL

PROFESSEURS DE DROIT

DOMAINES:	Droit civil et droit des affaires
STATUT:	Professeur à temps complet
FONCTIONS:	Enseignement au niveau de la licence ou de la maîtrise. Recherche juridique; encadrement des étudiants.
EXIGENCES:	Maîtrise en droit, de préférence doctorat.
CONDITIONS:	Suivant les dispositions de la convention collective et sujet à l'approbation du Bureau des Gouverneurs de l'Université d'Ottawa.
ENTRÉE EN FONCTION:	Juillet ou août 1983.
EXCLUSION:	Suivant les politiques gouvernementales, cette offre s'adresse exclusivement aux citoyen(e)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s reçu(e)s.

Faire parvenir candidature et curriculum vitae, ***avant le 31 mars 1983,*** *à:*

Raymond A. Landry, doyen
Faculté de droit
Section de droit civil
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

PRIX SPÉCIAL WARDAIR POUR L'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

VOYAGEZ WARDAIR: RÉDUCTION $100
par billet: Montréal-Paris-Montréal
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

COORDONNATEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

(AGENT D'ÉDUCATION II)

Ce concours est ouvert aux hommes et aux femmes.

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick recherche les services d'un coordonnateur des services aux étudiants au Campus de Bathurst. Il s'agit d'un travail administratif spécialisé dans la planification et la coordination des services se rapportant à l'admission des étudiants, à la consultation professionnelle et à la vie étudiante. Le candidat devra également coordonner, surveiller et évaluer la qualité des services offerts aux étudiants. Le titulaire remplira également des fonctions de consultation, de coopération, d'animation, de recrutement, et de relations publiques au niveau du campus et de la communauté, auprès des employeurs et d'autres organismes gouvernementaux, y compris les écoles publiques. Le travail est effectué avec une grande liberté de jugement, et laisse une grande part d'initiative et de discrétion, à l'intérieur des politiques, des procédures et des programmes établis.

On sollicite les candidatures de personnes détenant un diplôme universitaire de préférence au niveau de la maîtrise, avec concentration en orientation ou en consultation professionnelle, ou dans un domaine connexe et ayant une grande expérience de l'administration d'un programme organisé de services aux étudiants dans les milieux universitaires ou collégiaux; ou l'équivalent en formation et en expérience. Une expérience et une formation en gestion, ainsi que de l'expérience en industrie constituerait un avantage.

Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Le salaire varie de 31 224 $ à 37 716 $ suivant la compétence et l'expérience.

Veuillez faire parvenir vos candidatures au plus tard le 4 mars 1983, en mentionnant votre compétence et votre expérience à:

Monsieur Paul Perry, Directeur-adjoint à l'administration
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Campus de Bathurst
C. P. «I»
Bathurst, N.-B.
E2A 3Z2

Numéro de concours: 82-B-027

Les formules de demande sont disponibles aux campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et aux bureaux du Gouvernement provincial.

Université McGill

Département de langue et littérature françaises

Poste de Professeur Adjoint en Traduction et Linguistique

Exigences: Doctorat (de préférence en Linguistique)
Publications et expérience de la Traduction et de l'enseignement

Envoyer curriculum vitae et le nom de 3 répondants au

Directeur
Département de langue et littérature françaises
UNIVERSITÉ McGILL
3460, rue McTavish
MONTRÉAL, Québec
H3A 1X9

Psychologue clinicien

L'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario, un hôpital universitaire moderne de 301 lits, sollicite des candidatures pour un poste de psychologue clinicien.

Les Services de psychologie recherchent un spécialiste scientifique possédant de l'expérience dans l'évaluation et le traitement des enfants présentant des problèmes de développement, dont l'arriération mentale. Ses fonctions comprendront l'évaluation psychologique, le traitement et la consultation comme membre d'une équipe pluri-disciplinaire. Il est possible d'être affilié à l'université.

Les qualifications comprennent un Ph.D. en psychologie, l'inscription en Ontario, ou la possibilité d'être inscrit, et une aptitude à travailler efficacement avec les spécialistes de la santé. Il est essentiel de pouvoir communiquer couramment dans les deux langues officielles.

L'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario offre d'excellentes conditions d'emploi et de bénéfices sociaux.

Veuillez adresser une demande écrite à:

La direction du personnel
Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario
401 chemin Smyth
Ottawa, Ontario
K1H 8L1

Le Collège Universitaire de Hearst

OFFRES D'EMPLOI

Professeur de littérature canadienne-française et Professeur de psychologie

Fonctions: Le Collège Universitaire de Hearst, affilié à l'Université Laurentienne, est présentement à la recherche d'un professeur de littérature canadienne-française et d'un professeur de psychologie pour le semestre du printemps 1983.

Exigences: M.A. ou l'équivalent

Durée des contrats: Du 25 avril 1983 au 30 juin 1983.

Cours à enseigner:

FRAN 3976F La femme dans la littérature canadienne-française (3 crédits)

Ce cours sera offert à deux endroits, soit au campus du Collège à Hearst et au campus de Kapuskasing.

PSYC 3806F Phychologie sociale I (3 crédits)
PSYC 3807F Psychologie sociale II (3 crédits)

Ces cours seront offerts au campus du Collège à Hearst.

Salaire: $3,800.00 pour 6 crédits

Une allocation est accordée pour les dépenses de voyage.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande et leur curriculum vitae avant le 7 mars 1983 à:

Danielle Coulombe, Secrétaire générale
Le Collège Universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst, Ontario
P0L 1N0

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656 Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
(Ci-devant ALAN SWABEY & CIE)
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Telephone (514) 845-7126 Télex 05-24355

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec Montréal Ottawa
Toronto Calgary Edmonton
Vancouver Rimouski Trois-Rivières
Sherbrooke Saint-Hyacinthe Gatineau
Kitchener Sept-Iles Matane
Gaspé Coaticook Amos
Hinton

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-044974-827. STATION SERVICE JEAN-LUC ROY LTÉE, Partie demanderesse -vs- GARRY MUDD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mars 1983 à 11:00 heures au 7696 Champlain, à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GARY MUDD saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Cadillac 1970, plaque # 396P795 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 16 février 1983. Mes Fournier & Dauphin, avocats.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-058508-826. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- CLAUDE F. ARCHAMBAULT, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mars 1983 à 10:00 heures au 1780 St-Jean Baptiste, à St-Roch sur le Richelieu, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE F. ARCHAMBAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 Corvette beige toit en T plaque # 350S493 Qué. 82, 1 Corvette noire toit en T plaque # 180L347 Qué. 82, 1 camion Ford Custom F 150 de couleur noir intérieur bleu, plaque # F157-434 Qué. 82, 1 Pick Up Ford 1980 plaque # F157-434, 1 Internationale 1966 plaque # C092-110, 1 Corvette 1980 180L376. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 16 février 1983. Ministère du Revenu du Québec (Recouvrement).

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR SUPÉRIEURE, No: 750-05-000642-82. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- 1843-6204 QUÉBEC INC. LE VIEUX RICHELIEU, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mars 1983 à 12:00 heures au 100, 4e avenue, à Richelieu, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 1843-6204 QUÉBEC INC. "LE VIEUX RICHELIEU" saisis en cette cause, consistant en: 2 glacières à champagne en cuivre, 1 caisse enregistreuse TCA, 1 réfrigérateur comptoir 4 portes, 1 poêle au gaz 6 ronds et 1 plaque chauffante avec four, 1 réfrigérateur McQuay, 1 évier double en stainless, 1 récepteur AM/FM Noresco, 1 congélateur, 1 coffre-fort sur roulettes, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 16 février 1983. Ministère du Revenu du Québec (Recouvrement).

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-040751-807. CENTRE DU MATELAS DORMEX INC., Partie demanderesse -vs- GHYSLAINE CARRIER, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 3 mars 1983 à 10:00 heures au 376 Ducharme, à St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GHISLAINE CARRIER saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA avec meuble en bois, 1 sofa 3 places de couleur beige, 1 bibliothèque 3 morceaux en bois, 1 machine à coudre White. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 16 février 1983. Mes Fournier & Dauphin, avocats.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-020590-822. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- LE RESTAURANT LE PISTOU LTÉE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 3 mars 1983 à 10:00 heures au 139 St-Paul ouest, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE RESTAURANT LE PISTOU LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 réfrigérateur à bière 4 portes en bois, 1 récepteur AM/FM Lloyds, 2 haut-parleurs, 1 lave-vaisselle Jackson, 1 réchaud 3 ronds, 1 cuisinière au gaz 6 ronds, 2 fourneaux et 1 plaque chauffante, 1 congélateur Admiral 1 porte, 1 réfrigérateur 2 portes en acier inoxydable, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 16 février 1983. Ministère du Revenu du Québec (Recouvrement).

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-014545-813. HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- SERGE GIROUX, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mars 1983 à 10:00 heures au 5137 Montée St-Hubert, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE GIROUX saisis en cette cause, consistant en: 3 barres d'exercice en bois, 1 système de son 3 morceaux comprenant: 1 récepteur AM/FM Audio Reflex, 1 table tournante AGS, 2 boltes de son Audio Reflex, 1 table en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 16 février 1983. Mes Gadbois, Legault & Ass., avocats.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-049481-810. IMPRIMERIE TOUCHETTE & ASSOCIÉS INC., Partie demanderesse -vs- BÉATRICE PERRAZZO BÉLANGER BUFFET BÉATRICE ENR., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mars 1983 à 10:00 heures au 53 Desrochers, à Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAME BÉATRICE PERRAZZO BÉLANGER "BUFFET BÉATRICE ENR." saisis en cette cause, consistant en: 1 chambre froide Foster, 1 machine à écrire Olivetti, 1 enregistreuse à message Call Taker Remote, 1 téléviseur de marque Electrohome 26" couleur et cablo sélecteur Jerrold III, 1 classeur en métal beige 2 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 16 février 1983. Me André Gauthier, avocat.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-042371-828. SERGE BROCHU, Partie demanderesse -vs- DOREEN STEWART, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mars 1983 à 12:00 heures au 3 Ste-Geneviève, à Verchères, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOREEN STEWART saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Granada 20", 1 sofa 2 places et 1 sofa 3 places de couleur vert, 1 vaissellier en bois 2 portes vitrées, 1 téléviseur noir et blanc 12" Sony, 1 radio AM/FM Ampex enregistreuse incorporée, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass. huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 16 février 1983. Mes Ferland & Archambault, avocats.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-055251-82-6. ENT. GIVESCO INC., partie demanderesse -vs- CO PROPRIÉTÉS 2000 LTÉE, partie défenderesse. Le 03/03/83 à 11:00 heures au: 622 Ste-Foy, app. 201, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CO PROPRIÉTÉS 2000 LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque Canon, 3 bureaux, 1 photocopieuse de marque Secretary 2, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-017943-82-5. ALAIN CÔTÉ & ALS, partie demanderesse -vs- ROGER PEARSON & AL, partie défenderesse. Le 03/03/83 à 10:00 heures au: 10,206 Rancourt, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER PEARSON & PIERRE PEARSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 carabine de marque Remington 270, 1 carabine de marque Winchester 308, 1 laveuse-sécheuse de marque Kenmore, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043158-82-8. 89117 CANADA LTÉE, partie demanderesse -vs- GÉRALD HARRIS, partie défenderesse. Le 02/03/83 à 11:00 heures au: 2475 rue Leclair, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRALD HARRIS saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, en cuirette 8 coussins. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-002820-82-8. CORBEIL & FILS ASSURANCES INC., partie demanderesse -vs- M. HELIO OUELLETTE, partie défenderesse. Le 02/03/83 à 11:30 heures au: 960, chemin Frenière, St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. HELIO OUELLETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Kenmore, 1 t.v. couleur portative de marque Hitachi, 1 automobile immatriculée 893-M-498, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-004296-83-1. BERNARD ARTAYET, partie demanderesse -vs- M. & MME JEAN-GUY ROBERTSON, partie défenderesse. Le 02/03/83 à 10:30 heures au: 2300 Daniel, app. 6, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. & MME JEAN-GUY ROBERTSON saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur meuble de marque Phillips. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-029636-81-3. ATLANTIC VENDING CORP., partie demanderesse -vs- JOHN PAPANIKOLOPOULOS, partie défenderesse. Le 02/03/83 à 10:30 heures au: 3295-7e rue Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN PAPANIKOLOPOULOS saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre de marque Juki, 1 laveuse de marque RCA, 1 set de salon 2 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036476-82-3. ENT. YVES ET LARRY LTÉE, partie demanderesse -vs- ITALO MEDIC INC., partie défenderesse. Le 04/03/83 à 13:00 heures au: 6341 Fabre, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ITALO MEDIC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette leitrée ITALO MEDIC Econoline 250 immatriculée GM-22796 de marque Ford, 1 laveuse de marque Moffat, 2 bureaux, en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038050-82-4. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- M. PAUL-ÉMILE DAOUST, partie défenderesse. Le 04/03/83 à 10:00 heures au: 1610 rue Lauzon, Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. PAUL-ÉMILE DAOUST saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis, 1 orgue 2 claviers de marque Hammond, 1 t.v. couleur de marque Zénith, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-052268-82-3. LA PRESSE LTÉE OL-0038, partie demanderesse -vs- NETTOYAGE DE TAPIS AMYOT LTÉE, partie défenderesse. Le 03/03/83 à 11:00 heures au: 7658 rue Centrale, Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NETTOYAGE DE TAPIS AMYOT LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 calculatrice de marque Sanyo, 1 dactylo de marque Smith Corona, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-039091-81-9. BUFFET RIVIERA INC., partie demanderesse -vs- JOE ST-ARNAUD, partie défenderesse. Le 04/03/83 à 10:45 heures au: 5651 boul. Henri Bourassa, app. 6, MONTRÉAL-NORD, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOE ST-ARNAUD saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console de marque Général Électrique, 1 stéréo meuble de marque Telephonic, 1 set de salon 2 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-017292-82-7. MIKE ZAPPIA, partie demanderesse -vs- MICHÈLE GRANITTO, partie défenderesse. Le 04/03/83 à 10:30 heures au: 6854 rue Étienne Bouchard, MONTRÉAL, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHÈLE GRANITTO saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur meuble de marque Granada, 1 système de son de marque Candle, 1 laveuse de marque Hotpoint, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT; ROGER JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.'

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038050-82-4. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- M. PAUL-ÉMILE DAOUST, partie défenderesse. Le 04/03/83 à 10:00 heures au: 1610 rue Lauzon, Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. PAUL-ÉMILE DAOUST saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis, 1 orgue 2 claviers de marque Hammond, 1 t.v. couleur de marque Zénith, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-052268-82-3. LA PRESSE LTÉE OL-0038, partie demanderesse -vs- NETTOYAGE DE TAPIS AMYOT LTÉE, partie défenderesse. Le 03/03/83 à 11:00 heures au: 7658 rue Centrale, Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NETTOYAGE DE TAPIS AMYOT LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 calculatrice de marque Sanyo, 1 dactylo de marque Smith Corona, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-039091-81-9. BUFFET RIVIERA INC., partie demanderesse -vs- JOE ST-ARNAUD, partie défenderesse. Le 04/03/83 à 10:45 heures au: 5651 boul. Henri Bourassa, app. 6, MONTRÉAL-NORD, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOE ST-ARNAUD saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console de marque Général Électrique, 1 stéréo meuble de marque Telephonic, 1 set de salon 2 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-017292-82-7. MIKE ZAPPIA, partie demanderesse -vs- MICHÈLE GRANITTO, partie défenderesse. Le 04/03/83 à 10:30 heures au: 6854 rue Étienne Bouchard, MONTRÉAL, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHÈLE GRANITTO saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur meuble de marque Granada, 1 système de son de marque Candle, 1 laveuse de marque Hotpoint, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT; ROGER JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036476-82-3. ENT. YVES ET LARRY LTÉE, partie demanderesse -vs- ITALO MEDIC INC., partie défenderesse. Le 04/03/83 à 13:00 heures au: 6341 Fabre, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ITALO MEDIC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette leitrée ITALO MEDIC Econoline 250 immatriculée GM-22796 de marque Ford, 1 laveuse de marque Moffat, 2 bureaux, en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038050-82-4. JOURNAL DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- M. PAUL-ÉMILE DAOUST, partie défenderesse. Le 04/03/83 à 10:00 heures au: 1610 rue Lauzon, Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. PAUL-ÉMILE DAOUST saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Inglis, 1 orgue 2 claviers de marque Hammond, 1 t.v. couleur de marque Zénith, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-052268-82-3. LA PRESSE LTÉE OL-0038, partie demanderesse -vs- NETTOYAGE DE TAPIS AMYOT LTÉE, partie défenderesse. Le 03/03/83 à 11:00 heures au: 7658 rue Centrale, Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NETTOYAGE DE TAPIS AMYOT LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 calculatrice de marque Sanyo, 1 dactylo de marque Smith Corona, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier. Tél.: 288-0211. Montréal, ce 16ième jour de février 1983. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-039091-81-9. BUFFET RIVIERA INC., partie demanderesse -vs- JOE ST-ARNAUD, partie défenderesse. Le 04/03/83 à 10:45 heures au: 5651 boul. Henri Bourassa, app. 6, MONTRÉAL-NORD, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOE ST-ARNAUD saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console de marque Général Électrique, 1 stéréo meuble de marque Telephonic, 1 set de salon 2 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal. TRIBUNAL DU TRAVAIL. No: 500-28-1859-82. C.S.S.T., demanderesse -vs- LES TOURNEURS SUR MÉTAL DE VILLE ÉMARD LTÉE, défenderesse. Le 4 mars 1983, à 14.30 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 5790 Place Turcotte en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 perceuse sur pied Atlas, no série 7-617 & acc. + mèches; 1 perceuse sur pied Buffalo, no série 61 F 103, + mèches & acc.; 1 scie à fer I.M.E.T. & acc.; équipement divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, le 16 février 1983.

Province de Québec, Disirict de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-948477-827. JEAN-GUY LEGAULT ASS. LTÉE, demanderesse -vs- Dame LISE TOUPIN, défenderesse. Le 2 mars 1983, à 11.30 heures au domicile de la défenderesse au No 7839 rue St-Gérard en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Quasar & acc.; 1 aspirateur Électrolux & acc.; 1 piano Willis et acc.; effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 16 février 1983.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-002000-827. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- MARCEL BINETTE (Restaurant Manoir St-Eustache), défendeur. Le 2 mars 1983 à 13.30 heures au domicile du défendeur, au No 3072 rue Louise en la cité de Ste-Marthe sur le Lac, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Hitachi; 1 aspirateur Électrolux & acc.; 1 set de salon 2 mcx, carrelé beige et brun; effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY/mr, huissier, 879-1007. Montréal, le 16 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003251-803. HYDRO-QUÉBEC, demanderesse -vs- JEAN GAUTHIER, défendeur. Le 1er mars 1983, à 10.00 heures au domicile du défendeur, au No 24 rue Belleville en la cité de Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac, modèle Grand Prix de couleur grise et noir, no plaques Qué./ 676 M 130 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 16 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016501-822. BÉRARD & FISETTE INC.; demanderesse -vs- LOUISE ROCHON et LÉOPOLD LÉVESQUE (Constructions Lévesque & Valcourt), défendeurs. Le 2 mars 1983, à 11.00 heures au domicile des défendeurs au No 4896 rue Des Érables, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 3 télécouleurs; mobilier de maison, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. René Noël & Ass., 10 St-Jacques # 608, Montréal, Qué. Montréal, le 16 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050902-811. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LTD., demanderesse -vs- VIRGILE NOTO et LOUISE NOTO, défendeurs. Le 2 mars 1983, à 12.00 heures au domicile des défendeurs, au No 143 rue Thornton, en la cité de Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford, 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. René Noël & Ass., 10 St-Jacques # 608, Montréal, Québec. Montréal, le 16 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-047049-825. MARCHÉ GIUSEPPE INC., demanderesse -vs- GIOVANNI CARNEVALE, défendeur. Le 1er mars 1983, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 5770 rue De Seigne, en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère et 1 lot de livres dont 1 encyclopédie; 2 bicyclettes; mobilier; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. René Noël & Ass., 10 St-Jacques # 608, Montréal, Qué. Montréal, le 16 février 1983.

MARTY K FASHIONS LTD. —
LES MODES MARTY K LTÉE

AVIS est donné que la compagnie Marty K Fashions Ltd. — Les Modes Marty K Ltée, constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies, Québec, et ayant son siège social à Montréal, Québec, demandera au Ministre des institutions financières et Coopératives la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
Fait à Montréal, Québec,
ce 30e jour de novembre 1982.
Les Procureurs de la Compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500-12-122304-839

WILLIAM FRANCIS VANAT, résidant et domicilié en la Cité de Laval, district de Montréal, P.Q.

REQUÉRANT,

-vs-

DAME DALE DIXON, présentement d'adrese inconnue,

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, DALE DIXON, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de SOIXANTE (60) jours de cette publication;
Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de la Division des Divorces de Montréal à son intention;
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

(S) Dominique Di Bernardo
Protonotaire adjoint

MONTRÉAL, ce 16 février 1983.
(s) Réal R. Fournier
1600 est boul. St-Martin,
Suite 830,
Duvernay, Laval, P.Q.
H7G 4R8

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-001705-837

DAME LISE BELISLE,

Demanderesse

-vs-

LES INVESTISSEMENTS OSLEX INC., JEFFREY SOLE, DAME ANGELE AHMARANIAN,

Défendeurs

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTCALM,

Mis-en-cause

-et-

BANQUE DE MONTRÉAL,

Tierce-saisie

AVIS

IL EST ORDONNÉ au défendeur JEFFREY SOLE de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref de saisie avant jugement et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur JEFFREY SOLE.
MONTRÉAL, ce 16 février 1983.
PROTONOTAIRE-ADJOINT, C.S.M.
DOMINIQUE DI BERNARDO
MM. Lavery, O'Brien
Suite 3100
2, Complexe Desjardins
Montréal, Québec
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 novembre 1982 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Marathon Division of Les Créations Tiffany (1982) Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ième jour de février 1983, sous le numéro 3329785. Ce 15ième jour de février, 1983
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
IMMEUBLES L.A.D. INC.
corps politique et incorporé dûment incorporé en vertu de la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1 Westmount Sq. cité et district de Montréal, Province de Québec.

Compagnie-débitrice

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que IMMEUBLES L.A.D. INC. a fait cession de ses biens en date du 15ième jour de février 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de mars 1983 à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné au 1010 ouest rue Ste-Catherine, suite 630, Montréal, Province de Québec.
Daté de Montréal, ce 15ième jour de février 1983.

FRIEFELD & COMAPGNIE INC.
SYNDIC EN FAILLITE
1010 Ste-Catherine ouest
Suite 630
Montréal, Québec
H3B 1G7
Tél.: 861-8414

Voir aussi en pages 32 et 34

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-000444-831
ANDREAS DIMOLIAPIS
-vs-
GEORGE KARMIRIS, SPYRIDON ALATSAS, JUAN M. MONJE, EFSTRATIOS GIANNIOS.

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs, Spyridon Alatsas et George Karmiris, d'adresse inconnue sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119 a C.P.C. a été laissé à leur intention au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, au no: 1 est, Notre-Dame, à Montréal, district de Montréal.
Faute par les défendeurs de comparaître dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences, qu'à la sufte d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 16 février 1983
Mes Marchand, Postelnick & ass.,
300 Léo Parizeau, suite 1008
Montréal, P.Q.
M. François Corbeil.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-000365-831

THE ROYAL BANK OF CANADA, un corps politique et incorporé dûment constitué en corporation et ayant son siège social et principale place d'affaires en les cité et district de Montréal, province de Québec, et opérant une succursale au 6530 Sherbrooke ouest, (succursale Sherbrooke & Cavendish), Montréal, Québec

Demaderesse

-vs-

ROBERT (BOB) GAVRIC, autrefois de Calgary, province d'Alberta et présentement de lieux inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE CETTE COUR:

Le Défendeur est prié de comparaître dans un délai de 30 jours suivant cette publication. Copie du bref et déclaration a été déposée à l'intention du Défendeur au bureau de la Cour Supérieure.
Montréal, ce 14 février 1983.

DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
Gliserman, Ackman, Cutler & Bernfeld,
625 avenue du Président Kennedy,
Suite 1505, Montréal, Québec.
Procureurs de la demanderesse

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal

NO: 500-02
043089-820

VILLE DE BROSSARD,
Demanderesse
—vs— GESTION ALSACE LIMITÉE, Défenderesse —&— LE REGISTRATEUR DE LAPRAIRIE, Mis-en-cause.

« Un certain emplacement situé à ville Brossard, de forme irrégulière, mesurant trois cents pieds (300 pi.) en front, en bordure du boulevard Taschereau, cent soixante-deux pieds (162 pi.) dans sa ligne nord, cent trente-cinq pieds et sept dixièmes (135,7 pi.) dans sa ligne nord-est, et deux cent soixante-neuf pieds et demi (269½ pi.) dans sa ligne sud; comprenant une surface de soixante et deux mille six cent cinquante pieds carrés, mesures anglaises et constituée de:

(a) Les subdivisions vingt-trois et vingt-quatre du lot cent vingt-trois (123-23 & 24) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine;

(b) la subdivision sept du lot cent vingt-deux (122-7) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine;

(c) une partie de la subdivision cinq du lot cent vingt-deux (122 ptie 5) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine, bornée en front et à l'ouest par le résidu de ladite subdivision, expropriée par le ministre de la Voirie; d'un côté nord par 122-4, à l'est par 122-7, au sud-est par 123-23, et au sud par 122-6; cette partie mesure trois cents pieds (300 pi.) en front, en bordure du boulevard Taschereau, cent soixante-huit pieds et quatre centièmes (168,04 pi.) dans sa ligne sud-est, et douze pieds et deux dixièmes (12,2 pi.) dans sa ligne sud; comprenant une surface de trente et un mille cent quarante-huit pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

La mise à prix est fixée à 29,757,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'Ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, Laprairie, Québec, le vingt-deuxième (22e) jour de MARS 1983 à QUATORZE heures TRENTE.»

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05
007802-828

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —vs— F.G. CONSTRUCTION INC. & ANTONIO SCALIA, partie défenderesse, —et— LE REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis-en-cause.

Un emplacement ayant front sur l'Avenue Nicolas Leblanc à Montréal et composé comme suit:

1—Le lot numéro TROIS de la re-resubdivision du lot numéro UN de la resubdivision du lot numéro NEUF de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT TRENTE (130-9-1-3), aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Rivière-des-Prairies.

2—Le lot numéro CINQ de la re-resubdivision du lot numéro DEUX de la resubdivision du lot numéro CENT SOIXANTE-DIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT TRENTE-DEUX (132-170-2-5), aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Rivière-des-Prairies.

3—Le lot numéro QUATRE de la re-resubdivision du lot numéro UN de la resubdivision du lot numéro NEUF de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT TRENTE (130-9-1-4), aux plan et livre de renvoi officiels de la Rivière-des-Prairies.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 8391, 8393, 8395 et 8397 Avenue Nicolas Leblanc à Montréal, dont le mur sud-ouest est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 23 837,25$, quant à la bâtisse portant le numéro civique 8391 et 8393, avenue Nicolas Leblanc, Montréal.

La mise à prix est fixée à 30 469,50$, quant à la bâtisse portant les numéros civiques 8395 et 8397, avenue Nicolas Leblanc, Montréal. Ces montants représentent 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, muiltipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Ch. 7.81 le VINGT-TROISIÈME (23è) jour de MARS 1983, à DIX HEURES TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-
007809-823

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- F.G. CONSTRUCTION INC. ANTONIO SCALIA, partie défenderese, -et- LE RÉGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

Les Immeubles de F.G. CONSTRUCTION INC.:

Un emplacement ayant front sur l'Avenue Nicolas Leblanc à Montréal et composé comme suit:

1- Le lot numéro DEUX de la re-resubdivision du lot numéro DEUX de la resubdivision du lot numéro CENT SOIXANTE-DIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT TRENTE-DEUX (132-170-2-2), aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Rivière-des-Prairies.

2- Le lot numéro TROIS de la re-resubdivision du lot numéro DEUX de la resubdivision du lot numéro CENT SOIXANTE-DIX de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT TRENTE-DEUX (132-170-2-2), aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Rivière-des-Prairies.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 8371-8373, 8375 et 8377, Avenue Nicolas Leblanc à Montréal, dont le mur nord-est est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Le tout, sans exception ni réserve

La mise à prix est fixée à 30 441,75 $, quant à la bâtisse sise aux numéros 8371-8373, avenue Nicolas Leblanc, Montréal.

La mise à prix est fixée à 23 837,25 $, quant à la bâtisse sise aux numéros 8375 et 8377, avenue Nicolas Leblanc, Montréal.

Ces montants représentent 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendus au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Ch. 7.81, le VINGT-TROISIÈME (23e) jour de MARS 1983, à QUATORZE Heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-
016348-813

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT, demanderesse, contre CLAUDE BOYER, défendeur, et le RÉGISTRA EUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Centrale, en la cité de LaSalle, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent trente-huit de la subdivision du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quatorze (994-538) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine. Avec la bâtisse y érigée portant les numéros civiques 8255, 8255A, 8257 et 8259 rue Centrale, dont le mur nord-est est mitoyen. »

La mise à prix est fixée à 40 365 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Ch. 7.81, le VINGT-TROISIÈME (23e) jour de MARS 1983, à QUINZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-
002335-816

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre BILL VASSILAS défendeur et LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, mis-en-cause.

LES IMMEUBLES DE LA PARTIE DEMANDERESSE:

DÉSIGNATION

« Un emplacement ayant front sur la rue La Gauchetière à Montréal-Est, connu et désigné comme étant composé comme suit:

1. Du lot numéro UN de la resubdivision du lot numéro DEUX CENT TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE VINGT DOUZE (92-203-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles.

2. Du lot numéro UN de la resubdivision du lot numéro DEUX CENT QUATRE de la subdivision officiele du lot originaire numéro QUATRE VINGT DOUZE (92-204-1) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec toutes constructions dessus érigées et notamment une maison portant les numéros 11,422 et 11,424 de la dite rue La Gauchetière, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec tous les droits inhérents audit immeuble, sans exception ni réserve ».

La mise mise à prix est fixée à 18 439,50 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, le VINGT-QUATRIÈME (24e) jour de MARS 1983, à ONZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05
018896-818

COUVERTURES ET ISOLATION WEST ISLAND INC;, demanderesse, contre EDMOND ISSON, 274 Castle Road à Beaconsfield, Qué. défendeur, et le REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

Un emplacement ayant front sur l'avenue Castle, en la Cité de Beaconsfield, connu comme étant le lot numéro Quatre cent quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire vingt-cinq (25-488) aux Plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Pointe-Claire, mesurant quatre-vingt-trois pieds (83') de largeur par cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins

Avec la bâtisse dessus érigée portant l'adresse civique 274 Avenue Castle.

Sujet à servitude en faveur de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada créée aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1279640.

Tel que le tout se trouve actuellement avec tous les droits, membres et appartenances y attachant, le tout sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 22 336$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Ch. 7.81, le VINGT-QUATRIÈME (24e) jour de MARS 1983, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-
009574-805

BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, contre ORONOCO INC., NICOLAS ONASSIS, partie défenderesse et LE RÉGISTATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

L'immeuble possédé par le défendeur, Nicolas Onassis, connu et désigné comme suit:

«Un immeuble situé à Montréal, ayant front sur la rue Papineau, mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur suivant les titres et suivant le cadastre, et mesurant sur le terrain, suivant le certificat de localisation ci-après mentionné, soixante-quatorze pieds et neuf pouce et demi (74.9½ pi) de largeur en front et soixante-quatorze pieds et dix pouces (74.10 pi) à l'arrière, sur cent quarante-sept pieds de profondeur (147 pi), mesures anglaises et plus ou moins, comprenant:

a) La partie nord-ouest du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro cent cinquante-six (156-ptie N.-O. 2) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, division d'enregistrement de Montréal, bornée au nord-est par une partie du lot 156-25; au sud-est par la partie sud-est dudit lot 156-2; au sud-ouest par la rue Papineau; et au nord-ouest par le lot 156-3; mesurant seize pieds (16 pi) de largeur (front à la rue Papineau), sur quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur, et formant une superficie de mille deux cent quatre-vingts pieds carrés (1 280 pi²), le tout mesures anglaises:

b) Ledit lot numéro trois de la subdivision dudit lot numéro cent cinquante-six (156-3) dudit cadastre officiel, borné au nord-est par ladite partie du lot 156-25; au sud-est par ladite partie nord-ouest du lot 156-2; au sud-ouest par la rue Papineau et au nord-ouest par le lot 156-4; mesurant vingt-trois pieds (23 pi) de largeur (front à la rue Papineau): sur quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur et formant une superficie de mille huit cent quarante pieds carrés (1 840 pi²), le tout mesures anglaises:

c) Ledit lot numéro quatre de la subdivision dudit lot numéro cent cinquante-six (156-4) dudit cadastre officiel, borné au nord-est par ladite partie du lot 156-25; au sud-est par ledit lot 156-3; au sud-ouest par la rue Papineau, et au nord-ouest par la partie sud-est du lot 156-5; mesurant vingt-trois pieds (23 pi) de largeur (front à la rue Papineau), sur quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur, et formant une superficie de mille huit cent quarante pieds carrés (1 840 pi²), le tout mesures anglaises;

d) Ladite partie sud-est du lot numéro cinq de la subdivision dudit lot numéro cent cinquante-six (156-ptie S.-E. 5) dudit cadastre officiel et bornée au nord-est par ladite partie du lot 156-25; au sud-est par ledit lot 156-4; au sud-ouest par la rue Papineau, et au nord-ouest par la partie nord-ouest dudit lot numéro 156-5; mesurant treize pieds (13 pi) de largeur (front à la rue Papineau), sur quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur, et formant une superficie de mille quarante pieds carrés (1 040 pi²), le tout mesures anglaises.

e) Ladite partie du lot numéro vingt-cinq de la subdivision dudit lot numéro cent cinquante-six (156-ptie 25) dudit cadastre officiel, bornée au nord-est par une partie du lot 156-26; au sud-est par une partie dudit lot 156-25; au sud-ouest par ladite partie nord-ouest du lot numéro 156-2 et par lesdits lots 156-3, 156-4 et ladite partie sud-est du lot 156-5; et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 156-25; mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) dans les lignes nord-est et sud-ouest, par quinze pieds (15 pi) dans les lignes sud-est et nord-ouest, et formant une superficie de mille cent vingt-cinq pieds carrés (1 125 pi²), le tout mesures anglaises;

f) Ladite partie du lot numéro vingt-six de la subdivision dudit lot numéro cent cinquante-six (156-ptie 26) au cadastre officiel susdit, bornée au nord-est par une partie dudit lot 156-26 (ruelle), au sud-est par deux parties dudit lot 156-26; dont une partie étant une ruelle; au sud-ouest par ladite partie du lot 156-25 ci-haut décrite en e); et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 156-26; mesurant au cadastre, soixante-quinze pieds (75 pi) dans les lignes nord-est et sud-ouest, par cinquante-deux pieds dans les lignes sud-est et nord-ouest, et formant une superficie de trois mille neuf cents pieds carrés (3 900 pi²), le tout mesures anglaises;

Sans bâtisse

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part du débiteur, et notamment avec et sujet à un droit de passage en commun avec qui de droit dans la ruelle de dix pieds (10 pi) de largeur, établie à l'arrière de l'immeuble ci-dessus décrit, tant en faveur de l'immeuble ci-dessus décrit qu'en faveur d'un autre emplacement faisant partie dudit lot 155-26, mesurant trente pieds (30 pi) de largeur sur trente-neuf (39 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et en faveur des parties des lots numéros cinq et six de la subdivision dudit lot numéro cent cinquante-six (156-ptie 5 et 6) vendu à Alfred St-Pierre, suivant acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal (H.J.C.) sous le numéro 202440.

Et avec et sujet aux servitudes réciproques de vues créées entre l'immeuble ci-dessus décrit et ses immeubles voisins latéraux au nord-ouest et au sud-est, telles que créées aux termes d'un acte de rectification signé devant J.A. Nadeau, notaire, le quinze août mil neuf cent vingt-quatre (1924) dont copie fut enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 57130, et d'un acte d'annulation de servitude de passage et de précision et d'extension de servitude de vues, reçu devant Demetrius Manolakos, notaire, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal.

Le tout tel que décrit sur le certificat de localisation fait et préparé par M. Yvon Éthier, arpenteur-géomètre, en date du vingt octobre mil neuf cent soixante-quatre (1964).»

La mise à prix est fixée à 12 709,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1983, à QUINZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour Provinciale — District de Montréal

NO: 500-02-
018719-828

FEROZE NAQVI, directeur de la banque des Données, Informatique, résidant et domicilié au 3266 Léon-Brisebois, Ile Bizard, district de Montréal, demandeur, contre TITA BALANCA, défendeur, et le REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

A. Lot quarante-quatre de la sub-division officielle du Lot originaire numéro trois cent quarante-et-un (341-44) au Plan et Livre de Renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Geneviève, Division d'Enregistrement de Montréal.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 386 Andras Drive, Dollard des Ormeaux.

B. L'intérêt indivis du vendeur, seulement en ce qui concerne la propriété décrite au paragraphe A. ci-dessus et dans et aux Lots 341-1, 342-1 et 343-1 audit Plan et Livre de Renvoi officiels, le tout tel qu'établi dans la déclaration de copropriété enregistrée à Montréal sous le numéro 2263043.

Sujet à la servitude re: The Aeronautics Act for Zoning, créée aux termes des actes enregistrés à Montréal sous les numéros 1128231 et 1270629.

Tel que ladite propriété se trouve présentement sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du Vendeur, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 8 419,25 $ — soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Ch. 7.81, le VINGT-CINQUIÈME (25e) jour de MARS 1983, à DIX heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05
012158-828

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- DENIS D'ETCHEVERRY, partie défenderesse -et- LE RÉGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

Un emplacement ayant front sur l'avenue Verdun, au coin de la Troisième Avenue, dans la Ville de Verdun, connu comme étant la partie Nord-Est de la subdivision CINQ CENT CINQUANTE-CINQ du lot originaire numéro QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX (4670-N.E.Ptie 555) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal, mesurant vingt-quatre pieds et six pouces de largeur en front, vingt-quatre pieds et huit pouces de largeur en arrière, par quatre-vingt-dix pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, borné en front par l'avenue Verdun, en arrière par une ruelle, au nord-est par la troisième Avenue, et au sud-ouest par le résidu dudit lot 4670-555.

Avec la maison dessus construite portant les numéros 4801 à 4805 Avenue Verdun, dont le mur sud-ouest est mitoyen, et avec autres bâtisses dessus construites, et avec un droit de passage en commun avec tous autres y ayant droit, dans la ruelle conduisant audit emplacement.

Sujet à un droit de vue au sud-ouest des deux fenêtres situées à l'arrière de la maison construite sur le résidu dudit lot 4670-555, comme servitude à perpétuité.

Tel que ledit emplacement se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve d'aucune sorte.

La mise à prix est fixée à 10 175 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Ch. 7.81, le VINGT-CINQUIÈME (25e) jour de MARS 1983, à DIX heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-
015817-818

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, demanderesse, contre CHARAN JAGLAL, anciennement résidant et domicilié au 9270 rue Reims, app. 5 à Montréal, et maintenant de lieux inconnus et DAME SAVITRI RAMRUP anciennement au 9270, Reims, app. 5, Montréal et maintenant de lieux inconnus et autres défendeurs et le REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

L'immeuble des défendeurs CHARAN JAGLAL ET DAME SAVITRI RAMRUP

«Un certain emplacement ayant front sur le boulevard Crémazie ouest, en la ville de Montréal, connu et désig

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 32 et 33

Avis de tutelle temporaire à Mme DEANNE MARIE BEAUVAIS. Prenez avis qu'une audience sera tenue à la Cour provinciale, le 24 février 1983 à 9 h 30, située à 2526 Yale Street, Vancouver, Colombie-Britannique.
À cette audition, le responsable du Bien-être de l'enfant (François Walton, né le 27 mars 1975) recommandera une ordonnance de tutelle temporaire. Vous avez le droit d'être présent à l'audition ou d'être représentée.
Toutes personnes connaissant le sujet, doit contacter Mme Cathy Sullivan, ministère des Ressources Humaines au 763 Broadway est, Vancouver, Colombie-Britannique — tél.: (604) 879-2471."

PRENEZ AVIS que la requérante, Algocen Transport Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs, les remorques et semi-remorques que la requérante conjointe, Transport T.F. Québec Ltée, peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis numéro M-304,486, et ce, sur toute l'étendue dudit permis et Transport T.F. Québec Ltée demande un permis de courtier réciproque.
La requérante demande que la décision devienne exécutoire dès que rendue, conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 18 février 1983
Deuxième publication: 19 février 1983
Mes SIROIS, BLANCHARD, BEAUDET, WATTERS & LAMONTAGNE
Procureurs des requérantes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-11-000638-831
LA CAISSE POPULAIRE DE VIAUVILLE DE MONTRÉAL,
Partie demanderesse
-vs-
SYLVIE GUINDON,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE CETTE COUR
La défenderesse, SYLVIE GUINDON, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119 A a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par la défenderesse, SYLVIE GUINDON, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 17 février 1983.
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire Adj.
Me Claude Marcoux,
Avocat,
231 ouest, rue St-Jacques,
Suite 400,
Montréal, P.Q.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 janvier à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à H. Bizdikian trading alone under the name of Calamata Foods Reg'd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 19e jour de janvier 1983, sous le numéro 519373.
Ce 11e jour de février 1983.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que la requérante, Algocen Transport Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs, les remorques et semi-remorques que la requérante conjointe, Transport Rathé Inc., peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis numéro M-304,924, et ce, sur toute l'étendue dudit permis, et Transport Rathé Inc. demande un permis de courtier réciproque.
La requérante demande que la décision devienne exécutoire dès que rendue, conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commissions des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 18 février 1983
Deuxième publication: 19 février 1983
Mes SIROIS, BLANCHARD, BEAUDET, WATTERS & LAMONTAGNE
Procureurs des requérantes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-000705-837
DAME LISE BELISLE,
Demanderesse
-versus-
LES INVESTISSEMENTS OSLEX INC.,
JEFFREY SOLE,
DAME ANGELE AHMARANIAN,
Défendeurs,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTCALM,
Mis-en-cause,
-et-
BANQUE DE MONTRÉAL,
Tierce-saisie.
AVIS
IL EST ORDONNÉ au défendeur JEFFREY SOLE de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref de saisis avant jugement en main tierce et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur JEFFREY SOLE.
MONTRÉAL, ce 16 février 1983.
PROTONOTAIRE-ADJOINT, C.S.M.
DOMINIQUE DI BERNARDO
MM. Lavery, O'Brien
Suite 3100
2, Complexe Desjardins,
Montréal, Québec
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

"En Faillite"
No: 700-11-000094-831
Q: 041288
DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE:
Aviation Mackay Ltée
480 boul. de l'Aéroparc
Lachute, (Qué.)
J8H 3K3
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Avis est par les présentes donné que Aviation Mackay Ltée a fait une cession le 11 février 1983 que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er mars 1983 à 1:15 heures p.m. au bureau du Séquestre Officiel, 1410 Stanley, 9e étage, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.
Daté de Valleyfield, ce 14 février 1983.
Bureau de:
J.P. CHATINGY & ASSOCIÉS INC.
261 rue Victoria # 310,
Valleyfield, Québec.
J.P. Chatigny & Associés Inc.
(Jean-Pierre Chatigny, syndic)
Tél.: 373-5698 - 455-4342

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-000325-777
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT,
Demanderesse,
-vs-
JAMES H. BEGIN,
Défendeur,
-et-
LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES,
Tierce-saisie
AVIS SELON LES ARTICLES 139, 578 et 640 C.P.C.
À TOUS LES CRÉANCIERS DE MONSIEUR JAMES H. BEGIN, HOMME D'AFFAIRES, AUTREFOIS DOMICILIÉ ET RÉSIDANT AU 33 RUE GUILBEAULT, LAVAL:
PRENEZ AVIS qu'une distribution de montants dûs à James H. Bégin aura lieu dans le dossier de la Cour supérieure numéro 500-05-002906-764 et que les créanciers de ce dernier qui désirent être colloqués devront produire leur réclamation en indiquant leur nom, leur occupation et résidence, le montant de la créance, un affidavit établissant que la somme réclamée est due, et être accompagné des pièces justificatives.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
ME JEAN-MARC ROBERT
PROTONOTAIRE SPÉCIAL C.S.M.
Me Pierre Paquet,
Pouliot, Mercure & Ass.,
1155 o. Dorchester, 31e,
Montréal, Québec.
H3B 3S6
Tél.: 875-5210

AVIS est donné par les présentes que, selon l'Article 1571(d) du Code Civil, le 1er décembre 1982, ACIERS SPÉCIALISÉS BOYER & MORIN INC., une corporation ayant une place d'affaires dans le district de Montréal, a cédé et transféré à SCANDIA STEEL LTD. toutes ses finances et comptes de livres, présentes ou futures, comme garantie, et que cette cession fut dûment enregistrée au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, Québec, le 7 février 1983, sous le Numéro 3328458.
GOTTLIEB, KAYLOR, SWIFT & STOCKS
Procureurs de Scandia Steel Ltd.

INVESTISSEMENTS APEX INC. / APEX INVESTMENTS INC.
AVIS est donné que la compagnie Investissements Apex Inc. / Apex Investments Inc., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies, Québec, et ayant son siège social à Montréal, Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
Fait à Montréal, Québec, ce 16e jour de février 1983.
Les Procureurs de la Compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-04-000543-836
FRANCINE JEAN,
Partie demanderesse
-vs-
GILLES LAPIERRE,
Partie défenderesse
-et-
LE CURÉ DE LA PAROISSE IMMACULÉE CONCEPTION DE GRANBY,
-et-
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE BEDFORD,
Mis-en-cause
AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication, copie de l'action en déchéance d'autorité parentale et en changement de nom ayant été laissée au Greffe de ce tribunal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et/ou produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procèdera à obtenir contre vous, par défaut, jugement en déchéance d'autorité parentale et en changement de nom.
Montréal, ce 15 février 1983.
DOMINIQUE DI BERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
BRISSON, BOURDEAU,
OUELLET & TRUDEL
2383, rue Grand Trunk,
Montréal, Qué.,
H3K 1M8
(Tél.: 933-8432)
Procureurs de la partie demanderesse

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE:
MAURICE BOYER, plomblier, domicilié et résidant au 7764, de Gaspé, Montréal, Qué. H2R 2A4, faisant affaires sous les nom et raison sociale de MAURICE BOYER ENR., au 6851, St-André, Montréal, Qué.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait session (ou) le 14ième jour de février 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3ième jour de mars 1983, à 9 heures 30 a.m. au bureau du syndic soussigné.

Daté de Montréal, ce 14ième jour de février 1983.
BLAIS, FORTIER, TOUCHE, ROSS, LTÉE
Syndic
Adresse:
1 Place Ville Marie, suite 2240
Montréal — H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
RESTAURANTS FRANLEE INC., corps politique légalement constitué ayant son siège social au 4, Place du Commerce, suite 200, Île des Soeurs, Verdun, Québec et faisant affaires au 1502, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal, Québec.

Failli

AVIS est par les présentes donné que RESTAURANTS FRANLEE INC. a fait cession le 11ième jour de février 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mars 1983, à 11:00 heures, au bureau du séquestre officiel, 1410, rue Stanley, 9ième étage, dans le ville de Montréal, dans la Province de Québec.

DATÉ DE LONGUEUIL, ce 17ième jour de février 1983.

moquin, ménard, giroux, daoust inc.

SYNDIC
85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil, québec J4H 3W7 (514) 679-7020 (514) 875-6215

AVIS LÉGAL

Canada
Province de Québec
District de Montréal

Cour Provinciale 500-02-056935-823

Ville de Montréal c. RICHARD CURTIS, autrefois des 3905 Plamondon et 6022 Esplanade, Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Il est enjoint au défendeur à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.

(signé) D. Di Bernardo, protonotaire-adjoint de la Cour Provinciale

Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix,
275 rue Notre-Dame est, Montréal
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-001254-833
VILLE DE MONTRÉAL,
demanderesse
-vs-
98175 CANADA LTÉE,
défenderesse
et
101305 CANADA INC.
LE REGISTRATEUR,
mis en cause

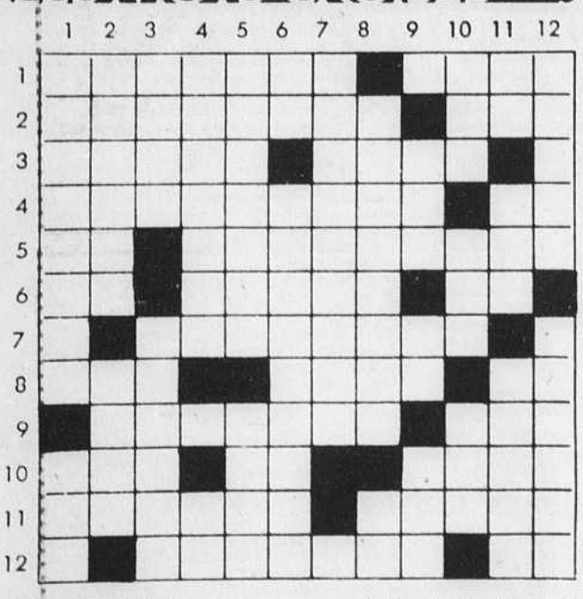
Il est enjoint à la défenderesse, 98175 Canada Ltée à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

(Signé) DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.

Mes Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix
275 est, Notre-Dame
Procureurs de la demanderesse

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Ombre. — Bleu.
2—Mêlé de pus. — Tente avec audace.
3—Court et gros. — Plan, croquis.
4—Reproduirais exactement. — Marque l'alternative.
5—Cérium. — Mettre en vigueur.
6—Lui. — Qui rend service. — Note de la gamme.
7—Cailler à l'aide de la présure.
8—Venus au monde. — Câble attaché à un objet immergé et tenu à la surface par une bouée. — Gallium.
9—Ensemble des boissons offertes et payées par quelqu'un. — Pièce de la charrue.
10—Mâle de la poule. — Quatre saisons. — Voie publique entre l'eau et les maisons.
11—Lieu destiné à loger les chevaux. — Qui sent très mauvais.
12—Stupéfait. — Titane.

Verticalement
1—Personne qui vend ou fabrique des instruments d'optique. — Pied de vigne.
2—Marmotte dont la fourrure rappelle le martre. — Tête de rocher.
3—Résidu pâteux de la distillation de la houille ou du pétrole. — Petit insecte.
4—Sur une automobile, produit l'étincelle à la bougie. — Rubidium.
5—Jeu de cartes à emblèmes particuliers. — Ligne quelconque.
6—Germanium. — Discuter.
7—Point de rotation des deux lames d'une paire de ciseaux.
8—Commerce de toile. — Du verbe pouvoir.
9—Lettre grecque (23ième). — Dans. — Pronom relatif.
10—Jardin zoologique. — Indubitable. — Transpira.
11—Usages. — Usages. — Au Moyen-Age, armée. — Qui excède de beaucoup la taille ordinaire.
12—Publication périodique. — Grand cerf.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	P	E	C	T	A	C	L	E	■	P	I
2	O	U	T	R	A	G	E	A	N	T	E	S
3	L	I	E	U	S	E	■	S	C	A	R	E
4	A	N	T	E	■	N	A	S	A	R	D	E
5	R	E	E	L	L	E	M	E	N	T	■	■
6	I	■	R	■	O	S	E	R	■	R	A	S
7	G	D	■	O	R	I	N	■	P	A	T	E
8	R	E	S	I	D	E	■	C	O	T	O	N
9	A	V	I	S	■	O	R	I	E	N	T	■
10	P	I	■	I	S	O	L	E	S	■	A	I
11	H	E	R	V	E	■	A	M	■	A	L	E
12	E	R	R	E	■	A	V	A	N	C	E	R

LA MÉTÉO

Un vaste système de haute pression dominera la situation météorologique sur la plupart des régions du Québec aujourd'hui. Un ciel généralement dégagé et des températures près des normales persisteront sur la majeure partie du Québec. Une faible perturbation en provenance de l'ouest amènera des nuages avec quelques chutes de neige sur les régions sud-ouest du Québec aujourd'hui. Dimanche on prévoit peu de changement sur l'ensemble de la belle province.

MONTRÉAL

Aujourd'hui ciel variable. Maximum −4. Probabilité de précipitation : 20 %. Aperçu pour dimanche : nuageux et possibilité de chutes de neige.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 51
COUCHER: 17 h 27

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, des réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux avec quelques averses de neige. Maximum: -6. Probabilité de précipitations: 60 %. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: plutôt nuageux avec possibilité de quelques averses de neige. Maximum: -4. Précipitations: 50 %. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie-Beauce: ciel variable. Maximum: -3. Précipitations: 20 %. Aperçu pour dimanche: nuageux, possibilité d'averses de neige.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski-Matapédia: ciel variable. Maximum: -6. Précipitations: 20 %. Aperçu pour dimanche: plutôt nuageux.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ennuagement en matinée. Maximum: -8. Précipitations: 20 %. Aperçu pour dimanche: nuageux avec quelques flocons de neige.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé. Maximum: -4. Aperçu pour dimanche: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé. Maximum: -5. Aperçu pour dimanche: beau.

Anticosti, secteur à l'ouest de Natashquan: ensoleillé. Maximum: -5. Aperçu pour dimanche: beau.

Secteur de Natashquan et à l'est, sauf Blanc-Sablon: ensoleillé. Maximum: -5. Aperçu pour dimanche: beau.

Secteur de Blanc-Sablon: dégagement en matinée. Ensoleillé par la suite. Maximum: -5. Précipitations: 20 %. Aperçu pour dimanche: beau.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en dégrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Pluie	5	9
Victoria	Pluie	4	9
Edmonton	Ensoleillé	−12	0
Calgary	Ensoleillé	−3	5
Whitewhorse	Neige	−22	−10
Régina	Neige	−10	−8
Winnipeg	Neige	−17	−7
Toronto	Ensoleillé	−1	3
Ottawa	—	—	—
Québec	—	—	—
Halifax	Dégagé	−8	0
Fredericton	Ensoleillé	-12	−2
Charlottetown	Dégagé	−12	−3
St-Johns	Nuageux	−6	0

ÉTATS-UNIS

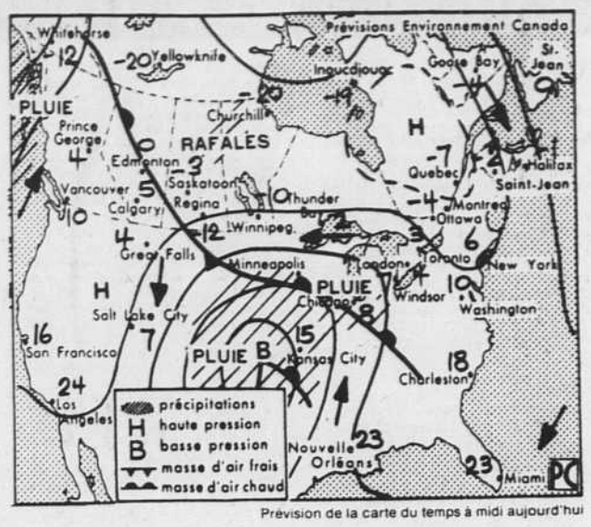
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	15	40
Atlanta	Ensoleillé	35	66
Atlantic City	Ensoleillé	30	45
Boston	Ensoleillé	26	39
Buffalo	P. nuageux	29	40
Burlington	Nuageux	13	35
Charleston WV	P. nuageux	30	55
Charlotte NC	Beau	34	59
Chicago	P. nuageux	36	53
Cleveland	P. nuageux	34	47
Dallas	Beau	45	70
Denver	Nuageux	35	45
Detroit	Nuageux	32	45
Hartford	Ensoleillé	21	40
Honolulu	Averses	61	79
Houston	P. nuageux	45	71
Kansas City	P. nuageux	45	64
Las Vegas	Ensoleillé	41	69
Los Angeles	Beau	55	72
Miami Beach	Nuageux	57	71
Minn. St.Paul	Nuageux	35	40
New Orleans	P. nuageux	45	71
New York	Ensoleillé	32	45
Norfoik	Ensoleillé	33	51
Oklahoma City	P. nuageux	44	71
Orlando	Nuageux	50	69
Philadelphie	Ensoleillé	23	45
Phoenix	Venteux	51	70
Pittsburgh	P. nuageux	30	45
Portland Me	Ensoleillé	16	36
Portland Or.	Pluie	41	50
Reno	Beau	23	53
Tampa	Nuageux	51	69
Salt Lake City	P. nuageux	32	45
San Diego	Beau	55	69
San Fransisco	Beau	44	63
Seattle	Pluie	38	52
Spokane	Beau	32	47
Syracuse	P. nuageux	28	42
Tulsa	P. nuageux	45	71

AMÉRIQUE CENTRALE

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celcius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	Clair	20	31



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Barbades	P.nuageux	23	29	Rome	Clair	10	13h
Curaçao	Beau	24	30	Sofia	Neige	−7	14h
Freeport	P. nuageux	18	26	Stockholm	Clair	1	13h
Guadalajara	Clair	15	26	Tokyo	P. nuageux	6	21h
Guadeloupe	Nuageux	21	30	Tunis	Nuageux	11	14h
La Havane	Nuageux	20	26	Vienne	Nuageux	1	13h
Kingston	Beau	23	30	Varsovie	P. nuageux	1	13h
Montego Bay	P. nuageux	20	29				
Mexico	Beau	6	25				
Monterrey	Brumeux	12	24				
Nassau	Nuageux	20	28				
San Juan	P.nuageux	22	33				
Trinidad	Beau	23	32				

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	Temps	deg.	hre
Aberdeen	Nuageux	1	13h
Amsterdam	P. nuageux	1	13h
Ankara	Neige	−7	15h
Athènes	P. nuageux	1	14h
Auckland	Clair	16	24h
Beyrouth	Orages	11	14h
Berlin	Brumeux	−2	13h
Bonn	Clair	3	13h
Bruxelles	Clair	2	13h
Le Caire	—	16	14h
Casablanca	P. nuageux	18	12h
Copenhague	P. nuageux	0	13h
Dublin	Clair	6	13h
Genève	Clair	-2	13h
Jérusalem	Nuageux	10	14h
Lisbonne	Nuageux	10	12h
Londres	Clair	5	13h
Madrid	Nuageux	8	13h
Malte	P. naugeux	12	13h
Moscou	Clair	−7	15h
New Delhi	Clair	22	17h
Nice	Clair	11	13h
Oslo	P. nuageux	−2	13h
Paris	Clair	3	13h

RÉTROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	−7	2
Normale	−13	−3
Records	−29(1979)	9(1981)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	traces	0
Ce mois-ci	46	10
Normale pour ce mois	15	54
Cette année*	74	58
Normale pour l'année	723	235

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS

Avant-hier	17
Ce mois-ci	441
Normale pour ce mois	763
Cette saison	2799
Normale au 28 février	3326

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés celcius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont donc proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

AVIS est par les présentes donné que le Contrat de Vente en date du 14 janier, 1983, à Barclays American/Business Credit Inc. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à La Compagnie Disston Du Canada Ltée, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, Québec, le 21 janvier, 1983, sous le numéro 3324131. La Compagnie Disston Du Canada Ltée fut fusionnée avec 443884 Canada Limited (autrefois Sandvik Coastal (Canada) Ltd.) et continuée sous le nom de Disston Canada Inc.
GOTTLIEB, KAYLOR, SWIFT & STOCKS
Procureurs de Barclays American/Business Credit Inc.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

No: 500-12-122324-837
RODOLPHE BRIÈRE (BRUYÈRE),
Partie requérante
-vs-
RAYMONDE NADON,
Partie intimée
AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la présente publication, copie de la requête en divorce ayant été laissée au Greffe des divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et/ou de produire votre comparution ou contestation dans les délais sudits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement de divorce.
Montréal, ce 15 février 1983.
DOMINIQUE DI BERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
BRISSON, DUPIN & BOURDEAU,
avocats
2383, rue Grand-Trunk,
Montréal, Qué.,
H3K 1M8
(Tél.: 933-8432)
Procureurs de la partie requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001527-835
MONTRÉAL, ce 15e jour de février 1983.
PRÉSIDENT:
Dominique Di Bernardo,
Protonotaire-Adjoint
COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTÉE, corps politique dûment constitué, ayant une place d'affaires dans la Province de Québec au 1350 ouest, rue Sherbrooke, Montréal,
Demanderesse,
-vs-
ANDRÉ LAFORTUNE, estimateur-vendeur, demeurant au 4963 rue Adam, en les cité et district de Montréal, Province de Québec,
Défendeur,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause,
ORDONNANCE
DE LA COUR
Le défendeur, ANDRÉ LAFORTUNE, est par les présentes requis de prendre connaissance d'un bref d'assignation et d'une déclaration et de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration lui ont été laissées au greffe de la Cour supérieure à Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de comparaître dans les délais susdits, la demanderesse pourra procéder par défaut contre vous.
Dominique Di Bernardo P.A.
Protonotaire-Adjoint
CLARKSON, TÉTRAULT,
procureurs de la demanderesse,
COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTÉE.

ZACCO INC.
Prenez avis que la compagnie Zacco Inc. demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 3 décembre 1982.
Les procureurs de la compagnie
Cerini, Salmon, Watson, Souaid & Harris, avocats.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-020471-825
GENELCAN REALTY LIMITED,
Demanderesse
-versus-
OMEGA INVESTMENTS LIMITED
-et-
ATLANTIC HOLDINGS LIMITED
-et-
LES HERITIERS DE FEU JEAN-YVES GELINAS,
Défendeurs
AVIS
Il est ordonné aux défendeurs, Les Héritiers de Feu Jean-Yves Gélinas, de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication du présent avis. Une copie du bref, de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention des défendeurs, Les Héritiers de Feu Jean-Yves Gélinas.
MONTRÉAL, ce 14 février 1983.
GUY, MERCIER, BERTRAND, BOURGEOIS & LAURENT,
procureurs de la demanderesse.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
François Desroches, vendeur,
domicilié au 46 Pariseau,
Île Pariseau (Laval) dans
la Province de Québec
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes donné que François Desroches, a déposé une cession le 14ième jour de février 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ième jour de mars 1983, à 09:30 heure de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 1 Carré Westmount, Suite 200, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 16ième jour de février 1983.
APPEL & CIE, INC.
SYNDICS
Appel & Cie, Inc.
1 Westmount Square,
Suite 200,
Montréal, Québec
H3Z 2P9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-022122-822
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL,
demanderesse
-versus-
KYRIACOPOULOS, Peter
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur Peter Kyriacopoulos est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication;
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour provinciale de Montréal à son intention;
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de déposer votre comparution dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.
MONTRÉAL, ce 15 férier 1983.
Me HERVÉ BÉLANGER (AB 1343)
2, Complexe Desjardins, B.P. 129
Montréal, H5B 1E6, Tél.: 872-5263
Procureur de la demanderesse

Aidez les plus mal pris de la terre
Envoyez vos dons:
OXFAM-Québec
169 est, rue Saint-Paul
Montréal, Québec
H2Y 1G8
Numéro d'enregistrement comme organisme de charité autorisé à émettre des reçus pour fins d'impôt 0419550-03-08

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 novembre 1982 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Créations Tiffany (1982) Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ième jour de février 1983, sous le numéro 3329786. Ce 15ième jour de février 1983. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le Contrat de Vente en date du 14 janvier, 1983, à Barclays American/Business Credit Inc. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Sandvik Coastal (Canada) Inc. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, Québec, le 21 janvier, 1983, sous le numéro 3324130. Sandvik Coastal (Canada) Inc. fut continuée sous le nom de 443884 Ontario Limited et fusionnée avec la Compagnie Disston Du Canada Ltée selon des statuts de fusion datés du 25 janvier 1983 et continuée sous le nom de Disston Canada Inc.
GOTTLIEB, KAYLOR, SWIFT & STOCKS
Procureurs de Barclays American/Business Credit Inc.

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no: 3326504, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à Service de Roulottes Senroy Inc. (ci-après appelé "le client") 6715 Route no 132, Ville St. Catherine, Québec, Manufacturier de Roulottes tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 7 septembre 1978 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no: 2913005.
Fait ce 4e jour de février 1983.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

JEAN-AIMÉ ST-GERMAIN
Avis est donné que JEAN-AIMÉ ST-GERMAIN, domicilié et résidant au 156, rue Barthe à Sorel, district de Richelieu, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de JEAN-AIMÉ PAUL ST-GERMAIN.
Montréal, le 15 février 1983.
Les procureurs du requérant
BOISCLAIR, BRIZARD, DURANLEAU & TESSIER

AVIS est donné qu'en vertu de la Loi des sociétés de prêts et de placements, SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUE FIRST CITY — FIRST CITY MORTGAGE COMPANY a obtenu, le 1er septembre 1982, un permis du ministre des Institutions financières et Coopératives, à l'effet de lui permettre d'y exercer ses opérations.
Montréal, ce 7 janvier 1983
Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

PRENEZ AVIS que la requérante, Algocen Transport Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs, les remorques et semi-remorques que la requérantes conjointe, Thibodeau-Finch Express Ltd., peut légalement utiliser dans l'exploitaton de son permis M-300,008 et ce, sur toute l'étendue dudit permis, et Thibodeau-Finch Express Ltd. demande un permis de courtier réciproque.
La requérante demande que la décision devienne exécutoire dès que rendue, conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 18 février 1983
Deuxième publication: 19 février 1983
Mes SIROIS, BLANCHARD, BEAUDET, WATTERS & LA

La danse claire et précise du TBC

par
Suzanne Asselin

LES temps ont bien changé. Dans le monde de la danse comme ailleurs, on ne songe plus aux grands ensembles. Par souci d'économie d'abord mais aussi par besoin de renouveau artistique. Ainsi, des groupes de danseurs et chorégraphes s'unissent puis plient bagage au gré des spectacles. D'autres joignent leurs efforts pour former une petite compagnie de tournée, dans le style d'un groupe de musique de chambre, développent un style et l'exploitent à fond.

C'est le cas du Théâtre-Ballet Canadien (TBC), qui sera au théâtre Centaur du 23 au 26 février, et que nous avons vu pour la première fois en 1981, au théâtre Maisonneuve. Le TBC est le résultat de la fusion, en 1980, de deux petites compagnies de danse en perte de vitesse. Le



Lawrence Gradus

Ballet Ys de Toronto avait une saine administration mais n'avait pas de valeurs artistiques sûres. La Compagnie Entre-Six de Montréal, sous la direction artistique de Lawrence Gradus, brillait par sa créativité chorégraphique exprimée dans un style classique contemporain, mais éprouvait des problèmes d'ordre administratif.

C'est Celia Franca, fondatrice du Ballet National du Canada, qui a incité les deux troupes à se fondre et à s'installer à Ottawa. Gordon Pearson, qui avait fait un excellent travail à titre de directeur général pour le Ballet Ys, conserve son poste pour le TBC. Gradus en est le directeur artistique.

Gradus a fait sa marque dans le monde du ballet classique au Canada. Partout, on reconnaît sa signature. Le style qu'il a développé depuis six ans résulte d'un mariage entre la technique classique et une sensibilité contenporaine. Gradus insiste sur la rapidité, la clarté et la précision du mouvement. Les portées sont souvent spectaculaires. Aussi, le mouvement est agrémenté de pointes d'humour qui lui donnent un relief particulier. Gradus n'est pas le chorégraphe des psychodrames. Mais son mouvement n'est pas que pur divertissement. Des rapports étroits s'établissent entre les danseurs qui évoluent en solo, duos, trios qui se font et se défont, s'entrecroisent, s'infiltrent.

Les danseurs de Gradus possèdent une discipline qui répond aux plus hautes normes de la danse classique. Ils répètent tous les jours, du matin au soir (ils sont embauchés à longueur d'année), ce qui leur laisse cependant un peu de temps pour suivre des cours ailleurs. De toute façon, les professeurs ne pullulent pas à Ottawa. Mais tous ont à leur crédit une expérience riche et diversifiée, en danse classique et contemporaine.

Ils sont dix, cinq hommes et cinq femmes. Quatre danseurs sont originaire du Québec. Fabyenne Gosselin est née à Roberval et elle danse avec Gradus depuis 1976. Carolyn McCready vient de Montréal et elle s'est associée, depuis 1979, avec ce chorégrahe qui a fait carrière à New York avant de venir au Canada. Marcel La Rochelle (de Québec) et Jacques Marcil (de Montréal) dansaient avec la compagnie des Ballets-Jazz. Gradus a déjà fait passer des auditions à New York où, à cause du nombre, il devrait y avoir beaucoup plus de choix chez les danseurs masculins. « J'étais surpris de constater que peu d'entre eux avaient les atouts que je recherche chez un danseur. » explique-t-il.

Il éprouve d'ailleurs la même difficulté en ce moment avec certains danseurs du Ballet National du Portugal. Armando Jorge, le directeur artistique de cette compagnie, que Gradus a connu aux Grands Ballets Canadiens) l'a invité à venir monter le ballet *Excursions* qu'il a présenté en 1981.

« Les danseurs masculins manquent de technique et de musicalité. Et ils éprouvent une certaine difficulté à bouger avec précision et vitesse, » explique Gradus, qui me téléphone d'une cabine, entre deux avions. « J'ai une réputation à soutenir et je crois bien que je ne ferai pas d'autres tentatives de ce genre. Je vais plutôt me concentrer sur ma compagnie pour l'instant. Mais j'aspire tout de même à une carrière internationale. » Tout le monde le sait, Gradus est un perfectionniste. Il polit et repolit sans cesse chacune des facettes de ses diamants chorégraphiques.

Le TBC dansera au théâtre Centaur du 23 au 26 février dans le cadre d'une tournée qui l'amène de l'Ontario aux Maritimes. Le programme comprendra notamment *Side by Side*, une oeuvre d'une demi-heure dansée sur une fusion de symphonies de Mozart et Haydn. Gradus est reconnu comme l'un des chorégraphes les plus musicaux au Canada. À ce titre, il s'inscrit dans la tradition de Balanchine; il reconnaît une certaine filiation avec Paul Taylor pour son choix de musique baroque et, quant son approche chorégraphique, c'est un heureux mélange d'énergie athlétique et d'humour léger. « J'ai écouté une bonne centaine de symphonies avant d'arrêter mon choix, » conclut-il. *Scenes and Dances* est une première chorégraphie de Margery Lambert qui sera interprétée sur une musique de Britten. Mlle Lambert a dansé et enseigné aux Grands Ballets Canadiens et à l'Entre-Six. Elle est actuellement la maîtresse de ballet du TBC.

Enfin, Phyllis Lamhut présentera son *Mirage Blanc*, une de ses oeuvres les plus connues, remaniée pour le TBC. C'est, paraît-il une chorégraphie à propos d'amour et de diverses relations interpersonnelles, utilisant une gestuelle un peu pkus moderne que celle de Gradus. P. Lamhut est connue pour son enseignement au stage Québec Été Danse. Avant de former sa compagnie à New York, elle a dansé avec Nikolaïs et Murray Louis.

Mise en scène

Suite de la page 19

telle autosatisfaction ne doit pas faire oublier le simplisme et le caractère conventionnel de beaucoup de nos spectacles. »

Le métier de la mise en scène s'est manifesté « sur la pointe des pieds », affirme David. Il est un fait qu'il a constamment marqué le pas derrière ce déblocage de textes où l'on courrait à la recherche confuse de patrimoine et de liberté, de spécificité, sans égard à la forme que pouvaient prendre ces messages d'affirmation. La création collective n'a pas donné une dramagurgie efficace. les pièces de Gélinas, Dubé, Languirand, Ferron, Carrier, Barbeau, Loranger, Daigle, et même Elizabeth Bourget, leur émule, auront à prouver qu'elles traversent le mode nationaliste conventionnel dans lequel elles ont été généralement conçues et mises en scène.

Des auteurs sont libérés et ce passé et de ce langage. Chaurette, René Gingras, Gilles Maheu (autant metteur en scène qu'auteur), Pol Pelletier, Marchessault, Garneau, Ronfard, chez tous ceux-là le choc de la mise en scène est étroitement lié à l'accouchement de leur oeuvre. Et comme le signale fort à propos Gilbert David en présentant *JEU 25*, on passe « de l'âge de la parole à l'ère du signe ». « La production de textes inédits ne peut plus être considérée comme la seule marque d'un théâtre vivant », conclut David qui dirige *JEU* depuis sept ans, cette publication-vigie où, libre des contingences de la presse courante, l'on réfléchit sur l'évolution du théâtre. Dix metteurs en scène s'expriment dans ce premier ouvrage consacré à la mise en scène.

Écoutons Brassard: « Au Québec, on s'est couvert avec les oripeaux d'une culture en oubliant ce qu'il y avait endessous; on a essayé de se conformer puis on vient de se rendre compte que ça ne nous convenait pas (...) Aujourd'hui, je sens chez les jeunes un grand besoin d'apprendre, de redécouvrir des choses; il y a une grande insatisfaction. »

Redécouvrir, c'est-à-dire ne plus se contenter de l'acquis, tout questionner, voilà qui pourrait résumer les efforts actuels de mise en scène au Québec, une démarche qui devait passer par une profonde remise en question politique du statut du théâtre dans la société, et en particulier dans la conjoncture actuelle, où les horizons se rétrécissent dangereuseuement.

Ronfard, qui voit son métier de metteur en scène comme celui d'un « entraîneur » et dont le *Roi boiteux* est la plus facinante aventure de théâtre populaire qui soit, écrit dans *JEU*: « Depuis qu'ils donnent dans la culture au lieu de donner dans leurs rêves, (...) qu'ils proclament des vérités plates au lieu de conter des fables en relief, qu'ils deviennent animateurs sociaux, qu'ils s'établissent dans le pouvoir au lieu d'en être les caricatures gênantes, ils ont (les gens de théâtre) certes gagné un statut qui les valorise, eux, mais qui dévaluent leurs actions. »

« Notre rôle consiste à exprimer nos préoccupations sur une scène », répond Olivier Reichenbach. Avec Ronfard et Brassard, Reichenbach est l'un des trois plus importants metteurs en scène au Québec. Plus formaliste que ses collègues, il va aborder un texte avec moins d'éclats d'affranchis, mais sa rigueur d'orchestrateur en fait l'homme du « lyrisme réaliste » où « la sensibilité de maintenant » prime sur toutes les valeurs du passé. Par le réalisme du comportement des personnages, par le lyrisme de ses « images scéniques », Reichenbach tente d'établir le dialogue du spectacle en visant l'imaginaire du spectateur, là où la passivité est vaincue, là où la mise en scène, comme disait Vilar, est un art de suggestion. « Le rôle du metteur en scène ne fait que commencer, ici », affirme Reichenbach. L'art du metteur en scène est sans mémoire, disait Vitez. Il n'en reste que ce qu'il a changé, ce que son projet a nourri le théâtre d'aujourd'hui.

Juliette Greco

Suite de la page 19

en fait complètement schizophrénique. Qu'il n'y a aucun rapport entre l'enfance décrite avec lyrisme et cette longue nomenclature de gens célèbres, sorte de *who's who* du demi-monde « germanopratin » où tous, de Sartre à Boris Vian en passant par Cocteau et Merleau-Ponty se pâment d'admiration devant la jolie môme Greco.

Au cours de l'émission *Apostrophes*, Bernard Pivot lui en a d'ailleurs fait la remarque sans grande élégance. Sa réponse n'invita pas la moindre réplique: « Ce n'est pas de ma faute si j'étais entourée de gens célèbres ou qui le sont devenus. » D'accord mais pourquoi en faire un plat, pourquoi en tartiner la moitié d'un livre? Je réprime la question. Inutile de brusquer une femme fatale.

J'aimerais quand même savoir pourquoi tout semble lui arriver par magie. « Cette magie, dit-elle, c'est l'après-guerre, c'est la Libération, la prise de conscience de notre liberté. Saint-Germain-des-Près est devenu une sorte de carrefour universel pendant deux ans au plus. Ce fut une belle époque, une époque pure et fraternelle, où des gens comme Sartre et Simone de Beauvoir s'intéressaient aux enfants que nous étions. Il y avait un lien entre les générations. »

Je sens poindre la nostalgie. Juliette Greco s'y abandonne, déjà toute alanguie à l'idée de plonger dans le passé comme on plonge dans une eau de source fraîche. « Aujourd'hui c'est plus dur, dit-elle, contrairement à ce que l'on pense, nous n'étions pas du tout désespérés, nous étions pleins d'espoir. Moi je suis restée résolument optimiste malgré mon physique plutôt sombre. Aujourd'hui on a l'impression que les gens attendent quelque chose de terrible. Moi je continue à chanter, je vais peut-être même venir au Québec. J'aimerais éventuellement écrire des nouvelles parce que c'est rapide et que je n'aime pas m'étendre sur le sujet, j'aime que les choses soient claires et concises et qu'on n'en parle plus, c'est pour cela que je ne me relis pas et que je ne me réécoutes jamais. »

Juliette Greco n'use plus ses savates de raphia sur les pavés pluvieux de Saint-Germain-des-Près, ne promène plus son regard silencieux sur la faune fumeuse du Flore ou du Deux Magots. « J'aurais l'impression de faire la quête. De toutes façons, ce n'est plus la même chose que c'était », dit-elle avec indifférence.

Lorsqu'elle fait le décompte des gens de son époque, elle se heurte au mutisme des tombes. Sartre, Cocteau, Prévert, Vian, Merleau-Ponty, Camus, tous disparus, vivant seulement dans la transparence des mots qu'ils ont laissés en gage. Songe-elle parfois à la mort? « Je ne vais jamais aux enterrements. Je ne supporte pas la mort, elle me dégoûte. Je trouve très grossier quelqu'un qui meurt, j'ai envie de l'engueuler. La mort des autres me rend profondément malheureuse, me démolit, Mais cela dit, je continue à vivre et à faire vivre les gens dans ma mémoire. Le corps meurt mais les souvenirs restent... »

Juliette Greco se lève. Il faut libérer la loge. Elle se réfugie dans un coin pour enfiler en cachette sa tenue de ville, en ressort un peu rétrécie, dévale les escaliers, salue l'équipe de télévision, ouvre la porte donnant sur la rue pluvieuse et semble se fondre dans la grisaille d'un Paris qui ne lui appartient plus...

Wim Wenders

Suite de la page 28

tourné en 1980 et axé sur les derniers moments du cinéaste américain Nicholas Ray, *Hammet*, un hommage au film noir américain terminé l'an dernier, et, bien sûr, *L'État des choses*. En d'autres termes, avec Wenders, le cinéma, comme l'a fait le roman à l'époque du nouveau roman, se penche sur lui-même.

Mais cela ne risque-t-il pas de devenir sclérosant, asséchant? «Tout à fait, répond Wenders. D'Ailleurs cette réflexion sur le cinéma dans le cinéma, cette façon de raconter des histoires tout en racontant les conditions mêmes du récit, est pour moi maintenant terminée.»

«J'accepte maintenant, poursuit Wenders, un dilemme que j'ai toujours essayé de résoudre: le dilemme entre fiction et réalité, entre mon besoin de découvrir des choses dans la réalité et mon besoin de raconter des choses fictives. Je considère maintenant que c'est plutôt un processus dialectique et par conséquent je me retrouve aujourd'hui dans un rôle de conteur où je me sens beaucoup plus à l'aise qu'auparavant. Je peux maintenant raconter sans avoir le besoin de me pencher sur les problèmes du comment raconter.»

Wenders serait-il devenu plus optimiste, moins angoissé? «Je crois que oui, répond-il, mais on peut penser que mon cinéma ne cessera pas pour autant de parler de l'angoisse comme il l'a toujours fait.» Et c'est peut-être ce qu'on pourra constater avec le prochain film, *Paris, Texas*, que Wenders prépare actuellement à partir de textes de l'écrivain américain Sam Shepard. Une sorte d'odyssée d'un homme qui tente de retrouver sa famille à travers l'Amérique.

Wim Wenders, un des plus remarquables réalisateurs de ce qu'on a appelé le nouveau cinéma allemand, travaille aux États-Unis depuis plusieurs années maintenant. Il est pour ainsi dire le plus américain des cinéastes allemands. Où se situe-t-il exactement? «Je suis Allemand, l y a une culture allemande en moi, mais par ailleurs je suis très attiré par l'Amérique. Là aussi il y a un dilemme que je tentais de résoudre à l'époque. Maintenant, je me sens très bien dans cette position qui est un peu à mi-chemin entre l'Europe et l'Amérique. Et si je tourne depuis quelques années aux États-Unis, c'est que je n'ai pas encore pris assez de distance pour dire quelque chose de nouveau sur mon propre pays et dans ma propre langue. En tournant en Amérique, j'ai ce regard de l'étranger, cette distance qui m'a toujours paru souhaitable, productive».

Et pour lui le nouveau cinéma allemand s'essouffle, est moins nouveau. «Il y a eu, dit-il, la perte tragique de Fassbinder qui a toujours travaillé en Allemagne et parlé de l'Allemagne. Avec sa mort, il y a un creux car personne ne fait ce qu'il faisait. Fassbinder, c'était une constante pour nous tous. il a beaucoup produit et fait travailler énormément de gens. Et là aussi il y a un creux. Des gens comme moi auront peut-être le devoir de retourner et de faire travailler tout ce monde.»

Quant à l'avenir du cinéma en général, Wim Wenders n'hésite pas: «Le cinéma tel qu'on le connaît, sur pellicule 35mm, c'est clairement quelque chose qui ne va pas survivre très longtemps encore.» Il y aura l'électronique avec, selon lui, une nouvelle esthétique.

Et les grands succès de l'heure, *La guerre des étoiles, E.T.* et compagnie, qu'en pense-t-il? «Des gens comme Spielberg, dira Wenders, sont de très grands techniciens du cinéma. Leur technique spectaculaire fait semblant de raconter mais ne raconte plus vraiment. Il n'y a plus de récit, mais une somme d'événements spectaculaires, une forme extrêmement vide.»

«Il ne suffit pas, poursuit-il, d'avoir confiance dans une forme, il faut savoir comment la remplir, sinon la coquille reste vide. Ce qui m'intéresse, moi ce sont les coquilles vivantes. Je suis convaincu que le cinéma ne consiste pas seulement dans l'invention d'artifices. Le cinéma peut aussi trouver des choses, révéler des choses. Il ne faut pas laisser l'écran et les salles de cinéma à ceux qui nous disent que le monde n'est plus intéressant et que seul ce qui est inventé est intéressant. Pour moi, le cinéma doit montrer que la vie est encore plus excitante que toute invention.»

ÉCHOS

Au clair de la lune, le quatrième long métrage d'André Forcier, prendra l'affiche au cinéma Élysée à compter du 4 mars. Ce film de Forcier — connu notamment pour *L'Eau chaude, l'eau frette* — est une « comédie fantastique qui raconte l'histoire d'une amitié entre deux hommes », joués par Guy L'Écuyer et Michel Côté. Le reste de la distribution comprend Robert Gravel, Lucie Miville, Michel Gagnon, Gaston Lepage et J.-Léo Gagnon.

Tremblay : musique de l'émerveillement

par
par Carol Bergeron

Société de musique contemporaine du Québec. Claude Helffer, piano; Gropus 7; Lise Daoust, flûte; Robert M. Leroux, percussion; l'Ensemble de la SMCQ, dir. Serge Garant; Programme: des oeuvres de Gilles Tremblay, Phases, Réseaux et Traçantes pour piano; «Le sifflement des vents porteurs de l'amour» pour flûte, percusson et quatre microphones; Dzèi pour soprano, flûte, clarinette basse, piano et percussion; Envoi, concerto por piano et 15 instrumentistes. Jeudi 17 février à la salle Pollack.

COMMENCÉE à l'OSM par la présentation de *Cantique de durées*, la semaine Gilles Tremblay, marquant le 50e anniversaire du compositeur québécois, se terminait en apothéose à la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ) par la créaton d'*Evoi*, un concerto pour piano et 15 instrumentistes commandé, grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada, par l'éminent pianiste français Claude Helffer. Le reste du programme nous faisait parcourir, des années 56 à 81, l'oeuvre de l'un de nos créateurs les plus authentiquement originaux.

Musique de l'émerveillement, musique d'un présent dont elle redéfinie, d'une manière imprévisible, le déroulement, la musique de Gilles Tremblay exige une très grande qualité d'écoute tant de la part des musiciens qui l'interprètent que de celle des auditeurs. C'est un monde sonore d'une extrême raffinement qui frôle le silence, qui cherche constamment l'âme des sons. Avec Tremblay, le piano, la flûte et les percussions se redéfinissent dans le même sens que, chez Debussy et chez Bartok, le piano se métamorphose.

À partir de *Phases*, pour piano, qui date de 1956, on a le sentiment que chacune des compositions de Gilles Tremblay s'inscrit dans une lente et sereine trajectoire ascendante. Dès le départ, les éléments caractéristiques de son langage, comme l'utilisation de la résonance par exemple, sont déjà là, ce qui se transforme d'une manière appréciable c'est la dimension temporelle. Le discours trouve de mieux en mieux le temps de s'élaborer. Son concerto pour piano et 15 instrumentistes apparaît ainsi comme une réussite magistrale. Impressionnant dans sa forme autant que dans la qualité des rapports que le piano entretient avec les autres instruments, cette dernière oeuvre de Tremblay nous fait penser que l'extraordinaire épopée du «concerto de piano» ne se termine pas avec ceux de Bartok.

Un concert mémorable dépend non seulement de la qualité du programme mais également de celle des interprètes.

Une éducation hors pair pour votre fils

De la 7e année à l'université

Faire des études à Trinity College School, c'est, pour un adolescent, à une période capitale de sa vie, la possibilité d'élargir ses horizons, de développer ses talents et de connaître la joie de la réussite.

Avec un corps enseignant trié sur le volet et des classes à faible effectif (généralement entre 12 et 18 élèves), on peut dire que les conditions sont excellentes à T.C.S. À côté d'une instruction très complète dans les matières principales: langues, sciences et mathématiques, les adolescents s'initient intimement aux arts, à la musique, à la rhétorique et au theatre; ils suivent tous un entraînement sportif intensif et la plupart ont l'occasion de défendre les couleurs de l'école dans des compétitions.

Les jeunes garçons y nouent des amitiés solides et durables avec des condisciples venus des quatre coins du Canada et de l'étranger. Cette année, 17 pays sont représentés à T.C.S.

Le niveau des études y est très poussé et on y inculque avec grand soin des habitudes de travail sérieuses. Ces dernières années, les jeunes gens sortis de T.C.S. ont obtenu des bourses d'études dans la plupart des universités canadiennes et dans bon nombre d'établissements américains tels que Harvard, Dartmouth, Princeton, Stanford et le Massachusetts Institute of Technology. Les diplômés de T.C.S. ont remporté à eux seuls onze Prix Rhodes.

Le programme de français prévoit des cours de niveau élevé pour les élèves déjà bilingues. Précisions cependant qu'une bonne connaissance de l'anglais est indispensable pour suivre. Atout important: les diplômés de T.C.S. sont dispensés de suivre un CEGEP au Québec avant de s'inscrire dans les universités de cette province.

Des anciens élèves, des parents et des amis de l'école se sont unis pour établir une fondation octroyant des bourses généreuses, afin de permettre à des adolescents doués de poursuivre des études à T.C.S. quelle que soit la situation financière de leur famille, et assument jusqu'à la totalité des frais de scolarité.

Les examens d'entrée et les concours pour l'obtention de bourses, pour la rentrée de l'automne 1983, se tiendront les 26 février et 16 avril.

Pour obtenir un complément d'information ainsi que les noms et numéros de téléphones de parents d'élèves francophones de T.C.S., prière de téléphoner:

M. C. Harrington à Montréal au 514-879-1222 ou
M. et Mme. W.G. Lynn à Thetford Mines au 418-335-3098
Ou encore de s'adresser au bureau d'admissions:

Trinity College School
Port Hope (Ontario) L1A 3W2
Téléphone: (416) 885-4565



NOTRE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE LAÏQUE

vous invite, hommes et femmes célibataires sérieux, veufs et veuves, et anciens religieux, à servir le Seigneur dans votre genre de vie présente ou profession, par le moyen de voeux de religion privés. Pas de limite d'âge.

Pour plus d'information écrivez à:
L'ASSOCIATION DE MARIE IMMACULÉE
8804, Arlington Expressway
Jacksonville, Florida 32211

Les cahiers spéciaux du Devoir

1983
Année mondiale des communications

Le marché mondial de l'informatique

Un article de Maxime Cremer de l'Université d'Ottawa...

dans le cahier spécial publié à l'occasion de l'ANNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS, le 3 mars prochain.

Réservez vos exemplaires (10 ou plus) dès maintenant, en vous adressant à:

Gaétan Gravel (514) 844-3361

Littérature franco-ontarienne

Suite de la page 19

continue M. Paré, le rôle direct d'une maison d'édition devient bien la formulation d'un groupe social déterminé.

Le relation s'effectue d'abord avec les écrivains, puis avec l'ensemble du miieu social. Les besoins de créer une infrastructure de production et de diffusion sont indissociables d'une dynamique d'animation et de publicité. Peu à peu des écrivians apparaissent, des livre sont lancés, des abonnés se greffent à la maison d'édition et les moyens de Prise de Parole augmentent.

La maison d'édition franco-ontarienne a d'abord pris comme modèle les éditions de l'Hexagone à Montréal. C'est sur les conseils de Gaston Miron que Robert Dickson, Gaston Tremblay et d'autres ont bâti Prise de Parole pour en faire un lieu autonome, qui diffuse ce qu'il produit. Faute d'une infrastructure, on suscite des abonnés qui peuvent recevoir sept ou huit tires par année pour $40.

De même, chaque lancement devient un événement social autant que littéraire. En 1979, par exemple, Danielle Martin lance son premer recueil de poésie, tiré à 500 exemplaires. Elle en vent 250 au lancement: la moitié de la population de Hawkesbury est venue à la fête. N'oublions pas qu'il n'existe en Ontario que six librairies francophones; trois à Ottawa, deux dans la région de Toronto et une à Welland. Prise de Parole, en 1973, arrivait en plein désert culturel. Cette semaine, par ailleurs, à l'occasion de notre entrevue téléphonique, le directeur de la maison d'édition me fait remarquer que la population de Sudbury est en fête: tout le monde visite le Salon du livre de l'Acelf.

Il faut ocmprendre au pied de la lettre ces vers que publiait Robert Dickson dans son recueil *Or(é)alité* en 1978: « ... à bout de mots à bout de notions natales / c'est la mort qui approche ». C'est pour survivre qu'on se donne le droit de faire du langage. Et il faut le faire isolé.

L'enthousiasme autour de Prise de Parole ne fait pas oublier une certaine amertume des Franco-Ontariens, qui se sentent vraiment « hors Québec ». L'Ontario français vit avec le sentiment constant de la différence et de l'exclusion. « La problématique qui se pose au Québec nous a forcés à nous occuper de nous-mêmes », disait Gaston Tremblay à notre collègue Clément Trudel en 1979. Et le professeur François Paré écrit: « Comme l'artiste Québécois l'a lui-même ressenti à l'égard de la métropole française, l'écrivain franco-ontarien vit à son tour, depuis dix ans, un rejet de *l'ici* québécois comme une perte d'identité tant individuelle que collective. »

Cette semaine, Gaston Tremblay m'expliquait les difficultés politiques des Franco-Ontariens en ajoutant qu'ils ont besoin d'un Québec « fort » pour se faire respecter chez eux. Malheureusement, de ce temps-ci, ajoute le directeur de Prise de Parole, tout le monde au Canada anglais rit des Québécois en mmême temps que les anglophones s'impatientent de voir la politique canadienne menée par deux groupes francophones, celui de Trudeau et celui de Lévesque, opposés l'un à l'autre. Pendant ce temps-là, les Franco-Ontariens perdent du terrain dans le domaine scolaire et voient le Fonds de développement de la langue française en Ontario passer de $1 million à seulement $300,000.

Une certaine tristesse accompagne l'amertume des Franco-Ontariens de Sudbury. On pardonne mal à Jean Éthier-Blais, par exemple, d'avoir décrit, sans la nommer, leur ville, déplacée au nord de Montréal pour les besoins de son roman *Les Pays étrangers*. On se demande ironiquement si M. Éthier-Blais, pour sa part, ne veut plus rien savoir de Sudbury, où il a étudié neuf ans après être né à Sturgeon Falls, situé dans la même région. Rencontré cette semaine au cours d'une manfiestaiton de l'Académie canaidnene-française dont il fait partie, c'est lui qui me signale que les cosmonautes américains s'étaient entraînés dans le paysage lunaire de Sudbury. Jean Éthier-Blais n'a aucun remords d'être devenu un écrivain « québécois » et il ne va pas passer ses vacances à l'ombre des fumées de Sudbury mais plutôt en plein soleil de Tunisie, où il rêve de prendre sa retraite.

Les écrivains franco-ontariens, eux, ils sont une cinquantaine. Pas assez nombreux pour former une association, que ne pourrait pas d'ailleurs soutenir leur milieu social, ils adhèrent un à un à l'Union des écrivains québécois ou fréquentent parfois les dîners de poésie de l'Association des écrivains de l'Outaouais, une fois par mois.

Quelques-uns d'entre eux jouissent d'une certaine célibrité, sans atteindre la popularité de l'auteur-compositeur Robert Paquette (maintenant établi à Montréal) ou du groupe musical. CANO. Ils sont poètes, romanciers ou auteurs de théâtre en même temps que professeurs d'université, professionnels ou comédiens.

Du côté du théâtre? L'oeuvre du regretté André Paiement, auteur de *Lavalléville*, tient en trois volumes. On connaît aussi Claude Belcourt, Brigitte Heaentjens et Sylvie Trudel. Quant à Robert Marinier, il vient de créer une pièce qu'il a intitiulée *La Tante* et qui signifie « l'attente », synonyme de la soumission et de la dépendance que créeent la terreur et l'aliénation.

Pour la littérature franco-ontarienne, comme pour celles du Québec et d'Acadie, tout a commencé évidemment par la poésie. Avec Richard Casavent, qui publie depuis 1960 une oeuvre lyrique où l'amour est tour à tour joyeux et coupable, où le poète se retrouve silencieux et solitaire à côté de la « femme-pays ». Chaque année, une fête de la poséie, La Nuit sur l'Étang, réunit et révèle les poètes de Sudbury et d'ailleurs, qu'on peut lire à Prise de Parole: Robert Dickson, Marguerite Lapalme, Gaston Tremblay, Jean-Marc Dalpé, Danielle Martin, André Lacelle Bourdon, Michel Dallaire et Patrice Desbiens, dont le dernier livre, *L'Homme invisible/The invisible man* est un récit bilingue où le personnage ne réagit pas de la même façon en français qu'en anglais. Anglophone, ce personnage rêve à la manière du cinéma américain. Francophone, L'Homme invisible est au contraire dépossédé de ses rêves, tout en vivant avec beaucoup d'émotion son aliénation. Ce personnage bilingue et conflictiuel ne se comprendra plus, à la fin du récit.

Chez les romanciers de Prise de Parole, on va du mélodrame populaire au conte fantastique et au récit d'aventures. un roman écrit dans les années 1940 et ressuscité par Prise de Parole, *Le Flambeau sacré*, est devenu un best-seller franco-ontarien: c'est le mélodrame de la préservation de la race, signée Mariline. Doric Germain, lui, dans *Le Trappeur du Kabi* et *La Vengeance de l'original*, écrit des romans d'aventures pendant que les *Nuits blanches* de Pierre-Paul Karch s'inscrivent dans une série noire. On connaît aussi Jocelyne Villeneuve, qui publie par ailleurs au Québec et qui s'inspire d'une légende objibwée dans on dernier livre à Prise de Parole, *Nanna Bijou: le géant endormi*.

À côté de la littérature, des ouvrages pédagogiques on t fait connaître et grandir Prise de Parole. *La Vie paysanne* par le père Germain Lemieux est un grand succès qui fait revivre la vie quotidienne et les stechniques des pionniers. D'autre part, deux livres scolaires pour les étudiants en sciences, écrits par Alcide Gour et Forian Robillard, ont trouvé 75 % de leur marché franco-ontario pour garnir les coffres de Prise de Parole avec plus de 10,000 exemplaires vendus. « Cela nous a permis d'augmenter non seulement notre chiffre d'affaires mais aussi nos moyens de publicité et de promotion de la littérature franco-ontarienne », souligne Gaston Tremblay.

Dans ce paysage lunaire de Sudbury, considéré désert culturel il y a seulement dix ans, il faut « monnayer la prise de parole », remarque le professeur François Paré, qui conclut à une qualité inégale des titres de la maison d'édition franco-ontarienne. En même temps, il souligne la colère et l'insatisfaction qui traversent les livres de ses meilleurs écrivians: « On a l'impression, comme pour la musique de CANO, que le silence et l'attente habitent tout projet de parole, que cette peur de disparaître et de ne plus parler est à la fois le coeur même du texte et son enceinte. C'est pourquoi, pour Prise de Parole, publier n'est pas seulement une convocation: c'est aussi l''exorcisme de la disparition. »

Dans l'ensemble, conclut le professeur Paré, le succès d'animation sociale restent encore à déterminer. Mais le théâtre d'André Paiement, les poèmes de Gaston Tremblay, d'Andrée Lacelle-Bourdon et de Patrice Desbiens donnent à penser que la culture franco-ontarienne interprrétera bientôt, d'une manière plus définitive, son lieu géogrpahique (le Nord), son exil en marge d'une francophonie canadienne tournée vers le Québec, ses relations avec l'Autre. Que cette prise de conscience/prise de parole ait su passer depuis hiuit ans par la monnaie du livre publié, c'est déjà le signe d'une société qui se constitue enfin comme interlocutrice absolue d'elle-même, conversant avec elle-même sur l'avenir qui l'attend. »

en tête d'affiche

■ **Journal inachevé.** Un film d'une sincérité émouvante et d'une approche renouvelée où le cinéaste Marilù Mallet, Chilienne d'origine, se livre toute entière comme on se livre à son journal personnel. (Au cinéma Parallèle jusqu'au 20 février).

■ **Come back to the 5 and Dime, Jimmy Dean, Jimmy Dean.** Vingt ans après la mort de James Dean, cinq femmes se retrouvent pour rendre hommage à leur héros. Tout d'abord amusante, la rencontre devient un véritable psychodrame. Avec Sandy Dennis, Cher et Karen Black, merveilleusement dirigées par ce brillant metteur en scène de cinéma qu'est Robert Altman. (Cinéplex).

■ **Une chambre en ville.** Un autre film chanté de Jacques Demy. Cette fois cependant il s'agit de drames sociaux et de tragédies passionnelles dont le style de Demy s'accomode plutôt mal. Avec Richard Berry et Dominique Sanda. (Élysée).

■ **La Terrasse.** Un portrait d'hommes frustrés, déçus, désillusionnés. Restent les femmes, et le réalisateur Ettore Scola sous-entend que l'espoir est peut-être de ce côté-là. (L'Autre Cinéma).

■ **Festival international du film super 8 du Québec.** Quatrième édition de ce festival. Trois niveaux de compétition : intercollégial, national et international. (À la Cinémathèque québécoise du 22 au 27 février).

■ **L'Entraînement des femmes.** L'oppression inhérente à l'entraînement militaire, oppression encore plus bête quand on y soumet des femmes. Un document de Nick Broomfield et Joan Churchill. (L'Autre cinéma).

■ **Le Beau Mariage.** Une jeune femme entreprend de se trouver un mari mais l'élu accepte mal d'être choisi par une femme. Sans doute pas le meilleur film d'Eric Rohmer mais on se laisse quand même gagner par la finesse des dialogues et la merveilleuse direction des comédiens. (Dauphin).

■ **Le Retour de Martin Guerre.** Dans la France moyenne du XVIe siècle, Martin Guerre disparu depuis de nombreuses années revient auprès de sa femme. Ce revenant est-il le vrai Martin Guerre ? Un procès élucidera la question. Une histoire d'autant plus passionnante que véridique. Avec Gérard Depardieu et Nathalie Baye. (Dauphin).

■ **Sophie's Choice.** Le roman de William Styron porté à l'écran par Alan J. Pakula. Dans le rôle principal, Meryl Streep nous offre la meilleure interprétation de sa carrière. Un film bouleversant ! (Alexis Nihon).

■ **Gandhi.** Pour mieux connaître un personnage historique et la lente marche de l'Inde vers la libération et l'indépendance. Facture conventionnelle des grandes productions mais interprétation étonnante de Ben Kingsley dans le rôle-titre. (Place du Canada).

■ **Véronika Voss.** Avant-dernier long métrage de Fassbinder décédé le 10 juin dernier. En noir et blanc et axé sur une actrice en plein déclin, véritable film-testament sur le cinéma, l'Allemagne et Fassbinder lui-même. (En français, La Cité; anglais, Kent).

■ **Tootsie.** Déguisé en femme,. un acteur devient un meilleur homme. Une comédie de Sidney Pollack qu'il faut voir avant tout pour l'étonnante performance de Dustin Hoffmann. (Bonaventure, Brossard, Côte-des-Neiges).

■ **The Verdict.** À l'occasion d'une nouvelle cause que lui refile un ami, un avocat lamentable tente désespérément de refaire sa vie et sa réputation. Pour l'interprétation de Paul Newman et la réalisation à la fois attachante et distancée de Sidney Lumet. (Alexis Nihon et Côte-des-Neiges).

■ **E.T.** Un extra-terrestre seul sur terre est recueilli par un jeune garçon. Un conte à la manière de Steven Spielberg qui poursuit sa démarche entreprise dans « Close encounters of the third kind ». Le spectateur est intrigué, amusé, émerveillé, touché. (Version originale, Alexis Nihon et Square Décarie; en français, Champlain, Villeray, Laval, Longueuil et Verdun).

■ **La Nuit de San Lorenzo.** En 1944 en Toscane, un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants refusent l'ordre des Allemands de se rassembler dans la cathédrale de la ville et partent à la rencontre des Américains. Un film des frères Taviani. Grand Prix spécial du jury à Cannes. (En anglais, Place Ville-Marie).

■ **Fitzcarraldo.** Un aventurier rêve de construire une salle d'opéra en pleine forêt vierge. Pour arriver à ses fins, il entreprendra même de faire passer un bateau par-dessus une montagne. Une immense métaphore à la défense du rêve et de l'imagination. De Werner Herzog avec Klaus Kinski. (Berri).

■ **Diva.** Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Beineix. Une histoire de bandes enregistrées. Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi. Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. (Berri; en anglais au Cinéplex).

■ **An Office and a Gentleman.** Film d'amour et d'armée. Le propos terriblement conventionnel est cependant bien servi par l'efficacité de la réalisation, la justesse des descriptions sociales et l'intensité de l'interprétation de Lou Gosset jr et Richard Gere. (Loews, Avenue et Dorval; en français, Parisien, Greenfield Park, Laval).

Richard GAY

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I: (327-5001) — "L'empire contre-attaque": 1 h 15, 5 h 30, 9 h 50. "La guerre des étoiles" 3 h 25, 7 h 40.
ASTRE II: — "Les aventuriers de l'arche perdue" 1 h 20, 5 h 40, 9 h 55. "Des gens comme les autres" 3 h 25, 7 h 45.
ASTRE III: — "Arrête de ramer": 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55. "Le dragon du lac de feu" 2 h 25, 6 h 00, 9 h 35.
ASTRE IV: — "La maison du lac": 1 h 20, 5 h 30, 9 h 30. "Le chanteur de jazz": 3 h 50, 7 h 30.
AVENUE: (937-2747) — "An officer and a gentleman" 12 h 10, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 40, 9 h 00.
BERRI I: (288-2115) — "Le quart d'heure américain": 12 h 30, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 8 h 00, 9 h 50.
BERRI II: "Un assassin qui passe" 12 h 50, 2 h 55, 5 h 00, 7 h 05, 9 h05.
BERRI III: — "Ftzcarraldo" 12 h 10, 3 h 00, 5 h 55, 8 h 45.
BERRI IV: — "L'oeil du tigre" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI V: — "Diva": 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 40.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Tootsie": 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
BONAVENTURE II: — "Dark Crystal": 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
BROSSARD I: (465-3851) — "The Sting II" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
BROSSARD II: — "Le passager de la pluie" 1 h 45, 5 h 30, 9 h 15. "Ninja force" 12 h 15, 4 h 00, 7 h 45.
BROSSARD III: — "Tootsie": 12 h 15, 2 h30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "E.T. l'extra-terrestre" 12 h 30, 2 h4 0, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
CHAMPLAIN II: — "Les fesses à l'air" 2 h 20, 6 h 10, 9 h 50. "Sphinx" 12 h 15, 4 h 00, 7 h 45.
CHÂTEAU I: (271-1103) — "Les folies d'Elodie" 2 h 50, 6 h 10, 9 h 30. — "Devoir de vacances" 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50.
CHÂTEAU II: "Manoir de la terreur" 3 h 0, 6 h 20, 9 h 40. "Le lac des morts vivants" 1 h 20, 4 h 40, 8 h 00.
CINÉMA LUMIÈRE: — "Blanche neige" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45.
CINÉMA MONTROSE: — "Jeunes filles sans voiles" 12 h 00, 1 h 55, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10. "Cocktail spécial" 1 h 00, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 20, 8 h 10, 10 h 05.
CINÉMA DE PARIS: — "Sting II" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "La cage aux folles" 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
CINÉPLEX II: — "Still of the night" 1 h 55, 3 h 40, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 05.
CINÉPLEX III: — "The Toy": 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉPLEX IV: — "Cruel passion" 1 h 40, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX V: — "Best Friends" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
CINÉPLEX VI: — "Kiss Me Goodbye": 1 h 35, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VII: — "Diva" 2 h 40, 5 h 00, 7 h 20. 9 h 40.
CINÉPLEX VIII: — "Come back to the 5 & dime, Jimmy Dean, Jimmy Dean" 1 h 35, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX IX: — "Threshold" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 10.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "L'oeil du tigre" 2 h 00, 5 h 50, 9 h 40. — "L'homme des cavernes"12 h 15,4 h 05, 7 h 55.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Les tueurs du vendredi" 3 h 10, 6 h 35, 10 h 00. — "Meurtres à la St-Valentin" 1 h 25, 4 h 50, 8 h 15.
CINÉMA NEW YORKER: — "Circle of deceit/le faussaire" 7 h 15, 9 h 30.
CLAREMONT: (486-7395) — "The year of living dangerously" 12 h 50, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 00, 9 h 10.
CINÉMATHÈQUE:(842-9763) — "Humain, trop humain" 18 h 35. "Black Moon" 20 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Et Dieu créa les hommes": 12 h 15, 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "L'alibi": 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35. — "La Cigale": 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Cuissardes" 12 h 05, 14 h 30, 16 h 35, 19 h 20, 21 h 45. — "Tout le monde en rêve"13 h 15, 15 h 40, 18 h 05, 20 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Les filles de Grenoble" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Jules et Jim" 19 h 00. "La notte" 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "The Verdict": 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 40.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie": 12 h 15, 2 h 30, 3 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Les chariots de feu": 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Le retour de Martin Guerre" 2 h 15, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 20.
DAUPHIN II: "Le beau mariage" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL I: (631-8587) — "An officer and a gentleman" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 15.
DORVAL II: "Witout a trace": 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 10.
DORVAL III: "48 hours" 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Sting II" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
DÉCARIE II: "E.T. extra-terrestrial" 12 h 30, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Une chambre en ville" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
ÉLYSÉE II: — "Invitation au voyage" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Peter Pan" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
FAIRVIEW II: — "The Entity" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Le bateau " 1 h 30, 4 h 00, 6 h 30, 9 h 05.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Le passager de la pluie" 1 h 45, 5 h 30, 9 h 30. "Ninja force" 12 h 15, 4 h 00, 7 h 45.
KENT I: (489-9707) — "My favrite year" 1 h 20, 5 h 15, 9 h 10 — "Victor, Victria' 2 h 55, 6 h 50.
KENT II: — "Veronica Voss" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
LA CITÉ I: (844-2829) — "Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux" 12 h 50, 2 h35, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35.
LA CITÉ II: — "Porté disparu" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
LA CITÉ III: — "Veronica Voss" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 05.
L'AUTRE CINEMA: (722-1451) — (Salle 1) "L'entrainement des femmes". 7 h 00 "Georgia". 7 h 15 "La terrasse". 9 h 00 "Le couteau dans la tête" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Officer and gentleman" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
LAVAL II: — "Les folies d'Élodie". 12 h 00, 3 h 15, 6 h 35, 9 h 50. "Devoir de vacance" 1 h 40, 5 h 00, 8 h 15.
LAVAL III: — "The Entity" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
LAVAL IV: — "Porté disparu". 1 h 00, 5 h 00, 9 h 00. "Chicano" 3 h 10, 7 h 10.
LAVAL V: — "Le bateau" 1 h 15, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 40.
LAVAL-ODÉON I: — "E.T. Extra-Terrestrial": 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — "L'oeil du tigre": 12 h 45, 3 h 00, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45.
LOEW'S I: (861-7437) — "The year of living dangerously" 12 h 25, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 35.
LOEW'S II: — "My favorite year": 12 h 05, 4 h 30, 9 h 30. "Victor Victoria" 2 h 00, 6 h 30.
LOEW'S III: — "Independance day" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
LOEW'S IV: — "An officer & gentleman": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.
LOEW'S V: — "Airplane II": 12 h 10, 2 h 05, 4 h 00, 6 h 00, 7 h 50, 9 h45.
MERCIER: — "Les tueurs du vendredi" 1 h 30, 4 h 45, 8 h 00. "Meurtres à la St-Valentin" 3 h 00, 6 h 15, 9 h 30.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Le grand pardon" 7 h 00, 9 h 30. "La quarantaine" 7 h 15, 9 h 15.
OUTREMONT: (277-4145) — "L'île mystérieuse", "Si j'étais un chevalier blanc" 12 h 30. "Georgia" 4 h 30. "Arthur" 7 h 30. "La nouvelle publicité lave plus blanc" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "The Entity" 12 h 50, 3 h 00, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
PALACE II: — "The entity": 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
PALACE III: — "Miss nude America" 1 h 50, 3 h 25, 5 h 00, 6 h 35, 8 h 10, 9 h 45.
PALACE IV: — "Missing" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
PALACE V: — "First Blood" 12 h 40, 2 h 25, 4 h 10, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 25.
PALACE VI: — "43 hours": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — "Évangile à Solentiname" 19 h 30, 21 h 30. "Le journal inachevée".
PARADIS I: (866-6991) — "Arrête de ramer" 1 h 00, 4 h 30, 8 h 10. "Le dragon du lac de feu" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50.
PARADIS II: — "Les humanoïdes de la mer" 1 h 15, 4 h 30, 7 h 55, "Terreur à l'hôpital central" 2 h 40, 6 h 00, 9 h 20.
PARADIS III: — "Le défi" 1 h 00, 4 h 40, 8 h 15. "L'anti-gang" 2 h 35, 6 h 15, 9 h 50.
PARISIEN I: (866-3856) — "Officer and a gentleman" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 35.
PARISIEN II: — "Les uns les autres": 13 h 00, 14 h 30, 20 h 00.
PARISIEN III: — "Les rouges": 12 h 45, 4 h 25, 8 h 15.
PARISIEN IV: — "Les misérables": 13 h 10, 16 h 45, 20 h 30.
PARISIEN V: — "Yol" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "E.T. l'extra-terrestre": 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
PLACE LONGUEUIL II: — "Les fesses à l'air" 2 h 15, 6 h 00, 9 h 40. "Sphinx" 12 h 15, 3 h 55, 7 h 30.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "The night of the shooting stars" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Without a trace" 12 h 10, 2h 25, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Sophie's choice": 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "The Verdict": 1 h 30, 4 h 00, 6 h 45, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "E.T. the extra-terrestrial": 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghandi": 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "La cigale": 14 h 20, 17 h 45, 21h 15. "Le jour se lève et les conneries commencent" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40.
SAINT-DENIS III: — "L'amant de Lady Chatterley' 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
VAN HORNE: (731-8243) — "Peter Pan" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 00, 9 h 00.
VERDUN: — "L'oeil du tigre": 1 h 10, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 30. 9 h 40.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Les folies d'Élodie" 3 h 05, 6 h 20, 9 h 30, "Devoir de vacance" 1 h 30, 4 h 50, 7 h 55.
VERSAILLES II: — "La vengeance des fantômes" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
VERSAILLES III: — "Manoir de la terreur" 3 h 05, 6 h 15, 9 h 25. "Lac des morts vivants" 1 h 30, 4 h 40, 7 h 50.
VILLERAY: (388-5577) — "E.T. l'extra-terrestre": 12 h 20, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Without a trace" 12 h30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20.
YORK: (937-8978) — "Pink Floyd: The wall": 12 h 30, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

télévision

SAMEDI

2 CBFT
12.00 La semaine Parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
14.00 La course autour du Monde
15.00 Jeux d'hiver du Canada
16.00 Bagatelle
17.00 La soirée du hockey Canadiens vs Islanders
19.30 Le monde merveilleux de Disney
20.30 Les compagnons de la chanson
21.30 Noir sur blanc
22.30 Le téléjournal
22:50 Nouvelles du sport
23.05 La politque fédérale
23.15 Cinéma "Duel". Drame, Amé. 72. Avec Dennis Weaver et Lucile Benson.
0.55 Ciné-nuit "Spécial Première", Amé. 74. Comédie de moeurs avec Jack Lemmon et Walter Matthau.

10 CFTM
12.00 Ciné-weekend "Les Tigres sont lâchés" (Maneaters are loose!) Am. couleur 1977. Drame d'aventures réalisé par Timothy Galfas, avec Tom Skerritt, Steve Forrest, G.D. Spradlin et Harry Morgan.
14.00 Votre amie Suzanne
15.30 Justice pour tous
16.00 Au Royaume des animaux
16.30 Sport Mag
17.55 Le 6/49 Tirage
17.59 La quotidienne Tirage
18.00 Jeunesse
19.00 Soirée canadienne
20.00 Les grands spectacles "Alvarez Kelly" (Alvarez Kelly) Am. couleur 1966. Western réalisé par Edward Dmytryk, avec William Holden, Richard Widmark, Janice Rule et Patrick O'Neal.
22.00 Sur la sellette
22.30 Les nouvelles TVA La Météo, les sports

17 RADIO-QUÉBEC
17.00 Marché aux images
18.00 Passe-Partout
18.30 L'homme botanique
19.00 Planète arabe
19.30 Nourrir le Québec
20.00 Le phénomène disco
21.00 Le plaisir des yeux "Albert Camus"
22.00 Encyclopédie audio-visuelle du cinéma

99 TVFQ (Câble)
12.30 J'ai un secret
13.00 Champs Élysées
14.20 Sept sur sept (sous réserve)
15.20 Aller simple
16.00 Les actualités régionales
17.00 Gym Tonic
17.30 Les pieds au mur
18.30 La télé des téléspectateurs
19.00 Quinze ans de café-théâtre
20.00 J'ai un secret
20.30 Champs Élysées
21.50 Sept sur sept (sous réserve)
23.00 Itinéraires
23.43 Actualités régionales

6 CBMT
12.00 What's New
12.30 Grange Hill
13.00 Steppin' out
13.27 Community Events
13 30 Business Watch
13.58 Program Highlights
14.00 Wild Kingdon
14.30 Worldwide
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: Saturday Report
18.30 This Week in Parliament
19.00 Geraldine
19.30 Wayne and Shuster
20.00 NHL Hockey Calgary à Toronto
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 Newswatch
23.37 Cine Six "Family Man". A 1979 drama starring Edward Asner, Meredith Baxter Birney.

12 CFCF
12.00 Superstars of wrestling
13.00 Saturday cinema "Stolen Hours" drama 1963. Susan Hayward, Michael Craig, Diane Baker.
15.00 CFCF Special
16.00 Wide World of Sports
18.00 Pulse
18.30 CFCF Special Presentation
19.30 Circus
20.00 Academy Performance
22.00 Fantasy Island
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12 "The Detective" dra 1968 (1 hr 55 mins) Frank Sinatra, Lee Remick, Ralph Meeker.
1.55 Second Feature "DOC" Western 1971 (1 hr 55 mins). Stacy Keach, Faye Dunaway, Harris Yulin.
3.50 The Six-Million Dollar Man

DIMANCHE

2 CBFT
12.00 La semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Jeunes virtuoses
14.00 Hebdo-Dimanche
15.00 Jeux d'hiver du Canada
17.00 Second regard
18.00 Le téléjournal
18.01 Science-réalité
18.30 Le trèfle à quatre feuilles
19.00 Métro-Boulot-Dodo
19.30 Les beaux dimanches "Claude Dubois"
21.00 Le Téléjournal
21.20 Les beaux-dimanches: **"Ça peut pas être l'hiver, on n'a même pas eu d'été".**
22.50 Sport-dimanche
23.15 La politique provinciale
23.43 Présentation du Ciné-club
23.50 Ciné-club "Les sept femmes de Barberousse". Amér. 54.Comédie musicale avec Jane Powell et Howard Keel.

10 CFTM
12.00 Bon Dimanche
14.00 Ciné-Week-end "L'évasion" (Escape) Am. Couleur. 1971. Film de science-fiction avec Christopher George, Avery Schreiber, Marlyn Mason et William Windom.
15.30 24ième Tournoi de hockey Pee-Wee
17.00 Mission impossible
18.00 Dinky Dog
18.30 Le cascadeur
19.30 La Croisière s'amuse
20.30 Vedette Plus
21.30 Science et technologie
22.00 L'événement
22.30 Les nouvelles TVA/La météo Les sports

17 RADIO-QUÉBEC
15.00 La publicité au Québec
15.30 La publicité au Québec
16.00 L'évolution de l'homme
17.00 Qui a ouvert le bal?
18.00 Passe-Partout
18.30 Sur le bout de la langue
19.00 Planète portugaise
19.30 Histoires choisies
20.30 Festival international du jazz
21.30 Ciné-répertoire "L'homme de fer". Polonais 1981.

99 TVFQ (Câble)
14.00 Apostrophes
15.15 The Dansant
15.50 Capitales insolites
17.00 L'école des fans
17.45 Troncs noueux et feuilles vives:
18.00 Les animaux du monde
18.30 Dira, dira pas
19.00 Télé-série
21.00 Cinéma, cinémas
20.30 L'art et les hommes
21.30 The Dansant
22.45 The Dansant
23.20 Avec ou sans nuage
24.21 Les actualités régionales

6 CBMT
12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn sign
14.00 Sportsweekend
16.00 Winterlude Wrap-Up
17.00 CBC News: Sunday Report
17.30 Fraggle rock
18.00 Walt Disney
19.00 Beachcombers
19.30 Front Page Challenge
20.00 The Tempest
22.30 Market Place
23.00 The National
23.15 Nation's business
23.21 Newswatch

12 CFCF
13.00